5522/2.

3147

L'INDE

SOUS LA

DOMINATION ANGLAISE

EXPOSÉ

DE LA SITUATION SOCIALE, POLITIQUE, RELIGIEUSE, ADMINISTRATIVE, MILITAIRE, ETC., DE LA PÉNINSULE INDOUE SOUS LE GOUVERNEMENT DE L'ANGLETERRE;

PAR LE BARON

BARCHOU DE PENHOËN,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'INDE PAR L'ANGLETERRE.

TOME II.

Publication
DE
GUIRAUDET ET JOUAUST.

PARIS.
AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,
QUAI MALAQUAIS, 15.

1844

II 5/48.

L'INDE

SOUS LA

DOMINATION ANGLAISE.

IMPRIMERIE DE GUIRAUDET ET JOUAUST,
rue Saint-Honoré, 315.

5522

L'INDE

SOUS LA

DOMINATION ANGLAISE

PAR LE BARON

BARCHOU DE PENHOËN,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'INDE
PAR L'ANGLETERRE.

TOME II.

Publication
DE
GUIRAUDET ET JOUAUST.

PARIS.
AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,
QUAI MALAQUAIS, 15.

1844

39
Библиотека ИНФ СССР
Библиотеки учеи комит. министер. народ. просв.

24433 v

L'INDE

SOUS LA

DOMINATION ANGLAISE.

LIVRE VII.

DES INSTITUTIONS MILITAIRES.

CHAPITRE Ier.

Considérations générales sur l'armée anglo-indoue.

L'armée anglo-indoue, comme on sait, est composée de trois sortes de troupes : troupes européennes appartenant à l'armée royale, troupes européennes appartenant à l'armée de la Compagnie, troupes recrutées parmi les indigènes et commandées par des officiers européens; et cette troisième sorte, de beaucoup la plus nombreuse, constitue à vrai dire le fond même de l'armée indou-britannique. Les deux autres n'en sont guère que la réserve ou les auxiliaires.

Les Anglais dans l'Inde se sont trouvés, sous le rapport militaire, comme sous beaucoup d'autres, dans une situation dont l'histoire du passé ne présente aucun exemple.

Celle des Romains dans l'ancien monde, celle des Espagnols dans le nouveau, était tout autre. Les Romains s'assuraient l'obéissance des peuples conquis au

moyen de corps d'armée campés au milieu d'eux, dont l'armement, l'organisation, la discipline, assuraient et maintenaient la prépondérance. La supériorité de race, toute en faveur des Espagnols, les armes à feu, assuraient plus facilement encore leur domination sur les peuples de l'Amérique. Les circonstances ont placé l'Angleterre sur un pied tout différent dans l'Inde. C'est à l'aide de soldats tirés du sein des peuples conquis qu'elle s'est assuré l'obéissance de ces derniers. Elle les a dressés, disciplinés, instruits à l'européenne ; elle les a initiés à tous les secrets de notre organisation militaire.

Le génie, le caractère des différentes populations parmi lesquelles elle devait recruter cette armée, rendaient encore plus difficile ce tour de force. Les populations n'étaient nullement homogènes ; elles appartenaient à des races, à des religions différentes ; une grande et ancienne division les séparait d'abord comme en deux camps, deux armées ennemies : d'un côté les vainqueurs, de l'autre les vaincus. Ces derniers se divisaient, se subdivisaient en castes, en tribus, antipathiques les unes aux autres, séparées par des abîmes. Entre le brahme et le sudra, entre le chactryas et le veysiah, aucun lien n'existait ni ne pouvait exister. Mais tous, musulmans et Indous, brahmes, chactryas, veysiahs, sudras, se réunissaient pourtant dans un égal sentiment de haine, de répulsion, pour les nouveaux maîtres de l'Inde. Le même cipaye qui se précipite, à l'ordre de son chef, sur une pièce de canon, se considère comme à jamais souillé par le moindre attouchement de ce chef. La mort lui paraît mille fois préférable à l'obligation de manger d'un mets préparé, seulement touché par ce dernier.

De ces éléments si divers, tellement antipathiques les uns aux autres, l'Angleterre a pourtant réussi à créer, à former une nombreuse et redoutable armée. Là sans doute se rencontre un des plus singuliers problèmes historiques dont il soit possible de s'occuper.

Mais l'étude de ce sujet est encore intéressante sous un autre point de vue. Cette armée, aux éléments hétérogènes, est le véritable fondement de la domination anglaise dans l'Inde. De ces matériaux étranges elle n'en a pas moins réussi à forger l'instrument de sa toute-puissance, le seul qui, après la lui avoir acquise, puisse la lui conserver. Au moins est-ce l'avis unanime de ceux qui paraissent le plus compétents sur ce point.

« Cet empire, dit sir John Malcolm, a été fondé par l'épée, et ne saurait être conservé que par l'épée (1). »

Sir John revient ailleurs et à plusieurs reprises sur le même sujet : « Nous pouvons bien créer de la misère ou de la prospérité, de la satisfaction ou du mécontentement par un bon ou mauvais gouvernement; nous pouvons, à l'aide de nos mesures politiques, diminuer infiniment toute chance de succès pour les séditions, en réduire presque à rien les éléments; nous pouvons encore jusqu'à un certain point désarmer les dispositions hostiles des princes de l'Asie; mais dans aucun cas, par aucun moyen, nous ne pouvons nous flatter de trouver, à l'heure du danger, secours et appui dans la masse de la population de l'Inde. Une obéissance passive, c'est tout ce qu'elle donnera jamais à des maîtres étrangers; et cette obéissance elle-même doit tendre à devenir plus incertaine à mesure que cette population s'éclairera, en raison des idées et des sentiments nou-

(1) Malcolm, *Du gouvernement de l'Inde*, Appendice, p. 187.

veaux qu'elle puisera dans ses rapports avec nous (1). »

Sir John dit encore : « Appuyés sur le courage et la fidélité jusqu'à présent inébranlables de cette armée (l'armée indigène), nous pouvons procéder avec hardiesse à toute réforme, à tout changement dans les autres branches de notre gouvernement. Mais que ce point d'appui de notre force vienne à nous manquer, l'édifice tout entier de notre pouvoir commence à chanceler ; tous nos plans, tous nos projets, si bien calculés qu'ils puissent être, n'aboutissent plus à rien. Ils n'ont plus qu'un résultat, celui seul de fournir de nouvelles preuves de cette manie, de tout temps si commune, de se nourrir de bonnes intentions, tout en négligeant les meilleurs moyens de les réaliser, en se privant de la faculté de les mettre à exécution (2). »

Ailleurs : « Sans l'armée, ce vaste édifice élevé avec tant de peines et de travaux commence à chanceler sur sa base, et ne saurait manquer de s'écrouler à la première tempête qui viendra l'assaillir (3). »

Enfin : « Toute considération d'économie, toute application trop rigide de nos règles d'administration, doivent céder à la nécessité de maintenir cette pierre angulaire de notre domination (4). »

Les troupes indigènes, comme nous l'avons dit, constituent l'élément dominant de cette armée. C'est d'elles que l'historien que nous venons de citer a surtout voulu parler. Les troupes européennes ne sauraient jamais en former la partie principale, ou même s'y trouver en nombre considérable par rapport aux premières. Les dépenses beaucoup plus élevées qu'elles néces-

(1) Malcolm, *Du gouvernement de l'Inde*, Appendice, p. 187.
(2) Malcolm, *Polit. hist.*, t. II, p. 226. — (3) *Id.*, *ibid.* — (4) *Id.*, *ibid.*

sitent seraient déjà un motif bien suffisant pour limiter leur nombre ; de plus on ne saurait les multiplier sans produire le plus mauvais effet sur les troupes indigènes, sans altérer la confiance que celles-ci doivent avoir en elles-mêmes, ce sentiment de leur propre valeur, de leur dignité, qui constitue l'esprit militaire. C'est le seul sentiment moral qui dans le cœur de ces soldats puisse contrebalancer celui de nationalité, si puissant dans le cœur de l'homme, avec lequel leur situation les met en opposition.

L'importance de l'armée indigène s'est montrée tout entière dans une circonstance éminemment critique pour la domination anglaise ; nous voulons parler de l'insurrection de Vélore, sur laquelle nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir plus tard. Des régiments d'infanterie indigènes, s'étant révoltés, massacrèrent un grand nombre de leurs officiers européens. Tout annonçait que l'insurrection allait s'étendre au loin, peut-être gagner Madras ou Calcutta ; mais dans le voisinage se trouvait un régiment de cavalerie sous es ordres du colonel Gillepsie, qui s'est fait un nom glorieux dans l'histoire de l'Inde. L'affection de ces soldats pour leur chef l'emporta sur l'esprit de nationalité. Ils n'hésitèrent pas à charger les révoltés. S'ils avaient hésité un instant, ce qu'ils eussent fait sans doute sous un chef qui aurait eu moins d'influence, aucun obstacle n'arrêtait plus l'insurrection. Il y a tout lieu de croire que la domination anglaise aurait disparu de l'Inde. Le sort de l'empire dépendit sans aucun doute de la conduite d'un seul régiment ; celle de ce régiment, du caractère du chef qui le commandait. L'imagination s'effraie de la ténuité du fil qui suffit à retenir sur le bord de l'abyme cette masse immense.

Cependant nous l'avons dit : la nature même des choses, des considérations de toute espèce, feront toujours des troupes indoues la partie principale de l'armée de la Compagnie. C'est le sujet le plus intéressant à étudier, dans le but que nous nous sommes proposé. Nous occuper de l'armée, c'est mettre la main sur le ressort essentiel, sur la partie principale du singulier mécanisme de ce gouvernement ; c'est sonder les fondements mêmes de l'édifice dont l'élévation, les formes étranges, les proportions singulières, frappent le spectateur d'étonnement et d'admiration.

CHAPITRE II.

Coup d'œil sur l'organisation militaire de la Grande-Bretagne.

L'armée anglaise a été le type, le modèle sur lequel la législation militaire s'est proposé d'organiser cette armée indou-britannique.

L'Angleterre, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, a fourni le moule, l'Inde la matière qui devait y prendre la forme. Il convient donc de donner d'abord quelque attention aux institutions militaires de la Grande-Bretagne. Alors seulement nous nous trouverons en mesure de comprendre, sans toujours la justifier, l'organisation de l'armée indou-britannique.

L'Angleterre, favorisée de ce côté par sa situation insulaire, fut une des dernières puissances de l'Europe chez qui se fit sentir le besoin d'armées permanentes. Charles II le premier créa trois régiments d'infanterie et deux escadrons de cavalerie; jusque là les rois d'Angleterre n'avaient eu que des gardes du corps. Sous les

règnes belliqueux de Guillaume III et d'Anne, sous ceux plus pacifiques cependant de leurs successeurs immédiats, ce germe grandit, se développa incessamment. A la fin de chaque guerre continentale la législature ne manquait point de voter des diminutions dans l'armée; mais ces diminutions demeuraient d'ordinaire au dessous des accroissements accordés au commencement ou pendant la durée des hostilités. La révolution française, en obligeant l'Angleterre à se mêler plus intimement que jamais aux affaires du continent, lui fit faire dans cette voie des pas rapides. La menace longtemps suspendue d'un débarquement français acheva de la lui faire parcourir jusqu'au bout. Un moment arriva où la population tout entière de la Grande-Bretagne se trouva, sous des noms divers, enrôlée sous les drapeaux. Dans les premières années de l'empire l'Angleterre compta pendant un moment plus de 600 mille hommes sous les armes, classés, à la vérité, en armée de ligne, milice, volontaires, etc., sans compter toutefois son armée dans l'Inde. Sous la menace de l'invasion du territoire, en face de la coalition européenne, quatorze armées avaient jadis surgi du sol de notre France.

La séparation en deux classes, l'une des sous-officiers et soldats, l'autre des officiers, est un fait commun à toute armée européenne; elle est inhérente à la nature même des choses; toutefois, elle n'est nulle part aussi complète, aussi profondément établie que dans l'armée anglaise. Elle en est, sous certains rapports, le trait principal et vraiment caractéristique.

Le soldat, sorti par enrôlement (1) volontaire du sein

(1) Il est de 7 ans pour l'infanterie, de 12 pour l'artillerie.

de la population des trois royaumes, voit sa carrière bornée au grade de sous-officier; c'est là la récompense la plus élevée qui soit offerte à son ambition. La fortune, sur ses ailes capricieuses, a bien emporté plus haut quelques favoris, quelques élus du sort; mais la rareté de ces exemples les rend plus propres à produire le découragement que l'émulation. La loi militaire n'exclut nullement du grade d'officier le sous-officier et le soldat. Mais si cette ligne de démarcation n'est pas écrite dans le code militaire, elle l'est en revanche dans les mœurs et les idées nationales. C'est là ce qui empêche à tout jamais le soldat anglais de profiter de la générosité, de la libéralité du législateur. Ce qui se passe à ce sujet en Angleterre est absolument l'inverse de ce qui avait lieu en France sous l'ancien régime. A cette époque l'obligation de preuves, pour les emplois d'officiers, établissait formellement cette séparation dans la loi militaire, tandis que l'esprit national l'effaçait à chaque instant. Mais la race anglaise a cela de propre qu'elle sait accueillir dans ses lois ce qu'elle repousse le plus impitoyablement par ses mœurs. Nous avons vu l'Amérique proclamer dans ses codes l'égalité de la race noire avec la race blanche, mais frapper en même temps le première d'une inégalité de fait plus insupportable peut-être. C'est quelque chose de semblable qui existe en Angleterre à l'égard du sous-officier et du soldat.

Les deux classes qui composent l'armée anglaise peuvent donc être considérées comme absolument dictinctes, absolument séparées l'une de l'autre. En contact perpétuel, elles ne se mélangent pourtant jamais. On dirait qu'elles appartiennent à deux peuples différents, séparés, tout en paraissant se toucher, par un abyme

qui ne saurait être franchi. Le mot de Louis XVIII à de jeunes conscrits : « Enfants, chacun de vous a dans sa giberne son bâton de maréchal de France ! » ce mot célèbre n'aurait pas eu de sens adressé à des soldats anglais. Par là, bien plus que par certains détails d'organisation, l'armée anglaise diffère essentiellement de toute armée européenne.

Les officiers de l'armée de ligne étaient tenus jadis d'être propriétaires d'un bien-fonds. L'Angleterre n'avait rien à redouter d'un ennemi extérieur ; jalouse de sa liberté, défiante du pouvoir, elle craignait de voir des armes en d'autres mains que celles intéressées au maintien de l'ordre et de la liberté ; elle redoutait dans une armée permanente un instrument possible de despotisme et d'oppression. De là cette vénalité des emplois, aujourd'hui bannie de toutes les armées de l'Europe, pour subsister dans la seule armée britannique. Le premier grade, c'est-à-dire celui d'enseigne dans l'infanterie, ou de cornette dans la cavalerie, s'achète sans qu'aucune condition préalable ait été remplie par celui qui en devient titulaire. Au delà, tout candidat au grade supérieur ne peut en acheter la concession sans avoir passé un certain nombre d'années dans celui qui le précède. L'argent n'en demeure pas moins un mobile très actif d'avancement. L'officier riche, celui qui appartient à une famille puissante, ne demeure dans chacun de ces grades que le temps rigoureusement nécessaire pour acquérir le droit de monter plus haut.

Au dessus du grade de lieutenant-colonel l'ancienneté devient en revanche le seul mobile de l'avancement ; l'officier n'avance plus qu'à son tour, et rien qu'à son tour. Au point de vue purement militaire, c'est sans doute le système contraire qu'il faudrait adopter. Les

grades les plus élevés sont les plus importants, les plus difficiles à remplir; tous les officiers subalternes n'y sauraient être également propres. Mais on reconnaît dans cette disposition ce même esprit aristocratique qui a consacré la vénalité des emplois subalternes; on le reconnaît, disons-nous, même sous une apparente contradiction. Par son argent, secondé de son crédit, l'aristocratie pousse rapidement à travers les premiers grades, jusqu'à celui de lieutenant-colonel inclusivement, ceux de ses membres ou de ses alliés qui ont embrassé le métier des armes. Parvenu là, on n'est plus qu'entre soi. De là le principe de l'ancienneté dans l'avancement. L'ancienneté suppose en effet l'égalité des droits; or l'égalité est un principe tout aussi cher en lui-même aux aristocraties qu'aux démocraties; seulement les secondes le réclament pour tous, les premières ne la veulent qu'à leur profit, c'est-à-dire pour leurs propres membres ou leurs alliés du moment.

Le même esprit aristocratique a créé pour les colonels de l'armée anglaise une situation qui n'existe nulle part ailleurs. Dans cette armée, le colonel d'un régiment n'est pas l'officier qui l'exerce, le commande, se montre à sa tête en face de l'ennemi. C'est un officier général qui en est toujours absent, qui peut-être n'y a jamais paru, qui n'entretient avec son régiment que des rapports administratifs fort simples, surtout fort peu militaires. Il reçoit du gouvernement une certaine somme destinée à l'habillement de son régiment; il passe pour cet objet des marchés avec des fournisseurs, faisant son profit de la différence entre ce qu'il leur donne et ce qu'il reçoit. On ne saurait imaginer un plus détestable système, bien que la pratique

en ait sans doute corrigé certains abus; il fait de la malaisance des soldats, de la qualité inférieure du vêtement, la source de l'opulence de leurs chefs; il prive l'armée anglaise du grade effectif de colonel, reconnu si essentiel dans toutes les armées européennes. Mais les généraux sont membres de l'aristocratie ou en deviennent les alliés : aussi toute considération militaire est-elle sacrifiée à celle d'assurer à chacun d'eux de plus riches traitements, de plus magnifiques sinécures.

Dans le détail de leur organisation, l'infanterie et la cavalerie anglaises ne diffèrent que peu de celles des autres armées du continent. Il n'en saurait être différemment : l'organisation militaire, c'est la civilisation sous une autre forme; et ne voyons-nous pas celle-ci, effaçant çà et là tout usage, toute coutume, tout caractère, tout vêtement national, tendre à se montrer partout la même, partout uniforme!

L'infanterie anglaise est calme, silencieuse, obéissante, contenue dans son impétuosité, douée d'un admirable sang-froid. En position, elle se laisse imperturbablement décimer par le boulet, sans broncher, sans regarder en arrière. Elle prend racine sur le sol; à l'instar de certains arbres robustes, elle s'y enfonce d'autant plus profondément qu'elle est assaillie de plus rudes tempêtes. Elle marche sous la mitraille en ordre déployé et sans se rompre. Comme l'infanterie russe, prussienne, française, elle combat sur trois rangs, mais ne craint pas de se mettre sur deux, même pour recevoir la cavalerie. En bataille, elle débute par une décharge générale, qu'elle fait suivre d'un feu de file bien nourri. Elle aborde hardiment l'ennemi à la bayonnette, et, surprise dans ce mouvement, se retourne

sans se troubler pour recevoir une charge qui menace ses derrières. D'un autre côté, elle est pesante, lente, peu manœuvrière; elle n'a ni ensemble ni harmonie dans ses mouvements, consomme énormément, et ne sait pas pourvoir à ses besoins; elle ne saurait se prêter à ces manœuvres rapides, hardies, foudroyantes, de l'infanterie prussienne dans la main de Frédérie, de l'infanterie française dans celle de Napoléon.

La cavalerie de l'armée anglaise n'a pas toutes les qualités de son infanterie. Le cheval anglais, excellent pour la course et la chasse, ne vaut pas autant pour la guerre : il a les épaules gênées, la bouche dure, ce qui l'empêche de s'arrêter ou de tourner à propos. Aussi intrépide que le fantassin, le cavalier anglais, au commandement de son chef, lance son cheval à toute bride; en face des plus redoutables carrés, des batteries les plus meurtrières, jamais on ne le voit hésiter, s'arrêter, ou seulement ralentir sa course. Mais cette obéissance passive, si admirable dans la défense, ne suffit pas également à l'attaque. Le cavalier anglais manque souvent son but, soit qu'il ne l'atteigne pas, soit qu'il le dépasse. Dès lors, à peine les rangs sont ils rompus par le feu de l'ennemi ou le désordre de la course, qu'il a perdu toute sa valeur; il ne sait pas manœuvrer son cheval de manière à se multiplier, à faire face de tous côtés à la fois, comme le léger hussard de la Bohême et de la Hongrie, ni manier son sabre comme le cavalier russe ou français. D'ailleurs il frappe de taille, non d'estoc, menaçant le visage, épargnant la poitrine de l'ennemi.

L'artillerie anglaise a été souvent admirée de ses ennemis. « En bataille, suivant l'un de nos écrivains militai-

res (1), l'activité des artilleurs anglais est judicieuse, leur coup d'œil parfait, leur bravoure héroïque. » La manière de combattre généralement adoptée par les généraux anglais, quelque peu passive, comme nous le dirons ailleurs, ne donne pourtant pas à leur artillerie une importance égale à celle qu'elle eut dans les armées de l'empire. C'était l'instrument tout-puissant avec lequel Napoléon pratiquait cette trouée, cette large brèche où il se hâtait de précipiter ses masses de cavalerie ou d'infanterie. Dans ses guerres de la péninsule, l'Angleterre n'employa guère que deux pièces par mille hommes, proportion bien inférieure à celles en usage dans les armées du continent (2). En 1793 l'artillerie anglaise enrôla les charretiers du train en corps militaire; perfectionnement non pas imité, mais créé plus tard en France (3), toujours avec d'immenses avantages. Le corps de l'artillerie anglaise se compose d'un seul régiment; mais de dix bataillons, chacun de dix compagnies de 120 hommes, plus une compagnie d'artillerie par bataillon. Ce sont des détachements de ce régiment qui fournissent l'artillerie à toutes les armées anglaises dans l'Inde, en Amérique, en Europe; on peut dire qu'il remplit le monde.

Le génie militaire est la partie décidément faible de l'armée anglaise. L'absence de forteresses sur le sol de la Grande-Bretagne est peut-être la cause de cette infé-

(1) Foy, *Guerres de la Péninsule*, t. I, p. 294.

(2) A la bataille de la Moskowa, cinq à six cents pièces de canon se trouvèrent rangées de chaque côté.

(3) Il n'existe peut-être pas de détail militaire plus curieux que l'organisation progressive du train d'artillerie, qui d'un amas de charretiers a fait un corps d'élite, lequel a fini par se fondre dans l'artillerie elle-même.

riorité. Au reste, les qualités comme les défauts du caractère d'une nation se manifestent par la supériorité relative des différentes armes de l'armée nationale ; toutes ne sauraient avoir la même valeur. Ce qu'il y a de certain, c'est que les ingénieurs anglais se sont toujours montrés fort inférieurs à ceux des autres armées européennes. Parfois ils battent en brèche à des distances où le boulet ne saurait entamer la pierre ; d'autres fois on les voit sacrifier des flots d'un sang précieux sur une brèche qu'ils n'ont su ni pratiquer convenablement ni suffisamment reconnaître (1).

Le service de l'état-major n'est pas en Angleterre l'apanage d'un corps spécial, comme en Allemagne et en France. D'ailleurs il faut reconnaître que l'expression toujours claire et positive des ordres peut jusqu'à un certain point compenser cet inconvénient (2).

L'administration militaire, qui a rendu des services immenses à nos armées de la révolution et de l'empire, n'existe pour ainsi dire point dans les armées anglaises, et n'y jouit que de peu de considération. Les dernières

(1) Siéges de Badajoz, Bhurtpoor, etc.

(2) Les fonctions qui chez nous se trouvent dans les mains du chef de l'état-major là se trouvent partagées entre deux officiers, l'un appelé adjudant général, l'autre quartier-maître général; division qui a lieu soit à l'intérieur, soit au dehors. Un des aides de camp du général commandant remplit les fonctions de secrétaire militaire; division peu propre à l'efficacité du service, mais commode pour le général en chef, qu'elle débarrasse de beaucoup de détails. Le commissariat est chargé du soin des subsistances; il conclut des marchés, frappe les réquisitions, paie les denrées, etc. Mais l'ensemble de l'organisation anglaise lui ôte toute importance; le mode d'administration des régiments les exclut dans l'intérieur; à l'extérieur, l'argent de la mère-patrie leur rend presque tout facile. D'ailleurs ils ont peu fait la guerre sur le continent, ont eu peu l'occasion de déployer des qualités administratives. En Espagne, il n'y avait rien à tirer du pays, et l'or était en abondance dans les mains des Anglais.

guerres continentales des Anglais ne leur en ont pas fait sentir l'importance. L'armée anglaise, en Espagne et en Portugal, vivait au sein de l'abondance au milieu de contrées dont la faim décimait les habitants. La mer, couverte des vaisseaux de l'Angleterre, mettait les produits du monde entier à portée de ceux de ses fils qui combattaient pour elle en Espagne et en Portugal. Dans les bivouacs de la Manche et de l'Aragon, les chevaux anglais mangeaient le foin des prairies du Yorkshire; les hommes se nourrissaient de farines apportées à grands frais d'Amérique. L'armée anglaise était peu considérable, la mer libre, les vaisseaux chargés de le nourrir innombrables, l'or inépuisable. Mais il n'en saurait être toujours de même. Le manque d'habileté à tirer parti des ressources du pays conquis, à l'organiser convenablement, serait pour l'armée anglaise une cause très efficace d'infériorité dans beaucoup d'autres circonstances. Toute organisation d'armée doit avoir pour base un système vigoureux et puissant d'administration militaire.

L'administration de la justice militaire est confiée à un corps de magistrats civils. Leur chef, qui réside à Londres avec le titre de juge-avocat général, a des subordonnés détachés dans toutes les armées. Leur devoir est d'informer sur les délits commis par les officiers ou soldats, d'exiger la convocation des cours martiales, etc. Ils remplissent les fonctions du ministère public. Les cours martiales des régiments jugent des délits du même genre, avec moins de solennité, mais autant d'indépendance. Pendant la guerre un grand prévôt parcourt les environs des camps, se montre çà et là, sur les flancs et les derrières de la colonne; il a le pouvoir de faire pendre sous ses yeux, sans autre

forme de procès, les voleurs, déserteurs, etc.; droit affreux sans doute s'il était exercé, mais qui n'est en définitive qu'un utile épouvantail.

En revanche la peine du fouet, bannie depuis long-temps de la législation civile de l'Angleterre, déshonore encore son code militaire. En dépit des temps écoulés, de l'adoucissement de la législation générale, elle est écrite dans ce code en caractères aussi sanglants qu'au premier jour de sa promulgation. On l'a vue plus d'une fois mise à exécution avec une telle rigueur, qu'elle entraînait la mort du coupable.

L'officier anglais est soumis comme tel au bon plaisir du roi. C'est l'usage seul, non pas une garantie légale, une disposition législative quelconque, qui lui assure la possession de son grade. Après quarante années de service, le lieutenant général peut être renvoyé de l'armée sans aucune sorte de dédommagement ou de formalités préliminaires. La prérogative de la couronne a été respectée sur ce point, jusque dans ses caprices, par les publicistes anglais. L'opposition faisait un jour grand bruit de la destitution d'un officier. Long-temps Pitt refusa de s'expliquer, protestant de son ignorance des motifs de la mesure. Enfin cependant il sembla se raviser. « Eh bien, Messieurs, dit-il, je vais parler : la figure de cet officier a eu le malheur de déplaire à Sa Majesté. » En feignant de défendre jusqu'à l'abus ridicule du droit, Pitt voulait montrer combien le droit était par lui-même inattaquable. Aussi l'est-il demeuré.

En campagne, le manque de mobilité est le grand inconvénient des armées anglaises. Elles marchent sur d'immenses colonnes, démesurément allongées, et alourdies par le bagage. D'abord les combattants, puis de longues, d'interminables files de chariots portant

les ustensiles de cuisine, que nos soldats suspendent joyeusement à leurs épaules; puis les équipages des corps, les tentes, les bagages particuliers des officiers; la vaisselle plate, le service de table de chaque régiment; le pain, que le Français porte pour quatre jours, l'Anglais rarement pour un seul; les chevaux et mulets des officiers : un seul sous-lieutenant en a souvent plusieurs; puis toute une population de femmes et d'enfants : car le mariage, loin d'être proscrit, est encouragé dans l'armée anglaise ; puis encore d'autres colonnes de chariots portant le gros bagage de l'armée, la farine, les liqueurs spiritueuses, etc. Grâce à cet attirail, à la difficulté de l'établir sur le terrain, on a vu des armées anglaises, pressées dans leur marche, arriver à deux heures sur le terrain où elles passaient la nuit, et ne pas songer à faire un pas de plus en avant.

24433

Denuée des moyens de tirer parti du pays qu'elle traverse, à raison de son défaut d'administration, l'armée anglaise y demeure étrangère par les mœurs, les habitudes, de ceux qui la composent, par leur manque de sympathie, disons mieux, leur altier dédain pour tout ce qui est étranger. Aucun lien ne s'établit entre elle et les habitants. D'un autre côté, elle n'a pas de troupes légères qui puissent l'éclairer, comme les partisans des armées prussiennes, les hussards hongrois, surtout les innombrables cosaques des armées russes. Il en résulte qu'elle se meut, qu'elle manœuvre comme à l'aveugle, comme à tâtons.

D'ailleurs la consistance, l'énergie, l'obéissance aveugle des soldats, la conscience de sa dignité personnelle chez l'officier, le sentiment du devoir chez tous, compensent amplement ces inconvénients. Dans sa

marche l'armée anglaise vous aura peut-être rappelé celle de Darius ; sur le champ de bataille, vous avez devant vous les soldats d'Alexandre.

CHAPITRE III.

De l'origine des troupes indigènes ; leur subdivision en trois armées de Bombay, de Madras et du Bengale. — Traits caractéristiques de chacune de ces armées.

Les troupes de l'empire indou-britannique se subdivisent en trois armées : celles de Calcutta, de Madras et de Bombay.

L'organisation de toutes trois, à cela près de quelques détails fort insignifiants, est partout la même. Les populations différentes au sein desquelles elles se recrutent n'en donnent pas moins à chacune un caractère particulier, qu'il est intéressant d'observer. Il ne l'est pas moins de jeter un coup d'œil sur les circonstances politiques qui leur ont donné naissance, au milieu desquelles elles se sont développées.

Dès l'origine de leurs premiers établissements dans l'Inde, les Européens s'étaient servis d'un certain nombre d'indigènes pour la garde des magasins, l'escorte des marchandises ; on nommait ceux-ci péons. Ils devinrent de jour en jour plus nombreux ; on leur donna des chefs, on les soumit à une sorte de discipline. Peu après on leur donna un nouveau nom ; on les appela en anglais *sepoys*, en français *cipayes*, dénominations également tirées du mot indou *cipahi*, soldat, guerrier. Un mousquet, un sabre court et recourbé, un bouclier, formaient leur armement. Le turban, une

veste et de larges pantalons, leur coiffure et leur vêtement. Ils se montrèrent fidèles, braves, dévoués, dans tous les services où on les employa. Le premier, Dupleix comprit tout le parti qu'il en pourrait tirer pour les grandes entreprises qui signalèrent son administration. Il commença à les employer en plus grand nombre qu'aucun de ses prédécesseurs. Toutefois rien n'annonçait encore le rôle important qu'ils jouèrent peu après dans l'histoire de la péninsule.

Vers le milieu du 18e siècle il y eut un moment où la puissance anglaise dans l'Inde fut au moment d'être écrasée dans son germe. La côte de Coromandel était alors le théâtre d'une grande lutte entre la France et l'Angleterre. Le drapeau français flotta victorieusement sur les murs de Madras. De fatales mésintelligences entre Dupleix et La Bourdonnais furent seules le salut de nos rivaux. Mais, chose singulière, au moment même où la domination anglaise se trouvait près d'être anéantie, pour ainsi dire avant de naître, une institution naissait sous le canon de La Bourdonnais, au milieu des murs croulants de Madras, qui devait soumettre à la Grande-Bretagne la péninsule indoue tout entière.

Les troupes européennes de la Compagnie étaient en fort petit nombre dans Madras au moment du siége de cette ville. Le gouverneur essaya de tirer parti des indigènes au service de la Compagnie. Il leur donna pour chefs plusieurs jeunes Anglais qui se trouvaient dans la ville en qualité de volontaires. Parmi ces derniers un employé civil du nom de Halyburton (1) se distingua par une grande aptitude pour ce genre de service ; il en fut récompensé par une commission de lieute-

(1) Malcolm, *Politic. histor.*, t. II, p. 195.

nant. L'année suivante la présidence lui confia un corps de quelques centaines d'indigènes à instruire et à discipliner à l'européenne. Il le fit avec un égal succès; et depuis ce moment le nombre des troupes de ce genre alla s'accroissant d'année en année. Les princes indigènes alliés des Européens, en mettant leurs propres soldats à la disposition de ces derniers, achevèrent de faire prendre à l'institution un immense développement. Halyburton présida à ses premiers essais; mais il ne lui fut pas donné d'échapper à une destinée à peu près générale pour tout ceux qui mettent au monde de grandes choses : il ne vit pas et peut-être ne comprit pas lui-même toute l'importance de son œuvre.

Un jour il lui arriva d'adresser en pleine parade quelques reproches à un de ses cipayes. Blessé de l'injustice de la remontrance, ou seulement de sa forme, ce dernier le frappa d'un coup de sabre ou de bayonnette. Halyburton mourut le jour suivant, mais son meurtrier l'avait déjà devancé dans la tombe : ses propres camarades, ses compatriotes, se jetant sur lui d'un mouvement unanime, le massacrèrent sur le lieu même du crime (1). Et ainsi les cipayes manifestèrent dès leur origine (ce que les historiens militaires anglais ne remarquent point sans une sorte d'orgueil) les deux traits demeurés distinctifs de leur caractère : la susceptibilité du point d'honneur, et le dévoûment sans bornes à ceux de leurs chefs qui ont capté leur confiance.

Halyburton peut donc être considéré à juste titre comme le fondateur de l'armée de Madras, jusqu'à un certain point même comme le créateur de l'ar-

(1) Dépêche du conseil du fort Saint-Georges, 2 sept. 1748.

mée anglo-indoue. A ces deux titres, ce nom est demeuré populaire parmi les soldats de la côte de Coromandel. Encore à cette heure on le voit figurer dans ces récits de la caserne et du bivouac que les soldats de l'Inde, comme ceux d'Europe, aiment à se transmettre de génération en génération.

Des officiers de l'armée de Bombay ont réclamé pour cette présidence la priorité dans la formation et l'emploi des troupes indigènes. L'opinion la plus commune ne l'attribue pas moins, comme nous venons de le faire, à celle de Madras. Au reste, de circonstances analogues, la même institution ne pouvait manquer de se produire à peu près simultanément dans les trois présidences. Toujours est-il que celle-ci fut bientôt acclimatée à Bombay et à Calcutta tout aussi bien, avec tout autant de développement qu'à Madras.

Bombay, bien que ce fût le premier endroit de l'Inde où les Anglais eussent acquis quelque puissance territoriale, ne jouissait pas à cette époque d'une importance égale à celle de Madras et de Calcutta; toutefois il est certain que dès 1747 deux corps de cipayes moins complétement organisés, il est vrai, que ceux d'Halyburton, partirent l'un de Bombay, l'autre de Tellichery, pour aller rejoindre dans le Carnatique l'armée de Madras. Dix années après, plusieurs compagnies de l'armée de Bombay assistèrent encore à la fameuse bataille de Plassey.

La présidence de Calcutta était le théâtre d'événements contemporains de ceux qui se passaient à la côte de Coromandel, et qui ne leur cédaient pas en importance. Là une lutte acharnée, et dont le succès fut quelques instants douteux, s'était engagée entre le gouvernement anglais et le nabob du Bengale. Les An-

glais ne pouvaient manquer de faire usage de tous leurs moyens, d'employer toutes leurs ressources. Ils levèrent des soldats indigènes qui furent disciplinés à l'européenne (1). C'est avec des cipayes du Bengale que Clive accomplit une partie des grandes choses qui fondèrent l'empire. A la bataille de Plassey, des corps de cipayes composaient la plus grande partie de ses forces. Les bataillons de l'armée du Bengale continuèrent à porter long-temps les noms de leurs premiers commandants; ils ne les échangèrent contre de simples numéros d'ordre qu'avec une répugnance marquée. La même transformation s'est opérée en France, mais peut-être aussi avec quelque chose de cette répugnance. Qui ne se prend à regretter ces noms de nos vieux régiments, qui faisaient de chacun d'eux un être réel, un individu vivant: Champagne, Picardie, Angoumois, etc.! Le capitaine Williams, officier de l'armée du Bengale, s'est fait son historien. On se plaît à suivre avec lui les différents corps de cette armée dans leurs marches, leurs victoires, leurs revers, leurs insurrections; en un mot dans toutes les vicissitudes de leur vie aventureuse.

L'armée de Madras est composée d'hommes plutôt au dessous qu'au dessus de la taille commune; en revanche, actifs, vigoureux; ils se montrent encore remarquables par leur aptitude à endurer de grandes fatigues. Ils se sont toujours distingués par leur attachement, leur dévoûment à leurs officiers, par une fidélité presque inouïe à leurs drapeaux. La désertion,

(1) Deux bataillons furent d'abord formés; puis d'autres corps ne tardèrent pas à être créés sur le même modèle. Les soldats de l'un étaient appelés tantôt les *habits rouges*, de la couleur de leur vêtement, tantôt les *Gallis*, du nom de leur premier chef; le second bataillon s'appelait *Mathew*, du nom de son commandant.

pour peu qu'ils soient bien traités, est parmi eux chose presque inconnue. Des bataillons de cette armée ont franchi, à plusieurs reprises, des distances immenses sans avoir laissé un seul homme en arrière (1).

L'armée de Madras se recrute de musulmans et d'Indous, ces derniers appartenant d'ordinaire à des castes élevées. Jadis les membres des plus hautes tribus militaires fournissaient seuls au recrutement, bien que les rangs en fussent ouverts aux indigènes de toute classe. Sous ce rapport les choses se sont beaucoup et promptement modifiées : les classes les plus inférieures lui donnent aujourd'hui de nombreux soldats ; des corps entiers, qui d'ailleurs se sont fait parfois une grande renommée militaire, se recrutent parmi elles. Le gouvernement anglais se refuse bien autant qu'il est en lui à encourager ces sortes d'engagements ; il craint le dégoût et la déconsidération dont ils pourraient frapper le service militaire dans l'esprit des classes supérieures. Il ne voit pas sans une répugnance secrète les emplois d'officiers devenir la proie des membres les plus inférieurs de la société indoue ; peut-être cède-t-il, au reste, en cela à ses propres préjugés autant qu'à ceux des indigènes. Mais, comme nous le verrons plus tard, il ne dépend pas de lui d'empêcher que les choses ne suivent cette tendance (2).

L'armée de Bombay, depuis son origine jusqu'à nos

(1) Le 1er bataillon du 3e régiment d'infanterie indigène, par exemple, partit de Madras en 1803, et se rendit sur les bords de la Taptie, ayant parcouru mille milles ; il ne laissa pas un cipaye à Madras, quoique presque tous fussent des environs de la ville.

(2) Malcolm, *Government of India*, etc., p. 202-5. — Enquête parlementaire.

jours, s'est aussi recrutée dans toutes les classes de la population indigène. Là plus qu'à Madras le gouvernement s'est trouvé dans l'obligation de sacrifier ses tendances secrètes à la nécessité. Les musulmans, les Indous de toutes les classes, les juifs même, fournissent leur contingent au recrutement de cette armée. Les membres des tribus inférieures, souvent même des plus inférieures parmi les Indous, y figurent; les tribus belliqueuses et aristocratiques du Rajpootanah n'y ont qu'un petit nombre de représentants; en revanche, les juifs semblent y avoir trouvé une place qui leur est si généralement et l'on pourrait ajouter si cruellement refusée partout ailleurs. Ils parviennent en assez grand nombre au grade d'officier. Un écrivain militaire d'un rang élevé, cité par sir John Malcolm, qui lui-même partage cet avis, dit d'eux : « Les juifs sont propres, obéissants, bons soldats, font d'excellents sous-officiers et officiers, au moins jusqu'à ce qu'ils arrivent à un âge avancé, car alors ils sont sujets à se livrer au vin. » Témoignage curieux en ce qu'il se trouve sur plusieurs points en contradiction avec ce que nous voyons en Europe : là les juifs n'ont été, ce nous semble, remarqués nulle part pour leur aptitude au métier des armes, encore moins pour leur propreté.

Le cipaye de Bombay, de même taille que celui de Madras, est comme celui-ci robuste, hardi, susceptible de supporter les plus grandes fatigues; il l'égale encore en sobriété. Différant en cela des soldats des deux autres présidences, ceux de Bombay n'ont jamais montré de répugnance à s'embarquer. La raison de cette singularité provient de la nature même de leur recrutement; il se fait, comme on vient de le dire,

dans les classes inférieures. Dès lors un petit nombre d'entre eux se trouvent seuls exposés à ces privations d'eau, à ces souillures de toute sorte, qu'on ne saurait guère éviter en mer, et qui entraînent perte de caste dans les classes supérieures. Le revers de la médaille, c'est que la désertion était jadis plus fréquente dans cette armée que dans les deux autres; circonstance qui s'expliquait d'ailleurs assez naturellement par le voisinage du territoire de la confédération mahratte, où les déserteurs trouvaient un refuge facile et sûr, avant qu'il eût passé sous la domination britannique. Le moindre mécontentement, que le cipaye des autres armées se voyait contraint de supporter, suffisait à Bombay pour l'arracher à ses drapeaux.

L'armée du Bengale est plus aristocratique dans sa composition que celles des deux autres présidences; elle se recrute principalement parmi les mahométans et les tribus guerrières du Rajpootanah. Les mahométans fournissent presque exclusivement au recrutement de la cavalerie; les Indous, ceux-ci Rajpoots pour la plupart, à celui de l'infanterie.

Sous les drapeaux anglais ces Rajpoots continuent de s'enorgueillir de la belliqueuse indépendance de leurs ancêtres. Les exploits des anciens héros de leur race sont les sujets habituels de leurs traditions populaires et de leurs chants nationaux. Ce sont les premières paroles que la mère fait bégayer à l'enfant. Le maniment du sabre et de la lance, le tir du fusil et du pistolet, sont ses premiers jeux. Parvenu à l'âge viril, il n'oublie jamais les premières impressions de son enfance. Quand le laboureur conduit sa charrue, à l'arbre voisin pendent son épée et son bouclier. Sous les drapeaux, il se fait remarquer par une intrépidité

admirée de tous ceux qui en ont été les témoins. Il a manqué parfois de constance dans les efforts prolongés qu'entraîne toujours une longue guerre; il ne s'est jamais montré faible ou seulement indécis en face d'un danger quelconque. Le mépris de la mort, la facilité à la braver, sont en lui choses absolument naturelles. Épuisé de fatigue et de besoin, le soldat rajpoot a renoncé parfois à combattre plus long-temps; mais alors même on l'a vu attendre le coup mortel avec une impassible résignation.

Les mahométans, de leur côté, s'ils le cèdent sous quelques rapports aux tribus supérieures du Rajpootanah, l'emportent de beaucoup comme soldats sur les Indous des castes inférieures. Moins faciles à dompter par la discipline, ils compensent cet inconvénient en se montrant hardis, courageux, entreprenants jusqu'à la témérité.

On ne saurait en définitive trouver une combinaison militaire plus avantageuse, sous certains rapports, que ce mélange des deux races qui composent l'armée du Bengale. Les qualités et les défauts de toutes deux se balancent ou se suppléent réciproquement. Mais l'excellence même des éléments qui entrent dans la composition de l'armée du Bengale pourrait bien n'être pas toujours sans inconvénients. Les Rajpoots sont une race essentiellement guerrière, qui n'a rien oublié de son histoire; ils fournissent trente à quarante mille hommes à l'armée anglaise, et pourraient en fournir le double. Chez ces soldats, les préjugés religieux de l'Indou ont conservé toute leur puissance. Or, s'il arrivait que ces préjugés fussent choqués d'une façon quelconque par les Anglais, les soldats rajpoots retirés du service, ceux qui y sont en-

core, pourraient s'unir dans un même but de vengeance ou de défense. Les musulmans, qui eux aussi n'ont pas oublié l'histoire, qui se souviennent d'avoir commandé là où ils obéissent, ne manqueraient pas de se joindre à eux. L'imminence et l'immensité du danger qui menacerait alors la domination anglaise sont vraiment incalculables. Elevée par l'épée, comme se plaisent orgueilleusement à le dire les Anglais, maintenue par l'épée, qui peut dire qu'elle ne périrait pas par l'épée?

Les armées des trois présidences, nées de circonstances analogues, tout en continuant à se recruter séparément, sont cependant arrivées à une organisation uniforme. Or c'est de cette organisation dont nous allons tenter d'esquisser maintenant les traits principaux.

CHAPITRE IV.

Des diverses organisations de l'armée anglo-indoue depuis son origine jusqu'à nos jours.

L'institution des cipayes était née spontanément, comme d'elle-même, de la nécessité; elle en reçut cette grande puissance qui ne manque jamais aux créations politiques dont telle est l'origine, mais aussi un certain caractère d'irrégularité qui ne leur manque pas davantage.

Les Anglais se virent d'abord dans l'obligation d'employer une extrême circonspection avec leurs nouveaux

soldats. Ils respectèrent en eux mœurs, habitudes, préjugés; ils allégèrent autant que possible le joug pesant de la discipline; ils ne leur imposèrent de l'organisation européenne que ce qui en était absolument indispensable. Ils se bornèrent, en ce qui touchait aux vêtements, à fournir aux chefs de compagnies du drap anglais; ceux-ci demeurèrent libres de le faire confectionner dans la forme de leurs habits nationaux. Ils se contentèrent d'exiger, en fait d'instruction militaire, le manîment du fusil, plus deux ou trois manœuvres des plus simples : ploiement en colonnes, déploiement en lignes, formation du carré, etc. A la vérité nos armées européennes, à cette époque, n'en savaient peut-être pas beaucoup davantage. Ces innovations furent donc plus que suffisantes à assurer à ces troupes nouvelles de grands avantages sur leurs compatriotes. Leurs moindres détachements suffisaient à mettre en déroute des armées entières.

Les cipayes formaient alors des compagnies commandées chacune par un subadhar ou capitaine indigène; puis un certain nombre de ces compagnies se réunissaient pour un temps donné sous les ordres d'un officier européen ; c'était en général celui qui les avait dressées et disciplinées.

Les inconvénients, les vices de cette organisation sous le point de vue militaire, se révèlent au premier coup d'œil. La discipline, l'instruction, ne pouvaient jamais y être portées bien loin, au moins dans le sens européen de ces mots. Aussi le gouvernement s'occupa-t-il incessamment de les y développer de plus en plus. Dès l'origine pour ainsi dire de ces troupes nouvelles, il se proposa, ou du moins semble s'être proposé de les modeler chaque jour davantage sur le type de l'armée an-

glaise, but qu'il finit par atteindre au moyen des trois organisations principales qu'il leur imposa successivement.

La première de ces organisations parut en 1766. Elle créa sous le nom de bataillons des corps d'un millier d'hommes, dont elle donna le commandement à un officier européen assisté de deux autres. Rien ne fut changé à la situation des officiers indous et musulmans; les compagnies demeurèrent, comme par le passé, sous les ordres de leurs subahdars; les emplois inférieurs continuèrent à y être remplis par les indigènes. Les rapports des officiers européens avec les cipayes, de provisoires qu'ils étaient devinrent permanents, et ce fut tout. Dès lors aussi les officiers indigènes se virent condamnés à ne pas dépasser le grade de capitaine.

Une seconde organisation sous la date de 1782 fit un pas bien plus décisif encore dans cette voie. Elle plaça dans chaque compagnie trois Européens : un capitaine, un adjudant, un sergent. L'autorité du capitaine indigène fit donc un pas rétrograde : il ne fut plus que le second dans la compagnie où il était le premier la veille; il perdit plus encore en réalité qu'en apparence, car le capitaine, l'adjudant et le sergent européens, en vinrent à traiter ensemble de tous les détails du service.

Dans ce système, le capitaine européen devint le grade essentiel de l'armée, comme le pivot sur lequel roula le service. Il était chargé de l'administration de la compagnie. Ce grade bornait d'ordinaire la carrière de l'officier européen; mais, en raison de son importance, il lui donnait une situation de nature à satisfaire une ambition ordinaire. D'un autre côté, comme il se trouvait seul d'officier européen dans sa compagnie, force lui était de chercher à compenser par son

influence morale sur les indigènes la faiblesse pour ainsi dire physique qui aurait pu naître de cet isolement. Les officiers indigènes n'en continuèrent pas moins à exercer une assez grande autorité de fait. L'utilité dont ils étaient à l'officier européen, auquel ils servaient d'intermédiaire avec ses soldats, les plaçait vis-à-vis ce dernier sur un pied presque d'égalité. La même raison donnait encore une sorte d'importance aux sous-officiers indigènes.

La troisième organisation, celle de 1796, vint gravement modifier cet ordre de choses. La base de l'organisation cessa d'être le bataillon ; elle devint le régiment tel qu'il existait dans l'armée anglaise, c'est-à-dire formé de deux bataillons ; chaque bataillon formé lui-même d'un certain nombre de compagnies, lequel varie suivant les circonstances. De plus (ce qui constitue la partie la plus importante de ces changements), chacune de ces compagnies reçut le même nombre d'officiers européens que toute autre compagnie d'infanterie de l'armée anglaise. Les officiers indigènes furent cependant conservés, multipliés même ; il y eut dans chacune un subahdar ou capitaine indigène, un jemadar, ou lieutenant, mais, comme nous l'expliquerons plus tard, pour la forme seulement : toute autorité fut annulée dans leurs mains. La cavalerie subit une organisation analogue. L'armée anglo-indoue se trouva dès lors définitivement organisée sur le type de l'armée anglaise; elle eut les mêmes divisions et subdivisions; les unes et les autres furent analogues aux divisions et subdivisions de l'armée anglaise, commandée par des officiers européens de grades correspondants.

Les troupes indigènes, il faut le répéter, sont la partie essentielle, de beaucoup la plus considérable, de

l'armée de l'empire indou-britannique. Toutefois elles ne sont pas les seules : les troupes de l'armée royale, les troupes européennes de la Compagnie, forment une portion variable, mais toujours peu considérable, de cette armée. Les troupes de l'armée royale se composent d'infanterie et de cavalerie; celles européennes de la Compagnie, d'infanterie, de génie et d'artillerie; les troupes indigènes, d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. L'organisation des troupes européennes qui servent dans l'Inde étant absolument la même que celle de ces troupes soit en Europe, soit dans les autres colonies britanniques, il devient parfaitement étranger à notre sujet de nous en occuper. On ne saurait trop le répéter : soit pour le nombre, soit pour l'importance elles ne sont en définitive qu'un auxiliaire de l'armée indigène.

L'armée indigène s'est trouvée, par suite de cette dernière organisation, soumise aux mêmes règlements que l'armée anglaise, au moins dans le plus grand nombre de cas. L'avancement des officiers européens de la Compagnie a lieu par régiment jusqu'au grade de major; au delà de ce grade, il a lieu sur la totalité des officiers de la même arme, au moins dans l'infanterie et la cavalerie (1). Dans l'artillerie et le génie, l'avancement par régiment s'étend jusqu'au grade de colonel. Le grade de général n'existe pas dans l'armée de la Compagnie; il est conféré par la couronne. L'avancement des officiers indigènes, ainsi que nous l'avons déjà dit, borné au grade de subahdar, a toujours lieu à l'ancienneté, sans égard à aucune autre considération (2). L'an-

(1) Enquête, t. V, p. 33.
(2) *Id.*, *ibid.*, Tableau synoptique des témoignages, p. 60.

cienneté est à plus forte raison suivie dans la promotion du cipaye au grade de sous-officier (1).

Les officiers de la Compagnie nommés par les directeurs sont tenus de passer par l'école militaire d'Addiscombe. Les soldats des corps européens se recrutent, comme le reste l'armée anglaise, par engagements volontaires. Le peuple goûte ce genre de service, et jusqu'à cette heure il s'est toujours présenté beaucoup plus de recrues que besoin n'était. Chacun d'eux a la faculté de désigner la présidence où il veut servir. Leurs femmes, quand ils sont mariés, reçoivent une solde de cinq roupies par mois. Les enfants nés de ces femmes emmenées d'Angleterre, ou de celles que les soldats épousent dans l'Inde, sont élevés aux frais de la Compagnie avec le plus grand soin. Des écoles et des bibliothèques sont attachées pour cet objet à chaque régiment (2).

L'habillement des troupes tant européennes qu'indigènes de la Compagnie est en tout point semblable à celui des troupes du roi. A coup sûr, on pouvait mieux choisir, au moins pour les troupes indigènes. Le cipaye ne peut se faire aux vêtements étroits, incommodes, de l'Europe; son uniforme lui est antipathique. A peine hors de service, il n'a rien de plus pressé que de s'en débarrasser pour revêtir le costume national. Il eût été facile de modifier ce dernier de manière à en faire un vêtement à la fois élégant et guerrier. Mais jusque dans les moindres choses se retrouve cet invincible attachement de l'Angleterre à ses coutumes nationales. Toutefois il y a vraiment lieu de s'en étonner dans

(1) Enquête, t. V, p. 63.
(2) *Ib.*, *ibid.* Tableau synoptique, p. 54.

ce cas plus qu'en tout autre; on ne peut que répéter avec un écrivain fort sérieux : « C'est sans doute un des exemples les plus étranges de la rage de notre gouvernement d'introduire partout les coutumes anglaises que d'avoir imposé aux indigènes notre uniforme européen (1). »

La peine du fouet a régné dans l'armée anglo-indoue jusqu'en 1833, à la vérité plutôt en droit qu'en usage. Les inconvénients provenant de son application, la profonde antipathie manifestée contre elle par les cipayes, la firent abolir, mais pour eux seulement. Par un contraste étrange et tout à fait à leur honneur, elle n'en continua pas moins d'exister pour les soldats anglais.

Les troupes anglaises, tant de l'armée royale que de la Compagnie, apportent dans l'Inde les qualités qui leur sont naturelles. Les différentes armes de ces troupes se montrent sur ce nouveau théâtre ce qu'elles ont été dans leurs dernières guerres sur le continent. Elles y apportent aussi, il faut le dire, les mêmes inconvénients physiques et moraux; ces derniers, combinés avec le caractère des troupes auxquelles elles sont adjointes, se présentent, il est vrai, parfois sous une autre face; mais nous nous bornerons pour le moment à parler de l'organisation militaire en elle-même. Le commissariat et l'administration de la justice militaire à l'armée sont les mêmes dans l'Inde qu'en Angleterre.

Le manque de mobilité que nous avons reproché à l'armée anglaise se retrouve à un plus haut degré encore dans l'armée indou-britannique. Mais ici cet inconvénient ressort bien plus naturellement encore de la nature même des choses. Les armées orientales sont

(1) Shore, t. II, p. 456.

core aujourd'hui ce qu'elles étaient du temps de Xercès. Les troupes qui font la guerre en Asie, en raison même de l'organisation sociale du pays, sont dans l'obligation d'amener avec elles tout ce dont elles peuvent avoir besoin. Nous avons parlé de ces longues files de charrettes, de mulets, de chevaux, qui suivent l'armée anglaise. Il faudrait multiplier tout cela pour ainsi dire à l'infini pour arriver à se faire une idée de tout ce qui encombre la marche d'une armée indou britannique. Nous avons parlé aussi de ce grand nombre de femmes, d'enfants, qui les accompagnent. Mais ici ce sont véritablement et sans exagération des populations entières qui suivent l'armée. Les colonels, les capitaines, les simples lieutenants, ont droit à un certain nombre de domestiques. La cavalerie en réclame à elle seule au moins autant que de combattants; le cavalier ne saurait couper l'herbe que doit manger son cheval, etc., etc.

Mais ce n'est pas tout : à côté du camp s'élève, sous le nom de bazar, une véritable ville. Le bazar est un immense marché où se trouve tout ce que les soldats peuvent avoir besoin de se procurer.

Enfin l'armée indou-britannique se divise, comme l'armée anglaise, en deux classes également séparées par un abyme infranchissable : d'un côté les officiers européens; de l'autre les officiers, sous-officiers et soldats indigènes. Mais ici ce ne sont pas seulement les distinctions sociales qui creusent, élargissent cet abyme; ce sont encore les différences de nationalité. Les deux classes composant cette armée appartiennent à des religions, à des civilisations, à des races différentes; sont plus séparées par les usages, les habitudes, les mœurs, que par les espaces de l'Océan que la

nature avait placés entre elles. Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, l'armée indou-britannique reproduit, en les exagérant, les traits principaux de l'armée anglaise. Convertissez à l'islamisme et au brahminisme les sous-officiers et soldats de l'armée anglaise, et vous aurez l'armée indou-britannique; convertissez au christianisme les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée indigène, vous aurez l'armée britannique. Toutes les deux, au point de vue de simple organisation militaire, sont donc parfaitement identiques sous ce rapport essentiel, qu'elles sont séparées en deux classes absolument distinctes : seulement, dans un cas ces deux classes appartiennent à une même nationalité ; dans l'autre, à des nationalités différentes. Mais toujours est-il que c'est l'idée vraiment anglaise de la séparation absolue de ces deux classes qui a été transportée dans l'Inde; elle a servi de base à l'organisation actuelle de l'armée indou-britannique. Elle ne pouvait manquer d'y acquérir plus d'importance réelle que dans l'armée qui lui a servi de modèle.

L'expression d'officier indigène, dont nous nous sommes servi souvent, paraîtra sans doute, au premier coup d'œil, contradictoire à ces dernières assertions. Nous devons donc expliquer avec quelques détails ce que c'est qu'un officier indigène, quelle est sa position, en quoi consistent ses fonctions militaires.

A vrai dire, c'est dans la singularité même de cette situation que se trouve le trait caractéristique de l'organisation de l'armée indou-britannique.

CHAPITRE V.

D'un trait caractéristique de la dernière organisation de l'armée anglo-indoue. — Situation des officiers indigènes.

L'organisation de 1796 conserva les officiers indigènes ; elle en augmenta même considérablement le nombre. Mais elle prit en même temps les précautions les plus minutieuses pour leur enlever jusqu'à la moindre parcelle, jusqu'à l'ombre même de leur ancienne autorité, pour les empêcher de la reconquérir jamais. En un mot, elle sembla s'attacher à détruire l'institution, tout en en conservant le nom. Les choses furent poussées si loin dans ce sens, qu'on ne saurait se faire comprendre qu'à l'aide d'un langage quelque peu spécial, et de citations des règlements qui déterminent la position de ces officiers.

L'organisation de 96 conserva dans chaque compagnie, au dessous de ses officiers européens, deux officiers indigènes, un subahdar ou capitaine, un jemadar ou lieutenant ; puis deux sous-officiers indigènes aussi, l'un appelé hamildar ou sergent, l'autre naick ou caporal ; mais c'est de la situation des premiers qu'il est seulement utile de nous occuper (1).

Le subahdar ou capitaine indigène n'arrive jamais au commandement de la compagnie. Le capitaine européen est-il tué, malade, ou en congé, le commandement passe au lieutenant, et de celui-ci à l'enseigne. Jamais non plus le commandement d'aucun

(1) Nous ne parlons que de l'infanterie, pour épargner les détails ; mais l'analogue de ce que nous dirons se retrouve dans la cavalerie.

détachement ne lui est confié. L'effectif des compagnies est très faible par rapport au nombre des officiers européens; aussi on peut toujours se servir de l'un de ces derniers, ou, dans d'autres cas, de l'adjudant du bataillon. L'exercice réel de l'autorité n'arrive donc jamais aux mains de l'officier indigène, en dépit de son titre.

Dans l'intérieur des compagnies, ils ne l'exercent pas davantage. « Il est bien entendu, dit le code militaire, que les officiers indigènes sont tout aussi bien subordonnés aux officiers européens de leur compagnie qu'aucun autre cipaye; qu'ils ne sont en possession d'aucune autorité distincte et séparée qui puisse, dans aucun cas, les rendre indépendants de l'officier commandant leur compagnie (1). » — « Il leur est spécialement défendu de s'interposer entre l'officier européen et le soldat indigène qui voudrait adresser au premier quelque plainte ou réclamation; le cas échéant, tout doit se borner de leur part à conduire le soldat indigène à l'officier européen, mais en s'abstenant de toute investigation préalable sur l'objet de la réclamation du soldat (2). » — « Toute tentative de leur part pour connaître l'objet de la réclamation du cipaye ou pour l'en dissuader est considérée comme une des fautes les plus graves qu'ils puissent commettre, et passible d'un châtiment proportionné (3). D'un autre côté défense est faite aux officiers européens de se servir, dans aucun cas, des officiers indigènes pour intermédiaires de leurs communications avec les cipayes, surtout pour faire connaître les ordres et dépêches du gouvernement.

(1) *Abridgid Code of military regulations* (infanterie), sect. IX, p. 4.

(2) *Id., ibid.*

(3) *Id.*, p. 5.

« Tout acte, tout ordre du gouvernement, qui de sa nature est fait pour être connu des cipayes, sera communiqué à chaque compagnie par l'officier européen qui la commande; il sera le canal obligé de ces sortes de communications (1). » Tout commentaire serait superflu sur ces différents textes. Les intentions du législateur s'y montrent à découvert. Il s'est proposé d'abolir toute autorité directe de l'officier indigène sur ses compatriotes; il a voulu de plus prévenir jusqu'à l'influence plus ou moins détournée qu'il pourrait prendre sur ces derniers.

Le législateur, sous d'autres rapports, s'y montre encore plus défiant, plus soupçonneux : non content d'isoler les officiers indigènes de leurs compatriotes dans la même compagnie, il fait ses efforts pour les isoler aussi entre eux. Toute communication, toute délibération sur quoi que ce soit, toute réunion, eût-elle l'objet le plus indifférent, leur est sévèrement interdite. Citons encore : « Tout meeting d'officiers indigènes, toute démarche de leur part pour connaître les motifs de plainte de leurs soldats, interroger ou examiner les individus de qui viennent ces plaintes, est rigoureusement défendue; tous ceux des officiers indigènes qui seraient impliqués dans de semblables démarches seront immédiatement signalés au commandant en chef (2). » « Dans le cas où il arriverait qu'une réunion d'officiers indigènes aurait eu lieu, ayant pour objet la discussion de quelque sujet relatif à leurs devoirs militaires, l'officier indigène de jour s'empressera d'en faire immédiatement son rapport à l'officier euro-

(1) *Abridged Code of military regulations*, sect. IX, p. 7.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 8.

péen de jour aussi, ainsi que de tout ce qu'il aura pu apprendre de relatif à cette réunion ; toute négligence sur ce point sera considérée comme une formelle désobéissance aux règlements militaires et punie en conséquence (1). »

Jusqu'à présent le législateur n'a énoncé que des dispositions négatives, restrictives de l'autorité des officiers indigènes. Quand il change de langage, c'est seulement pour leur donner les attributions exprimées dans les deux articles suivants du même règlement : « Les officiers indigènes sont la source d'où les officiers européens doivent tirer leurs meilleurs renseignements sur le caractère, les habitudes, etc., des sous-officiers et soldats de leur compagnie; il est donc du devoir des officiers indigènes de faire part au commandant de leur compagnie de tout ce qui arrive de nouveau parmi les soldats, de lui faire connaître les bonnes ou mauvaises qualités de ces derniers, les occasions où les unes et les autres peuvent être mises en jeu. » — Un peu plus loin : « Les officiers indigènes doivent, sous leur responsabilité, tenir les officiers européens au courant de la conduite et des sentiments de leurs soldats, de sorte que les sentiments de désaffection et de mécontentement qui se manifesteraient soient immédiatement connus et redressés ; que, dans le cas où certaines erreurs viendraient à prendre racine dans l'esprit du soldat, sur-le-champ elles puissent être combattues (2). » Ici encore tout commentaire serait superflu.

Les officiers indigènes n'exercent donc aucune autorité qui soit d'accord avec leur titre. En dépit de la

(1) *Abridged Code of military regulations*, sect. X, p. 5.
(2) *Id.*, sect. XII, p. 3 et 4.

pompe de ce titre, en dépit de l'espèce d'égalité qu'il semblerait devoir leur donner avec les officiers européens, ils ne sont en définitive qu'une sorte de soldats d'élite. Leurs épaulettes ne sont rien de plus que les chevrons de nos vieux soldats; comparaison d'autant mieux fondée que ces épaulettes sont aussi le prix de l'ancienneté, et seulement de l'ancienneté. Toutes considérations étrangères au service militaire, et, dans ce service, toutes considérations ayant trait au mérite, au talent, sont écartées; elles s'effacent devant la seule considération des plus longs services. D'un autre côté, le titre d'officier ne diminue en rien la distance qui sépare, quel que soit leur grade, les indigènes de l'officier anglais. Le cipaye à qui de longues années de service ont valu le titre, la solde, les épaulettes de capitaine, n'en demeure pas moins aussi séparé de l'officier européen que le dernier des soldats de sa compagnie. Aucun point de contact n'existe entre eux. Les religions, les mœurs, les langues, viennent encore ajouter, s'il est possible, à tout ce qui les sépare.

Jadis il n'en était pas ainsi. Les officiers indigènes exerçaient une grande et réelle autorité; la noble fraternité des armes n'était pas bannie de leurs rapports avec les Européens. Le législateur a cru devoir changer cet état de choses; mais, en raison de ce trait caractéristique du génie anglais qui se retrouve en toutes choses, dans les petites comme dans les grandes, en changeant les choses il a conservé les mots, en altérant les faits il a maintenu la formule.

CHAPITRE VI.

Du caractère, des mœurs, des habitudes du soldat indou.

Les traits principaux du caractère des habitants de la péninsule indoue se retrouvent dans le cipaye. Le musulman, l'Indou, le brahme, le chactryas, continuent d'exister sous l'uniforme anglais. Le caractère national ne laisse pas que de conserver quelque chose de son indépendance et de son originalité, même sous le joug pesant de la discipline militaire. Nous tâcherons donc d'esquisser rapidement quelques traits de la physionomie du cipaye anglais.

Les traits saillants par lesquels les armées des trois présidences se distinguent l'une de l'autre ont déjà été indiqués.

Il serait maintenant à propos de nous rendre compte de ce qu'elles ont de commun, de ce qui constitue le caractère, la physionomie propre du soldat indigène sous le drapeau anglais.

Le cipaye est en général d'une taille au dessous de la moyenne. Sa force physique n'est pas considérable; en revanche il est capable de supporter les plus grandes fatigues. Aucun soldat européen ne le surpasse ni même ne l'égale en aptitude à tous les exercices militaires (1). Il est peu d'hommes dont l'esprit soit plus vif, plus prompt, plus ouvert à toutes sortes d'études. Les deux traits les plus saillants de son caractère sont, d'un côté, une grande facilité d'obéissance, de l'autre une grande susceptibilité sur les procédés dont il est l'ob-

(1) Sir John Malcolm.

jet; susceptibilité qui met aux mains de celui qui le commande un ressort tout puissant, mais en même temps éminemment difficile à manier. Un procédé qui le flatte lui fera braver les périls les plus extrêmes, supporter les plus rudes fatigues. Un procédé qui le blesse le jette tout à coup dans le mécontentement, les murmures, la révolte; lui fait compter pour rien, pourvu qu'il en ait vengeance, ou sa propre vie, ou la vie de ceux que la veille encore il avait l'habitude d'aimer et de respecter. Ailleurs nous avons dit des indigènes :

« Les Indous ont une sorte de mollesse féminine dans leur constitution, leurs manières, leurs discours; c'est le résultat de causes en partie physiques, en partie morales. Leur tempérance est extraordinaire. Ils s'abstiennent de toute nourriture substantielle, ils vivent dans un climat énervant: de là une constitution faible, sans énergie, que chacun transmet à ses descendants encore un peu plus affaiblie qu'il ne l'a reçue de ses pères. L'extrême circonspection naturelle à l'Indou est encore augmentée par la crainte où ils sont sans cesse d'offenser tout ce qui a vie, même dans les espèces d'animaux les plus inférieures; il ne saurait marcher, se remuer, sans courir le danger de se rendre coupable de quelque meurtre irréparable; il craint encore de se trouver tout à coup souillé par le contact d'un étranger ou d'un homme de caste inférieure. Les Indous ont en général de beaux traits, sont bien proportionnés, et la beauté des femmes est souvent admirable. Dénués de force musculaire, ils sont en général d'une agilité et d'une adresse extraordinaires : les messagers indous peuvent faire cinquante milles par jour pendant cinq ou six semaines; leur infanterie, quand elle n'est pas chargée d'un poids au dessus de ses forces, se montre

supérieure dans ses marches à toute autre infanterie ; leurs jongleurs surpassent de même ceux de tous les autres pays en contorsions et en tours de force. La délicatesse de leur constitution est accompagnée d'une grande finesse, d'une grande sensibilité de tous les organes des sens, ce qui leur donne une supériorité incontestable dans quelques uns des arts manuels les plus difficiles, par exemple dans celui du tisserand. Les doigts flexibles et la touche légère des Indous paraissent merveilleusement adaptés à la finesse des étoffes qui sortent de leurs métiers ; et ce même instrument dont ils se servent pour fabriquer la plus transparente mousseline produirait à peine un grossier canevas sous les doigts d'un Européen. L'organisation morale de l'Indou n'a pas moins de délicatesse que sa constitution physique : c'est une sorte de plante sensitive qui se referme sous le toucher le plus léger, qui s'épanouit aux moindres rayons du soleil. Il aime le repos à un point extrême ; un proverbe très répandu dans l'Indostan dit : « Il vaut mieux être assis que debout, il vaut mieux être couché qu'assis ; mais la mort est au dessus de tout. » Le jeu de panchess, qui a quelque ressemblance avec les dames et les échecs, occupe les Indous des journées entières. La patience et l'intérêt avec lesquels ils se livrent à ce jeu languissant est vraiment étrange, et ce goût paraît être de tous les temps. Dans le poëme du Mahabarata, Judishter, quoique célébré comme un modèle de sagesse royale, et ses quatre frères, sont représentés perdant leurs trésors et même leur royaume au jeu de dés. D'ailleurs cette mollesse ou délicatesse de constitution laisse inflammables, irritables à l'excès, les passions et les facultés intellectuelles de l'Indou ; elle devient la source de ces contrastes étranges dont

nous avons déjà remarqué quelques uns. Des populations entières de ces Indous à l'extérieur doux, timide, se laissent mourir de faim pour obtenir le redressement d'une injustice. La chasse leur fait supporter les plus rudes fatigues; malgré leur indolence habituelle, ils poursuivent les tigres et les lions avec une ardeur, une hardiesse, une patience qu'aucun autre peuple ne saurait surpasser. Dans la guerre ils ont montré une bravoure que les Anglais ont plus d'une fois admirée. Ils tremblent à l'idée de tuer un insecte, et se font broyer sous les roues des chars qui portent leurs divinités. Eux qui passent leur vie dans le repos et l'oisiveté, ils se livrent à des pénitences dont aucun supplice connu en Europe ne saurait approcher. L'imagination a peut être d'autant plus de prise sur le corps que la constitution physique a moins de force et d'énergie. On remarque quelque chose d'analogue chez les femmes (1).»

Ces traits principaux du caractère de l'Indou se trouvent dans les cipayes. Cette puissance d'imagination dont nous venons de parler produit chez eux un résultat qu'il est important de constater : c'est un attachement, un dévoûment extraordinaires, pour les officiers qui ont captivé leur confiance. Un écrivain militaire a dit à ce propos : « Aucun autre individu que ceux qui en ont été les témoins ne saurait s'imaginer à quel point un officier européen peut s'attacher les cipayes. Ces derniers, ignorants qu'ils sont en général, ne connaissent que leur drapeau et un petit nombre de leurs camarades; mais ils devinent le caractère de leur officier plus habilement que les soldats européens, et lui montrent beaucoup plus de reconnaissance que ces derniers pour

(1) Histoire de la conquête, etc., t. 1er.

les moindres marques de condescendance (1). » Un autre écrivain dit encore : « Le gouvernement des cipayes comparé au gouvernement anglais est d'un caractère tout particulier. Il dépend de ceux qui les commandent. Qu'un officier parvienne à gagner leur confiance, à prendre de l'influence sur leur esprit, il en obtiendra les efforts les plus extraordinaires (2). » On reconnaît là ce besoin de personnification, d'incarnation pour ainsi dire, des idées abstraites sous forme humaine, qui a toujours été le caractère distinctif de l'Orient. Un Arabe abordant un Européen lui dit pour tout discours : « Napoléon ! »

Les natures les plus vives, les plus mobiles, sont aussi celles qui sentent le plus le besoin d'une règle constante, sévère, uniforme; elles se passionnent en quelque façon pour ces sortes de choses. C'est ainsi que la vie monastique est née en Orient; qu'elle s'y est développée au sein de pratiques et d'austérités supérieures à toutes celles qu'elle déploya dans le monde occidental. Ces natures passionnées trouvent à se dompter une jouissance proportionnée à l'énergie de la lutte. La discipline militaire a peut-être pour le cipaye une sorte de charme analogue à celui des pratiques du cloître pour le moine. L'Indou retrouve encore sous les drapeaux une sorte d'asservissement du même genre que celui de la caste, dont l'habitude a fait une partie de sa vie, qui est devenu comme un besoin de sa nature. La vie militaire le rend membre d'une autre caste à laquelle il apporte une sorte de dévoûment analogue à celui qu'il porte à celle où il est né. Il s'assujettit à ces

(1) Enquête, p. 485.
(2) Shore, t. II, p. 418.

rites nouveaux avec la même facilité qu'aux anciens. Il finit par les aimer, par s'y attacher, par les pratiquer avec une sorte de passion désintéressée, à la condition cependant que les exigences de la discipline ne se trouveront jamais en contradiction avec les coutumes et les usages de sa propre caste. Sur ce dernier point il demeure tout aussi intraitable que le reste de ses compatriotes. « Dans ce cas, abandonnant sur-le-champ son caractère doux, flexible, inoffensif, le cipaye pourra manifester tout à coup l'obstination la plus déterminée, la férocité la plus sauvage (1). »

La situation sociale et politique du pays contribue à développer chez le soldat indou cet attachement au drapeau. Les institutions de la caste et du village, que nous avons vues si favorables à la conquête, ne le sont pas moins à fortifier dans les mains des Anglais l'instrument propre à la leur conserver. Nous l'avons dit, la patrie intellectuelle de l'Indou c'est la caste. Or cette patrie il ne cesse pas d'habiter partout où il peut en pratiquer les usages, en suivre les coutumes. La patrie terrestre, c'est le village. Or comme ses intérêts, en son absence, y sont tout aussi bien garantis que s'il s'y trouvait de sa propre personne, que s'il les gérait de ses propres mains, il l'habite encore, en quelque façon du moins, même sous les drapeaux anglais. Il touche de plus une solde plus profitable que ne lui serait toute autre profession.

Les soldats indigènes n'ont jamais cessé de montrer à chaque page de leur histoire le caractère que nous venons de leur attribuer. Au reste, quelques traits empruntés çà et là aux annales militaires des trois prési-

(1) Malcolm, *Polit. histor.*, t. II, p. 256.

dences achèveront de les faire connaître. Ils présenteront surtout de nombreux exemples de dévoûment à leurs chefs, d'abnégation personnelle, de passion pour la discipline.

Le siége d'Arcot soutenu par Clive commença pour les Anglais une carrière de prospérité qui ne s'est point arrêtée; nous en avons raconté ailleurs l'histoire en détail. Insistons sur une circonstance de nature à faire le plus grand honneur aux cipayes. Vers les derniers temps du siége, les approvisionnements touchaient à leur fin. Il ne restait plus que du riz, encore en fort petite quantité. Les cipayes demandèrent à être chargés de faire bouillir à l'avenir la portion destinée à la nourriture journalière de la garnison. Ils dirent à Clive : « Vos soldats anglais peuvent manger ce qui a été préparé par nous; nous au contraire nous devons nous abstenir de ce qu'ils ont touché. Confiez-nous ce riz, nous le leur rendrons jusqu'au dernier grain; quant à nous, nous nous contenterons de l'eau où il aura bouilli (1). »

Dans la campagne de 1791 contre Tippoo, un des plus anciens capitaines (subahdars) indigènes, du nom de Sudder-Beg, cheminait à cheval et à quelque distance de sa troupe. Trois cavaliers de l'armée de Tippoo, favorisés par quelques accidents de terrain, arrivent jusqu'à lui sans en avoir été aperçus. Le combat commence entre Sudder-Beg et ses assaillants, ou, pour mieux dire peut-être, allait commencer, lorsque le fils de ce dernier, qui servait comme hamildar dans le même corps, s'élance au secours de son père, tue celui des Mysoréens qui le serre de plus près, et met les deux

(1) Malcolm, *Histoire politique*, p. 195.

autres en fuite. Mais le vieux capitaine, à la vue de cet exploit de son fils, se livra au plus violent accès de colère ; il le fit arrêter sur-le-champ, et se disposait à le faire sévèrement punir pour avoir osé quitter son rang sans permission. Le colonel Floyd, qui commandait le corps, fut obligé d'employer toute son autorité pour empêcher l'effet de suivre la menace. Le vieillard ne pouvait se consoler de ce que (d'après ses propres expressions) « un insolent jeune homme, un blanc-bec, lui eût arraché ses adversaires des mains à la vue de tout le régiment (1). »

L'armée de Madras citait encore parmi ses plus braves officiers un certain Cawder-Beg, subahdar au 4me régiment. Officier d'ordonnance du colonel Floyd en 1790, il se fit remarquer par plusieurs traits de bravoure et de sang-froid ; ils lui valurent un sabre d'honneur sur la lame duquel était gravé le récit d'une des actions les plus périlleuses auxquelles il eût pris part. D'ailleurs ses talents et sa capacité étaient au niveau de sa bravoure.

Sir John Malcolm, fort bon juge, à coup sûr, en choses semblables, se trouvait employé en 1799, pendant la campagne de Seringapatam, en qualité d'agent politique auprès de l'armée du subahdar du Deckan ; il commandait aussi un corps de cette armée. Cawder-Beg était lui-même à la tête d'un petit corps d'infanterie indigène ; mais, en raison de la grande réputation dont il jouissait, Malcolm obtint du subahdar, en faveur de Cawder-Beg, le commandement d'un corps de cavalerie de deux mille hommes choisis parmi les meilleures troupes de l'armée. Deux jours s'étaient écoulés,

(1) Malcolm, *Polit. histor.*, p. I, p. 197-8.

lorsque sir John vit un cavalier accourir à toute bride. Il venait lui apprendre que Cawder-Beg se trouvait aux prises, de sa personne, avec un cavalier ennemi. « Je me dirigeai avec quelque hâte, dit sir John, vers le lieu du combat. J'étais bien déterminé, dans le cas où Cawder-Beg serait demeuré vainqueur, à ne l'en réprimander que plus sévèrement pour une conduite si peu convenable à la situation où il venait d'être placé. Les craintes que je pouvais avoir pour sa propre sûreté furent bientôt dissipées. Je le vis venir à moi, à pied, avec deux sabres à la main, qu'il s'empressa de m'offrir. Il me pria en même temps de vouloir bien contenir mon mécontentement jusqu'à ce que je l'eusse entendu. Me prenant alors à part, il me dit : « Le général de » l'armée du Nizam, grâce à votre témoignage, est » bien demeuré convaincu de ma capacité à remplir » l'emploi que vous m'avez fait confier. Cependant je » ne tardai pas à m'apercevoir que les officiers de » haute naissance, de haut titre, du corps de cavalerie » qu'il a placé sous mes ordres, ne laissaient pas que de » regarder avec un œil de mépris ma courte jaquette, » mes pantalons serrés, mes bottes à l'européenne. Il » est évident qu'ils se croyaient déshonorés d'être obli- » gés de m'obéir. Or cela me détermina à accepter un » combat qu'un cavalier mysoréen bien monté vint of- » frir à notre ligne, et qu'aucun d'eux n'acceptait. Je » m'étais engagé à ne pas user d'arme à feu. Je réussis » pourtant à le jeter à bas de son cheval. Un de ses pa- » rents accourut pour le venger ; je le blessai et l'em- » menai prisonnier. Vous entendrez, je vous le pro- » mets, de bons rapports sur mon compte ce soir, chez » le subahdar ; et je vous fais la promesse la plus for- » melle de ne plus m'engager à l'avenir dans aucun au-

» tre combat singulier. » Le vieux subahdar avait deviné juste. »

Un certain Sheick-Ibrahim, capitaine dans les gardes du corps du gouverneur de Madras, ne fut pas un officier moins distingué. Le corps où servait Ibrahim se trouvait employé en 1801 contre les Polygards, habitant au midi de la présidence de Madras, race ancienne et guerrière. Ce corps était alors commandé par le capitaine Alexandre Grant. Cet officier, impatient de se distinguer, ordonna une charge sur un corps de piquiers indigènes infiniment supérieur en nombre à ses propres troupes. Sheick-Ibrahim, qui avait une grande expérience de la guerre, comprit que ceux qui dirigeraient la charge n'y devaient pas survivre. Il le dit au capitaine Grant ; il ne l'en pressait pas moins de tenter un exploit qui dans tous les cas devait faire grand honneur à leur corps. La charge eut lieu. Un tiers des cavaliers demeura sur le carreau, et parmi eux un grand nombre d'officiers; mais l'infanterie ennemie fut culbutée, et le succès complet. Sheick-Ibrahim reçut plusieurs coups de pique : une entre autres, après lui avoir traversé la gorge de part en part, était demeurée dans la plaie ; il la tenait à la main , tout en s'informant du sort du capitaine Grant. On lui montra celui-ci gisant à quelques pas de là, étendu sans mouvement, la poitrine traversée d'un coup de lance, et mort suivant toute apparence. Ibrahim laissa échapper sur le sort de son chef quelques plaintes dont il s'était abstenu pour lui-même ; puis, arrachant de sa blessure la pique qu'il avait soutenue jusque là, il expira presque immédiatement.

Le gouvernement de Madras, en apprenant ces circonstances, s'empressa de publier un ordre du jour en

l'honneur d'Ibrahim ; une pension égale à la solde dont il avait joui de son vivant fut accordée à sa veuve ; enfin un récit circonstancié de sa vie et du dernier exploit que nous venons de raconter, rédigé en persan et en indostani, fut remis à sa famille de la part du gouvernement.

Ces honneurs ne furent point stériles, et semblèrent avoir inspiré de l'esprit d'Ibrahim tout le corps où il avait servi. Peu de semaines après cet événement, un lieutenant (jamadar) de ce corps fut envoyé en reconnaissance à la tête de cinq ou six cavaliers, avec mission de surveiller le passage d'une colonne ennemie sur un chemin où on la savait engagée. Cette colonne, forte de deux ou trois cents hommes, ne tarda pas à paraître. L'officier indigène, en dépit de l'extrême disproportion des forces, l'eut à peine aperçue, qu'il l'attaqua résolument. Cette témérité la jeta dans le désordre et l'étonnement; ses chefs furent blessés et démontés avant d'avoir eu le temps de se reconnaître. Le jamadar commença sa retraite; il l'opérait heureusement depuis quelques instants déjà, lorsqu'il fut atteint d'un coup mortel. Au moment de commencer cette attaque audacieuse, il avait envoyé un cavalier au capitaine Grant, ce même officier laissé pour mort à une des actions précédentes, avec ce message : « Que le capitaine sache qu'il y a dans les gardes du corps plus d'un Sheick-Ibrahim (1). »

Dans la guerre de 1791, le général en chef eut besoin de former un corps d'élite pour l'attaque de Manille. On voulait n'employer que des volontaires. Le colonel

(1) Malcolm, *Abrégé de la naissance, des progrès, du caractère de l'armée indigène*, p. 202-3.

Oram, officier également distingué par ses talents, sa bravoure, et un esprit hardi et entreprenant, commandait alors le 22e régiment d'infanterie indigène. A la parade, se plaçant en avant du front du régiment, il demande quels sont les soldats qui désirent s'engager pour l'expédition de Manille. Les cipayes gardent un moment le silence. Une voix partie des rangs s'écrie enfin : « Le colonel Oram partira-t-il avec nous? — Je partirai. — Continuera-t-il à nous commander? — Je vous commanderai. — Eh bien, répondent d'une voix unanime les cipayes, nous partirons tous.... En Europe! en Europe ! » continuent-ils à crier tumultueusement, voulant dire par là qu'ils iraient jusqu'au bout du monde. On sait la répugnance des Indous pour la mer ; ceux-ci montrèrent pourtant jusqu'au moment de l'embarquement une résolution qui ne faiblit pas un instant. Non seulement aucun homme ne déserta ; mais à la dernière revue, qui ne précédait que de peu d'heures l'embarquement, il se trouva dans les rangs un certain nombre de soldats au delà de l'effectif. C'étaient des soldats du même régiment, mais appartenant au bataillon de dépôt. Ils avaient déserté pour aller faire la campagne sous les ordres du colonel Oram (1).

En 1804, un petit détachement anglais et un corps auxiliaire appartenant à l'armée du Nizam se trouvaient enfermés entre deux rivières; elles grossirent tellement, que le passage devint tout à coup impossible. Les approvisionnements cessèrent de leur parvenir. C'était d'ailleurs un temps de famine générale, car la récolte avait manqué dans toute la presqu'île. Le commandant du détachement, nommé Halyburton, voulut

(1) Malcolm, p. 205-6.

connaître avec exactitude l'étendue de ses ressources ; il fit le recensement de tout ce que le camp renfermait de riz. La quantité s'en trouva tellement exiguë, qu'on calcula qu'à grand'peine pourrait-elle fournir pendant cinq jours une moitié ou un tiers de ration au seul corps européen. Quant aux cipayes, toute distribution cessa immédiatement pour eux. Ce fut à chacun d'eux à se procurer quelque peu d'herbe ou de racines pour ne pas mourir de faim. Mais en même temps à qui croyez-vous que fut confiée la garde de ce chétif approvisionnement de riz ?..... A ces mêmes cipayes si cruellement, d'ailleurs si nécessairement peut-être, exclus de ce partage ! Or ce service, ils l'accomplirent avec la plus entière, c'est peu dire, avec la plus héroïque exactitude. L'histoire militaire de notre Europe présente-t-elle beaucoup de traits supérieurs ou seulement comparables à celui-là ?

Après la prise de Mangalore, le corps entier du général Mathews fut fait prisonnier par Tippoo. Le sultan, comprenant tout l'avantage qu'il recueillerait à faire entrer à son service un corps de troupes aguerries et disciplinées à l'européenne, fit tous ses efforts auprès des cipayes anglais pour les engager à prendre ce parti. Les offres les plus avantageuses échouèrent contre leur fidélité. Il tendit alors au même but par des moyens opposés. Ces cipayes furent employés, à compter de ce moment, aux plus rudes travaux. On les faisait travailler aux fortifications de plusieurs villes, entre autres de Chitteldroog, située dans un pays excessivement malsain. On ne donnait à chaque homme qu'une fort petite quantité de grains de qualité inférieure, pour environ un sou par jour ; la nuit, après les rudes travaux de la journée, on les enfermait dans d'étroites

prisons. Les insultes et les mauvais traitements étaient de tous les instants du jour et de la nuit. Mais ni la maladie, ni la captivité, ni ces odieux procédés, ni la faim, ne parvinrent à ébranler la fidélité de ces soldats : pas un seul n'était entré au service de Tippoo lorsque la paix fut conclue. Ils furent alors dirigés sur Bombay, de compagnie avec un petit détachement d'Européens également fait prisonnier pendant la guerre. Les deux détachements, faisant la même route, avaient les mêmes haltes ; toutefois les Mysoréens ne manquaient jamais, le soir venu, de les faire camper séparément, mettant entre eux soit un étang, soit quelque autre obstacle réputé insurmontable. En dépit de ces précautions, pas une seule nuit ne se passa sans qu'un certain nombre de cipayes, traversant à la nage cet étang ou surmontant cet obstacle, au risque de leur vie s'ils étaient aperçus par leurs gardes, n'arrivassent au campement européen. Là se trouvaient les officiers sous lesquels ils avaient servi, et qu'à tout prix ils voulaient voir. Souvent aussi ils apportaient à ces derniers quelques légères sommes à grand'peine économisées sur leur chétive solde, les priant instamment de les accepter et leur disant : « C'est peu de chose, mais prenez-le ; la moindre racine, la moindre poignée de riz, suffit à notre nourriture ; mais à vous il faut du bœuf et du mouton (1). »

Voici un autre trait de dévoument héroïque. En 1797, le capitaine Packenham, monté sur le vaisseau de la marine royale *la Résistance*, accompagné de quelques autres navires de moindre dimension appartenant à la Compagnie, vint prendre possession de Copong. C'était

(1) Sir John Malcolm.

le principal établissement des Hollandais dans l'île de Ternay. Le lieutenant Frost, de la marine de Bombay, avait été nommé au gouvernement de la place. Il s'établit dans une maison voisine du rivage, dont il s'empara. Le capitaine Packenham devait l'y rejoindre le lendemain. Tous deux avaient à prendre avec le gouverneur hollandais certains arrangements relatifs à la future administration de la Compagnie. Les Malais, avertis de cette circonstance, résolurent d'en profiter; ils complotèrent d'attaquer les Anglais au moment où Packenham mettrait pied à terre. Un accident fortuit décida celui-ci à remettre la visite à un autre jour; seulement il envoya son canot. A peine ce canot eut-il touché le rivage, que commença l'attaque, ou, pour mieux dire, le massacre des Anglais. En quelques minutes vingt d'entre eux furent égorgés. Une partie des Malais, s'éloignant alors du rivage, se mirent en marche vers la maison occupée par Frost. La tête du chirurgien du vaisseau, placée au bout d'une pique, les précédait en guise de drapeau. Le danger de Frost semblait inévitable; mais deux cipayes de son bataillon, qui l'avaient accompagné à terre, lui dirent: « Sauvez-vous, nous combattrons jusqu'à la mort »; et, ces paroles à peine prononcées, ils se précipitèrent sur les assaillants, qu'ils parvinrent effectivement à arrêter quelque temps. Le lieutenant en profita pour s'échapper. Les deux cipayes mordirent la poussière après une résistance désespérée. A l'aide d'une lunette d'approche on ne tarda pas à reconnaître, du pont de *l'Intrépide*, leurs têtes promenées çà et là sur des piques par leurs farouches vainqueurs.

Le lendemain de la bataille d'Assye, un officier d'état-major vit un grand nombre de soldats occupés d'un

enterrement. Il demanda quels étaient ceux dont on allait confier la dépouille à la terre. « Ce sont cinq frères, lui répondit un des assistants, que nous allons placer dans un même tombeau (1). » L'officier, qui les avait connus, se laissa aller à exprimer vivement ses regrets. Il adressa en même temps quelques paroles de consolation aux survivants. Mais un d'eux, l'interrompant brusquement : « Pourquoi se désoler ? N'étaient-ce pas des soldats ? Ne sont-ils pas morts en remplissant les devoirs du soldat ? Le gouvernement aura soin de leurs enfants, et nous verrons bientôt ceux-ci venir prendre dans nos rangs la place de leurs pères. »

Nous avons dit comment les premiers corps de cipayes se plaisaient à se faire désigner par les noms de l'officier qui les commandait. En dépit des chiffres dont l'ordonnance, en Angleterre aussi bien qu'en France, a impitoyablement numéroté les régiments, encore aujourd'hui ils ont conservé quelque chose de cette coutume. Les soldats de Mathews et d'Halyburton se sont fait long-temps désigner par ces noms. Les cipayes qui avaient servi sous le duc de Wellington, alors sir Arthur Wellesley, se nomment encore aujourd'hui avec orgueil « bataillon de Wellesley ». Quinze années après, dans les guerres de 1817 à 1818, il suffisait de leur donner ce nom pour leur faire braver tous les périls. Sir Eyre Coote, un de leurs héros favoris, est demeuré un personnage obligé de leurs récits traditionnels; cinquante années après sa mort, on voyait encore des soldats, fils et petits-fils de ceux qui avaient servi sous ses ordres, venir en pèlerinage à Madras. Leur but était de contempler son portrait, exposé dans

(1) On se donne aussi le nom de frère entre cousins-germains.

la grande salle de l'hôtel de la présidence, tout en se racontant les uns aux autres les légendes dont il demeurait l'acteur principal.

Les traits individuels, quand ils sont multipliés, donnent sans doute l'idée du caractère national. D'ailleurs, des corps entiers de cipayes reproduisent fort exactement la physionomie que nous venons d'esquisser chez plusieurs de ces soldats.

Le bataillon de Mathews, dont il a déjà été question, fut un des premiers corps organisés de l'armée du Bengale. Ce corps fit avec distinction un grand nombre de campagnes. Mais par malheur, en 1782, un ordre d'embarquement lui fut donné, soit ignorance de la répugnance des Indous pour la mer, soit espérance de la surmonter. Ce bataillon, tout discipliné qu'il fût, refusa unanimement de s'embarquer. Il se mit en pleine insurrection. Du reste les officiers européens continuèrent à être traités avec la même déférence que par le passé. Le service, loin d'être interrompu, se fit avec autant, si ce n'est plus, de régularité que jamais. Plusieurs cipayes emprisonnés pour fautes de discipline ne furent point relâchés. Au bout de quelques semaines une cour martiale fut convoquée par ordre du gouverneur. Deux subahdars ou capitaines indigènes, condamnés à être attachés à la bouche d'un canon, subirent ce supplice. D'ailleurs le service maritime auquel on avait prétendu contraindre le bataillon n'eut pas lieu ; mais les exigences de la discipline firent dissoudre ce bataillon. Il fut licencié, et les soldats furent incorporés dans d'autres bataillons. « Ainsi finirent les Mathews, nous dit l'historien de l'armée du Bengale, corps qui a fait parler de lui aussi bien et aussi haut, pendant les trente-six années de son existence, qu'aucun autre batail-

lon de cette armée. Encore aujourd'hui, si vous rencontrez quelques vieux soldats qui ont jadis figuré dans ses rangs, et que vous leur demandiez dans quel corps ils ont servi, vous les verrez répondre en relevant fièrement la tête : « Bataillon de Mathews (1). » En dépit du temps et de la distance, on s'associe volontiers, ce me semble, au sentiment de tristesse sympathique qui respire dans ces dernières lignes. L'historien, nous l'avons dit, avait appartenu, de même que les Mathews, à l'armée du Bengale.

Certains corps de cipayes accomplirent aussi des services dont le mérite et la difficulté n'échapperont pas à l'œil des militaires.

Un petit corps d'armée sous les ordres du colonel Leslie partit du Bengale pour se rendre à Surate. Il traversa la presqu'île dans sa plus grande largeur sans avoir laissé un seul homme en chemin. En 1781, un autre corps composé de cinq régiments de cavalerie indigène fit une marche de 1100 milles (333 lieues) à travers la province de Cuttack et les Circars du nord ; il arriva à Madras à l'instant le plus critique des affaires. Pas une seule désertion n'avait eu lieu dans cette longue marche. En 1783 on vit ce même corps se distinguer également à l'attaque des lignes de Cuddalore, défendues par les Français. Là il se rencontra pour la première fois à la baïonnette avec les troupes européennes, et cette arme, reputée si redoutable dans les mains de nos soldats, ne parut pas l'étonner. Au milieu de la terrible insurrection de Benarès, un petit corps de troupes ne se laissa pas ébranler par le péril le plus imminent. Les batailles de Delhi, de Lasware,

(1) Capitaine Williams.

d'Assye, les siéges d'Agra et de Decg, dans la campagne de 1803 et 1804, les virent déployer les mêmes qualités. Ils se distinguèrent encore dans la longue retraite du colonel Monson, commencée sur les bords de la Chambul pour aller finir à Agra, c'est-à-dire sur une route de 400 milles (1). Or ce fut une des opérations militaires les plus pénibles qu'on puisse imaginer : le temps était affreux, les routes détestables, les vivres manquaient, et pas un jour ne s'écoulait sans qu'il fallût en venir aux mains avec l'ennemi. Mais le siége de Bhurtpoor fut sans contredit la circonstance où ils purent faire briller davantage toutes leurs qualités militaires. Au premier assaut, un seul bataillon (2) eut 150 hommes, tant officiers que soldats, jetés sur le carreau. Au troisième, un détachement d'environ 800 hommes (3) en perdit 350 en quelques minutes, tout en repoussant une sortie des assiégés, qui les avaient pris en queue. Le second et le quatrième assaut furent également meurtriers; mais dans aucun cas les cipayes n'abandonnèrent la brèche que sur l'ordre formel du général, trop tard décidé, il faut le dire, à faire cesser cette inutile autant qu'héroïque boucherie (4).

Le moyen de prendre sur l'esprit des cipayes une grande influence c'est de s'adresser à leur amour-propre, de parler à leur imagination. Les menaces, les paroles grossières, les châtiments, éveillent leur susceptibilité, et produisent l'effet contraire. Lord Lake

(1) Malcolm, *Governement of India*, p. 220.

(2) 2e bataillon du 12e d'infanterie indigène.

(3) 2e bataillon du 12e, plus le 1er du même régiment, qui avait moins souffert.

(4) La brèche avait été fort mal reconnue; il s'y trouva des difficultés auxquelles on ne s'attendait pas.

le comprit mieux que personne dans la fatale circonstance que nous venons de rappeler. Dans ses ordres du jour, dans les moindres paroles adressées par lui à ses troupes, il les consolait de leurs revers, vantait leur bravoure, s'accusait de la non-réussite, en réclamait toute la responsabilité. Jamais un de ces mots amers si naturels aux généraux malheureux ne vint se placer sur ses lèvres. La conduite admirable des cipayes dans les quatre assauts aussi maladroitement ordonnés qu'admirablement livrés montra du reste qu'il avait choisi le meilleur moyen d'agir sur leur esprit. La même conduite, au dire de sir John Malcolm, réussit également à Warren Hastings. C'est à la confiance absolue témoignée par ce dernier à un détachement de cipayes qu'il dut son salut au milieu de la terrible insurrection de Benarès. Le dévoûment de ces soldats à des officiers dont ils avaient toujours été bien traités triompha de leur sympathie nationale.

Cette susceptibité du point d'honneur rend les cipayes on ne saurait plus sensibles à la honte des châtiments. Il en est un en usage dans l'armée anglaise, la flagellation, qui n'a jamais pu s'acclimater parmi eux. Introduit dans l'armée indoue fort légèrement, sans réflexion, on l'a vu reculer de jour en jour devant l'honorable susceptibilité des cipayes; il a fini par céder définitivement le terrain. Lord Combermeer fit une première réforme : il ordonna que la peine de la flagellation, jusque là infligée au bon plaisir des officiers, ne le serait plus que sur la sentence d'une cour martiale; ce qui produisit un bon effet (1). C'était en effet ôter au châtiment son côté le plus humiliant, l'arbitraire.

(1) Enquête, p. 485.

Toutefois les exigences du point d'honneur des cipayes ne furent pas encore satisfaites. Les colonels de plusieurs régiments prirent le parti de renvoyer du service tout cipaye qui aurait subi la flagellation. L'effet de la mesure fut excellent ; elle devint presque générale dans l'armée. Mais cela encore fut insuffisant. Il fallut en venir à la résolution d'abandonner définitivement ce châtiment dans les troupes indigènes, bien qu'il continue de demeurer en vigueur dans les régiments anglais. Lord William Bentinck eut la gloire d'avoir provoqué et mis à exécution cette libérale mesure.

Différence donnée de temps, de lieux, de races, le soldat indigène n'est peut-être pas sans quelque trait de ressemblance avec le soldat français. Au moins retrouvons-nous chez tous deux même susceptibilité du point d'honneur, même mobilité d'imagination, même entraînement à se dévouer à un chef de leur choix, même facilité à se laisser mener par de bons procédés, à se laisser enflammer par d'héroïques paroles.

On sait le mot de M. de Bezenval, ce Suisse qui dans cette occasion parla si bien notre langue : « Mes amis, on ne monterait jamais là s'il n'y avait des coups de fusil à gagner. » — On sait le fameux ordre du jour du maréchal de Richelieu : « Ceux qui s'enivreront n'auront pas l'honneur de monter à l'assaut. » — On sait les mille mots héroïques de nos soldats de la révolution. « Où nous envoyez-vous? » s'écrie-t-on du milieu des rangs d'un bataillon qui hésitait : « A la mort ! » répond un représentant du peuple. Et le bataillon marche fièrement et joyeusement à l'ennemi.

La flagellation ne réussit pas mieux dans l'armée française que dans l'armée indoue. M. de Saint-Germain fit de longs autant que d'inutiles efforts pour l'y

introduire. Un grenadier condamné à recevoir un certain nombre de coups de plat de sabre subit ce châtiment devant sa compagnie. L'exécution achevée, on lui rend son sabre. S'adressant alors à l'officier qui l'avait ordonnée : « Mon capitaine, dit-il, je n'aime du sabre que la pointe. » Et il se passe le sien au travers du corps. Cet exemple fut imité, et la brutale innovation de M. de Saint-Germain recula devant la noble susceptibilité du soldat français, comme la flagellation anglaise devant celle du soldat indou.

CHAPITRE VII.

Des inconvénients de la dernière organisation imposée à l'armée anglo-Indoue.

Le but poursuivi dans les trois organisations successives imposées par le gouvernement anglais à l'armée indou-britannique est maintenant définitivement atteint.

L'organisation de cette armée reproduit désormais, à cela près de quelques détails, celle de l'armée anglaise.

Le moment est donc venu de jeter un coup d'œil sur les avantages, ou plutôt, hélas! il faut le dire dès à présent, les inconvénients de cette organisation.

Dès la création des troupes de la Compagnie, le simple soldat a toujours été matériellement fort bien traité. L'habillement, le casernement, le soin de la santé des troupes, n'ont jamais cessé d'attirer la sollicitude du gouvernement. La solde du simple cipaye, eu égard à

la différence des prix de la main d'œuvre et des denrées de première nécessité en Angleterre et dans l'Inde, équivaut, dit-on, à ce que serait pour un soldat anglais une somme de 70 livres sterling ou de 1,750 fr. par an (1). Or, quelque généreusement traité que soit le soldat anglais, il est loin de l'être à ce point. Peut-être aussi faut-il rabattre quelque chose de cette estimation; nous l'empruntons à un *civilian* (employé civil). Toujours est-il que le cipaye se trouve dans une situation fort tolérable. La preuve, c'est que les enrôlements volontaires ont toujours suffi et plus que suffi au recrutement de l'armée. Les cipayes jouissent encore de certains priviléges inconnus parmi nos soldats d'Europe (2). Il est dans l'habitude de l'Angleterre de payer généreusement les services; elle ne s'en est point départie en cette occasion. Mais ici comme ailleurs peut-être s'est-elle laissé trop facilement persuader que l'or était tout, suffisait à tout, pouvait tenir lieu de tout. Au delà de ces avantages matériels assurés par elle au cipaye, nous ne trouvons plus rien à louer dans l'organisation de son armée. On ne saurait quitter le rang des simples soldats et s'élever de quelques degrés dans la hiérarchie sans se heurter à des inconvénients de toute nature.

Les indigènes peuvent arriver aux grades de naïck ou caporal, d'hamildar ou sergent, de jemadar ou lieutenant, de subahdar ou capitaine. De ces grades les deux derniers, se trouvant en face de grades semblables occupés par des Européens, se réduisent, nous le répé-

(1) Shore, t. II, p. 418.

(2) Par exemple, certaines facilités leur sont accordées dans la poursuite de leurs procès. — Shore.

tons, à de vains titres, ne sont que de simples dénominations. Ces différents grades sont le prix de l'ancienneté. Le règlement, il est vrai, ne l'avait pas dit d'abord formellement; mais l'usage, d'accord avec l'esprit anglais, a prévalu : il a aujourd'hui force de loi. Bien plus, cet usage a fini par se convertir en droit dans l'esprit des cipayes. Un soldat du 9e régiment, ayant été promu au grade de caporal au détriment de plusieurs de ses camarades plus anciens, fut massacré par ceux-ci presque publiquement (1). Les officiers indigènes (subahdar et jemadar), promus ainsi à l'ancienneté, dépourvus de toute autorité, ne sont donc en définitive, nous l'avons déjà dit, que des soldats à chevrons. Quarante années de service et vingt campagnes ne mettent pas un subahdar indigène à l'abri de se trouver sous les ordres d'un enseigne arrivé la veille d'Europe. Les talents, la bravoure, les meilleurs services, ne sauraient porter le soldat à ce grade avant son tour. L'a-t-il atteint, les mêmes circonstances qui l'y ont poussé ne sauraient lui faire faire un pas au delà.

On chercherait vainement une disposition plus antipathique à l'esprit militaire, plus propre à briser tout ressort, à arrêter tout élan dans une armée. Pour parvenir, le soldat n'a qu'à vivre. Arrive-t-il au but définitif, son énergie morale et ses forces physiques se sont également épuisées : à mesure qu'il s'élève, il devient plus incapable.

Le mérite des trois modes d'organisation que nous avons esquissés se trouve, sous certains rapports, en sens inverse de leur ordre chronologique. La première était la meilleure; la troisième, de beaucoup la plus

(1) Shore, t. II, p. 428.

mauvaise, celle qui réunit le plus grand nombre d'inconvénients, qui méconnaît le plus complétement le caractère des soldats indigènes.

Le dévoûment de ces soldats, il faut le dire encore, ne s'attache pas à une idée, mais à une personne. Le cipaye voit avec la plus profonde indifférence la domination anglaise. Il la verrait s'écrouler et passerait lui-même sans sourciller sous un nouveau maître. Mais il se dévoue corps et âme à l'officier qui a su s'emparer de ses affections, le conduit bravement sur le champ de bataille, le traite dans ses cantonnements avec douceur et générosité.

La première organisation (celle de 1766) avait su tirer parti de cette tournure d'esprit des cipayes. Elle donnait le commandement d'un corps d'un millier d'hommes ou environ à un seul officier européen assisté de deux autres. C'était dès lors chose facile au gouvernement, en raison de leur petit nombre, que de trouver des officiers éminemment propres à ce genre de service; il était en quelque sorte volontaire. Ceux-là seuls qui avaient de la sympathie pour les indigènes, qui savaient leurs langues, qui se plaisaient à leurs usages, s'y consacraient. D'un autre côté l'autorité de ces officiers, par suite de cette infériorité numérique, ne pouvait être que toute morale. Ils le comprenaient; c'était seulement aux moyens propres à l'établir sur ce pied qu'ils s'adressaient; et dès lors ils ne pouvaient manquer de réussir.

La seconde organisation, qui attacha un officier européen à chaque compagnie altéra gravement cet ordre de choses, sans pourtant le détruire. Alors encore parmi les officiers anglais ceux-là seuls qui se trouvaient du goût et de l'aptitude pour ce genre de service le choisissaient. L'existence séparée de ces diverses compagnies, leur

effectif élevé, tout cela donnait de l'importance à leur commandement. L'officier européen ménageait dès lors les soldats, s'efforçait de conquérir leur affection, se mêlait à eux autant que le permettait la différence des usages.

Sous la troisième organisation (1796), rien de tout cela n'existe plus. Le grand nombre des officiers anglais leur assure une prépondérance en quelque sorte matérielle; ils n'ont plus besoin de chercher à la conquérir, encore moins de lui donner pour base l'affection de leurs soldats. Ils arrivent à leur poste au sortir d'une école purement militaire, où ils n'ont rien ou presque rien appris des croyances, des langues, des mœurs de l'Inde. Le soldat indou leur est livré, mais avec bien plus d'inconvénients, comme l'est le soldat anglais aux officiers de l'armée royale, c'est-à-dire à la façon d'une matière brute, inanimée. Enfin l'administration de la compagnie a passé des mains de ceux qui vivaient avec le soldat à celles d'un état major et de colonels qui lui sont presque étrangers.

D'autres inconvénients plus considérables encore et d'une autre espèce dérivent aussi de cette dernière organisation. A l'origine de l'institution, un indigène, Mahomet-Issoof, commanda souvent la totalité des cipayes de Madras, c'est-à-dire un corps d'armée montant à 5 ou 6 mille hommes. D'autres indigènes après lui exercèrent encore des commandements fort considérables. La carrière se raccourcit singulièrement lorsqu'un officier européen fut attaché à chaque bataillon. Toutefois les talents, l'énergie, la bravoure des cipayes avaient enore un but honorable. Entre cet officier européen et le simple soldat se trouvaient grand nombre de grades dont plusieurs avaient de l'importance; c'é-

tait leur partage exclusif. Sous la seconde organisation, la carrière du cipaye eut pour limites l'intérieur de la compagnie; mais là encore il lui était donné d'être quelque chose par ses talents, son aptitude. Mais vint la troisième organisation, qui rendit tout cela impossible, qui lui ferma toute carrière. Depuis lors l'amour de la gloire, de la renommée, la noble ambition de se placer à la tête de ses compagnons d'armes, sont des ressorts brisés dans l'âme du soldat. La législation a fait de lui l'anneau d'une chaîne dans laquelle il ne saurait monter ni descendre par ses propres efforts. Il n'a plus qu'à réprimer tout élan, qu'à étouffer toute énergie, toute ambition, en un mot qu'à tâcher de vivre le plus longtemps possible.

On ne peut douter que les Indous ne jugent de cette façon la nouvelle organisation militaire. Les classes supérieures, qui jadis fournissaient presque exclusivement au recrutement des armées du Bengale et de Madras, y envoient de jour en jour des représentants moins nombreux; les classes inférieures envahissent graduellement tous les rangs de ces deux armées. Aussi les grades militaires ont-ils perdu tout prestige, toute importance aux yeux de la foule.

La troisième organisation a de plus placé les Anglais dans une situation où ils ne sauraient se montrer qu'à leur désavantage. Il n'est pas de nation qui n'ait certains préjugés, certaines habitudes plus ou moins blessantes, froissantes pour les autres. Il n'en est pas non plus qui ne fournisse un certain nombre d'individus qui en soient exempts, qui par là sont les plus propres à entrer en rapports avec les peuples étrangers, à servir de lien, d'intermédiaires entre ceux-ci et leurs propres compatriotes. Les Anglais jadis

employés dans les troupes indigènes appartenaient à ces exceptions; mais depuis lors le nombre des officiers européens s'est démesurément accru. Aujourd'hui, du côté des Anglais aussi bien que de celui des indigènes, ce sont des masses qui se trouvent en contact; elles le sont avec tous leurs préjugés, toutes leurs habitudes nationales, avec ce qu'elles ont de plus antipathique les unes aux autres.

L'Anglais, appuyé sur une force matérielle immense, faisant partie d'un système militaire qui lui rappelle de tous points celui de l'Europe, se laisse aller sans contrainte à tout ce qu'il a d'altier dans l'esprit, d'exclusif et de hautain dans les habitudes. L'officier européen vit dans l'Inde plus orgueilleusement séparé des officiers indigènes qu'en Europe des sous-officiers ou soldats anglais. Un dédain impitoyable les éloigne sans cesse de l'enceinte infranchissable et sacrée ou s'accomplit, au milieu de son étiquette la plus minutieuse, de son cérémonial le plus exclusif, la vie du *gentleman*. Parmi les officiers anglais, c'est le plus petit nombre qui daigne s'informer quelque peu de leurs préjugés, de leurs mœurs, de leurs habitudes (1). La grande majorité les regarde de la meilleure foi du monde comme des êtres d'une nature inférieure, qui ne sauraient prétendre à aucune espèce de communication avec eux. Grâce à cette dernière organisation toute eu-

(1) Quelques uns ont poussé l'ignorance ou le dédain à cet égard à un point vraiment inconcevable à force d'être dangereux. Un général récemment arrivé d'Angleterre voulut contraindre les cipayes de Ceylan à se rendre à l'église; un autre, dans la crainte de perdre des approvisionnements dont les vaisseaux étaient chargés, voulut les nourrir de bœuf salé. On aurait de la peine à croire ces faits, s'ils n'étaient attestés par un grave magistrat. (1) — Shore, *passim*.

ropéenne, tous jugent de leurs rapports avec leurs subordonnés d'après les idées de l'Europe. Ils ne voient plus en ces derniers des membres souvent fort distingués de peuples étrangers avec lesquels ils se trouvent en contact, dont la situation au sein de leur propre nationalité peut valoir la leur, et souvent bien davantage; mais des membres inférieurs de la société anglaise. Aussi n'est-il pas d'enseigne qui ne fasse peser sur eux tout le dédain dont les hautes classes de l'aristocratique Angleterre se plaisent à écraser le reste de la nation. C'est quelquefois sur le descendant de quelque rajah détrôné, sur des brahmes ou chactryas, dont les quartiers de noblesse se comptent par siècles, que le fils de quelque boutiquier de la cité se donne carrière à prendre ces éclatantes revanches.

La discipline, la régularité du service, ont sans doute gagné, dans l'armée anglo-indoue, sous l'organisation actuelle; mais ils l'ont fait aux dépens d'avantages plus précieux. L'esprit guerrier s'est retiré de l'armée à mesure qu'un certain esprit soldatesque d'importation étrangère l'envahissait. Quelque chose d'analogue s'est, il est vrai, passé en Europe; l'adoption de la discipline et de l'organisation allemandes par toutes les armées du continent a produit en France, par exemple, de semblables résultats. On voit encore sous Louis XIV la lutte de l'esprit guerrier contre la discipline moderne. Les manœuvres savantes, les habits uniformes, lui furent long-temps antipathiques. Un Breton, le marquis de Coëtquen, cassé en pleine parade par Louis XIV lui-même, se borna à dire: « Heureusement que les morceaux me restent. » Le marquis de Mirabeau, grand-père du comte, ne put jamais se résoudre à s'affubler de l'habit d'ordonnance, ni se ployer à toutes les exigen-

ces de la tactique allemande. Les armées européennes ne pouvaient manquer de gagner à ces innovations. Toute une tactique, toute une stratégie nouvelle, devaient sortir d'une pareille organisation. Les prodiges de la discipline devaient surpasser tout ce qu'on aurait pu attendre des qualités plus mâles et plus énergiques que développait peut-être l'ancien système chez un petit nombre. Mais il n'en devait pas être ainsi dans l'Inde : un pas de plus ou de moins de la part de ses armées dans la voie de l'imitation de nos armées européennes ne valait pas tout le prix dont elles devaient le payer.

Une remarque importante, c'est que les traits cités dans les pages précédentes sont pour la plupart antérieurs à la nouvelle organisation. Quelques uns datent, il est vrai, des premiers temps qui la suivirent ; mais c'est qu'alors l'ancien esprit de l'armée ne s'était point encore effacé, n'avait point encore disparu. Il y a tout à parier qu'ils ne se reproduiraient point aujourd'hui.

Après quelques considérations analogues, sir John Malcolm conclut en effet en ces termes : « D'après tout cela il est facile d'apprécier le genre de service que le gouvernement anglais se trouve à même de retirer des indigènes, soldats ou officiers. Ils obéiront dans les circonstances ordinaires ; ils hésiteront quand les circonstances menaceront de devenir graves ; ils nous échapperont lorsqu'elles le seront devenues. » Ailleurs : « Dans une situation où leur ambition (des officiers indigènes) se trouve tellement limitée, y a-t-il lieu de s'étonner que dans une occasion difficile, par exemple une révolte, une mutinerie, parmi les soldats, les officiers indigènes aient rarement fait preuve de beaucoup de zèle et d'activité ? En cas semblables ils ont été exposés à de légitimes soupçons ; le plus souvent ils

montré dans leur conduite cette parfaite indifférence résultat ordinaire des l'absence de motifs d'émulation qui seraient nécessaires à des hommes placés comme ils le sont, entre des officiers auxquels ils sont tenus d'obéir et des coupables auxquels les attachent des liens de nationalité (1). » Ailleurs encore : « La conduite des officiers indigènes à Velore et dans la mutinerie plus récente de Barakpoor fut à peu près semblable. Dans ces deux occasions ils agirent en hommes désireux de ne pas perdre ce qu'ils possédaient, et se trouvant en même temps dénués de motifs suffisants pour leur faire accomplir avec ardeur, avec résolution, un devoir difficile (2). »

Comment pourrait-il en être autrement? L'Angleterre comprime, étouffe les qualités énergiques du soldat; elle les frappe de stérilité; bien plus, elle les extirpe en quelque sorte comme choses dangereuses, incommodes, funestes. Par quelle étrange contradiction pourrait-elle exiger que tout cela reparût pour son propre avantage, pour son avantage à elle seule? N'est-ce pas une singulière prétention que de vouloir recueillir le contraire de ce qu'on a semé?

(1) Malcolm, *Polit. histor.*, t. II, p. 235.
(2) *Id.*, *ibid.*

CHAPITRE VIII.

Du rôle de l'organisation, de la tactique et de la stratégie, dans la conquête anglaise; caractère des généraux anglais.

La science de la guerre, telle qu'elle existe aujourd'hui dans l'histoire et les écrits de Napoléon, est éminemment moderne.

Le maréchal de Saxe écrivait dans ses rêveries: « La guerre est une science couverte de ténèbres au milieu desquelles on ne marche point d'un pas assuré; la routine et les préjugés en sont les bases, suites naturelles de l'ignorance. Toutes les sciences ont des principes, la guerre seule n'en a pas; les grands capitaines qui ont écrit ne nous en donnent pas. Il faut être consommé pour la comprendre. Gustave-Adolphe a créé une méthode; mais on s'en est bientôt écarté, parce qu'on l'avait apprise par routine. Il n'y a donc plus que des usages dont les principes nous sont inconnus. »

Parmi toutes les grandes qualités du maréchal de Saxe il est douteux que l'esprit d'à-propos figurât en premiére ligne. Le moment où il s'exprimait de la sorte était celui ou Frédéric gagnait les batailles de Hohenfrieberg et de Soor, où il faisait cette guerre de sept ans qui devait demeurer à jamais fameuse dans l'histoire de la stratégie.

L'étude de ces grandes combinaisons n'avait pas encore livré leur secret à la foule (je parle de celle des généraux) lorsque éclatèrent les grandes luttes de la révolution. Aussi les premières campagnes de celles-ci se traînèrent-elles dans la vieille ornière de ces guerres de position dont le maréchal Dawn nous a tracé la théo-

rie (1). Chacune des armées belligérantes cherchait à s'assurer une position où elle se croyait invulnérable : elle pouvait se croire à peu près certaine, en effet, que l'autre armée, préoccupée du même soin, ne tenterait pas de la tourner. On attendait ainsi, de forte position en forte position, le moment d'un choc. Alors l'enthousiasme du moment suppléa plus d'un fois à l'expérience militaire. On marchait à l'ennemi sans trop savoir comment on l'attaquerait, encore moins comment s'opérerait la retraite. On l'étonnait, on le troublait par le déploiement d'immenses lignes de tirailleurs. Y avait-il un moment d'hésitation, le général en chef, la veille encore avocat ou médecin, élevait sur la pointe de son épée son chapeau au panache tricolore ; il entonnait la Marseillaise : le refrain courait de rang en rang, la charge battait, et l'on se précipitait sur les bataillons ennemis.

Dans les campagnes de 1794 et 1795, une innovation de grande importance fut exécutée. Les armées françaises, s'établissant perpendiculairement à la ligne de bataille de l'ennemi, manœuvrèrent pour la déborder par les deux ailes. Le même plan fut adopté pour la campagne de 1796. L'armée de Sambre-et-Meuse sous Jourdan, celle du Rhin sous Moreau, furent chargées d'exécuter cette manœuvre vis-à-vis l'armée de l'archiduc Charles, Jourdan tenant la gauche, Moreau la droite. L'archiduc déconcerta ce projet : il laissa en face de l'armée du Rhin ce qu'il fallait de troupes pour la contenir, mais rien de plus ; puis, avec le gros de ses forces, il se porta rapidement sur l'armée de Sambre-et-Meuse, qu'en raison de sa propre supériorité numé-

(1) Traité de *starken positionen* du maréchal Dawn.

rique il contraignit de reculer. A la même époque Bonaparte préludait par un coup de tonnerre à sa gigantesque fortune ; il faisait en Italie, sur une échelle immense, d'une manière bien autrement décisive, un mouvement analogue à celui de l'archiduc. Franchissant les Alpes avec la rapidité de la pensée, il se précipitait avec la totalité de ses forces sur la droite de l'armée autrichienne ; il la broyait, il l'écrasait. Les campagnes suivantes durent leurs succès à des combinaisons de même sorte. On vit l'empereur, grâce à certaines directions, à certaines lignes stratégiques habilement choisies, porter la totalité de ses forces, tantôt sur la droite ou la gauche, tantôt sur le centre de l'ennemi.

Or là était le secret qui avait valu à Frédéric ses victoires de la guerre de sept ans. Ce secret, nous venons de le dire, car, ainsi que toutes les conceptions du génie, il était éminemment simple ; il consistait à porter le gros de ses forces sur une seule aile ou sur le centre de l'ennemi. D'ailleurs Frédéric ne l'avait mis en usage que sur le champ de bataille. L'archiduc l'avait pratiqué plus en grand; puis vint Bonaparte, qui de sa foudroyante conception le transforma tout en l'agrandissant. Il donna le monde pour théâtre à l'idée renfermée par Frédéric dans l'espace rétréci d'un simple champ de bataille.

L'armée anglaise demeura à peu près étrangère à cette métamorphose de la science militaire. La nature de cette armée se prêtait peu aux grands mouvements de la stratégie moderne; elle n'avait ni l'organisation en divisions permanentes, ni surtout la mobilité qu'ils réclamaient. D'un autre côté le génie national ne poussait pas les Anglais vers les nouvelles combinaisons. Leur tactique navale consistait, au moins pendant la plus grande partie du 18ᵉ siècle, à essuyer

le feu de l'ennemi jusqu'à ce qu'ils eussent lassé sa constance ; celui-ci s'éloignait alors, et le champ de bataille demeurait à leurs vaisseaux, délabrés et hors d'état de se mouvoir. Les généraux anglais adoptèrent une tactique exactement semblable à celle des amiraux. Le moment de livrer bataille était-il venu, ils se bornaient le plus souvent à attendre l'ennemi dans une position bien choisie, souvent fortifiée d'avance. Le même système se retrouve depuis les lignes de Torres-Vedras jusqu'au champ de bataille de Waterloo. Le général en chef, pour repousser l'ennemi, pour lui faire payer chèrement une attaque souvent téméraire, s'en fiait aux bras vigoureux, au sang-froid, au calme imperturbable, des enfants de la vieille Angleterre. L'ennemi était-il en effet repoussé, à peine le poursuivait-on quelques centaines de pas. Le général se contentait le plus souvent de conserver le champ de bataille. Se décidait-il à se mouvoir, c'était pour aller prendre à fort peu de distance quelque autre position où il devait agir de la même façon. En fait de science stratégique, le duc de Wellington, dans ses campagnes de la Péninsule, semble parfois avoir voulu remonter jusqu'au système de la vieille école du maréchal Dawn.

Un auteur anonyme, mais militaire lui-même, a raillé spirituellement les généraux anglais de cette prudence excessive. « Rien n'est aussi recommandable, leur dit-il, que la générosité envers l'ennemi ; le suivre l'épée dans les reins après la victoire, ce serait tirer avantage de sa détresse. Il vous suffit d'avoir prouvé que vous pourrez le battre quand vous le jugerez convenable.... Vous agirez toujours ouvertement et de bonne foi avec amis et ennemis : ainsi vous vous gar-

derez bien de dérober une marche ou de tendre une embuscade. Vous n'attaquerez jamais l'ennemi pendant la nuit; vous vous souviendrez d'Ajax allant combattre Hector : « Ciel, éclaire-nous, et combats contre » nous. » Si l'ennemi se retire, laissez-lui quelques jours d'avance, afin de lui montrer que vous ne doutez pas de le surprendre quand vous l'entreprendrez. Qui sait si un procédé si généreux ne l'engagera pas à s'arrêter? Après qu'il se sera retiré dans une place de sûreté, vous pourrez alors vous mettre à sa poursuite avec toute votre armée (1). » Ce n'est là sans doute qu'une charmante ironie, mais en dessous se trouve pourtant quelque vérité; sous les piquantes paroles de l'écrivain, force est donc de reconnaître certains inconvénients de ce génie militaire anglais dont nous avons exposé précédemment une partie des avantages.

Cette manière de combattre, au reste, est éminemment adaptée au génie national de l'Angleterre. D'ailleurs, n'est-ce pas le cas de se rappeler le titre d'une pièce de Shakspeare : « Tout est bien qui finit bien »? Or n'avons-nous pas vu, triste et fatal souvenir, une armée anglaise débarquée en Portugal venir, après six campagnes, bivouaquer aux Champs-Elysées? Ajoutons qu'elle semblait s'être recrutée plutôt qu'affaiblie dans les rudes campagnes qu'elle venait d'achever.

La nature aristocratique du gouvernement qu'ils servent est aussi pour beaucoup, nous le croyons, dans le mode de tactique et de stratégie adopté par les généraux anglais. Peuples et rois, impatients de tout obstacle, ont à chaque instant besoin de succès pour fixer leur capricieuse volonté. Les aristocraties, ayant bien davantage

(1) *Advice to the officers of the british army*, t I, p. 322.

la conscience de l'œuvre, savent en attendre avec plus de patience l'achèvement. Ce qu'elles demandent à leur généraux, à leurs hommes d'état, c'est seulement de ne pas les contrarier dans la voie où elles sont engagées, car elles ont la conscience d'y marcher droit au but. Sous Louis XIV un ordre de la cour, sous la Convention un ordre du comité de salut public, ont souvent obligé nos généraux à tout risquer sur une carte, à livrer des batailles décisives dans les circonstances les plus défavorables. Mais cette nécessité n'existe jamais pour les officiers anglais. L'aristocratie leur demande avant tout de ne pas hasarder imprudemment l'instrument précieux qu'elle leur a confié; inutile aujourd'hui, elle saura bien en retrouver l'usage dès le lendemain; elle sait surtout qu'il ne lui échappera jamais.

D'un autre côté, la nature même des choses éloignait jusqu'à un certain point les généraux anglais, dans leurs campagnes de l'Inde, des nouvelles combinaisons de la guerre moderne. L'organisation de l'armée indou-britannique, les immenses bagages qui l'encombraient, le bazar dont elle ne pouvait se séparer, l'état des populations au milieu desquelles elle dut agir, la nature du pays où elle opérait, tout cela présentait comme autant d'obstacles aux grands mouvements de la stratégie européenne.

Le rôle de la stratégie fut donc des moins considérables dans la conquête de l'Inde. Le fondateur de l'empire, Clive, ne se trouvait nullement préparé par ses antécédents à un grand rôle militaire. Appelé au milieu de circonstances critiques devant le conseil de Madras, il dit ce mot fameux : « Nous sommes les plus faibles sur la défensive, eh! bien, prenons hardiment l'offensive. » Mais le génie de la politique plus

que celui de la guerre dictait ces paroles. La bataille de Plassey, si féconde en vastes résultats, et qui ouvre l'ère de la domination anglaise, n'eut elle-même aucune importance militaire. La hardiesse politique de Clive en fit tous les frais. Sir Eyre Coote, demeuré le héros des récits traditionnels des cipayes, montra sans doute de grands talents; toutefois il est difficile d'en apprécier la portée. Les fautes incompréhensibles entassées comme à plaisir les unes sur les autres par ce malheureux Lally lui firent la partie si belle, qu'il est peu aisé de faire dans le succès la part de l'habileté de l'un, de l'incapacité de l'autre. Ce fut la bataille de Wandeswah qui livra aux Anglais la capitale des possessions françaises. Or Lally, divisant ses forces devant un ennemi déjà supérieur en nombre, offrant le combat dans la position la plus défavorable, avec une armée dont une partie se trouvait enchaînée à un siége, ne traçait-il pas de sa propre main tout le plan de campagne de son adversaire? M. de Bussy était un rival dont Coote n'aurait pas eu si bon marché. Mais la fatalité pesait alors sur la France, sur terre et sur mer, et dans toutes les parties du monde; elle l'éloigna du commandement.

Lord Cornwallis ne se montre pas plus à son avantage comme général que comme homme d'état. Dans sa première campagne contre Tippoo, il arrive jusque sous le canon de Seringapatnam sans seulement se douter que les vivres allaient lui manquer. Il recule alors aussi précipitamment qu'il s'est étourdiment avancé. A l'attaque des lignes de Tippoo, demeurée célèbre dans l'histoire militaire de l'Inde, il dirige contre ces lignes trois attaques simultanées, toutes trois sérieuses, à deux lieues de son camp, sans avoir disposé la moindre

réserve. Le plus simple bon sens conseillait deux fausses attaques et une réserve. Qu'une seule de celles ordonnées par lord Cornwallis eût manqué, et Tippoo, en le repoussant, se trouvait à même de prendre en flanc et en queue les corps de l'armée anglaise encore occupés l'un et l'autre aux deux autres attaques. L'histoire des campagnes de lord Cornwallis permettrait de multiplier pour ainsi dire à l'infini les citations de ce genre.

Lord Lake, le duc de Wellington, alors sir Arthur Wellesley, le général Harris, firent preuve de talents militaires, mais non de premier ordre (1). Lord Lake était surtout remarquable par une valeur ardente, impétueuse, impatiente, dédaigneuse de tout obstacle. On eût dit qu'il aimait mieux devoir la victoire à la vigueur de son bras qu'à la force de sa tête. Aborder l'ennemi partout où il le voyait, en quelque position qu'il fût, sans dispositions préalables, semblait tout le fond de sa tactique. A la bataille de Laswarée, il attaqua avec sa seule cavalerie un ennemi en position, tandis que son infanterie se trouvait encore à trois lieues du champ de bataille. Repoussé quatre fois en désordre, on peut dire qu'il perdit quatre fois la bataille avant de la gagner une. Si les Mahrattes avaient eu une organisation égale à celle des Anglais, pas un seul de ceux-ci ne leur aurait échappé. Lord Wellington, le général prudent des guerres de la Péninsule, était alors un officier de cavalerie d'une ardeur égale à celle de lord Lake. A la bataille d'Assye, il attaqua à la tête de sa cavalerie une infanterie parfaitement postée. Il

(1) Ceux de lord Wellington l'étaient sans aucun doute ; nous voulons seulement dire que les circonstances ne manifestent pas qu'ils le fussent.

est curieux de le voir de sang-froid, dans une lettre à sir Thomas Munro, justifier cette témérité, s'en excuser en quelque sorte, malgré le succès. Derrière ce téméraire officier de cavalerie on voit déjà le général circonspect en même temps qu'intrépide, qui saura s'enfermer dans les lignes de Torres-Vedras. Le général Harris, vainqueur de Tippoo, était un général vieilli dans le métier, mais ayant conservé toute son ardeur. Il eut la bonne fortune d'arborer le drapeau anglais sur les murs de Seringapatnam; toutefois lord Wellesley lui avait tracé ce glorieux chemin.

Le marquis de Wellesley, alors gouverneur général, était lui-même étranger au métier des armes; mais la supériorité d'esprit, là où elle existe à certain degré, peut facilement remplacer toute spécialité. Lord Wellesley traça donc un plan de campagne qui se trouvait d'accord avec les progrès de la science militaire en Europe. Il donnait au général Harris l'instruction formelle de se porter directement sur Serigapatnam en négligeant toute position intermédiaire. Dès lors il mettait ce dernier en mesure d'arriver sur Seringapatnam avec la totalité de ses forces; il resserrait la guerre dans un espace de temps assez étroit pour ne laisser aucune chance aux événements imprévus. Le succès le plus complet couronna cette combinaison habile par le côté politique, hardie par le côté stratégique.

Chose singulière! les deux grands adversaires des Anglais, Hyder et Tippoo, se montrèrent le plus souvent supérieurs à leurs rivaux dans l'art de la guerre. Peu de généraux égalèrent Hyder dans l'art de choisir ses positions, de dérober sa marche à l'ennemi, d'être toujours là où il n'était pas attendu. La défaite du colonel Bailli, la manœuvre habile par laquelle il tourna

l'ennemi à la bataille de Porto-Nuovo sont là pour en témoigner. Tippoo hérita d'une partie de ces talents. On ne saurait choisir une position plus judicieuse que celle où il s'établit lors de la bataille d'Arikerie, livrée par lui pour empêcher le passage de la Cavery par l'armée anglaise : sa droite était appuyée à la rivière, son front inabordable, sa gauche touchait à une chaîne de montagnes ; les Anglais ne pouvaient aller à lui sans un long circuit, et ce détour lui laissait à lui-même le moyen de les attaquer en flanc avec avantage. Ici encore les citations pourraient être facilement multipliées.

Si le succès définitif n'en demeura pas moins aux Anglais, il faut en chercher la cause ailleurs que dans les talents de leurs généraux. Ce succès provint sans doute de la supériorité de l'organisation de nos armées européennes sur celles de l'Orient. Elle était en effet de nature à détruire toute égalité de chances, à rendre superflue toute combinaison stratégique. Toute direction est bonne à suivre, toute position est bonne à défendre ou facile à attaquer, à celui qui ne saurait manquer d'être toujours et partout inévitablement le plus fort. Le plus grand et le plus difficile problème de la stratégie (qui consiste précisément à se mettre dans cette condition) se trouve ainsi d'avance et constamment résolu en sa faveur. Cette seule organisation suffisait à assurer aux Anglais ce même avantage que le génie de Frédéric ou de Napoléon leur donnait sur leurs adversaires. Qu'on me permette de répéter quelques paroles écrites ailleurs : « Supposons pour un moment qu'un art merveilleux ait trouvé le moyen d'animer, de mettre en mouvement par un procédé quelconque, la vapeur par exemple, une

forteresse entière; que pourrait dans ce cas tout l'art des César, des Frédéric ou des Napoléon? Eh bien ! telle est, jusqu'à un certain point, la situation de nos troupes européennes au milieu des armées de l'Asie ou de l'Afrique. Voyez ce régiment, il se forme en carré, se ploie en colonne, s'étend en ligne, avec un ensemble, une unité, qui en font comme un seul être d'une force et d'une puissance supérieure à ceux qui l'attaquent. L'impétuosité des soldats, le génie du chef ennemi, viendront également se briser à ses pieds, sans pouvoir l'entamer. »

A défaut de combinaisons plus brillantes de quelques autres capitaines, il est du moins une qualité commune à tous les généraux anglais que nous aimons à signaler : c'est leur extrême parcimonie du sang du soldat. Cette même qualité distingua Turenne entre tous nos généraux, mais il ne semble que trop souvent l'avoir emportée dans son tombeau. D'après un calcul du grand Frédéric, une armée en campagne demanderait un remplacement annuel du tiers de son effectif. Le duc de Wellington, dans ses campagnes de la Péninsule, modifia glorieusement cette proportion. Les six campagnes qu'il y fit n'exigèrent pas, l'une dans l'autre, un recrutement supérieur au sixième.

Dans l'Inde les généraux anglais manifestèrent les mêmes dispositions, se montrèrent animés des mêmes sentiments. Nous en citerons un exemple vraiment touchant.

Lord Lake, après avoir perdu quelques jours devant le fort d'Allyghur dans le but d'éviter un assaut sanglant, se vit pourtant dans la nécessité de le donner. Dans ses dépêches à lord Wellesley, rendant compte de ses impressions pendant le combat, qui fut terrible, et

dont il se trouvait exclu par son rang, il écrivait : « Je n'ai jamais passé dans ma vie de moment plus rempli d'angoisses.... » Puis en terminant : « Je vous demande pardon de ma prolixité ; mais j'ai l'esprit tellement troublé de la perte de tant de braves gens, que je sais à peine ce que je dis et ce que je fais (1). » Dix jours plus tard cette émotion du premier moment aurait dû sembler calmée, et il écrivait pourtant dans une autre dépêche : « Je ne saurais trouver de paroles pour tout ce que j'ai senti à cette occasion, ni pour déplorer comme je le voudrais la perte de tant de braves gens qui ont succombé (2). » Enfin trois semaines après, dans l'épanchement de l'amitié, il disait encore : « Je puis dire n'avoir épargné aucun effort en ma puissance pour éviter cette effusion du sang humain ; c'est un grand motif de consolation pour moi, car c'est mon opinion qu'aucun homme dans ma situation ne doit aventurer légèrement la vie de ses soldats, ni livrer à un massacre inutile ceux de l'ennemi. Ces sentiments, je l'espère, plaideront en ma faveur devant mon Créateur et devant ma patrie pour tout le sang versé ; ils me laisseront de plus, je l'espère aussi, tous mes anciens titres à la continuation de la bienveillance et de l'amitié de votre seigneurie (3). »

Nous doutons qu'on puisse trouver ailleurs de plus belles, de plus simples, de plus nobles paroles. Mais combien ne sont-elles pas touchantes sous la plume qui les écrivait ! Lord Lake, à la valeur ardente, impétueuse, sur un autre théâtre reproduisait notre Murat,

(1) Wellesley, t. III, p. 294.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 313.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 381.

ce roi de la cavalerie, cet enfonceur de bataillons, « car lui aussi avait de l'allure du roi Agraman, et volait à la charge dans un délire de joie et de courage comme s'il eut été porté sur Hippogriffe (1) ».

CHAPITRE IX.

De la faiblesse des institutions militaires de l'empire indou-britannique dans leurs rapports avec l'offensive et la défensive.

Nous avons montré par où péchait la nouvelle organisation militaire de l'armée indou-britannique. Nous en avons indiqué les inconvénients, les vices intérieurs. Mais il n'est pas hors de propos d'examiner l'institution militaire sous un point de vue plus étendu, dans ses rapports avec les guerres offensives et défensives où l'empire pourrait se trouver engagé.

L'armée indou-britannique, en 1830, comptait un effectif de 253,000 hommes. Dans ce nombre se trouvaient à la vérité comprises certaines milices locales, soldats employés à la police, etc., qui, déduits du chiffre précédent, le faisaient tomber à 214 mille. Or le premier de ces chiffres ne constituerait déjà qu'une armée excessivement faible dans ses rapports avec la masse de la population. Aussi, en Russie, par exemple, on compte un soldat sur 57 habitants ; en France, depuis la révolution de juillet, 1 sur 76 ; en Prusse, 1 sur 80 ; en Autriche, 1 sur 118 ; en Angleterre, 1 sur 380 ; et dans l'Inde, ce serait seulement 1 sur 600.

(1) M. de Châteaubriand, *Congrès de Vérone*, t. 1er, p. 7.

D'un autre côté, si l'on établissait une proportion entre l'effectif de l'armée et l'étendue du territoire qu'elle est chargée de défendre, sa faiblesse relative paraîtrait encore plus évidente. Or ce rapport est des plus essentiels, comme personne ne l'ignore, pour exprimer la force offensive ou défensive d'un état quelconque. Des troupes disséminées sur une trop vaste étendue de territoire ne peuvent être facilement rassemblées ni pour l'attaque, ni pour la défense : c'est le cas de l'empire indou-britannique plus que de tout autre. Elles se trouvent là disséminées sur une surface immense. On ne saurait pourtant les agglomérer par masses plus considérables, car la situation politique du pays, la nature des relations du gouvernement anglais avec les indigènes, réclament leur présence simultanée sur tous les points à la fois. D'autres circonstances viennent encore ajouter à cette cause de faiblesse et d'isolement.

L'armée ne s'appuie sur rien ; elle n'a derrière elle ni milices armées (au moins sont-elles en trop petit nombre pour être comptées), ni réserve sous un nom quelconque. Elle est, en un mot, réduite à ses propres forces ; elle est campée au milieu de l'empire comme elle le serait en pays ennemi.

Un remède en apparence fort aisé se présente à tous ces inconvénients : c'est d'augmenter l'armée, puisqu'elle se trouve trop faible. Mais la situation des finances ne le permet en aucune façon. Semblable par ce côté à plusieurs états européens, l'empire indou-britannique, au milieu des circonstances les plus favorables, peut à peine subvenir à l'entretien de son armée sur le pied de paix. Les dépenses de cette armée emportent au delà de la moitié de son budget. Les moindres guerres en-

traînent d'incalculables dépenses. Les deux campagnes contre les Birmans, la dernière expédition de Caboul, ont creusé d'immenses déficits (1). Dans les deux cas cependant les corps d'armée d'opération ne furent jamais bien considérables.

L'empire indou-britannique se trouverait donc dans l'impossibilité de soutenir avec ses propres ressources une guerre long-temps prolongée. L'Angleterre devrait y suppléer. Mais sa situation le lui permettrait-elle? Il est permis d'en douter. En tout cas, la question se rattache par ce côté à des considérations de politique européenne; elle devient dès lors étrangère à celles qui nous occupent en ce moment. Mais il en est d'autres sur lesquelles au contraire nous devons insister.

La situation intérieure de l'empire rendrait fort dangereuse pour la domination anglaise toute guerre sérieuse et prolongée. Nos armées européennes, quand elles guerroient sur la frontière, trouvent d'ordinaire un appui dans la population. Dans l'Inde, au contraire, une partie de l'armée devrait être employée à maintenir sous le joug certaines populations toujours prêtes à y échapper. Sur ce point les témoignages sont aussi nombreux que décisifs. Si le second siége de Bhurtpoor eût échoué comme le premier, un million d'hommes se soulevait incontinent. Un des hommes les plus graves, les mieux informés qui aient habité l'Inde, disait devant la chambre des pairs: « Il y a dans l'Inde comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, une classe nombreuse, se recrutant dans les castes inférieures, toujours prête à servir sous le drapeau qui lui assure sa subsistance. Ces gens là n'ont aucune idée de ce que nous nommons

(1) Voir les papiers relatifs à ces diverses expéditions et soumis au parlement.

loyauté, etc., du moins si ce n'est à l'égard du maître qu'ils servent (1). » — « On peut calculer, dit un autre écrivain, qu'il existe dans l'Inde une population d'environ deux millions de soldats contraints par le gouvernement anglais à transformer leurs sabres en socs de charrue, mais qui au moindre signal, à la moindre espérance de pillage, ou bien sur l'excitation de chefs hardis et capables, sont toujours prêts à reprendre leurs armes (2). » Le gouvernement anglais trouverait sans doute de nombreuses recrues parmi ces aventuriers; mais une armée d'invasion y rencontrerait bien plus certainement encore d'innombrables auxiliaires. L'attrait d'un pillage illimité agirait bien plus puissamment sur eux que l'avantage assuré d'une solde régulière.

Dans le cas où l'armée d'invasion serait européenne ou s'appuierait sur un corps européen, une difficulté d'un autre genre se rencontrerait peut-être. L'armée anglo-indoue serait-elle en mesure de lui opposer une résistance efficace? Beaucoup de militaires anglais, et des plus distingués, ne craignent pas de laisser percer leurs doutes sur ce point. « L'armée anglo-indoue, nous dit l'un d'eux, paraît parfaitement en mesure de remplir l'objet qu'on veut lui faire atteindre en temps ordinaire; elle est, comme on l'a dit, parfaitement adéquate à la tâche qui lui est imposée. Mais, s'il s'agissait de repousser un corps d'invasion européen, il faudrait surtout s'en rapporter aux bayonnettes anglaises; il serait trop dangereux d'exposer les cipayes à une première défaite. Et certes il ne s'agit pas ici de déprécier le caractère militaire de ces soldats : on les a vus avancer là où des grenadiers anglais hésitaient encore; toute-

(1) *Enquête*, t. V, p. 484. (2) *Id.*, *id.*

fois, nous le répétons, ils ne sauraient être opposés à des Européens sans danger pour nous. L'idée exagérée qu'ils se font de ces derniers est sans doute pour beaucoup dans cette infériorité relative; mais enfin elle existe (1). »

La domination anglaise est fondée tout entière, en effet, sur l'idée de la supériorité de l'Européen sur l'Indou. Cette idée a été semée dans les esprits, entretenue, par les Anglais, avec une grande habileté, un soin de tous les moments. On a vu maintes fois des généraux anglais livrer bataille, la gagner en réalité avec des cipayes, mais la faire décider cependant, au dernier moment, par des corps européens en réserve; de telle sorte que c'est à ceux-ci qu'en revenait tout l'honneur, qu'ils s'en élevaient d'autant plus dans l'esprit des troupes indigènes. Or, dans le cas dont il s'agit, la précaution tournerait contre ses auteurs. Le cipaye ne pourrait abandonner tout à coup, en présence des troupes européennes, cette idée dont il a été nourri. D'un autre côté, n'y aurait-il pas des inconvénients d'un autre sorte à ce que les cipayes ne s'égalassent trop rapidement et trop complétement, à leurs propres yeux, aux Européens, c'est-à-dire aux Anglais?

Qui pourrait dire encore que dans la situation pénible, cruelle, que leur a créée la nouvelle organisation, les officiers, c'est-à-dire les troupes indigènes, se maintiendraient inébranlables dans leur fidélité? La soumission de ces troupes envers les Anglais victorieux persisterait-elle envers les Anglais vaincus ou seulement courant la chance de l'être bientôt? Il est permis d'en douter. « Les indigènes, nous dit sir John Shore, ne sup-

(1) Duff, *Enquête*. t. V, p. 484.

posent pas qu'il suffise de quelques revers partiels pour renverser ou ébranler notre puissance. Mais supposons que trente mille Russes arrivent sur nos frontières accompagnés de hordes de cavalerie persane et afghane, pour ne rien dire des millions de nos propres sujets qui ne manqueraient pas de se joindre à eux ; que nous ayons perdu une ou deux grandes batailles, effectué notre retraite sur Khanpoor, tandis que les Russes continuent d'avancer ; que le vide du trésor nous oblige alors à laisser s'arriérer de quelques semaines la solde des troupes ; que les Russes offrent la moindre augmentation de paie : n'est-il pas éminemment probable que la majorité de nos cipayes s'empresseraient d'aller se ranger sous leurs drapeaux? Au moins n'avons-nous jamais manqué, en circonstances semblables, à trouver chez les indigènes beaucoup d'empressement à se joindre à nous. Or nos cipayes n'appartiennent-ils pas aux mêmes castes, aux mêmes races, ne sont-ils pas animés des mêmes sentiments? Là serait la question, toute la question (1). »

Dans l'hypothèse que nous venons d'indiquer, la conduite du gouvernement serait toute tracée. Les troupes du Cap, de Ceylan, de Maurice, de la Méditerranée, devraient être immédiatement transportées dans l'Inde; elles-mêmes seraient remplacées, à mesure qu'elles avanceraient, par d'autres troupes plus fraîchement débarquées. Dans l'intérieur, le gouvernement ferait en sorte de mettre sur pied de grands corps de cavalerie indigène irrégulière. Il les confierait à des officiers distingués par leurs services passés, avec mission de harceler l'ennemi, de détruire ses magasins, couper ses

(1) Shore, t. II, p. 421.

convois, attaquer ses détachements isolés. Mais si ce plan de campagne est le seul à suivre, on voit du premier coup d'œil toutes les difficultés de son exécution : difficultés dans le rassemblement et le transport des troupes, dans le danger de laisser dégarnies de leurs garnisons une partie des provinces de l'empire, etc.

Mais dans tous les cas on ne pourrait manquer d'employer une partie de l'armée indigène; elle formerait nécessairement le fond de l'armée anglaise. Or, nous l'avons dit, la supériorité des troupes européennes sur les troupes indigènes est dans l'Inde une opinion reçue. Que cette supériorité soit fondée en fait ou seulement imaginaire, pour le moment ce n'est pas la question. Toujours est-il qu'elle serait on ne peut plus favorable à l'armée envahissante, et lui assurerait, suivant toute probabilité, de faciles succès. Cette armée d'invasion se trouverait en effet, vis-à-vis l'armée anglo-indoue, dans une position jusqu'à un certain point semblable à celle où les Anglais ont eux-mêmes été vis-à-vis les indigènes. A leur tour ces envahisseurs étrangers auraient de leur côté cette supériorité d'organisation à laquelle nous avons vu que rien ne pouvait résister; à leur tour ils verraient résolu en leur faveur ce grand problème de la stratégie moderne, être toujours le plus fort sur un point donné. Les fautes les plus grossières demeureraient pour eux sans conséquence funeste; les combinaisons les plus habiles de leurs adversaires ne leur seraient nullement redoutables. Le champ de bataille, quel qu'il fût, semblerait toujours une position choisie à souhait. Un corps d'armée de trente à quarante mille Russes reproduirait sur ce même théâtre, par la force et la consistance de son organisation, la phalange macédonienne.

Or la phalange macédonienne, cette masse de trente-deux mille hommes, mille de front sur trente-deux de profondeur, qui se dédoublait de manière à faire également face en avant et en arrière; cette citadelle aux murailles inébranlables, partout hérissées de piques; cette masse immense et compacte, mue par une seule pensée, cédant à une même impulsion, qui écartait, fendait les multitudes de guerriers indous dont elle se voyait entourée, comme le vaisseau les vagues écumeuses qui se brisent et mugissent le long de ses flancs; la phalange, qui à la voix d'Alexandre, s'enfonçait au sein de leurs innombrables armées, comme au sein du bois le plus tendre la cognée du bûcheron au bras vigoureux; la phalange macédonienne, disons-nous, en même temps qu'elle a ouvert à l'Europe le chemin de l'Asie, est demeurée comme le type de la sorte d'action qu'il nous est donné d'exercer sur cette partie du monde; après deux mille ans elle se présente encore à nous comme le symbole de la supériorité de l'organisation sociale et du génie de l'Europe moderne sur l'organisation sociale et le génie de l'antique Orient.

LIVRE VIII.

ГЛАВЕ ДВЪ

LIVRE VIII.

DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE ET DU CHRISTIANISME DANS L'INDE.

CHAPITRE Ier.

Des deux moyens d'action d'un peuple vainqueur sur le vaincu : la conversion, la colonisation.

L'œuvre des conquérants ne s'accomplit pas tout entière sur le champ de bataille. Tout n'est pas dit lorsque des cris de victoire ont salué le vainqueur, lorsque les vaincus prosternés attendent leur sort de sa volonté suprême.

Le droit des gens des premiers âges du monde tranchait cruellement la question : les vaincus, esclaves du vainqueur, cessaient d'être hommes pour devenir choses ; les institutions nationales s'écroulaient dans le sang de leurs défenseurs. Mais les circonstances ne laissaient pas toujours possible cette vaste extermination. D'ailleurs, il s'en fallait qu'elle servît toujours les intérêts du vainqueur. Les Mongols, après la conquête de la Chine, eurent l'idée, si l'on en croit les historiens chinois, de chasser, de détruire la population de toute une province; ils voulaient convertir cet espace immense en une prairie pour leurs chevaux. Mais un habile Chinois, consulté par le chef mongol, lui démontra qu'il serait mieux, même dans l'intérêt des chevaux, de laisser les choses sur l'ancien pied. Or la même idée, des considérations analogues, transportées dans plu-

sieurs autres ordres de choses, a conduit le vainqueur à épargner autant que possible le vaincu, à laisser debout une partie des institutions nationales, etc. Les musulmans eux-mêmes, dont le principal dogme religieux était l'extermination des infidèles, ont fini par reculer devant cette terrible extrémité.

Dès lors, à peine la lutte du champ de bataille était-elle terminée, qu'une autre lutte a commencé. Religions, institutions politiques, mœurs, usages, que sais-je, se sont trouvés en présence comme naguère les armées des deux peuples. Entre elles s'engage un nouveau combat. Tantôt le succès de cette nouvelle lutte ne fut que la continuation de la première, aboutit à la même issue. Les Espagnols au Mexique et au Pérou ne se contentèrent pas de courber les vaincus sous leur épée victorieuse ; ils les conquirent encore à la religion, à la civilisation chrétienne; civilisation qui devint si forte, si puissante, s'enracina tellement dans le sol, qu'elle persista lorsque le pouvoir politique qui d'abord l'avait imposée fut brisé; que nous la voyons, à l'heure qu'il est, aussi dominante que jamais. D'autres fois le succès de cette lutte nouvelle est inverse. On a vu la Chine tomber vaincue sous l'épée des Mongols, mais se relever pour conquérir ceux-ci à sa propre civilisation.

Dans le premier cas la civilisation répandue sur la surface du peuple vaincu s'y est infiltrée peu à peu, a descendu de couche en couche jusqu'aux dernières. Le vin qui surnage à la surfacee d'un vase rempli d'eau, qui y descend par minces filets jusqu'au moment où la main du temps, en agitant le vase, a fait des deux liquides un liquide unique, est une image de ce qui s'est passé dans le premier cas. La marée, qui monte par degrés, impercep

tible, mais continue, peu à peu, mais sans jamais s'arrêter, jusqu'au moment où elle a couvert l'obstacle que l'a arrêtée un instant, est une image de ce qui a lieu dans le second cas.

Mais, comme nous le disions, ni l'une ni l'autre de ces deux suppositions ne semble applicable à la situation des Anglais dans l'Inde. La première hypothèse ne peut se réaliser que dans le cas où les deux liquides peuvent se mélanger, sont susceptibles de se confondre entièrement. Substituez l'huile au vin, le mélange devient impossible, ne se fera jamais. D'un autre côté, la civilisation chrétienne est douée d'une force propre, essentielle, qui la soustrait à l'influence des civilisations étrangères. Elle peut agir sur quelques unes de celles-ci, au moins dans certaines limites; il en est qu'elle peut s'assimiler, au moins en partie; mais elle, au contraire, ne saurait se laisser entamer par aucune autre civilisation.

Nous voyons en effet les Anglais demeurer aussi étrangers à l'Inde à cette heure que le premier jour où ils y ont mis les pieds. Des points de contact multipliés, forcés, que le vainqueur ne pouvait se dispenser d'avoir avec le vaincu, aucun commencement de fusion n'est résulté. Les Anglais n'ont exercé jusqu'ici aucune influence morale sur les populations vaincues. Leur domination venant à se trouver tout à coup anéantie, les choses seraient sous ce rapport absolument sur le même pied que si elle n'eût jamais existé. Elle pèse sur l'Inde comme un poids matériel. Elle n'y exerce aucune influence morale. Les dominateurs s'en rendent compte eux-mêmes; ils cherchèrent à y suppléer, dans ces derniers temps, autant que la chose est possible, en tentant de convertir les Indous au christianisme. La reli-

gion d'un peuple c'est en effet le sommet, la base, le fond même de sa civilisation; c'est l'idée centrale vers laquelle convergent toutes les autres idées. Convertir un peuple à une religion, c'est lui imposer une autre civilisation, c'est en faire la conquête intellectuelle, si l'on peut ainsi parler. Les Anglais, en dirigeant leurs efforts de ce côté, prenaient donc sans aucun doute le moyen qui, dans le cas où il eût été praticable, devait amener les résultats les plus importants. Un autre moyen, à la vérité, a été aussi proposé par d'autres publicistes, qui devait agir au reste concurremment avec le premier; c'était la colonisation de l'Inde par l'Angleterre, moyen qui tendait au même but que le précédent. La colonisation présentait en effet, sous une autre forme, celle-ci pour ainsi dire matérielle, cette civilisation européenne dont le christianisme devait montrer l'expression la plus sublime et la plus idéalisée.

Nous examinerons donc successivement ces deux moyens; les résultats obtenus par eux nous donneront la mesure exacte de l'influence intellectuelle qu'il est donné à l'Angleterre d'exercer sur l'Inde. Ils nous raconteront les progrès de la civilisation chrétienne parmi les populations indoues.

CHAPITRE II.

Des premiers établissements chrétiens dans l'Inde.

A huit milles à l'ouest de Madras il existe une petite colline appelée Meliapoor par les Indous, le mont Saint-Thomas par les Européens. Ces derniers le révèrent comme le lieu du martyre de saint Thomas, l'apôtre des Indes.

Dans ce sublime partage du globe que les apôtres firent entre eux à la mort de Jésus-Christ, les Indes échurent à saint Thomas. Suivant la tradition, saint Thomas aurait en conséquence annoncé la bonne nouvelle en Arabie, dans l'île de Jacotra, à Cranganore, sur la côte de Malabar, alors, suivant la tradition, la résidence d'un puissant souverain. Puis il aurait traversé la presqu'île et se serait arrêté à ce lieu nommé maintenant Meliapoor, ou Saint-Thomas. La même tradition le conduit de là en Chine, où elle le fait également convertir de nombreuses populations, bâtir d'innombrables églises, etc.; ensuite elle le ramène à Meliapoor, où il aurait recommencé le cours de ses prédications, mais cette fois moins heureusement. Une partie du peuple, se soulevant contre l'étranger qui venait d'arracher leur souverain à la fois nationale, l'aurait fait périr à coups de pierres (1). Il serait sans doute difficile de discerner en tout cela ce qui est histoire ou seulement légende. Toute religion pousse avec elle une mythologie, si l'on peut ainsi s'exprimer, toute histoire ancienne une légende, qui s'incorporent à elles dans

(1) Christianisme de l'Inde, p. 38-9.

la suite des temps, pour en devenir inséparables(1). Au reste le lieu est également renommé chez les Indous et chez les chrétiens. Les premiers en ont fait, tout aussi bien que les seconds, un lieu de pèlerinage. A certaines époques de l'année ils vont y déposer leurs offrandes en mémoire d'un saint et puissant personnage qui, d'après les traditions locales, y aurait péri jadis d'une mort violente.

Le christianisme, suivant d'autres, n'aurait pas été porté dans l'Inde par saint Thomas, mais par un évêque nestorien du même nom qui serait venu s'établir dans l'Inde à la tête d'une colonie chrétienne, puis qui aurait subi à Meliapoor le supplice dont la tradition a conservé le souvenir ; et cette opinion a pour elle la vraisemblance historique (2). Les chrétiens établis dans l'Inde à l'arrivée des Portugais appartenaient en effet au schisme de Nestorius. Or les partisans de ce dernier, après sa condamnation par l'église romaine au 6e siècle, se dispersèrent, comme on sait, en grand nombre dans tout l'Orient. Les uns se réfugièrent en Syrie, d'autres en Perse ; d'autres enfin, et c'est de ceux-là dont nous nous occupons, poussèrent jusqu'à la côte de Malabar ; ils continuèrent à vivre depuis lors au milieu des Indous, tout en demeurant distincts par les traits du visage et la couleur du teint. L'usage de la langue syriaque, le style de leur architecture, certains rites qui leur sont propres dans la célébration des cérémonies chrétiennes, l'obéissance professée jadis par toute la communauté, aujourd'hui encore par une partie d'en-

(1) Réginald Héber ne se montre pas éloigné de croire à la possibilité du supplice de saint Thomas en ce lieu.

(2) Héber, t. III, p. 212-213.

tre elle, à l'égard du patriarche d'Antioche, sont autant de témoignages en faveur de cette origine.

La tolérance, peut-être faudrait-il dire l'indifférence pour tout dogme, tout culte étranger, est un des caractères distinctifs de la race indoue. D'un autre côté, soit que les nouveaux venus fussent également dépourvus d'esprit de prosélytisme, soit que le sol n'eût pas été favorable à la semence qu'ils auraient d'abord tenté d'y jeter, toujours est-il que la petite colonie chrétienne vécut dans la meilleure intelligence avec ses voisins indous. Elle était gouvernée au spirituel par des évêques nommés par le patriarche d'Antioche. Des communications fréquentes existaient entre elle et ce dernier siége. Les chrétiens habitaient un district montagneux à quelques lieues des côtes. De là leurs messagers se rendaient à la côte de Malabar, et passaient en Syrie. La prospérité de ces chrétiens ne fut altérée par aucun événement sérieux pendant un millier d'années. A une certaine époque de leur histoire on les voit même parvenus à un degré de prospérité telle, qu'ils n'obéissaient plus qu'à un chef héréditaire, à un roi qui appartenait à leur propre croyance (1).

Les Portugais, à leur arrivée dans l'Inde, où ils prirent terre à Cochin, se trouvèrent donc dans le voisinage d'une communauté chrétienne; ils se virent entourés de coreligionnaires au milieu de ces peuples dont le nom même leur était inconnu. Ces chrétiens indous montrèrent de l'empressement à recevoir leurs frères européens. Deux d'entre eux s'embarquèrent sur la flotte portugaise, commandée par dom Alvarez de Cabral. L'un d'eux succomba aux fatigues de la traversée

(1) *Histoir du christianisme des Indes*, par Lacroze.

dès son arrivée en Portugal; le second se rendit à Rome, puis à Venise, où il mourut, non toutefois sans avoir écrit une relation de son voyage (1). Pendant ce temps les chrétiens syriaques continuèrent aux Portugais le bon accueil qu'ils leur avaient fait jusque là. Ils offrirent par députés à l'amiral un bâton de bois vermeil orné, à l'une de ses extrémités, de trois clochettes d'argent. Selon les historiens portugais, à la vérité fort suspects sur ce point, c'était le sceptre de leurs rois, dont le dernier venait de mourir depuis peu, et l'hommage du bâton vermeil aurait dès lors été la reconnaissance de la souveraineté déférée à ces nouveaux venus.

Les Portugais étaient renommés alors pour la ferveur de leur zèle religieux; Goa devint la métropole d'un riche archevêché, se remplit de prêtres, de couvents, de séminaires de moines, vit l'inquisition s'élever dans son sein.

Les Portugais, suivant le droit des gens de l'époque, se considéraient comme légitimes souverains des pays nouveaux où ils abordaient. L'archevêque de Goa raisonna de la même façon dans l'ordre spirituel. Il entreprit de soumettre à son autorité les chrétiens syriaques du voisinage; il se proposa de les faire rentrer dans le giron de l'église romaine, de leur faire reconnaître la suprématie du pape, en un mot d'extirper du milieu d'eux le nestorianisme. Cet archevêque se nommait alors Menezès. C'était un homme de grande naissance, appartenant à l'ordre des Augustins, d'un zèle sincère, mais emporté, intolérant. Il participait, dans l'ordre religieux, à l'ardeur de con-

(1) Navigation de Joseph, Indien. Elle se trouve dans plusieurs recueils de voyages.

quête qui distinguait alors sa nation ; il voulait conquérir des sujets au pape, comme Gama, Cabral, Albuquerque, et tant d'autres, le faisaient au profit du roi de Portugal. Il se voua tout entier à cette œuvre ; l'extirpation du nestorianisme devint son but suprême. Il ne devait négliger aucun des moyens propres à l'accomplir, ni même la ruse, ni même la violence, là où la prédication et la persuasion demeuraient impuissantes. Les circonstances lui donnèrent l'appui du bras séculier.

Les chrétiens syriaques, par suite d'événements étrangers à notre récit, se trouvaient alors sous la domination du roi de Cochin. Menezès s'en ménagea l'appui ; et, cette précaution prise, il commença la visite de son diocèse. Sa première mesure, à l'aide des troupes du roi de Cochin, fut d'interdire aux Nestoriens toute communication avec la côte de Malabar, par conséquent avec la Syrie. Il menaça et intimida l'archidiacre qui remplaçait un évêque récemment mort, et gouvernait la petite communauté. Il publia un formulaire de croyance qu'il eut l'art de faire signer à un grand nombre de prêtres nestoriens, moitié de gré, moitié de force. Se hâtant de profiter de la surprise du premier moment, il convoqua un synode à Odyampoor. Il fit signer aux membres de ce synode une profession de foi plus explicite encore que le formulaire; elle contenait la condamnation de Nestorius (1), la promesse d'une soumission future au siége de Rome. Le patriarche

(1) « Je condamne et j'anathématise en particulier la diabolique et perverse hérésie de Nestorius, etc. » L'hérésie de Nestorius consistait à n'admettre qu'une nature, mais deux personnes, en Jésus-Christ ; la doctrine de l'Eglise admettait au contraire deux natures en une personne. — Christianisme des Indes, p. 189-191.

d'Antioche, dans un autre article, s'y trouvait frappé de la même condamnation que Nestorius.

L'archevêque ne douta pas d'avoir atteint son but du premier coup. La réflexion aurait pu lui enseigner cependant que les révolutions durables ne se font pas avec cette rapidité. Le nestorianisme était bien, il est vrai, la cause principale qui jadis avait amené les premiers chrétiens syriaques sur la côte de Malabar; mais ils différaient encore sur d'autres points des doctrines de la liturgie romaine. Le mariage était permis à leurs prêtres, la communion avait lieu sous les deux espèces, le sacrement de la confirmation leur était inconnu, etc. Menezès s'était bien flatté de leur avoir imposé celui-ci dans la confession d'Odiampoor; le sentiment public n'en persistait pas moins à le repousser. Dans une de ses tournées, il se mit en mesure de l'administrer; mais un grand tumulte s'élève aussitôt dans son auditoire. Les Nestoriens se saisissent de leurs armes, on les entend s'écrier d'une voix unanime qu'ils ne se soumettront jamais à la confirmation; que leurs anciens évêques n'en ont jamais parlé; qu'ils ne souffriront pas que la main de l'archevêque touche le visage de leurs femmes et de leurs filles; que ce sacrement n'a jamais été institué par Jésus-Christ; qu'il faut y voir une ruse pour les rendre vassaux des Portugais; vassalité dont il leur imprime le caractère d'abord sur le front, puis par un soufflet, pour dernière marque de honte et d'esclavage (1). L'archevêque se vit obligé de céder. Il échoua de même dans toute tentative pour substituer l'usage

(1) Histoire du christianisme, p. 119-120.

du latin à celui du syriaque, dont cette église s'était toujours servi (1).

Menezès, à son retour en Europe, devint archevêque de Bragance, vice-roi de Portugal sous Philippe III, président du conseil d'état à Madrid (2). Mais ces hautes dignités, prix de sa conduite dans l'Inde, récompensaient le zèle plutôt que le succès. Le premier moment de surprise une fois passé, les chrétiens syriaques commencèrent à s'étonner de la promptitude de leur soumission. A peine la main de fer de l'archevêque eut-elle cessé de les comprimer, que l'attachement aux anciennes coutumes reprit le dessus; ils y revinrent avec emportement. Cinquante années après le fameux concile d'Odiampoor, ils élevèrent eux-mêmes, et dans l'ancienne forme, un archidiacre à l'épiscopat. Alexandre VII en reçut la nouvelle dès les premiers temps de son élévation. Il songea à porter remède au schisme. Il chargea deux religieux de l'ordre des carmes déchaussés de se rendre à Goa, et d'examiner l'état des choses. Ces deux renvoyés pénétrèrent dans l'intérieur des terres, jusque dans le diocèse d'Augamelia, où les troubles avaient principalement éclaté. L'archidiacre refusa de leur donner entrée dans son église. Ce ne fut pas tout: des chrétiens de Saint-Thomas avaient adressé à Rome des questions qui demandaient une réponse sur certains points de discipline et de liturgie. N'en recevant pas, ils prirent le parti de s'adresser d'un côté à l'ancien patriarche d'Antioche, dont ils avaient si long-temps dépendu, de l'autre à celui des Cophtes en Egypte, à celui des Jaco-

(1) Histoire du christianisme, p. 119-120.
(2) *Id.*, préface.

bites en Syrie ; démarche assez singulière auprès de ces deux derniers, auxquels ils avaient été jusque alors complétement étrangers. Mais dans cet inexplicable mystère du cœur humain le besoin de la soumission et l'amour de l'indépendance ne se touchent-ils pas, aussi bien que tous les autres extrêmes ? Quoi qu'il en soit, le patriarche cophte se rendit à leurs vœux ; il envoya pour régir ce diocèse un évêque syrien du nom d'Attale. Celui-ci se mit en route, arriva à Goa, et sans doute croyait toucher au terme de son voyage lorsqu'il fut arrêté et livré à l'inquisition.

Du fond de sa prison Attale trouva le moyen de faire connaître à ses diocésains l'obstacle qui l'empêchait de se rendre au milieu d'eux. De nombreuses copies de cette lettre furent répandues parmi les chrétiens indigènes. Ils se réunissent au nombre de vingt-cinq mille, se mettent en marche, clergé en tête, et se présentent aux portes de Cochin. Ils entrent en pourparlers avec la garnison portugaise qui occupe la ville. Les montagnards demandent la liberté de leur évêque, ou seulement la faculté de s'assurer par eux-mêmes qu'il est encore vivant. Les deux demandes sont également repoussées. Ils font alors le serment solennel de secouer à l'avenir toute soumission envers le saint-siége, de repousser tout prélat qui se présenterait en son nom, de se soumettre au contraire en tout et pour tout a l'autorité de leur archidiacre (1).

Deux assemblées populaires suivent de près ce serment. Elles choisissent douze prêtres auxquels elles remettent le pouvoir d'élever à l'épiscopat celui qui leur en paraîtra le plus digne. Ceux-ci élisent à l'u-

(1) Histoire du christianisme, p. 382

nanimité l'archidiacre. Etonné, effrayé de tout ce qui se passe, l'archevêque de Goa tente auprès du nouvel élu les démarches les plus pressantes; il le prie, le conjure de déposer cette dignité; mais l'archidiacre persiste. Le sentiment de la nationalité, la haine du joug étranger, s'étaient éveillés chez ces chrétiens malabares, avec cette force irrésistible qui leur est propre. Sous des apparences religieuses c'étaient ces sentiments qui se trouvaient en jeu. La mort d'Attale, condamné par l'inquisition de Goa (1), vint leur donner une nouvelle énergie. De nouvelles démarches de conciliation tentées plus tard par la cour de Rome demeurèrent inutiles. Le schisme acheva de s'accomplir. La partie de la population chrétienne habitant les plaines rapprochés de la côte, c'est-à-dire dans le voisinage des établissements portugais, continua bien de demeurer soumise au saint-siége; mais une autre partie de cette population retourna tout entière à l'ancienne hérésie: ce fut celle qui habitait les montagnes, refuge ordinaire de l'indépendance nationale ou religieuse.

Bientôt la côte de Malabar devint le théâtre d'événements nombreux. L'arrivée des Hollandais, leurs guerres avec les Portugais, l'affaiblissement graduel de la puissance de ces derniers, profitèrent aux chrétiens des montagnes; peu à peu oubliés des archevêques de Goa, le moment vint où ils échappèrent complétement à leur puissance. Mais en même temps toute communication cessa entre eux et le siége d'Antioche; ils se contentèrent d'évêques élus à la façon de ceux de l'église primitive. La solitude de leurs montagnes, le souvenir de leurs anciennes discordes, tout concourait à

(1) Histoire du christianisme, p. 363.

les retenir dans l'oubli et l'isolement. Aussi un siècle et demi s'écoule-t-il sans qu'il soit fait mention d'eux nulle part et à aucun propos. Mais alors cette petite colonie chrétienne est pour ainsi dire encore une fois découverte. Sir Thomas Munro, alors résident politique auprès de la cour de Travancore, dans un de ses voyages en entendit parler. Il s'informa de leur situation, fit ce qui dépendait de lui pour l'améliorer. Par ses soins, favorisés de l'approbation du gouvernement anglais, des communications furent rouvertes entre la côte de Malabar et le siége d'Antioche ; une école fut établie à Travancore pour l'éducation du clergé nestorien, etc. ; un évêque appelé Marc Athanasias, et un archidiacre, tous deux nommés par le patriarche, se rendirent au milieu de la communauté nestorienne. Elle se composait alors de 70 à 80 mille âmes. Avant le schisme, elle n'était jamais montée au double de ce chiffre.

Peut-être nous sommes-nous laissé aller à parler un peu longuement de cette petite colonie de chrétiens syriaques. Mais c'est qu'on ne saurait parcourir leur histoire sans quelque intérêt, sans quelque émotion. C'est la communauté chrétienne qui s'est le plus éloignée du centre même du christianisme. C'est le rameau détaché du grand arbre du catholicisme qui s'est vu emporté par la tempête des révolutions le plus loin de cette ville éternelle où il a poussé ses profondes racines, d'où s'est élevé son tronc majestueux. C'est le seul enfin qui soit allé tomber sur la terre de Brahma.

CHAPITRE III.

Des missions catholiques dans l'Inde.

A certains moments de l'histoire du monde, grands hommes et grandes choses se touchent à la fois dans l'espace et dans le temps.

Christophe Colomb découvrait un monde nouveau à l'époque où Vasco de Gama retrouvait un monde depuis long-temps perdu pour l'Europe. Luther venait à peine d'ébranler de sa main puissante et fatale le trône de saint Pierre, qu'un champion de taille et de force suffisantes à la tâche se présentait pour le soutenir. En ce moment même où le monde s'agrandissait pour ainsi dire sans mesure à l'est et à l'ouest naissait un ordre religieux qui devait se proposer pour but principal de son existence l'extension de la foi en dehors de ses anciennes limites, pour résultat définitif la conquête intellectuelle de ces mondes nouveaux. Autre coïncidence merveilleuse : en raison de la glorieuse initiative alors conférée par la Providence à la péninsule ibérique, c'est elle qui devait montrer à la fois au monde Vasco de Gama, Christophe Colomb, Ignace de Loyola.

Blessé au siége de Lérida, Ignace se vit forcé de quitter le métier des armes. On sait comment il troqua sa lourde cuirasse et sa vaillante épée contre le bouclier de la science et l'épée plus tranchante et plus acérée de la parole. Par une de ces résolutions qui n'appartiennent qu'aux grandes âmes, il se fit écolier à l'âge de trente-trois ans, et vint à Paris faire une

nouvelle veille d'armes avant d'entrer dans cette chevalerie de l'intelligence où il aspirait à chausser l'éperon.

Dans le collége ou étudiait Ignace se trouvaient un autre gentilhomme espagnol, Xavier, né dans les premières années du 16e siècle, au pied des Pyrénées, le plus jeune des rejetons d'une race belliqueuse dont tous les autres membres suivaient la profession des armes, et un Français du nom de Lefebvre, distingués entre tous leurs compagnons par une ardente piété. Ignace, qui n'avait changé d'armes que pour continuer le combat; Ignace, qui rêvait la conquête du monde à la foi catholique, trouva dans Xavier et dans Lefebvre deux confidents dignes de le comprendre. Bientôt trois autres Espagnols et un Portugais viennent se réunir à cette petite association, dont ils partagent les gigantesques espérances. Ces sept hommes, germe inaperçu de cette société de Jésus qui devait couvrir le monde, se réunissent à Venise. Là, après avoir communié ensemble, ils se partagent le monde comme jadis les apôtres à la mort du Christ. Loyola reste sur le champ de bataille de la chrétienté, où venait d'apparaître Luther, le grand ennemi. Il veut combattre partout où celui-ci se montrera, dans sa descendance intellectuelle, en Allemagne, en France, en Angleterre. Mais parmi ces disciples il en est un dont nous devons suivre un moment la trace : c'est Xavier, qui sur les pas de saint Thomas s'avance vers l'Orient, où il va conquérir à son tour le glorieux surnom d'apôtre des Indes.

Xavier, après avoir lutté contre mille obstacles, trouva le moyen de s'embarquer sur un vaisseau qui se rendait à Goa. Il se proposait de porter la bonne nouvelle dans toutes ces immenses contrées pour un

moment sujettes du Portugal ; il prétendait relever au nom du Christ les peuples agenouillés sous l'épée des Gama, des Cabral et des Albuquerque.

Après treize mois de navigation, après avoir failli périr à Mozambique, Xavier atteignit enfin Goa en 1542, c'est-à-dire une quarantaine d'années après le moment où s'était montré le vaisseau de Gama ; et alors la plus grande corruption et la plus affreuse anarchie religieuse y dominaient sans obstacles.

Xavier employa tous les moyens, marcha sur toutes les voies pour la combattre. Tantôt il se montrait dans le palais du vice-roi ; d'autres fois il se mêlait à tout ce que les lieux de débauche, les bagnes eux-mêmes, renfermaient de plus pervers ; il habitait de préférence les hôpitaux ; il prenait pour compagnons les lépreux, les pestiférés, les malades, dont le seul aspect faisait fuir la foule ; il multipliait comme à l'infini les prodiges de son ardente charité ; tantôt à la tête des mendiants de la ville, il se montrait à la porte des palais superbes ; tantôt il parcourait les rues une cloche à la main, l'agitant bruyamment à chaque carrefour, en priant la foule ébahie de lui envoyer ses enfants afin qu'il pût du moins les élever dans la religion chrétienne, abandonnée de leurs parents ; tantôt il jetait les fondements d'immenses établissements, hôpitaux, écoles, couvents, etc., ou pourvoyait à leur administration. Six années après son arrivée, la société de Jésus était déjà nombreuse, respectée, conquérante, sur la côte de Coromandel. Xavier l'animait de son esprit puissant. De Goa, métropole de ce qu'on appelait alors la chrétienté des Indes, ils partageait les provinces de la péninsule, les continents et les îles, entre ceux qui se précipitaient sur ses traces glorieuses.

Mais l'enceinte des murs de Goa, les limites de cette chrétienté, étaient bien loin de suffire aux travaux de Xavier. A vrai dire ils ne commençaient qu'au delà. En quittant l'Europe, ce qu'il s'était principalement proposé, c'était la conversion des nations étrangères. Dans ce but, il abandonna Goa, parcourut les parties méridionales de la presqu'île, visita les Moluques. Depuis les premiers apôtres, l'hstoire du monde n'avait pas encore montré un autre exemple d'un courage aussi indomptable aux prises avec toutes les difficultés, tous les périls. La faim, la soif, la nudité, la maladie, rien ne l'arrête, rien ne le fait broncher dans la voie où il s'est engagé; les éléments en fureur, les vagues soulevées, les éclats du tonnerre, semblent autant de jouets sous sa main intrépide. Dans l'île de Moro, une des Moluques (1), on le voit se placer au pied d'un volcan dont il a fait sa chaire; la flamme domine sa tête; la lave enflammée coule à ses côtés, mais rien ne trouble son esprit ni sa parole. Ailleurs on le voit achever paisiblement le saint sacrifice sur un autel qu'ébranle un violent tremblement de terre. Après avoir parcouru tout l'archipel indien, il s'était proposé de pénétrer dans cette Chine jusque alors fermée à la curiosité étrangère, et dont ses successeurs devaient entr'ouvrir un moment les barrières. Mais Xavier, au dessus des hommes par la sublimité de sa nature, n'en était pas moins soumis à la loi de l'humanité; le travail et l'effort, non la récompense, tel fut, pour lui, comme pour tous, son partage sur cette terre.

Embarqué en ce moment sur un vaisseau qui faisait voile pour Siam, Xavier sentit les atteintes d'une mort

(1) Revue d'Édimbourg. — Union catholique, 20 octobre 1841.

prochaine. Il se fait débarquer sur une petite île peu distante des côtes de cet empire du milieu dont il s'était proposé la conversion. Là, étendu sur le rivage, seul, un crucifix à la main, au bruit lugubre de la vague qui gémit sur le rivage, cette grande âme soutint son dernier combat. L'enveloppe terrestre usée par tant de fatigues et de travaux acheva de se briser; les entraves de la prison terrestre se détachèrent; l'esprit glorieux, rentrant dans sa liberté, prit possession de l'infini et de l'éternité.

La légende a semé les miracles sous les pas de Xavier; mais quoi de plus miraculeux que toute cette vie d'amour, de dévoûment, de sacrifice? Quoi de plus miraculeux que cet homme pauvre, isolé, inconnu, privé de tout secours humain, traversant incessamment des océans, abordant sans cesse, la foi au cœur, le crucifix en main, des continents et des îles, entraînant des populations entières sur ses pas; en quête de fatigues, de misères et de périls, comme d'autres le sont d'aise et de volupté? Quoi de plus miraculeux que cette grande pensée dont il est l'expression, qui s'élève au milieu de son siècle, au devant de ses compagnons, comme la colonne de feu guidant les Israélites au sein des sables du désert, leur frayant le chemin à travers les obstacles? Car, et c'est le protestantisme qui le dit, « les savants le critiquèrent, les beaux esprits le raillèrent, les rois se placèrent devant lui; mais Xavier, poussé par cet impétueux mobile d'une foi ardente, marchait, marchait, et tous les obstacles s'écartaient, s'aplanissaient sous ses pas (1). »

De nombreux successeurs se montrèrent empressés

(1) Revue d'Edimbourg.

de suivre la voie si glorieusement ouverte par Xavier. La compagnie des Indes françaises avait fondé un vaste établissement sur la côte de Coromandel. Six missionnaires choisis dans le séminaire des missions étrangères allèrent aborder dans l'Inde pendant que la célèbre ambassade de Siam se rendait de son côté à sa destination. Quinze autres les suivirent de près; puis, peu après, soixante (1). Les autres états de l'Europe, Espagne, Italie, Portugal, envoyèrent de nombreux contingents à cette armée militante de la foi.

Par malheur les résultats ne furent point ceux qu'il aurait été naturel d'attendre de tant de zèle et de noble ardeur. Sept cent mille Indous, suivant la tradition, auraient reçu le baptême des mains de Xavier. Et ce nombre n'a rien qui doive nous étonner: les rajahs consentant à se soumettre à la cérémonie, le reste du peuple suivait comme un troupeau. Seulement ainsi que nous aurons occasion de l'expliquer tout à l'heure avec quelque détail, la cérémonie n'avait pas pour les Indous l'importance que devait naturellement lui donner Xavier. Or ce dernier, en raison de l'époque où il arriva dans l'Inde, en raison encore de toutes les grandes facultés dont il se trouvait doué par la Providence, avait pris sur un grand nombre de chefs, sur des populations entières, une influence extraordinaire. Rois et peuples se précipitaient sur ses pas, heureux de tenir à lui par le lien qu'il lui plaisait de leur imposer. Mais ces dispositions des peuples ne tardèrent pas à changer après la mort du nouvel apôtre.

La tolérance, l'indifférence pour les religions ou les coutumes étrangères, sont comme le fond du caractère

(1) Lettres édifiantes, préface.

de l'Indou. Il ne s'étonne ni ne s'offense d'aucune des opinions qu'il rencontre chez les autres; mais en même temps il conserve les siennes avec une opiniâtreté et une ténacité sur lesquelles rien ne saurait avoir de prise. Or les Portugais ne tardèrent pas à exercer sur la masse des indigènes une influence absolument contraire à celle de Xavier. Tandis que celui-ci les avait captivés par sa charité, son dévoûment, sa douceur, l'onction de sa parole, ils se les aliénèrent par leur grossièreté, leur brutalité, leur avarice, les mauvais traitements de toute sorte dont ils les rendirent victimes. Bien plus encore, soit ignorance, soit dédain des usages et des coutumes du pays, ils les foulèrent aux pieds de mille façons, comme à plaisir. Ainsi ils se mêlèrent indifféremment à toutes les castes, même aux pariahs; ils mangèrent publiquement de la chair de bœuf et de vache. Aussi tombèrent-ils bientôt dans l'esprit des indigènes aussi bas que leurs castes les plus viles, dont ils partageaient la nourriture et la société. Les Indous ne tardèrent pas à éprouver pour ces étrangers un sentiment d'horreur et de mépris qui dépasse toute croyance (1). Rien ne saurait rendre l'idée du mouvement de haine et d'antipathie que suffisait à faire naître dans l'esprit d'un indigène le seul nom de Prangui par lequel ils désignaient les nouveaux venus (2). La qualifica-

(1) « Vous n'ignorez pas l'horreur qu'ont les gentils pour les Européens, qu'ils appellent Pranguis. Cette horreur, loin de diminuer, semble augmenter tous les jours, et met un obstacle presque invincible à la propagation de la foi. » Lettres du père de La Lane au père Mourgue, p. 365.

(2) « Vous me demanderez peut-être quel rang tiennent ici les Européens. C'est un article qui est souvent traité dans mes lettres. Il suffit de dire que rien n'est plus faux que ce que M. Robbe avance, dans sa géographie, de la prétendue estime que les Indiens font des Européens. Cette estime est telle, qu'un chrétien de la lie du peuple s'accusait un jour, comme d'un

tion la plus méprisante, l'injure la plus sanglante, qui pût être adressée à l'un d'eux, c'était de l'appeler fils de Prangui. Or cet éloignement mêlé d'horreur, devenu le sentiment dominant des Indous à l'égard des Européens, passa bientôt à tout ce qui venait de ceux-ci, et aussi à la religion qu'ils prêchaient, dont ils étaient les représentants (1).

Les prédications, les efforts de toute nature, des missionnaires, vinrent long-temps se briser contre cet obstacle. L'un de ceux-ci, le Père Robert de Nobilibus, eut alors une idée à la fois singulière et hardie. Se voyant dans l'impossibilité de battre en brèche avec quelque succès les murailles de la place assiégée, il imagina de s'introduire dans son enceinte au moyen d'une surprise habile. Comme Mithridate, il voulut transporter la guerre aux portes même de Rome, mieux encore dans Rome elle-même. En d'autres termes, et pour parler sans figure, le père Robert de Nobilibus compritqu'un des plus grands obstacles à la propagation de la foi catholique dans l'Inde venait de l'horreur conçue par les Indous contre les chrétiens. Il voulut leur présenter cette religion purifiée de ce contact qui à leurs yeux était une souillure; il imagina de la leur offrir sans qu'ils pussent savoir d'où elle venait. De nombreux missionnaires embrassèrent avec ardeur l'idée du

grand péché, d'en avoir appelé un autre fils de Prangui, c'est-à-dire fils d'Européen. Toute notre attention est de cacher à ces peuples que nous sommes ce qu'ils appellent Pranguis. Le moindre soupçon qu'ils en auraient mettrait un obstacle insurmontable à la propagation de la foi. » T. VII, p. 45, Lettre du père de Bourres en 1713.

(1) « Ce qui rend la religion odieuse, c'est qu'elle est prêchée par des gens qu'on soupçonne d'être Pranguis. On entend maintenant ce terme en France, mais on ne concevra jamais bien l'idée de mépris et d'horreur que les Indiens y ont attachée. » T. VII, p. 248, lettre du père de Bourres.

père Robert. Au lieu de se mêler à leurs compatriotes, ils les évitaient; vêtus de l'habit indou, parlant la langue du pays, ils pénétraient jusqu'au cœur des provinces; là ils vivaient à la façon des pénitents indous (1), s'assujettissant à tous les usages du pays, quelque gênants, quelque incommodes qu'ils fussent (2), et se qualifiant de brahmes du nord (3). C'était seulement après avoir rompu de la sorte tous rapports avec l'Europe, après avoir complétement dépouillé l'Européen, qu'ils se hasardaient à présenter aux Indous les vérités et les mystères du catholicisme. Tout eût été perdu du moment où l'Indou eût seulement soupçonné leur origine (4).

Le missionnaire entrait dès lors dans une voie hérissée d'obstacles et de difficultés. D'abord il lui fallait se rendre maître de la langue de la province où il se pro-

(1) « C'est pour se mettre à couvert d'un semblable soupçon qu'après avoir appris la langue et les coutumes du pays, ils s'habillent à la façon des pénitents indiens et se disent *saniar romabouri*, c'est-à-dire prêtres ou religieux romains venant du nord.» *Lettres édifiantes*, 1816, préface.

(2) « Il faut s'assujettir dès lors à tous leurs usages, quelque gênants, quelque rebutants qu'ils soient; s'asseoir à terre les jambes croisées, manger à terre, ne rien toucher de la main gauche, observer un jeûne continuel, ne faire qu'un seul repas par jour, consistant en quelques fruits ou quelques légumes, ou bien quelque peu de riz cuit à l'eau. Le pain, le vin, la viande, les œufs, le poisson, sont absolument interdits à un missionnaire. » *Lett. édif.*

(3) « Les missionnaires se qualifient de brahmes du nord, c'est-à-dire de docteur venus du nord pour enseigner la loi du vrai Dieu. » *Lett. édif.*, préface, p. 28.

(4) « Pour y travailler (à la conversion) avec quelque fruit, il faut devenir Indien soi-même, surtout cacher qu'on est Européen. » *Lett. édif.*, préface.

« Ils (les missionnaires) ne sont pas connus pour être Européens; si l'on croyait qu'ils le fussent, il faudrait qu'ils quittassent immédiatement le pays. » *Id.*, t. VI, p. 27.

posait d'entrer, la posséder assez bien pour que rien ne vînt trahir dans ses expressions ou son accent sa qualité d'étranger. Il se livrait à cette étude soit au séminaire, soit dans quelque station éloignée. Était-il jugé par ses chefs ou ses compagnons en état de commencer sa rude tâche, il se faisait jeter, au moyen de quelque embarcation de pêcheur, sur un point désert de la côte. Il se cachait pendant le reste de la journée parmi les rochers ou les plantes du rivage. La nuit venue, il se mettait en marche accompagné d'un guide, par des sentiers inconnus, hérissés d'obstacles, souvent inondés. Il arrivait ainsi dans la cabane de quelqu'un de ses devanciers, qui le recevait avec une pauvre et joyeuse hospitalité, et dès lors commençait pour lui la vie du missionnaire dans l'Inde.

Une cabane aux murailles de boue séchée, à la toiture de paille, devenait son unique habitation. Il devait s'asseoir à terre les jambes croisées, manger à terre, s'interdire l'usage de la main gauche; sa nourriture consistait uniquement en quelques fruits ou quelques légumes, ou bien en un peu de riz cuit à l'eau; la viande, le pain, le vin, les œufs, le poisson, lui étaient absolument interdits; à peine pouvait-il ajouter parfois à son riz quelques poignées d'herbes des champs, disputées aux bœufs et aux moutons. L'eau, assez supportable pendant l'hiver, devenait pendant l'été, où les étangs se desséchaient, une sorte de boue liquide. Il ne faisait qu'un seul repas par jour : manger deux fois l'aurait fait tomber trop bas dans l'opinion du peuple. Il n'était pas de sanyas (pénitent indigène) qui se le fût permis.

L'étroitesse de sa pauvre cabane ne le défendait nullement contre les chaleurs de l'été; dans la saison

des pluies, elle s'emplissait d'eau à la hauteur de un ou deux pieds : heureux quand les murailles, retournant à l'état liquide, ne s'affaissaient pas sur leur base ! Trois ou quatre vases de terre, dont l'un contenait l'appareil nécessaire à la célébration de la messe et les autres sa petite provision de riz, composaient tout son ameublement. Des feuilles d'arbres lui tenaient lieu de plat, d'assiette et de serviette. Long-temps la terre nue fut la seule couche du missionnaire. Les maladies engendrées par l'humidité du climat le contraignirent plus tard à étendre sur deux ou trois planches une peau de tigre ou de cerf.

Le missionnaire, toutes les fois que le devoir l'appelait au dehors, se voyait aux prises avec un genre de vie plus pénible encore, si possible était. Pendant l'été il se trouvait exposé à une chaleur dévorante qui lui brûlait le visage, les pieds et les mains. « On pouvait citer tel d'entre eux qui avait changé plus de trente fois d'épiderme (1). » L'air était alors tellement embrasé, qu'on pouvait à peine le respirer. La saison des pluies amenait d'autres inconvénients. Le missionnaire, couvert d'un simple vêtement de toile, se trouvait exposé nu en quelque sorte à des torrents de pluie et pendant des journées entières. Le soir venu, le bois et la paille lui manquaient le plus souvent pour allumer un peu de feu; la terre détrempée, une boue presque liquide, était le bivouac de ce soldat de la foi. L'excès de la fatigue enchaînait parfois dans une sorte de somnolence ou plutôt d'engourdissement ses membres endoloris (2); heureux quand au réveil une fièvre ne le

(1) Lettres édifiantes, t. VI, p. 274. Lettre du père Bouchet.

(2) Le père Bouchet nous montre l'exemple personnel pour lui de plu-

clouait pas où l'avait arrêté l'épuisement de la veille ! Le passage des rivières était un des épisodes les plus périlleux de ces périlleux voyages. Quelquefois l'Indou guide et compagnon du missionnaire liait ensemble à la hâte quelques fagots ; le missionnaire s'y plaçait, et l'Indou, à la nage, poussait cette espèce de radeau jusqu'à la rive opposée. D'autres fois le missionnaire tenait embrassé un grand vase de terre à demi rempli d'eau en guise de lest, que le guide poussait de même en avant (1). C'est ainsi que s'écoulait la vie du missionnaire. Son ingénieuse charité lui faisait revêtir toutes formes : médecin, consolateur, homme de science

sieurs de ces voyageurs. L'état de souffrance où se trouvait un de ses compagnons le décide à offrir d'aller à sa place. « Je présumai peut-être un peu trop de mes forces, dit-il, et, sans avoir égard à ses représentations, je partis pour Cormpatton. Je n'eus pas fait une demi-lieue que j'eus la plante des pieds à demi brûlée. Je me les enveloppai avec de la toile ; mais le sable, s'y étant glissé, m'écorcha toute la peau, et, s'insinuant entre cuir et chair, me causa des douleurs si aiguës, que je fus contraint d'y succomber. Nous gagnâmes un village, et je passai la nuit à l'entrée d'une maison où l'on eut la charité de me recevoir. Un peu de lait qu'on me présenta fut un vrai régal pour moi. Je tirai comme je pus les grains de sable qui m'étaient entrés dans la chair, et je me traînai environ une demi-lieue. Comme je ne pouvais presque me soutenir, un Indien gentil qui m'aperçut demanda à mes catéchistes ce que j'avais. Ceux-ci lui ayant répondu que j'étais un nouveau sanyas qui n'était pas accoutumé à marcher sur ces sables brûlants, il en fut touché, et, s'approchant de moi : « Seigneur, dit-il, souffrez que je vous soulage dans la peine où vous êtes. » Il commanda ensuite à son valet d'amener son cheval. Avec ce secours je me rendis le soir au village. A peine eus-je confessé le malade que je fus saisi d'une fièvre violente qui me dura toute la nuit. Elle n'eut pourtant pas de suite, et je me trouvai en état de dire la messe le jour suivant.»

(1) « Je vous avoue, dit naïvement l'un d'eux, que je fus fort effrayé la première fois que je passai ainsi le Coloram, qui était alors aussi large que la Garonne vis-à-vis de Bordeaux. » *Lett. édif.*, t. VII, p. 278.

et de bonne parole, et l'Indou l'appelait à lui à tous ces titres.

On ne saurait s'empêcher de citer au moins un épisode de cette vie de tous les jours (1). Un jeune missionnaire récemment arrivé d'Europe demande l'hospitalité à un plus ancien. Pendant la nuit la cabane s'écroule, emportée par un torrent. Ils en enlèvent la porte, qu'ils attachent à un arbre élevé, et se réfugient sur ce fragile asyle. Le vieux missionnaire, rompu aux fatigues de ces guerres saintes, s'endort bientôt, tandis que le plus jeune, moins aguerri, écoute avec anxiété le bruit des eaux sapant l'église située à quelques pas de là. Elle finit par s'écouler avec un bruit terrible; le torrent en roule les débris mêlés à ceux de la cabane qu'ils viennent de quitter; il bouillonne au pied de l'arbre, qu'il menace de déraciner et d'engloutir. Le jour venu enfin, la tempête apaisée, les deux missionnaires descendent de leur précaire et périlleux refuge; mais le nouveau venu succombe à quelques jours de là: la dyssenterie, maladie terrible en ces climats, l'avait frappé mortellement dès ce premier combat.

D'autres obstacles, d'autres périls, se trouvaient encore sur la voie du missionnaire. Le premier de tous était le danger d'être reconnu comme Prangui, danger toujours suspendu sur sa tête comme une épée menaçante; il risquait la vie à laisser seulement soupçonner ou son origine européenne, ou même ses relations avec les Européens. Le caprice d'un des petits princes dont il lui fallait traverser le territoire le jetait-il dans quelque horrible cachot, il devait attendre dans l'isolement et la résignation qu'un autre caprice l'en retirât, surtout se garder

(1) Lettres du père Bouchet, t. VI, p. 277-9.

d'avoir recours à aucune intervention européenne. Tout était préférable pour lui à l'inconvénient de se montrer lié avec les Pranguis, ce qui n'eût pas manqué d'attirer sur la communauté dont il faisait partie une persécution générale (1).

Le martyre venait quelquefois former le dénoûment ou plutôt la couronne de cette vie de sacrifice et de dévoûment. Le père Jean de Brito avait couru plusieurs fois risque de la vie en prêchant l'évangile dans l'Inde. Rappelé momentanément en Europe, il se hâta de retourner sur le théâtre de son apostolat. C'était à la cour de Marawar qu'il avait couru le plus de danger; c'est là qu'il se présenta de nouveau. Bientôt il est condamné à mort; on l'accable des plus mauvais traitements, on l'injurie, on le frappe, on le fait presque mourir de faim pendant les trois jours qui précèdent son supplice; peut-être se flattait-on de lui enlever ses forces, de faire faiblir son courage. La veille du jour fatal, privé d'encre et de plume, mais au moyen d'une paille et d'un peu de charbon broyé et détrempé, il parvient à écrire quelques détails relatifs aux affaires de la communauté, détails importants pour ceux à qui il en laissait le soin, puis, arrivant à parler de son supplice, il disait : « C'est l'espoir de jouir de ce bonheur qui m'a conduit deux fois aux Indes; mais il m'en a coûté pour l'obtenir. » Déjà condamné une première fois, sa grâce était en effet survenue : c'est là ce qui lui avait coûté!

Depuis trois siècles les mêmes scènes se reproduisent dans l'Inde. Le vaste triangle ayant son sommet au cap Comorin, sa base sur une ligne allant de Pondichéry à Cananore, en est le théâtre. Là s'est dépensé depuis

(1) Lettres édifiantes, t. VII, p. 28.

l'arrivée des missionnaires catholiques plus de sacrifice, de dévoûment, d'héroïsme, qu'il n'en a fallu pour défrayer le reste de l'histoire du monde. On pourrait multiplier à l'infini des citations dont nous n'avons voulu nous permettre qu'un petit nombre. On se sent pénétré d'une respectueuse admiration, transporté d'enthousiasme pour ces pieux et pauvres missionnaires, héros inconnus d'un drame sublime; d'autant plus sublime que, nous n'aurons que trop occasion de le montrer, les résultats ne furent point en proportion de tant d'efforts et de dévoûment.

Disons-le toutefois dès à présent, si les difficultés qui s'opposèrent dans l'Inde à la propagation du christianisme ne furent point vaincues par nos missionnaires, c'est qu'elles étaient de nature à ne pouvoir l'être par l'héroïsme du courage, la sublimité de l'abnégation, l'immensité du sacrifice.

CHAPITRE IV.

Des missions protestantes.

Le catholicisme, conservant son droit d'aînesse, existait depuis long-temps dans l'Inde avant que le protestantisme y eût paru. De Goa, dont il avait fait sa métropole, il envoyait dans l'intérieur de la presqu'île les courageux missionnaires dont nous venons d'esquisser les travaux. C'est alors que le protestantisme vint se poser dans l'Inde en face de son rival européen; il prit pied à Tranquebar, sur la côte de Coromandel.

Le Danemarck, marchant sur les traces de l'Angleterre et de la France, avait donné naissance à une compagnie des Indes orientales. Cette compagnie, ayant mal fait ses affaires, s'empressa de renoncer à son privilége; elle céda au gouvernement un établissement fondé par elle sur la côte de Coromandel. Soutenu par une main plus puissante, cet établissement commença à reprendre quelque prospérité; toutefois ce fut une circonstance étrangère à l'objet de sa fondation qui lui valut tout à coup une grande importance.

Le roi de Danemarck, Frédéric, eut l'idée, au commencement du 18e siècle, d'envoyer dans l'Inde des missionnaires chargés de tenter la conversion des Indous. C'était marcher sur la voie des missionnaires catholiques, mais dans un intérêt opposé. Un premier missionnaire s'y rendit, n'y resta que peu de temps; mais deux jeunes gens, Zeigenbald et Plutho, éminemment propres à ces fonctions, ne tardèrent pas à le remplacer. Ils étaient jeunes, courageux, pleins d'ardeur et de foi. D'ailleurs ils furent sur-le-champ en possession d'un appui qui pour le succès de leurs travaux valait autant que tout cela : nous voulons dire l'intérêt pris par l'Angleterre à l'œuvre commencé, l'argent qu'elle prodigua pour sa réussite.

Le premier missionnaire danois dans l'Inde n'y demeura que fort peu de temps; mais comme il s'en retourna par l'Angleterre, il fut présenté à Georges Ier et à plusieurs évêques. Bientôt un grand nombre de personnes s'intéressèrent, sur ses récits, aux tentatives religieuses du Danemarck. Dès 1710, une société s'était formée en Angleterre pour la propagation de la morale chrétienne; elle envoya à Tranquebar de l'argent, des ouvriers et des caractères d'imprimerie. Dès ce mo-

ment cette mission, tout en continuant d'appartenir de nom au Danemarck, de fait devint anglaise, fut alimentée par l'or de l'Angleterre. La charte de la Compagnie interdisait, comme nous l'avons dit, l'entrée de l'Inde à tout sujet britannique; les missionnaires n'étaient point exceptés de cette défense. Depuis long-temps déjà l'Angleterre régnait sans rivale sur la péninsule, que cette exclusion n'était pas encore levée. Pendant long-temps, quoique à l'apogée de sa puissance, le protestantisme continua de débarquer dans l'Inde sous pavillon danois.

La compagnie anglaise refusait l'entrée de l'Inde aux missionnaires. Le zèle souvent indiscret de ceux-ci lui faisait redouter des troubles qui ne pouvaient manquer d'être funestes à ses intérêts. De son côté la société de la morale chrétienne envoyait à Tranquebar autant de missionnaires que possible, sans se soucier le moins du monde des intérêts de la compagnie. Enfin le roi, comme partie du parlement, sanctionnait l'exclusion des missionnaires de l'Inde, mais il n'en était pas moins en même temps le président de la société pour la propagation de la morale chrétienne. D'une main il ouvrait la porte aux missionnaires, de l'autre il la leur fermait. N'avons-nous pas parlé déjà, et longuement, de cet esprit de contradiction propre, inhérent, pour ainsi dire, à tout ce qui émane de l'Angleterre!

Zeigenbald et Plutho avaient long-temps trouvé un obstacle à leur zèle dans la nécessité de pourvoir à leur propre subsistance. Avec de plus grands moyens ils atteignirent de plus grands résultats. Ils imprimèrent une traduction de la Bible en langue tamul, et en répandirent un grand nombre d'exemplaires parmi les indigènes. Leur zèle en faveur des Indous convertis

les brouilla parfois, à leur honneur, avec l'autorité politique. Zeigenbald subit plus d'une fois la prison. « Les missionnaires n'en persistaient pas moins, suivant un de leurs historiens, dans leur conduite, prêts qu'ils étaient à tout souffrir pour l'amour des élus, à prêcher la parole de Dieu *à propos et hors de propos* (1). »

Grâce à ces efforts soutenus, l'œuvre ne tarda pas à prendre de l'accroissement. En 1775 on comptait cinq missions protestantes, chacune d'elles composée de trois missionnaires.

La côte de Coromandel fut long-temps le théâtre d'une guerre sanglante. Hyder-Ali et Tippoo-Saëb y disputèrent tour à tour aux Anglais le sceptre de l'Inde. Les puissances du second ordre, incapables de faire respecter avec leurs propres forces leur nationalité, se voyaient dans l'obligation de prendre parti pour l'une des grandes puissances. Tout était trouble, désordre, anarchie. Mais c'est au sein des tempêtes que le jeune aiglon se plaît à déployer ses ailes vigoureuses. C'est au sein des circonstances extraordinaires que se forment les grands caractères, que se révèlent les âmes les plus fortement trempées. On en vit alors un nouvel exemple.

Un missionnaire danois du nom de Schwartz se montra au milieu de cette sanglante anarchie comme un chrétien des premiers âges. Personne n'étendit plus loin, ne fit régner sur un plus grand nombre d'hommes, une influence bienfaisante, civilisatrice, religieuse. Les barrières de religion et de nationalité tombaient devant cette sorte de puissance magnétique, je dirais volontiers fascinatrice: musulmans, Indous,

(1) Campbell, p. 137.

chrétiens, l'avaient également en vénération. Tous les dialectes de l'Inde lui étaient familiers. Multiplié pour ainsi dire par son infatigable charité, il semblait se montrer à la fois dans les lieux les plus distants, sur les points les plus opposés. Il savait s'acquitter, à la satisfaction des deux parties, des missions politiques les plus difficiles, les plus compliquées. Après l'avoir reçu comme envoyé des Anglais, Hyder-Ali lui proposa de prendre sa parole pour seule garantie d'un arrangement proposé par ceux-ci ; ne pouvant obtenir ce gage, il rompit toute négociation. Dans une autre circonstance Schwartz se montre sous un aspect encore plus singulier. Le rajah de Tanjore, assiégé dans cette ville, s'y voyait menacé par la famine. Ce n'était pas que le blé manquât dans les campagnes d'alentour ; mais les cultivateurs, trompés dans une circonstance précédente par le rajah ou par ses agents, ne voulaient plus se fier à lui. Le rajah prit le parti de s'adresser à Schwartz, et l'on vit un missionnaire pauvre, presque nu, parfois mourant presque de faim lui-même, nourrir un prince puissant, à la tête de son armée, au centre de sa domination. Le rajah n'oublia pas ce service ; à son lit de mort, tout opposé qu'il fût au christianisme dans ses convictions personnelles, ce fut à Schwartz lui-même qu'il laissa la tutelle de ses enfants.

On citerait encore beaucoup de traits du même genre. Pour accomplir ces prodiges, Schwartz ne possédait ni troupes, ni argent, ni pouvoir politique. La charité, le dévoûment, le sacrifice, c'étaient là tous ses moyens d'action ; à la vérité, cette grande nature les possédait à un point où il ne semblait pas que la nature humaine eût été susceptible d'atteindre jamais. Sur de moindres proportions il fut à la côte

de Coromandel ce que Xavier avait été à la côte de Malabar. Il fut le grand missionnaire, le grand apôtre du protestantisme (1).

La portion de l'Inde soumise aux Anglais n'en continua pas moins d'être fermée aux missionnaires jusqu'en 1813. Il leur était interdit, aussi bien qu'à toute autre classe de sujets britanniques, de prendre passage sur un vaisseau faisant voile pour l'Inde. Plusieurs bravèrent cet obstacle; mais ils se voyaient réduits à prendre leur chemin par la Hollande, l'Amérique et le cap de Bonne-Espérance, de changer de navire à chacune de ces stations, « avant de s'aller faire débarquer dans l'Inde, en marchandise de contrebande (2). » Le gouvernement de l'Inde, s'il était instruit de leur pro-

(1) Deux écrivains placés à deux points de vue opposés, l'un prêtre, l'autre militaire, en parlent de la sorte : « La bonne opinion que j'avais de Schwartz, écrivait Héber, s'est encore accrue depuis que j'ai visité le midi de l'Inde. Je ne pouvais me défendre de soupçonner qu'à un grand nombre de qualités admirables ne se mêlât beaucoup de penchant et de goût pour l'intrigue ; qu'il ne fût un prophète plutôt du genre politique que religieux ; que la grande vénération que lui témoignaient alors et que lui témoignent encore aujourd'hui les idolâtres (car ils le considèrent comme un être d'une nature supérieure, brûlent des cierges devant sa statue, déposent des offrandes à ses pieds, etc., etc.) n'eût été achetée par quelque compromis avec leurs préjugés. Mais je vois que je m'étais trompé. Il fut vraiment un des plus actifs et des plus intrépides missionnaires qui aient existé depuis les apôtres, en même temps qu'un des plus heureux dans ses entreprises. » Heber, t. III, p. 459.

Un autre historien, placé dans les rangs de l'armée, dit : « Le caractère de ce pieux missionnaire fut aussi extraordinaire que les circonstances au milieu desquelles il se trouva placé. Son influence sur les indigènes, depuis les princes jusqu'aux moindres paysans, n'eut d'autres sources que sa conduite et ses efforts personnels, et l'on peut dire qu'il donnait au gouvernement qui l'employa plus d'appui qu'il n'en reçut. » Malcolm, *Hist. polit.*, p. 269.

(2) Campbell.

jet; se hâtait, aussitôt leur arrivée, de les rembarquer pour l'Europe ou les forçait de se réfugier sur le territoire danois. « Jamais l'œuvre des missions, nous dit un de ceux qui l'entreprirent, n'a rencontré plus de difficultés dans aucun pays que dans l'Inde. C'est à la seule Providence qu'il appartenait de les surmonter et de donner la victoire à ses serviteurs. Ce n'était pas assez que nous eussions quinze mille milles d'océan à traverser; que nous fussions exposés aux tempêtes et aux dangers de l'abyme; que nous eussions à lutter contre des climats insalubres, à maîtriser les difficultés d'une langue étrangère; ce n'était pas assez que les païens, par attachement à leurs castes, se déclarassent contre nous; que nos propres concitoyens, par leurs préjugés, leur impiété, leur prédilection pour des coutumes contraires à l'Evangile, nous fussent hostiles; qu'il en fût de même de tous les gens haut placés, soit par ignorance, soit par méchanceté; cela n'était point assez, disons-nous: il fallait encore que le gouvernement lui-même, prenant parti pour nos adversaires, nous interdît l'entrée de la carrière (1). »

A l'époque où la question des missionnaires fut agitée pour la dernière fois dans le parlement, en 1813, deux opinions se trouvèrent en présence. Comme il était toujours arrivé dans tout ce qui concernait l'Inde, l'une de ces opinions s'appuyait sur des idées, des considérations empruntées à l'Europe, l'autre sur des idées et des considérations prises dans l'histoire de l'Inde et l'état de ce pays. La cause étant plaidée devant une assemblée européenne, ce fut la première de ces deux opinions qui l'emporta. « Les temps étaient venus, nous

(1) Campbell, p. 35.

dit le missionnaire déjà cité; l'ange du Covenant apparaissait en personne pour la conversion de l'Inde, se riant des efforts impuissants de ses ennemis (1). » La cause des missionnaires comptait au nombre de ses défenseurs le fameux Wilberforce, l'avocat de la liberté des nègres, qui se trouvait alors dans tout l'éclat de sa popularité. A compter de ce moment l'entrée de l'Inde fut permise aux missionnaires, mais continua de se trouver soumise à un grand nombre de restrictions.

Les missionnaires, sous certains rapports, n'en arrivaient pas moins dans l'Inde en triomphateurs. Ils y arrivaient malgré l'opposition du gouvernement de l'empire; ils s'en prétendaient les maîtres définitifs, les dominateurs en dernier ressort. La conquête de l'Inde par l'Angleterre n'était autre chose à leurs yeux que la voie frayée par la Providence sous leurs propres pas, la substitution de la puissance anglaise à celle du Grand-Mogol, que l'instrument dont la Providence s'était servie pour préparer la conversion des Indous, dont ils se trouvaient chargés. A leurs yeux l'histoire entière de l'Inde depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours n'avait jamais eu d'autre but. Ecoutons un de ces fougueux apôtres.

Après une rapide esquisse des événements dont l'Inde avait été le théâtre depuis des siècles, le révérend Campbell s'écrie : « Mais les causes de ces calamités terribles, quelles étaient-elles? L'or et l'argent, les rubis et les diamants dont l'Inde abonde, étaient sans doute un appât puissant pour les conquérants et les spoliateurs; les riches et fertiles plaines de l'Inde étaient sans doute de puissantes tentations pour des hordes

(1) Campbell, p. 37-38.

qui ne laissaient derrière elles que de stériles montagnes et d'arides déserts. Mais ce n'était là qu'autant de causes secondaires : l'idolâtrie de l'Inde, voilà la première et la plus importante. Ces armées conquérantes ne furent rien autre chose que des instruments de la colère et de la vengeance du Tout-Puissant ; ces sauvages et destructives invasions furent le moyen dont il se servit pour visiter les temples de l'Inde, renverser les idoles, faire descendre sur les peuples le châtiment dû à leur iniquité, à leurs crimes. Le Seigneur l'a donc mise dans l'ardente fournaise de sa colère, non pas pour soixante-dix années, mais pour soixante-dix siècles. Le Seigneur a envoyé tempête après tempête de vengeance, pour l'écraser dans sa rébellion et son idolâtrie.

» Et pourquoi, du milieu de son esclavage, la rappelle-t-il maintenant à la vie ? Pourquoi, malgré toutes les règles établies par nous pour notre gouvernement de l'Inde, pourquoi, en opposition à tous les ordres de la cour des directeurs de ne pas reculer nos frontières, de nous garder de toute nouvelle acquisition de territoire, l'a-t-il fait passer (l'Inde) tout entière aux mains de la Grande-Bretagne? Pourquoi lui accorde-t-il à cette heure et l'ordre et la paix, et le bienfait d'un bon gouvernement, d'un gouvernement qui fait revivre son commerce, lui restitue les arts et les sciences, lui rend une protection dont elle avait cessé de jouir depuis des siècles? Serait-ce dans le seul but de gratifier l'orgueil et la vanité des conquérants, de nous mettre à même d'accroître nos trésors, d'ajouter à nos agrandissements, de fournir un théâtre à notre courage pendant la guerre, à notre habileté pendant la paix? Non. C'est parce que le temps est venu où les peuples de l'In-

de devront enfin louer le Seigneur. C'est que le moment est venu où l'Inde devra oublier pour toujours son idolâtrie, chasser de ses temples les misérables divinités qu'elle n'a cessé d'y adorer jusqu'à cette heure; c'est que le moment est venu où le Seigneur s'est enfin résolu à l'ajouter comme une autre perle à la couronne orientale de son fils, à lui accorder en un mot les dons les plus précieux dont le Ciel puisse favoriser un royaume de la terre, l'Evangile et la religion de Jésus-Christ. »

Les missions protestantes, à compter de cette époque, se multiplièrent incessamment dans l'Inde. Mais le protestantisme, sur ce nouveau théâtre, demeura fidèle à ses traditions. Il continua d'obéir à cet esprit de scission, de division intérieure, avec lequel il était venu au monde. Anglicans, luthériens, calvinistes, méthodistes, presbytériens, épiscopaux, indépendants, etc., y envoyèrent leurs représentants. « On les vit engagés tous ensemble contre l'ennemi commun, préparant leurs troupes pour la guerre spirituelle (1). » Le terrain qu'ils se proposaient d'exploiter était précisément celui déjà sillonné en tous sens par les missions catholiques, le midi de la péninsule. Seulement, ils continuèrent d'y aborder, comme leurs plus anciens devanciers, par la côte de Coromandel. « Que l'on tire une ligne de Madras à Cananore, sur la côte de Malabar, et que l'on descende des extrémités de cette ligne au cap Comorin, on aura un espace immense, de forme triangulaire, dont l'intérieur forme le terrain exploité par les missions protestantes (2). Telles sont les

(1) Campbell, p. 214-215.
(2) *Id., ibid.*

limites où, suivant l'un d'eux, se renferme leur action. « En revanche, nous dit-il, pour les priviléges spirituels, pour le zèle et l'esprit d'entreprise des missionnaires, cet espacepeut bien être appelé la terre sacrée de l'Inde (1). » Le nombre des missions protestantes, vers 1830, n'y montait pas à moins de 200. Leurs moyens d'action étaient ceux en tout et partout à l'usage du protestantisme : traduction et distribution de la Bible, fondation d'écoles, etc. ; en un mot, l'enseignement écrit. La prédication, l'enseignement par la parole, ne joue jamais, on le sait, qu'un rôle fort secondaire dans le protestantisme. Né de la discussion, de l'examen de la parole écrite, ou de la lettre, l'esprit, la parole vivante, lui échappent incessamment.

En dépit de leur grand nombre, en dépit de leurs immenses moyens d'action, les missions protestantes n'obtinrent pas de grands résultats. Chacune de ces missions est vraiment un état-major sans soldats. Nous venons de le dire, leur nombre ne monte pas à moins de 200. Quant à celui des indigènes convertis par elles, écoutons l'évêque de Calcutta. « On a souvent évalué, nous dit Reginald Heber, le nombre des protestants indigènes à 40,000; je doute cependant qu'ils atteignent celui de 15,000, et même ce chiffre, *toutes choses considérées*, ne laisserait pas que d'être très remarquable (2). » *Toutes choses considérées*, on verra, en effet, ce chiffre se réduire à tel point que l'on peut dire qu'il se résout en un nombre absolument insignifiant.

Au reste, comment n'en serait-il pas ainsi? Le pro-

(1) Campbell, p. 245.
(2) Heber, *Correspondance*, 3e vol., p. 460

testantisme, né de la protestation individuelle, de l'appel à la conscience personnelle, est, en raison même de cette origine, dépourvu de cette force d'expansion et d'autorité, attribut du catholicisme. Dans le sanctuaire de la conscience, où il a pris naissance, il est demeuré inexpugnable. Mais sa puissance est toute négative; il peut repousser avec une invincible opiniâtreté qui peut aller jusqu'à l'héroïsme le joug auquel une main étrangère tenterait de le soumettre, il ne saurait s'imposer à d'autres : son propre principe s'y oppose. Tout ce qu'il peut faire, c'est de provoquer la discussion. Or rien de tout cela n'est le fait du missionnaire. Le vrai missionnaire ne s'adresse point à la raison, ne tente pas la persuasion, il raconte, il affirme, il ordonne de croire; il verse son sang en témoignage de ses paroles.

Dénué de ce principe qui pousse le catholicisme aux conquêtes, le protestantisme ne pouvait avoir d'institution dirigée vers ce but. Aussi a-t-il transformé, c'est-à-dire détruit le caractère du prêtre. Epoux et père, lié à tous les intérêts du monde, le prêtre protestant n'est plus le soldat militant de la foi, le croisé de l'Evangile (1). Comment serait-il incessamment prêt au sacrifice, au dévoûment? Comment serait-il ardent à se précipiter au fort de la mêlée celui auquel se rattachent tant d'intérêts et d'affections dont il est l'objet et le centre? Celui qui déjà ne s'appartient pour ainsi dire plus lui-même, comment se vouerait-il à une vie de hasard, de dangers, dont le martyre doit être le but et la couronne? Mais admettons que le missionnaire protestant ait conservé ce caractère sacré; admettons

(1) Le ministre protestant peut avoir, a sans doute le plus souvent toutes les vertus de l'homme. Nous ne parlons ici que de la perte du caractère public.

qu'il soit encore ce soldat du Christ toujours prêt au combat : la réforme, en brisant les corporations religieuses, lui a enlevé tous les moyens d'action ; par cela même l'a placé dans les conditions d'un isolement des plus défavorables pour l'œuvre par lui entreprise.

Les corporations religieuses, telles qu'elles existent au sein du catholicisme, pouvaient seules tenter l'entreprise avec quelque chance de succès. Elles seules possèdent les ressources puissantes de l'organisation, de la hiérarchie, de la convergence de volontés individuelles vers un but commun ; elles seules réunissent à la puissance des masses cette force et cette unité de volonté qui ne peuvent se trouver que dans un petit nombre, disons mieux, dans une seule tête ; elles seules ont la suite et la persistance dans leurs desseins ; elles seules sont indépendantes du temps et des l'espaces ; elles seules savent faire concourir à une même œuvre les facultés les plus diverses ; elles seules enfin peuvent non seulement tenter, mais exécuter de grandes choses, car les grandes choses demandent pour être exécutées un temps proportionné à celui qu'elles doivent durer.

Le missionnaire protestant, entouré de sa femme et de ses enfants, est au contraire comme perdu dans l'immensité de la péninsule indoue ; il n'obéit à aucune direction, ne se sent aucun appui, n'a ni point de départ indiqué d'avance, ni but vers lequel il soit poussé ; il en est réduit à des efforts individuels, qu'il ne sait comment diriger, qui se trouvent interrompus, demeurent le plus souvent sans résultats par sa mort ou son départ. En même temps qu'il est garrotté des liens de la chair, sans aïeux, et sans postérité dans l'ordre intellectuel, que pourrait-il contre l'armée compacte, puissante, nombreuse, disciplinée, des adorateurs de Brahma ?

La mission de Tranquebar, la première en date des nombreuses missions protestantes du midi de la péninsule, est aussi demeurée la plus considérable. Elle est devenue la métropole du protestantisme dans l'Inde, comme Goa celle du catholicisme. Un siége archiépiscopal riche et puissant, un clergé nombreux, des établissements religieux de toutes sortes, les souvenirs de Vasco de Gama, d'Albuquerque, de Xavier, faisaient de Goa, la différence des lieux et des choses donnée, la Rome de l'Inde. La petite ville de Tranquebar, sans passé, sans souvenirs, dépourvue de toute richesse et de toute magnificence, mais puissante aussi par la parole, où l'on voyait çà et là se glisser pour ainsi dire dans l'ombre quelques missionnaires isolés, sans appui, en habit noir, une bible sous le bras, ne manquait pas de quelque analogie avec l'austère cité de Luther et de Calvin.

CHAPITRE V.

Des obstacles qui s'opposent à la propagation du christianisme dans l'Inde. — Comment les missionnaires se trouvent dans l'Inde dans une position différente de celle des apôtres dans le monde romain.

On ne saurait imaginer un plus grand, un plus merveilleux spectacle que celui de la propagation du christianisme dans l'ancien monde, même considéré d'un point de vue purement humain.

Une religion née au sein d'une pauvre et petite nation, prêchée par douze hommes sortis pour la plupart

des derniers rangs du peuple, s'étend sur le monde connu. Le glaive de la parole conquiert en quatre siècles cet empire que l'épée romaine avait mis mille ans à former. Bien plus, le christianisme transforme cette société qu'il vient de conquérir. Il la pétrit, la faconne de nouveau; il en fait une société nouvelle, à laquelle il proposera d'autres lois, qu'il assiéra sur une base différente! Jamais spectacle si merveilleux ne s'était encore montré sur la scène de l'histoire.

Au premier coup d'œil, il semble que la position du christianisme dans l'Inde soit analogue à celle où il s'est trouvé dans l'antiquité. Dès lors aussi les succès qu'il obtint sur les religions de la Grèce et de l'Italie apparaissent comme autant de présages assurés de ceux qu'il ne peut manquer d'obtenir sur les cultes d'origine brahminique. Les faits ne s'accordent pourtant pas jusqu'à cette heure avec cette manière de voir.

Le christianisme, en débarquant dans l'Inde avec les Portugais, prit pied au milieu d'une communauté chrétienne. Cette communauté était dissidente du catholicisme, elle ne pouvait cependant manquer d'avoir avec lui beaucoup d'analogie : on put donc supposer qu'il allait s'allier à elle contre les cultes d'origine brahmique; qu'il allait y recruter une armée toute prête à marcher sous son étendard, s'en faire un instrument puissant pour agir immédiatement sur les nations indoues. Ces prévisions ne se sont pas réalisées; le christianisme, qui dans l'antiquité avait marché si rapidement dans la voie de la conquête, s'est arrêté dès ses premiers pas dans la péninsule indoue. Après de premiers succès, dus en grande partie, comme

nous aurons occasion de le dire plus tard, à une sorte d'illusion d'optique intellectuelle, il est devenu stationnaire. De nombreux néophytes s'étaient d'abord attachés aux pas de Xavier; mais ils sont loin d'avoir autant multiplié qu'il aurait été naturel de le supposer. Depuis ce moment non seulement le christianisme (catholicisme et protestantisme réunis) n'a pu gagner de terrain; loin de là, peut-être perd-il chaque jour celui qu'il avait conquis du premier coup. L'avenir ne paraît pas sous ce rapport devoir différer du passé. Des missionnaires qui ont employé leur vie à prêcher l'Évangile dans l'Inde, qui ont usé leurs forces dans ce saint combat, se montrent en général les plus dépourvus de toute espérance.

Aucune question philosophique ou historique ne saurait être plus curieuse que celle-ci :

Comment le christianisme, qui s'est développé si rapidement dans le monde romain, se trouve-t-il arrêté dès ses premiers pas dans le monde de l'Orient?

Aucune question n'est en même temps plus importante, quant à l'avenir de la domination européenne dans l'Inde, que cette autre :

Les obstacles qui se sont opposés à la propagation du christianisme dans l'Inde sont-ils de nature passagère, ou tout au contraire tiennent-ils à la nature même des choses?

C'est là ce que nous allons tenter d'examiner selon la mesure de nos forces.

Le polythéisme (1) régnait sur le monde grec et ro-

(1) Trois grands systèmes religieux avaient précédé le polythéisme. Le

main au moment de l'apparition du christianisme? Il était né des grands systèmes religieux de l'Orient, transmis à la Grèce et à l'Italie par l'Egypte et l'Etrurie. Mais l'imagination populaire avait en partie dépouillé de leur signification philosophique les grands symboles appartenant à ces religions; elle leur donna l'existence, la personnalité, la forme; elle en fit des Dieux. L'idée fondamentale de Dieu, de l'essence divine, bien que défigurée par l'idée de la pluralité dans le polythéisme, n'était pas essentiellement différente de celle du judaïsme ou du christianisme. Eloignez de Jupiter cette légion de dieux inférieurs qui l'accompagnent, mais en sont indépendants, jouissent d'une personnalité distincte, et vous avez Jehovah.

Le christianisme trouvait dès lors toute facilité à répandre dans le monde les idées de la personnalité et de l'unité de Dieu. Il les développa, en les revêtant, en les incarnant, s'il est permis de s'expri-

panthéisme, le dualisme, le déisme, sont les trois grandes idées philosophiques qui se trouvent au fond des grands systèmes religieux qui ont régné sur le monde. Le panthéisme a soumis à sa domination l'Inde et la Chine; le dualisme s'est établi en Perse. Le dogme de l'unité de Dieu a été le principe fondamental du judaïsme, d'où il a passé, sous des formes différentes, dans le christianisme et dans l'islamisme.

Le panthéisme est fondé sur l'idée de la permanence des rapports de Dieu au monde et du monde à Dieu; il absorbe tout Dieu dans le monde, ou le monde en Dieu.

Le dualisme explique l'ensemble des choses créées et incréées par un combat de deux forces opposées qui se feraient équilibres.

Le théisme creuse entre Dieu et le monde un abyme immense, infranchissable, sans fond, aux deux côtés duquel se trouvent Dieu dans toute sa liberté, sa personnalité; de l'autre, l'homme, en possession d'un reflet de la liberté, de la personnalité divines.

mer ainsi, au sein de dogmes nouveaux, l'incarnation, la déchéance, la rédemption, etc. Mais la conception fondamentale de Dieu qu'il présentait au monde n'avait en elle-même rien d'opposé à celle des religions polythéistes de la Grèce et de Rome. C'était au fond la même idée, mais épurée, rationalisée, s'il est permis de s'exprimer ainsi, au sein du christianisme. Ce dernier se présentait sous certains rapports comme le dernier mot du polythéisme; il lui faisait faire un pas immense, mais dans cette même voie où celui-ci marchait depuis son origine. Aucun obstacle à sa propagation ne se rencontrait dès lors dans les idées fondamentales du paganisme. De lui-même Jupiter se prêtait à se dégager en quelque sorte de cette foule de divinités subalternes qui le rattachait, de degré en degré, jusqu'à la nature inanimée; la sublimité de sa propre nature en devenait plus évidente, sa liberté, sa personnalité, s'en manifestaient plus éclatantes.

Les habitudes intellectuelles des peuples les préparaient donc jusqu'à un certain point à recevoir le christianisme. D'un autre côté les apôtres apportaient aussi des dogmes nouveaux; ils prêchaaient au monde la déchéance, l'incarnation, la rédemption; c'est-à-dire de quoi étonner les imaginations, de quoi les ébranler, de quoi les entraîner par de mystérieuseses et toutes-puissantes annonciations. L'empire de l'habitude, le charme tout-puissant de la nouveauté, concouraient également à favoriser leurs travaux.

L'antiquité grecque et romaine ne fermait pas la société politique aux sectateurs d'un autre culte que le polythéisme. La notion de la personnalité et la li-

berté divines amenait celle de la personnalité et de la liberté humaines. L'homme avait la responsabilité de ses propres actes. L'organisation politique était considérée comme un instrument qu'il lui était loisible de modifier à son gré, non comme une chaîne dont les anneaux se trouvaient fatalement enchaînés à leur place respective, dans leur ordre réciproque, par la main de la fatalité. Les portes de la cité ne refusaient point de s'ouvrir aux sectateurs de cultes étrangers. Le même forum rassemblait des citoyens dont l'encens allait parfois brûler sur des autels différents. On sait l'inscription fameuse : « Au Dieu inconnu. » On sait ce panthéon consacré au milieu de Rome, ainsi que l'indiquait son nom, à tous les dieux de l'empire, c'est-à-dire du monde.

Les persécutions contre les chrétiens ne sont point un argument contre ce que nous venons de dire. Les persécutions furent dirigées contre les novateurs politiques bien plus que contre les sectateurs d'un culte étranger. Chrétiens et païens formaient alors comme deux partis qui se disputaient la direction exclusive de la société; ou, pour réduire l'assertion aux plus strictes proportions historiques, les païens crurent avoir à redouter ce dessein de la part des chrétiens. Le moment vint bientôt pour eux d'en appeler à la force. Ils s'armèrent de la persécution; ils apprêtèrent les instruments de torture; les bûchers se dressèrent, les amphithéâtres s'ouvrirent; l'Afrique envoya ses lions et ses tigres. Les chrétiens s'entourèrent d'une merveilleuse cuirasse, la foi et la résignation. Les pinces et les tenailles s'usèrent sur leurs membres en lambeaux, les bûchers s'éteignirent

dans leur sang, les amphithéâtres disparurent sous leurs cadavres amoncelés, les lions et les tigres se rassasièrent de la chair des vierges et des martyrs...., et, au bout de tout cela, ce furent les victimes qui avaient triomphé des bourreaux.

Une autre observation est à noter. La tolérance de la société grecque et romaine pour les sectateurs de cultes étrangers vient d'être racontée; mais cette tolérance était civile et politique. La conception primitive, la conception fondamentale du polythéisme, n'en était pas moins éminemment exclusive au point de vue purement religieux. On ne pouvait devenir chrétien et demeurer païen. On ne pouvait à la fois brûler son encens sur les autels de Mars et de Vénus, et s'agenouiller devant la croix. Dès lors le polythéisme et le christianisme, une fois en présence, devaient se disputer la domination; dès lors aussi la discussion, c'est-à-dire le combat par la parole, était inévitable. Tout homme dans son for intérieur, dans l'intimité même de sa conscience, avait à prendre un parti dans ce grand débat. Or du côté du christianisme se trouvait une immense, une incalculalable supériorité. Il ne pouvait entrer dans cette voie de la conquête et du combat sans que la victoire et le monde ne lui appartinssent.

Mais dans l'Inde, mais au milieu des innombrables sectes d'origine brahminique, le christianisme se trouva, sous tous ces rapports, dans une situation absolument différente.

La notion de Dieu dans le brahminisme, c'est-à-dire la conception fondamentale, est précisément l'opposé de celle du christianisme. Le christianisme a épuré et

agrandi celle du judaïsme. Il a également placé entre Dieu et le monde un abyme infranchissable par la pensée. Le brahminisme est fondé tout entier au contraire sur la permanence des rapports entre Dieu et le monde; il voit dans le monde comme une manifestation, sous forme finie, de la substance une, éternelle, absolue. Le Dieu du chrétien existe dans les abymes insondables de sa personnalité, de sa liberté, de son individualité absolue; le Dieu de l'Indou est en tout, partout, il se manifeste sous toutes les formes, il vit sous toutes les apparences. Dès lors aussi aucun point de contact, aucune analogie entre le christianisme et le brahminisme à leur point de départ. La doctrine prêchée par le missionnaire se trouve repoussée par toutes les habitudes intellectuelles, par toutes les idées antérieures de l'auditeur auquel il s'adresse.

D'un autre côté certains dogmes principaux du christianisme se sont au contraire retrouvés de tout temps, sous des formes souvent peu différentes, dans l'antique Orient. Les doctrines de la déchéance, de l'incarnation, de la rédemption, n'ont rien de nouveau, rien d'étrange pour le sectateur de Brahma. Il les retrouve dans le culte de ses pères; il n'est pas besoin d'abandonner celui-ci pour goûter tout ce qu'elles ont de consolant, pour se laisser enchanter par ce qu'elles ont de merveilleux. Le missionnaire chrétien se trouve dès lors, sous ces deux rapports, dans une position absolument inverse de celle des apôtres chez les nations polythéistes : il est repoussé par les habitudes intellectuelles de ses auditeurs ou adversaires; il ne saurait ébranler, entraîner leurs imaginations.

La société brahminique, à l'inverse de la société de l'antiquité grecque et romaine, est fermée à tout étran-

ger. La société indoue, comme nous l'avons dit précédemment, n'est pas seulement divine par son origine, elle est l'essence même de Dieu ; elle est Dieu lui-même, manifesté sous ces quatres formes principales : brahmes, chactryas, veysiahs, sudras ; formes qui se sont continuées, prolongées, dans le cours des siècles, mais sans changer de nature. Aussi ne peut-elle s'ouvrir à aucun nouveau venu ; rien ne peut faire, en effet, que ce qui n'a pas été ait été, c'est-à-dire que les peuples qui, selon l'Indou, n'ont pas fait partie de ces manifestations primitives, s'y trouvent compris. Donc aucun moyen pour eux d'entrer dans cette société. Dans les innombrables degrés hiérarchiques de cet édifice brahminique, à la fois temple et cité, aucune place n'existe pour le pèlerin étranger ou le nouveau converti. L'Européen pourra vivre des siècles aux côtés de l'Indou, sans qu'aucun point de contact s'établisse jamais entre eux. Et comment cette société s'ouvrirait-elle à des étrangers ; elle chasse, elle expulse impitoyablement de son sein, ceux de ses propres membres que le moindre attouchement, que la relation la plus accidentelle avec eux, lui semblent avoir à jamais souillés !

Les doctrines religieuses de l'Indou sont sous quelques rapports l'opposé de sa constitution sociale ; elles sont vastes, universelles, ou, du moins, tendent à l'être. Il n'est système religieux ou philosophique qu'elle n'accueille, qu'elle n'absorbe pour ainsi dire en elle-même. Leur nature panthéiste le veut ainsi. Aussi ne saurait-on imaginer aucune notion, aucune nuance d'idées, qui n'ait son analogue dans quelques unes des innombrables sectes de l'Inde. Sur ce fond infini du panthéisme peuvent se jouer, sans le déborder,

tous les caprices de la fantaisie humaine, dans ses constants efforts pour expliquer ces insondables problèmes de Dieu, du monde, de l'humanité. Mais dès lors aussi l'Indou, comme nous le verons plus tard, peut adopter une partie des idées chrétiennes, devenir chrétien jusqu'à un certain point, sans cesser d'appartenir au culte de Brahma (1). Dès lors aussi le christianisme se trouve là dans une position différente qu'au sein du polythéisme. Ce combat où il a si glorieusement triomphé au sein de Rome et d'Athènes, grâce à la grandeur et à la pureté de ses doctrines, dans l'Inde lui est refusé, et, avec le combat, les chanees de victoire.

La société indoue est encore bien plus profondément religieuse que les sociétés grecque et romaine. Le brahminisme s'empare de l'homme tout entier avec une bien autre puissance que ne faisait le polythéisme. Les actes de ce dernier culte se trouvaient renfermés dans l'intérieur du temple. L'adorateur de Jupiter, quand il en avait franchi le seuil, retrouvait quelque liberté. La pensée humaine savait vivre ailleurs qu'aux pieds de l'autel. Mais le brahminisme, de la naissance à la mort de l'homme, ne l'abandonne pas un seul instant. Il n'est pas une minute de la journée de l'Indou qui ne soit consacrée à quelque cérémonie, à quelque prière, à quelque pratique religieuse. Bien plus, il n'est pas d'acte de la vie, si indifférent qu'il paraisse, qui ne soit pour lui un acte de culte aussi solennel que le serait pour un chrétien la célébration de nos plus saints mystères; tous sont, en effet, réglés par les usages et les coutumes de la caste; accomplir l'un

(1) Nous aurons occasion de montrer que là est le véritable obstacle à la propagation du christianisme.

d'eux et le plus insignifiant, suivant ces usages et ces coutumes, c'est donc *confesser* la caste, c'est-à-dire le brahminisme dans son dogme essentiel, dans son essence propre. Il n'est pas un moment de la durée, il n'est pas un point de l'espace, où la société ne se trouve défendue contre tout ce qui est étranger. Le châtiment terrible de la perte de la caste serait la punition de toute négligence apportée dans l'observation de ces usages et de ces coutumes; il l'est par conséquent de tous ceux qui prêteraient l'oreille à une doctrine étrangère.

Peine terrible, si terrible, que les mots nous manquent pour l'exprimer. La marque et la mort civile n'en sauraient donner en effet qu'une idée incomplète, au dessous de la réalité. Elles ne marquent pas d'un signe aussi fatal le coupable qui les a subies; elles ne le retranchent pas aussi violemment ni aussi complétement de la société. Bien que dans une situation cruelle, pénible, ce dernier continue pourtant d'appartenir à nos sociétés européennes. Mais pour l'homme qui a perdu sa caste la *communion* sociale n'existe plus; il devient un objet d'horreur, de mépris, pour ceux qui la veille encore étaient ses frères, ses parents, ses amis. Or la conversion de l'Indou n'entraîne pas seulement des peines ou des menaces religieuses qu'il pourrait mépriser, en raison de sa nouvelle croyance; elle le voue à ce châtiment social immédiat et réel. Admettons que l'idolâtre qui à Rome ou à Athènes se serait fait chrétien eût encouru tout d'abord une peine équivalente à la marque, à nos galères perpétuelles, à la mort civile, n'est-il pas permis de croire que les chances de propagation du christianisme (à ne considérer les choses que du point de vue humain) auraient de beaucoup diminué ?

La société romaine, au moment où le christianisme fit son apparition au monde, était en proie au désordre et à l'anarchie; elle croulait de toutes parts. Les peuples souffraient des maux effroyables, et dont chacun avait conscience. Le pouvoir s'était mis en contradiction avec les lois les plus simples de la morale, telle que l'enseignait même le polythéisme. C'était dans toutes les classes, grands et petits, puissants et faibles, riches et pauvres, une fatigue, une impatience de ce qui existait, un besoin de se réfugier dans un autre ordre de choses et d'idées. Dans les derniers rangs de la société par la conviction profondément sentie de supporter plus long-temps des souffrances devenues intolérables, chez les grands et les heureux du monde par cette espèce de dégoût, de satiété, qui suit les excès, l'attente, le désir, pour ainsi dire la conception d'une société mieux organisée, s'étaient glissés dans tous les esprits. Or les apôtres apportaient de quoi satisfaire à ces désirs, à ces vœux, de quoi mettre fin à ce dégoût, de quoi relever ces ruines. Jamais terrain ne pouvait être mieux préparé à recevoir, à laisser germer ces idées sublimes et consolantes du christianisme qui nous enseignent à voir dans cette terre un passage vers un autre monde, dans nos misères actuelles une épreuve dont il nous sera tenu compte. Jamais l'appel perpétuel de la doctrine du Christ du monde temporel et passager au monde invisible et éternel ne pouvait s'adresser à des oreilles plus avides de l'entendre.

L'Inde, tout au contraire, n'a pas l'idée d'une société différente de celle où elle a toujours vécu. Les états de l'Inde souffrent et gémissent sous une domination étrangère qui les écrase du joug si pesant de la conquête; mais l'ordre social n'en a été ni altéré, ni

modifié en quoi que soit. L'étranger qui fait quelques pas dans l'intérieur du pays le retrouve tel qu'il fut à l'origine des âges.

Les apôtres revêtaient encore au milieu des populations païennes un caractère qui devait profiter singulièrement au succès de leur mission. Au milieu de cette société dépourvue de croyances graves et fortes, dont le sens moral s'était pour ainsi dire exilé, dans cette société matérialisée, ils apparaissaient comme autant d'êtres en dehors de l'humanité, supérieurs à l'humanité. Le pouvoir, l'or, l'argent, les jouissances sensuelles, tous ces mobiles des autres hommes, leur étaient étrangers. Ce qu'ils recherchaient, eux, c'était le dévoûment, le sacrifice, le péril. On les voyait en quête de dangers et de mortifications, comme d'autres d'aises et de voluptés. Parmi eux, les uns, fuyant le monde, se retiraient au désert, allaient habiter des cavernes disputées aux animaux sauvages, passer les jours et les nuits dans la prière et la méditation; leur vie devenait un long supplice que beaucoup de criminels n'eussent pas accepté en échange des plus terribles châtiments de la justice humaine. D'autres se mêlaient au contraire activement aux hommes; ils allaient prêchant partout la nouvelle doctrine et ses sublimes enseignements; aucun péril, aucune puissance humaine, ne pouvait arrêter leur zèle: ils bravaient également le tyran sur son trône, le sacrificateur au seuil du temple, la populace soulevée; puis, quand il en était besoin, on les voyait sceller joyeusement de tout leur sang la vérité de leurs paroles. L'apôtre et le solitaire, ces deux grands instruments de la propagation du christianisme, apparaissaient ainsi, au milieu du paganisme, comme des êtres appartenant à un autre

monde. Mais aussi, nous l'avons dit, les esprits se trouvaient tout préparés à la bonne nouvelle dont ils étaient les messagers. Le sillon était ouvert à la semence qu'ils allaient jeter à pleines mains.

Nous avons raconté la vie de nos missionnaires dans l'Inde. En fait d'abnégation de soi-même, de renoncement au monde, de mortifications de toute sorte, elle n'est pas demeurée au dessous de celle des premiers chrétiens; elle peut le disputer à celle des plus fameux des solitaires de la Thébaïde. Pour ces dignes successeurs des apôtres se sont réalisées toutes les promesses faites par saint Paul à l'apostolat: « Périls dans les chemins, périls sur la mer, périls du côté des voleurs, périls du côté des mœurs et des usages étrangers; périls du côté des gentils, périls dans les villes, périls dans la solitude, périls de la part des faux frères, périls par la faim, la soif, le jeûne; périls par le froid, par la nudité, etc. (1). » Mais les missionnaires de l'Inde, animés des mêmes dispositions, se trouvaient dans des circonstances tout autres que les premiers apôtres et leurs successeurs. Tout en prodiguant le même héroïsme, il ne leur était pas donné de frapper de même façon les imaginations des peuples. Ils devaient subir le même martyre, sans obtenir la même couronne.

Personne ne l'ignore : l'Inde est remplie de pénitents indous et musulmans qui s'imposent, dans un esprit de pénitence et de mortification de la chair, des supplices dont le récit seul fait frémir. Mais il faut citer, car l'imagination ne saurait aller jusqu'à la réalité.

Un pénitent indou se couche dans un lit garni de pointes de fer qui lui entrent profondément dans la

(1) Lettres édif., p. 292-294. — Epître de saint Paul aux Corinthiens.

chair. Un autre, parti du cap Comorin, se rendra à Bénarès avec des souliers garnis de clous qui lui déchirent la plante des pieds. Un troisième fera la même route en la mesurant tout entière avec son propre corps; il ne s'arrêtera ni pour manger, ni pour boire, ni pour dormir; ou du moins ne le fera que dans les courts intervalles qu'il ne pourra refuser à la nature épuisée. Un autre se condamnera au supplice des cinq feux: Il passera les plus chaudes journées de la canicule au centre de quatre brasiers ardents, pendant que le soleil versera sur sa tête des torrents de lumière embrasée; le soir venu, il se dépouillera de tout vêtement, s'étendra sur une roche, se laissera inonder par la rosée glacée de la nuit, demeurera immobile sous le souffle redoutable des vents de la montagne. Un autre regardera fixement le soleil jusqu'à ce que l'organe de la vue soit détruit. Un autre passera de longues années de sa vie dans telle position si gênante, que la pensée seule en est un supplice: un officier anglais en rencontra un qui depuis 27 ans vivait la tête entre les cuisses, situation que nos saltimbanques ont grand'peine à garder quelques instants.

Tavernier rencontre un jour plusieurs de ces pénitents. L'un d'eux, ayant fait vœu de tenir les mains fermées, l'avait accompli avec une telle persistance, que les ongles de ses doigts, ayant traversé les paumes de ses mains, sortaient de l'autre côté de plusieurs pouces. D'autres tenaient leurs bras en arrière de la tête, et cela depuis tant d'années, que la chair s'en était desséchée, que les os en étaient comme à nu: on eût dit des bras de squelettes attachés à des vivants.

Les fêtes populaires sont surtout signalées par un redoublement d'ardeur pour ces supplices étranges et

volontaire. Les uns se font enlever par des crochets de fer enfoncés sous les aisselles, et tourner en cercle autour d'un mât; après quoi ils sont jetés à terre, étourdis, sans connaissance, perdant leur sang par de larges et profondes blessures. D'autres se font écraser sans sourciller sous les roues du char qui porte leur divinité. A plusieurs milles à la ronde, le voisinage du fameux temple de Jaggernauth est couvert des ossements blanchis des victimes qui se sont volontairement sacrifiées. A chaque pas dans les villes, ou sur les routes, on rencontre des pénitents qui font des quêtes pour pourvoir à leurs funérailles; la somme nécessaire est-elle réunie, ils s'empressent d'aller mettre fin à leurs jours par tel ou tel supplice indiqué d'avance, à quelque fête de Brahma, de Siva, de Wichnou, etc. Cela se passe avec la même tranquillité que la quête et les grands tours d'équilibre de nos bateleurs et sauteurs de corde. Passants ou spectateurs ne s'en émeuvent pas davantage dans l'Inde qu'ils le pourraient faire chez nous dans le second cas.

La vie de nos missionnaires, toute vouée qu'elle soit au sacrifice, à l'abnégation de soi-même, ne saurait frapper les yeux d'une population habituée à de tels spectacles. Le goût de la mesure, la proportion en toutes choses, sont des attributs essentiels du génie de l'Europe; tout au contraire celui de l'Orient ne se plaît que dans les extrêmes, ne goûte que le gigantesque, l'illimité, l'infini en tout genre. D'un autre côté c'est aussi l'un des traits du caractère européen que de se proposer un but à ses efforts, que de tendre à l'utile. Soldats du Christ sur la brèche, nos missionnaires ne fuiront aucune fatigue, aucun péril, n'épargneront ni une goutte de sang, ni une goutte de sueur. Mais là même se ren-

contrera encore ce goût de la mesure, cette habitude de la modération, ce dont nous venons de parler. Dans les mortifications de la chair, ils s'arrêteront là où le triomphe de l'esprit est constaté; ils ne se livreront pas à ces supplices aussi bizarres qu'inutiles, qu'effrayants, que repoussants.

Ils se sont proposé un but, celui de constater cette victoire de l'esprit en se livrant à la pratique de ces saintes autorités. Mais dans l'Orient la mortification de la chair devient une véritable passion; à l'instar des autres passions, elle peut se passer de but, d'objet, elle se suffit à elle-même, elle devient une sorte de folie furieuse, féroce, par là même inaccessible au bon sens occidental. La vie de nos plus grands solitaires chrétiens, Jérôme, Pacôme, en fait de souffrances volontaires, ne saurait supporter la comparaison avec celle des plus obscurs pénitents indous. Celle de saint Siméon le stylite le pourrait peut-être. Mais saint Siméon obéissait lui-même à une inspiration orientale; au sommet de sa colonne, il demeure isolé dans l'histoire du christianisme aussi bien qu'au milieu des sables de l'Egypte.

La partie miraculeuse de la mission du Christ donne lieu à une remarque analogue. La résurrection de Lazare, la guérison du paralytique, la multiplication des pains, le changement d'eau en vin, la sortie du Christ de son tombeau, etc., ces miracles par lesquels les lois générales de la nature ont été momentanément interrompues, tout cela n'a pas fait dévier le génie occidental de cette mesure, de cette modération où il se renferme en toutes choses. Précurseur du génie moderne, le Christ ne s'est en quelque sorte permis de merveilleux que ce qu'il en fallait pour prouver la divinité de sa mission. Cela devait suffire pour frapper,

convaincre, entraîner les peuples auxquels s'adressèrent d'abord ses disciples; mais il n'en eût pas été ou du moins il n'en est pas de même à l'égard de ces populations aux conceptions immenses, gigantesques, infinies, qui ne connaissent ni frein, ni proportion, ni limites.

Ecoutons un des plus zélés missionnaires catholiques qui aient jamais parcouru l'Inde. « Dans les entretiens que j'ai eus souvent avec des brahmes en matière de religion, nous dit l'abbé du Bois, si je leur parlais des miracles opérés par la puissance du vrai Dieu, ils ne voyaient rien là que de fort ordinaire. Leur citais-je Josué et son armée, le prodige qu'ils opérèrent par l'intervention divine dans la conquête de la terre de Chanaan, ils m'objectaient d'un air triomphant les prouesses de leur Rama et les prodiges bien autrement merveilleux qui signalèrent sa marche dans la conquête de Ceylan. Samson, selon eux, n'avait pas plus de force qu'un enfant en comparaison de la vigueur incompréhensible de Baly, de Ravamah, et autres géants. La résurrection de Lazare était peu digne de fixer l'attention, car, disaient-ils, les Wichnouvistes (sectateurs de Wichnou) en font tous les jours de semblables dans la cérémonie du Pawahdam (1). »

L'Orient baigne, depuis l'origine des âges, dans un océan de merveilleux dont quelques vagues suffisent pour submerger la froide et positive raison de notre Occident.

---

(1) Abbé du Bois, t. II, p. 385-6.

CHAPITRE VI.

De l'apparente facilité et de la difficulté réelle de la conversion des Indous.

Beaucoup se refuseront peut-être à croire aux difficultés de la conversion des Indous telles que nous venons de les exposer. Peut-être objecteront-ils l'histoire, qui, à une certaine époque, nous raconte de ces conversions par mille et par centaines de mille. Le fait et la théorie, le raisonnement et la réalité, se trouveraient ainsi en contradiction flagrante.

Mais la contradiction n'est qu'apparente; elle tient à une sorte d'illusion d'optique, suivant une expression déjà employée, dont furent dupes les premiers missionnaires, les premiers historiens du christianisme dans l'Inde. C'est ce que nous allons tenter d'expliquer.

La conception fondamentale de l'Indou n'est point exclusive; tout au contraire elle tend à s'universaliser. Elle tend à absorder, à harmoniser au sein d'une idée qu'elle suppose plus élevée, les idées ou les dogmes religieux des autres peuples. Aussi le missionnaire chrétien, quand il arrive dans l'Inde pour y prêcher la parole du Christ, ne rencontre d'abord dans ses auditeurs que bienveillance et sympathie. Mais que le missionnaire et le brahme se trouvent en présence, qu'ils aient entamé une controverse religieuse, qu'ils en viennent à exposer tour à tour les principes, les dogmes fondamentaux de leur croyance réciproque, voici ce qui ne manquera pas de se passer :

Le brahme exposera sur l'unité, l'éternité de l'être absolu en soi, de Dieu, des notions qui peuvent le disputer à celles du christianisme en sublimité, en pureté

morale, en magnificence dans leur expression. Le missionnaire ne doute pas qu'en partant de ces principes analogues on ne se rencontre bientôt dans les conséquences. Le brahme parlera encore du dogme de la Trimourti indoue ; il montrera l'être éternel se manifestant sous ces trois formes : créateur, conservateur, destructeur; Brahma, Wichnou, Siva. Le missionnaire y reconnaît avec joie, bien que sous une forme un peu différente, la trinité chrétienne. Le brahme racontera la doctrine de la déchéance de l'humanité, de sa rédemption au moyen de l'incarnation d'un Dieu qui s'est fait homme. Le missionnaire croira reconnaître le Christ sous le nom de Chrisna. Le brahme parlera encore de la vertu purificatrice de l'eau, de la nécessité des ablutions. Le missionnaire y verra jusqu'à un certain point le baptême. Il croira encore reconnaître la confession, la confirmation, l'extrême onction, dans le détail de certaines pratiques ou cérémonies religieuses que lui expliquera le brahme (1). Enfin tous deux seront

(1) La rédemption. — Les Indiens font un sacrifice nommé Ekiam, dans lequel on récite une copie de prières, dans laquelle on dit à haute voix ces paroles : « Quand sera-ce que le Sauveur naîtra? quand sera-ce que le Rédempteur paraîtra ? » — T. 6, p. 253.

Les fables ont encore plus de part dans ce qui regarde le mystère de l'incarnation ; mais, du reste, tous les Indiens conviennent que Dieu s'est incarné plusieurs fois. Presque tous s'accordent à attribuer ces incarnations à Wichnou, le second Dieu de leur Trinité ; et jamais le Dieu ne s'est incarné, selon eux, qu'en qualité de sauveur et de libérateur des hommes. T. 6, p. 259-60.

J'abrége, et je passe à ce qui regarde nos sacrements.

Les Indiens disent que le bain pris dans les eaux de rivière efface entièrement les péchés, et que cette eau mystérieuse lave non seulement le corps, mais purifie aussi les âmes d'une manière admirable.

Je n'avais rien remarqué sur la divine Eucharistie ; mais un Brahme converti me fit faire attention, il y a quelques années, à une circonstance assez considérable pour avoir ici sa place. Les restes des sacrifices, et le riz qu'on donne à manger dans les temples, conservent chez les Indiens le

encore d'accord sur les mérites de la pénitence, de la mortification de la chair, sur le dogme des peines et des récompenses à venir, etc.

Le missionnaire s'étonnera, s'enchantera d'avoir rencontré une sorte de coreligionnaire là où il croyait trouver un ennemi de sa foi. Cet adversaire avec lequel il s'apprêtait à disputer ne lui paraîtra plus qu'un néophyte.

Bientôt ce sentiment sera porté à son comble; prenant la parole à son tour, il annoncera la mission du Christ, et il verra le brahme s'en réjouir, en parler avec respect, s'informer de ses moindres détails, goûter, admirer la morale évangélique, croire sans réserve au caractère divin du Christ, ne mettre en doute aucun des miracles qui ont accompagné et suivi son apparition sur la terre.

Mais à ce point commencera entre le brahme et le missionnaire une dissidence qui ne fera qu'augmenter. Un abyme commencera à s'ouvrir entre eux, qui, à mesure que la discussion continuera, ira s'élargissant et s'approfondissant sans cesse.

Le brahme est familiarisé par avance avec le dogme de l'incarnation. Ce dogme fait partie de ses propres croyances. Mais tandis que le chrétien n'en admet qu'une seule, lui en compte neuf, c'est-à-dire autant qu'il a cru reconnaître de grandes périodes distinctes dans l'histoire du monde. Il en attend encore une dixième à la consommation des temps. Comme les peu-

nom de *prajadam*. Ce mot signifie en notre langue divine grâce, et c'est ce que nous exprimons par le terme grec *Eucharistie*.

Il y a quelque chose de plus marqué sur la confession : c'est une espèce de maxime parmi les Indiens que celui qui confessera son péché en recevra l'absolution. Ils célèbrent une fête tous les ans, pendant laquelle ils vont se confesser sur le bord d'une rivière, afin que leurs péchés soient entièrement effacés. — T. 6, p. 259-260.

ples de l'Europe n'ont pas pu avoir connaissance de ces anciennes incarnations de Wichnou, dont l'Inde était le théâtre et l'objet, il lui semble chose tout à fait rationnelle que ce dernier se soit manifesté à une autre époque, sous une autre forme, pour les peuples de l'Occident.

Or le missionnaire, on le conçoit, se trouve dès lors en opposition formelle avec le brahme. Il ne saurait admettre, sans cesser d'être chrétien, d'autre incarnation de Dieu que celle du Christ, dont il est l'organe. Tant qu'il se borne à démontrer au brahme la vérité, l'authenticité, l'efficacité de celle-là, le brahme ne le contredit nullement; il tombe même d'accord avec lui sur tous ces points. Mais lorsqu'il entreprend en outre, ainsi que son devoir l'y oblige, de démontrer la fausseté historique, l'absurdité philosophique des prétendues incarnations de Dieu qui se seraient faites au milieu des Indous, c'est alors que le brahme se montre absolument rebelle à la parole du missionnaire. Plus il a semblé faire de concessions apparentes aux doctrines chrétiennes, plus il montre d'opiniâtreté dans ses propres convictions. Il n'a pas douté d'une incarnation de Dieu en Europe sous la forme du Christ; il ne veut pas comprendre que le missionnaire refuse sa croyance au même événement arrivé dans l'Inde. Il n'a pas douté de la parole du missionnaire; il ne pardonne pas à ce dernier de douter de sa propre parole, appuyée de la tradition religieuse de sa patrie (1). Les analogies même du brahminisme avec le christianisme deviennent ainsi précisément les obstacles contre lesquels viennent échouer les efforts de nos missionnaires.

(1) Remarquez, en effet, que ce qui choque le goût et le bon sens européen dans ces incarnations de Wichnou ne saurait produire le même effet sur le brahme. En revanche il s'empare de l'analogie de l'idée.

D'ailleurs nous avons poussé jusqu'au bout la controverse entre le brahme et le missionnaire. Mais supposons-la arrêtée, interrompue dès ses premiers pas par un événement quelconque, le résultat pourra paraître bien plus curieux. Que le missionnaire se soit retiré, par exemple, au moment où il venait d'annoncer la mission du Christ, mission dont le brahme acceptait la nouvelle avec une sorte d'empressement, qu'il accueillait avec une sympathie religieuse, il aura emporté cette conviction que l'église pouvait compter un chrétien de plus. Nous avons pourtant vu qu'il n'en était rien. Le brahme admettait bien le christianisme, au moins dans sa notion fondamentale; mais il prétendait en même temps ne pas sortir du brahminisme. Loin de là, il croyait trouver dans le christianisme une continuation, une preuve nouvelle de sa propre croyance; en ce sens qu'il y rencontrait un des dogmes fondamentaux de celle-ci, c'est-à-dire l'incarnation. Loin de sacrifier son ancienne croyance à cette croyance nouvelle, c'est celle-ci qu'il croyait faire entrer, absorber, pour ainsi dire, au sein du brahminisme (1).

Or ce malentendu entre le brahme et le missionnaire n'est point une vaine et gratuite supposition. Bien que sous une autre forme, il a réellement existé; il explique cette apparente contradiction déjà signalée entre les difficultés qui se rencontrent aujourd'hui à la propagation du christianisme dans l'Inde et les innombrables conversions que nous voyons s'y opérer à une autre époque.

Saint François Xavier, dans les dix années de son apostolat aux Indes, conféra le baptême à sept cent mille Indous, habitants des Moluques, etc. Dans le Marawar,

(1) Lett. édif., *passim*.

il baptisa dans un seul jour huit mille catéchumènes. Loin de nous la pensée de croire à quelque exagération volontaire de la part des premiers historiens de Xavier; quant à la supposer venue de lui-même, la main qui écrit ces lignes se sècherait avant d'en tracer une seule qui pût ressembler à un doute à cet égard. Mais d'un autre côté l'Inde est bien loin de compter aujourd'hui sept cent mille chrétiens. Or au troupeau de Xavier il faut pourtant ajouter et les descendants des nations chrétiennes qui y ont abordé, et les rares brebis que les travaux des missionnaires n'ont cessé d'y ajouter. Comment concilier ces deux choses? De la façon du monde la plus simple, la plus naturelle : c'est que ces prétendus chrétiens ne l'étaient que de nom; disons mieux, ils l'étaient uniquement dans l'opinion de ceux-là même qui leur administraient le baptême. Dans leur propre opinion, malgré cette cérémonie, ils n'avaient pas cessé d'appartenir au brahminisme. Les Indous admettent la nature purificatrice de l'eau, le mérite des ablutions. Ils y ont recours de mille façons dans la pratique de leur culte. Ils n'avaient donc aucune peine à se prêter à une ablution nouvelle, pourvu que certaines précautions fussent prises pour éviter toute souillure, c'est-à-dire tout ce qui pourrait entraîner la perte de la caste. Entre le missionnaire et le catéchumène il y a donc véritablement un malentendu. Le baptême, pour le premier marque sacrée de la communauté chrétienne, ne semblait aux yeux du second qu'une cérémonie nouvelle peu différente de celle dont son ancien culte lui avait donné l'habitude.

Le malentendu devient encore plus évident dans la communion. Les missionnaires n'éprouvaient chez les Indous aucune répugnance à accepter l'idée de la communion. L'administration du sacrement devenait

au contraire l'occasion d'interminables difficultés. Les catéchumènes jusque là les mieux disposés leur échappaient en général à ce dernier moment. Les individus des classes inférieures, les pariahs seuls, persistaient dans la voie de la conversion.

Devant le Dieu des chrétiens l'âme du pariah vaut sans doute celle du brahme. Le christianisme pourrait donc encore se réjouir de cette dernière conquête; mais pourtant il n'en est pas ainsi. Le pariah qui continuait de s'asseoir à la table de la communion pouvait ne pas être plus chrétien au fond du cœur et dans l'intimité de la conscience que le brahme qui s'en éloignait. Une des prescriptions les plus formelles du brahminisme est celle qui interdit aux classes supérieures de manger avec les inférieures. Mais les nombreuses tribus des pariahs, au dernier degré qu'elles sont de l'échelle sociale, n'ont que des supérieurs. Il leur est donc permis de manger avec tout le monde, pouvant souiller, et ne pouvant être souillées. Le pariah à la table même de la communion pourrait donc confesser encore le dogme des castes, c'est-à-dire demeurer brahministe.

Au premier coup d'œil on se demandera sans doute pourquoi le christianisme ne s'arrangerait pas de la forme sociale de l'Inde, comme il s'est arrangé de toutes les autres. Le christianisme ne s'est-il pas fait également accepter par les monarchies, les aristocraties, les démocraties? Il est encore de sa nature de respecter toutes les divisions ou classifications sociales. Mais dans l'Inde ce n'est rien de semblable qu'il rencontre. La caste, encore une fois, ne constitue pas seulement dans l'Inde une classification, une hiérarchie politique; mais elle est un dogme religieux, un dogme d'une importance immense, fondement de tout le brahminisme, quant à la pratique et aux cérémonies

les plus essentiels de son culte. En un mot, tout en paraissant chrétiens, les nouveaux convertis, dès qu'ils communient par castes, ne renoncent réellement pas à la croyance brahminique. Ce n'est donc pas sans quelque fondement que cette condescendance pour leurs catéchumènes a été reprochée aux missionnaires. Ils prodiguaient bien réellement un sacrement à des individus n'ayant aucun droit à le recevoir.

L'Indou qui communie par castes séparées fait, en effet, une chose contradictoire : il confesse à la fois et Brahma et le Christ; il se pose comme une manifestation de l'essence de Brahma lui-même au moment où, suivant l'expression évangélique, il va se nourrir de la chair et du sang du Christ. L'Indou, en raison de ce que nous avons dit, n'est pas, à la vérité, sensible à cette contradiction; il n'en a pas le sentiment. Nous avons montré comment il peut accepter le Christ sans déserter Brahma. Mais il n'en est pas moins vrai que sous ce nom de chrétien que nous lui donnons il est demeuré fidèle à son ancienne croyance.

L'attachement opiniâtre de l'Indou à ce dogme des castes a fait sentir à beaucoup de missionnaires protestants la nécessité de le ménager. Dans certaines missions la communion a été administrée par castes; dans d'autres on a continué d'exiger que le sacrement fût administré sans égard aux castes. Le R. Campbell, missionnaire fougueux, partisan décidé de cette dernière forme, s'écrie à ce sujet : « Le souper du Seigneur est un grand brise-caste. » De là s'est élevé entre les missions protestantes de l'Inde une discussion de nature analogue à celles que produisirent jadis les cérémonies chinoises entre les jésuites et la cour

de Rome. Le parti de la concession s'appuie sur ce fait que se refuser à cette condescendance c'est éloigner sans remède tous les Indous du christianisme. Le parti opposé objecte que cette concession détruit par sa base le christianisme lui-même; qu'elle conduit à n'obtenir des Indous, au lieu et place d'une conversion sincère, qu'une formalité dérisoire qui n'a ni sens ni portée. Or tous les deux ont également raison.

Reginald Heber résolut la question plutôt en homme d'état qu'en chrétien zélé. « La difficulté consiste à savoir jusqu'à quel point l'institution des castes est politique ou religieuse, jusqu'à quel point les usages condamnés par les missionnaires sont immoraux et idolâtres. Je m'occupe de m'enquérir de tous ces points, et j'espère ne pas achever mon voyage sans avoir trouvé la vérité, au moins de manière à prévenir tout grand scandale à l'avenir, sans rien retrancher cependant de ce qu'on peut considérer comme la liberté naturelle des nouveaux convertis; je veux dire celle de vivre, par rapport aux choses indifférentes, de la même manière que leurs ancêtres ou comme il leur convient à eux-mêmes. Les deux partis (parmi les missionnaires) sont évidemment à blâmer tous deux; et j'ai quelque raison d'espérer que tous deux abandonneront quelque chose de leurs prétentions réciproques (1). »

Nous pouvons donc le répéter : la principale difficulté de la conversion des Indous vient précisément de son apparente facilité. L'Indou admet sans difficulté tout ce que lui prêche le missionnaire. Il reçoit la bonne nouvelle avec respect, docilité, sympathie. Mais une croyance religieuse, de même que tout ce qui a forme

(1) *Narrative of a journey, etc.*, t. III, p. 445-6.

et limites, comme toutes les choses de ce monde, en même temps qu'elle admet certaines idées, en rejette, en repousse d'autres. Or autant les Indous se montrent faciles sur le premier point, autant jusqu'à ce jour ils sont demeurés intraitables sur le second. De là une manière d'entendre le christianisme qui sans aucun doute étonnerait et affligerait singulièrement ceux qui les premiers ont cru les y convertir. Ainsi, pendant que Xavier dépensait dans l'Inde des trésors de foi et de charité, croyait faire entrer dans le sein de l'Église des multitudes d'Indous, l'Inde, de son côté « lui élevait des pagodes (1) », adorait son image, et « il n'y avait que trop à craindre qu'elle ne le plaçât au rang de ses dieux (2). » Sur la côte de Coromandel une scène analogue succédait; là le fameux Schwartz prenait place, dans les adorations de la multitude, « au milieu des intelligences supérieures à l'homme ». Sa statue devenait le but de nombreux pèlerinages; « on allumait des cierges devant elle; on y déposait des couronnes, on y faisait des sacrifices (3) ».

Pour tout dire en un mot, l'Indou accepte volontiers et facilement le Christ, mais il prétend ne pas renoncer à Brahma.

(1) « Il y a vers le cap Comorin une vieille idole de saint François Xavier vers laquelle les gentils eux-mêmes vont en pèlerinage; ils l'appellent la pagode de *Paranpadri*, c'est-à-dire du grand père. — *Histoire du christianisme dans l'Inde*, p. 302.

(2) « Les Indous ont une vénération extraordinaire pour Xavier. Il n'y a même que trop lieu de craindre qu'ils ne le mettent au rang de leurs fausses divinités. » — *Lettres édif.*, t. VI, p. 54.

(3) « Ils le (Schwartz) considèrent comme un être d'une nature supérieure à l'humanité; ils brûlent des cierges devant sa statue, déposent des couronnes à ses pieds, lui font des sacrifices, etc., etc.» — Heber, t. III, Correspondance.

CHAPITRE VII.

Continuation du même sujet. Le brahminisme et le protestantisme en conférence publique.

Une anecdote récente achèvera d'éclairer ce que nous venons d'exposer sous une forme générale dans le chapitre qui précède.

Reginald Héber, premier évêque protestant de Calcutta, faisait la tournée de son vaste diocèse. A deux ou trois journées de Bombay il entendit parler d'un célèbre prédicateur indou qui parcourait alors le Guzerate; on lui attribuait une doctrine nouvelle dont on vantait la morale. Héber désirait vivement entrer en conférence avec ce réformateur; certaines paroles, certaines maximes proférées par lui et rapportées à l'évêque, donnaient à celui-ci quelque espérance de le convertir au christianisme. Swamee-Narrain, de son côté, avait appris le voyage d'Héber; il se savait dans le voisinage du grand gourou, du grand pundit des Européens; par des motifs analogues, suivant toute probabilité, à ceux de Héber, il désirait également une entrevue. Il en fit la demande.

Six de ses principaux disciples se rendirent auprès de l'évêque, et déposèrent à ses pieds, en guise de Nazzar, des fleurs et des fruits (1). Un d'eux dit : « Pundit, reçois le salut de Swamee-Narrain; il serait heureux d'être en ta présence, et voudrait que ce fût dès le jour de demain. »

(1) Cadeau que ne manque jamais de faire, dans l'Inde, celui qui aborde un étranger, un homme d'un rang élevé.

Une petite ville du voisinage fut choisie pour le lieu de la conférence. L'évêque s'y rendit dès la veille. Le lendemain la rumeur populaire annonçait l'arrivée du réformateur long-temps avant qu'on le vît paraître; il arriva enfin. Un corps nombreux de cavaliers le précédait et le suivait, bien armés, revêtus de cottes de mailles, les uns portaient de longs fusils à mèche, d'autres de longues lances appuyées à leurs étriers; puis en arrière venait une multitude munie de lances, d'arcs, de flèches. La ville tout entière retentissait du bruit des armes, du piétinement des chevaux, des cris de commandement, etc. L'évêque était lui-même accompagné de 50 cavaliers et 50 fantassins armés de fusils à baïonnette.

En cas de conflit, l'ordre et la discipline militaire auraient probablement donné la victoire à cette petite troupe; mais à cette réflexion venaient se mêler, dans l'esprit de Héber, d'autres réflexions qui ne manquaient ni de tristesse ni d'amertume. « Du côté de la grandeur morale, se disait-il, combien l'avantage n'est-il pas pour Swamee-Narrain! Les compagnons qui me suivent me sont étrangers, ne se soucient nullement de moi. Sans doute ils m'escorteront fidèlement jusqu'au lieu désigné; mais c'est ce qu'ils auraient fait pour toute autre personne. Loin de là, les compagnons de Swamee-Narrain sont ses admirateurs et ses disciples; ils suivent ses leçons, pratiquent ses doctrines, se nourrissent de sa parole, se font un honneur de l'accompagner; ils verseraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour un bout de frange de son manteau. Hélas! continuait-il par un triste retour sur la destinée de la religion chrétienne dans l'Inde, combien de temps ne se passera-t-il pas avant qu'un prédicateur de ma croyance se montre

dans l'Inde dans de semblables circonstances, ainsi accompagné et honoré (1) ! »

L'évêque protestant et le réformateur indou se trouvant en présence, les compliments d'usage entre gens d'un rang élevé s'échangèrent. L'évêque ajouta qu'ayant entendu parler de la belle et nouvelle doctrine qu'il répandait parmi le peuple du Guzerate, l'envie lui était venue, à lui Héber, étranger dans l'Inde, d'en entendre de sa bouche les points principaux. Le réformateur répondit avec déférence et respect, et, comme la demande de l'évêque s'accordait avec ses désirs secrets, il ne se fit pas prier plus long-temps pour entrer en matière.

Swamee-Narrain commença par une profession de foi en un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, remplissant l'espace, ordonnant et gouvernant toutes choses, se plaisant surtout au fond du cœur du bon et du juste.

L'évêque, l'écoutant avec un plaisir mêlé de surprise, ne doutait pas d'avoir rencontré un chrétien ou tout au moins un néophyte sur le point de le devenir. Bientôt ce fut mieux encore.

Swamee-Narrain raconta comment Dieu, s'incarnant sous forme humaine et sous le nom de Christna, était venu visiter la terre, y avait été persécuté et mis à mort par des méchants ; que dès lors beaucoup de fausses révélations s'étaient répandues sur la terre, que beaucoup de fausses divinités avaient usurpé la place du vrai Dieu.

La conformité de cette légende avec celle du Christ frappait de plus en plus l'esprit de l'évêque ; aussi, pour

(1) Heber, t. III, p. 35.

mieux s'assurer de cette ressemblance, interrompit-il Swamee-Narrain : « J'avais toujours cru, dit-il, que le Dieu créateur de toutes choses était appelé par les Indous Brahma, non Christna. Eclaire-moi donc, ô pundit. Ton Dieu est-il Brahma, ou serait-ce quelque autre Dieu, différent de Brahma? »

Swamee-Narrain s'inclina en souriant, et comme charmé d'une question qui le mettait à même d'entrer dans une explication nécessaire à l'ensemble de sa doctrine; il répondit : « C'est bien vrai qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qui est au dessus, au dedans, à côté de toutes choses, et par qui sont toutes choses. Nous aussi, de même que tous les autres Indous, nous donnons à ce Dieu le nom de Brahma; mais il y a un esprit en qui ce Dieu est plus spécialement, esprit qui vient de Dieu, qui est avec Dieu, qui est semblable à Dieu, qui manifeste aux hommes la volonté de ce Dieu créateur de toutes choses. Or c'est cet esprit que vous appelons Christna, que nous adorons comme une image de Dieu. » Après quelques développements, comme Reginald Heber lui reprochait une sorte d'adoration manifestée par ses sectateurs à l'égard du soleil, il dit : « Sans doute le soleil n'est pas Dieu, mais nous voyons en lui une image de la gloire et de l'éclat de Dieu. » La conversation se prolongea sur ce ton; puis, parlant du gouvernement de Dieu, c'est-à-dire de ses rapports avec l'humanité, il termina par ces paroles : « Notre croyance, c'est qu'il y a eu plusieurs avatars (incarnations de Dieu) en différents temps et en différents lieux, un pour les chrétiens, un autre pour les mahométans, d'autres pour les Indous. »

A quoi l'évêque répliqua : « O pundit, Dieu sans doute a parlé différentes fois et par différents prophètes;

mais est-il possible de croire qu'un seul avatar n'ait pas été suffisant pour la totalité de ce monde (1)? »

Dans ces dernières paroles éclate toute l'opposition qui devait se trouver entre l'évêque et le réformateur indou. Reginald Heber en avait eu la conscience dès le premier moment; mais Swamee-Narrain était loin de s'en douter; il en donna bientôt la preuve. Deux de ses disciples se rendirent effectivement au bout de quelques jours près de l'évêque. Ils apportaient une lettre du premier dans laquelle il suppliait le grand gourou des chrétiens d'employer en sa faveur son crédit auprès du gouvernement anglais à Bombay; il s'agissait d'en obtenir des fonds qui le missent à même d'achever la construction d'un temple qu'il venait de commencer sous l'invocation de Luckshmee-Narain, ou la déesse indoue de l'abondance.

« Je ne vis que trop, dit l'évêque en terminant, combien, malgré mes premières espérances, Swamee-Narrain était encore profondément enfoncé dans les ténèbres du brahminisme (2). »

CHAPITRE VIII.

De l'impossibilité de la colonisation de l'Inde par l'Angleterre.

La Compagnie, depuis son origine, s'est toujours montrée fort jalouse de son droit d'exclusion de tout sujet britannique du territoire indou. Elle ne cessa ja-

(1) Héber, t. III, p. 36-40.
(2) *Id., ibid.*, p. 51.

mais de l'exercer avec vigilance et sévérité. A vrai dire, ce droit n'était rien moins qu'un des fondements les plus essentiels de sa domination.

A l'abolition du monopole de la Compagnie en 1833, l'Inde fut ouverte aux Anglais, au moins de droit. Beaucoup de gens, surtout parmi les plus étrangers aux affaires de l'Inde, crurent pouvoir saluer dans cette admission des Anglais l'aurore d'une vie toute nouvelle pour l'empire indou-britannique. L'Inde leur parut au moment de s'ouvrir à cette population turbulente qui encombre l'Angleterre, compromet sa tranquillité, menace son avenir. Ils rêvaient sur les bords de l'Indus et du Gange, à la côte de Malabar ou de Coromandel, les manufactures de Liverpool, de Manchester ou de Birmingham; ils creusaient en imagination les docks de Londres à Calcutta, Madras et Bombay. La circonspection anglaise ne tarda pas à déjouer ces illusions. L'Inde, légalement ouverte aux sujets britanniques, n'en continua pas moins à leur être fermée de fait en raison de la multitude de précautions, de restrictions, dont cette liberté nouvelle fut entourée; en quoi il faut louer sans réserve l'habileté prudente du gouvernement anglais. Il n'est pas un seul de ceux qui se sont trouvés au courant de la situation de l'Inde qui ait pu attendre de bons résultats de ce moyen si vanté de colonisation.

Quels sont les Anglais qui se rendraient dans l'Inde, dans l'hypothèse où l'accès leur en serait librement accordé? Des capitalistes ou des ouvriers, les premiers se proposant de tirer parti de leurs fonds dans des entreprises agricoles, manufacturières ou commerciales; les seconds de mettre leurs bras au service de ces entreprises. Mais ni les uns ni les autres n'auraient aucune

chance non seulement de fortune, mais même d'établissement dans l'Inde.

Les terres de l'Inde, et c'est là le fait dominant de la situation, sont la propriété du gouvernement. Elles le sont non seulement en droit, mais bien en fait. Le gouvernement touche non seulement le même revenu qu'ailleurs le propriétaire, mais plus d'un tiers au delà (1). Là où les Indous parviennent à acquitter cet impôt, c'est en raison de leur extrême sobriété, de leur abstinence de viande, de la simplicité de leurs vêtements, etc., surtout çà et là en raison des avantages de l'institution villageoise. Or supposons le colon anglais devenu acquéreur à titre quelconque, fût-ce gratuit, d'une portion de ces terres; il ne le deviendrait qu'à charge de payer l'impôt acquitté par son prédécesseur, c'est-à-dire 45 pour 100 du produit brut. Un obstacle insurmontable l'empêcherait de s'en acquitter, il n'aurait pas à sa disposition les moyens qui permettent dans certains cas aux Indous de ne pas succomber sous le fardeau. Le gouvernement abandonnerait-il une portion de l'impôt? Mais les revenus, déjà au dessous des dépenses, lui interdisent cet acte de générosité quand bien même il le désirerait. Le nouveau propriétaire, le propriétaire européen, essaierait-il d'employer des journaliers anglais à son exploitation? Mais là encore est l'impossibilité. Un laboureur anglais, sous le climat de l'Inde, consomme dix fois davantage, par conséquent coûte dix fois plus qu'un laboureur indou. (2). A quoi servirait donc ce

(1) Le revenu du propriétaire étant de 33, l'impôt dans l'Inde est de 45.

(2) Les Européens des basses classes ne sauraient soutenir la concurrence avec les laboureurs indigènes, faits au climat, et, en raison de

nouvel intermédiaire, c'est-à-dire le colon anglais, entre le cultivateur indigène et le gouvernement? La terre est déjà imposée au delà de ce qu'elle peut rendre; que resterait-il à ce colon une fois cet impôt acquitté? Enfin le droit de propriété du gouvernement se trouve jusqu'à présent borné par celui de première occupation du laboureur. Or l'octroi des terres à des colons anglais supprimerait ce droit, c'est-à-dire ruinerait le fondement même de l'état social de l'Inde.

Le gouvernement anglais, en laissant les terres cultivées dans l'état où elles sont aujourd'hui, concéderait-il en revanche aux colons britanniques des terres en friche? On sait que ces dernières forment une portion considérable du territoire indou. Qu'en résulterait-il? Si le gouvernement charge ces terres d'un impôt égal à l'impôt territorial actuel, le revenu du propriétaire passe tout entier dans ses mains. Comme dans le cas précédent, le colon anglais n'est plus autre chose qu'un nouveau ressort de la machine fiscale, qu'un nouvel intermédiaire entre le cultivateur et le gouvernement, aussi dangereux qu'impossible. Le gouvernement allégera-t-il cet impôt, des difficultés de toute nature surgiront. Les cultivateurs abandonneront en foule les anciennes terres, pour se précipiter vers celles-là. Des armées entières seront nécessaires pour les enchaîner aux terrains qu'ils auront cultivés jusque alors. D'un autre côté, conçoit-on des propriétés limitrophes régies par des législations différentes, un champ qui paie ici près de la moitié du produit brut comme impôt, là un au-

leurs habitudes par rapport à la nourriture et aux vêtements, pouvant vivre avec le 6e, le 10e de ce qu'exigerait un laboureur européen.—Enquête de 1833, t. V. Ramohun-Roy.

tre champ qui n'en paierait qu'un dixième? La comparaison de la situation de ces nouveaux venus avec la sienne deviendrait tellement cruelle pour la population indoue, que, toute timide, toute inoffensive qu'elle puisse être, le gouvernement anglais ne laisserait pas que de courir bien des chances dangereuses. D'ailleurs ce serait une odieuse violation de droits jusque ici reconnus pour sacrés. Les municipalités se sont toujours considérées comme propriétaires, c'est-à-dire comme ayant-droit à la culture des terres en friche situées dans leur voisinage.

Encore ne sont-ce là que des inconvénients d'une seule espèce. Mais la présence sur le même sol de deux populations d'origine différente, cultivant la terre sous des conditions diverses, obéissant à des lois nécessairement diverses aussi, ne saurait manquer de faire naître grand nombre d'inconvénients de plusieurs autres sortes. La question suivante fut adressée par le comité d'enquête du parlement à Ramohun-Roy : « Pensez-vous qu'il soit avantageux de permettre à des sujets britanniques de toutes conditions de s'établir comme colons dans l'Inde ? » Il répondit : « Une telle mesure ne saurait être prise que dans le but de supplanter entièrement les habitants indigènes et de les expulser de leur propre pays. La différence des caractères, des opinions, des sentiments, entre les Européens et les Indous, surtout en ce qui touche aux choses sociales et religieuses, est telle, que les deux races ne sauraient former une même société. Si la chose devenait jamais possible, ce ne serait qu'au cas où un commerce prolongé s'établirait entre eux sous l'inspection et la surveillance d'un vigoureux système de police, partout présent ; établissement sans aucun doute tellement

coûteux, que les revenus actuels de l'Inde ne sauraient y suffire. Cette assimilation a bien pu se faire sur quelques points; elle est née à Calcutta du commerce nécessaire et obligé d'un grand nombre de sujets distingués des deux nations. Mais dans cette capitale elle-même, bien qu'elle soit le siége du gouvernement, bien que les officiers de police y soient en tel nombre, qu'on ne saurait pour ainsi dire faire cent pas sans en rencontrer, les Européens classes inférieures ne se montrent que trop souvent disposés à vexer, à opprimer les indigènes (1). »

D'après le même Ramohun-Roy, le contact des indigènes avec les Européens ne pourrait manquer de produire les plus mauvais effets sur la moralité des premiers. Suivant lui, les indigènes pourraient être classés en trois catégories suivant leur plus ou moins de rapports avec les Européens; catégories qui répondraient à trois différents degrés de moralité. Il estimait les meilleurs ceux qui n'avaient eu de relations d'aucune sorte avec les Européens (2). Ceux qui par la nécessité de leur position, en tant qu'habitant les villes ou le voisinage des villes, se trouvaient en rapport avec eux, valaient dèjà moins. Les pires de tous, enfin, étaient ceux qui, sous un titre quelconque, dépendaient d'eux pour leur subsistance, en tant qu'employés du revenu, des cours de justice, de la police, etc.

Ramohun-Roy était un Indou converti au christianisme. Homme éclairé, produit mixte de deux civilisations, il était à même mieux que personne de juger les

(1) Ramohun-Roy. Enquête de 1833, t. V. Montgomery-Martin.

(2) Enquête. Interrogatoire de Ramohun-Roy. Il est juste toutefois de créer une 4e classe en faveur des cipayes; les habitudes de la discipline relèvent leur moralité.

quesfions qui lui étaient soumises. Mais au reste Reginald Heber redoutait presque autant que le rajah converti le contact des Européens pour les indigènes. A propos des Rajpoots il écrivait ces propres paroles : « Les échantillons de notre nation qu'ils ont vus jusqu'à présent, à tout prendre, nous étaient favorables. Aucun régiment du roi n'a encore été envoyé ici, et fort peu d'Européens, excepté des officiers. Aussi n'ont-ils encore vu qu'un petit nombre de ces exemples d'ivrognerie et de violence qui ont amené les indigènes de nos provinces à craindre et à mépriser les Européens (1). »

D'autres hommes d'état, publicistes, fonctionnaires, émettent des craintes semblables à celles de l'évêque et du nouveau converti. L'un d'eux résumait ainsi devant la chambre des lords son avis sur la question de la colonisation : « Je pense que la faculté de résidence illimitée dans l'Inde laissée aux Européens ne saurait manquer de produire beaucoup plus de mal que de bien (2). » Un autre, versé dans la connaissance de l'Inde, redoutait surtout pour les indigènes « les actes d'injustice et d'oppression des Européens ». A cette question : « De quelle façon la colonisation pourrait-elle être préjudiciable aux indigènes? » il répondait : « Par suite de cette tendance qu'ont les forts à opprimer les faibles, tendance que j'ai pu observer et que j'ai observée en effet partout où j'ai vu des Européens établis à une certaine distance de nos établissements (3). » Or, ou les Indous en appelleraient dans tous les cas à la justice du

(1) Héber, t. I, p. 71.

(2) Interrogatoire de M. Elphinstone devant le comité de la chambre des lords en 1830.

(3) Baber, *Enquête de la chambre des lords*, 1830.

gouvernement, et de là des contestations, des embarras sans fin; ou bien ils se résigneraient à souffrir, mais alors germeraient en silence au fond des cœurs la haine et le mécontentement; ils éclateraient d'autant plus dangereux, qu'ils se seraient dérobés plus longtemps à l'œil des dominateurs.

L'agriculture ne paraît donc présenter aucune ressource pour l'établissement des Européens dans l'Inde. En ce cas le commerce et l'industrie ne pourraient-ils y suppléer? Mais c'est encore là une espérance à laquelle les moindres considérations d'économie politique forcent à renoncer.

La prospérité du commerce et de l'industrie se lie à la prospérité générale du pays; elle suppose un certain développement de la richesse agricole, qui n'existe nulle part dans l'Inde. Quels peuvent être les produits de l'industrie dans un pays où la terre produit à peine de quoi empêcher ses habitants de mourir de faim? Quelles denrées le commerce peut-il en exporter ou bien y porter? L'Inde ne produit rien qu'on puisse lui acheter, du moins à considérer les choses sous un point de vue un peu général; elle n'a pas d'argent pour acheter ce que les spéculateurs viendraient lui offrir. Encore ne parlons-nous pas, voulant nous en tenir pour le moment à la généralité des faits, encore ne parlons-nous pas des entraves apportées par la jalousie de l'Angleterre au développement de ce commerce et de cette industrie. Tous deux peuvent bien prospérer çà et là, sur quelques points isolés; ils florissent là où il s'agit de la production de certaines denrées exceptionnelles, comme l'indigo, l'opium, etc., mais rien de tout cela ne saurait influer

d'une façon considérable sur la situation du pays.

Des plans de colonisation fondés sur d'autres bases auraient-ils plus de chances de succès, par exemple par la propagation des Anglais dans l'Inde, ou bien par celle des races mixtes nées du commerce des Européens avec des femmes du pays ? Ce dernier moyen, lorsque les temps sont venus, présente sans doute de grands dangers, il a de graves inconvénients; il est pourtant la base la plus solide sur laquelle puisse porter une domination étrangère.

Mais les mœurs, le caractère, les préjugés des Anglais, s'opposent à ce qu'elle soit jamais large et solide. Différant en cela des Espagnols et des Portugais, qui avant eux ont manifesté au monde ces mêmes instincts de conquête et de colonisation, ils mélangent peu leur sang avec celui des populations conquises. Au Mexique et au Pérou, les lieux où la domination espagnole eut le plus d'analogie, quoique éloignée cependant, avec colle des Anglais dans l'Inde, les hommes de sang mélangé formèrent une classe nombreuse; plus tard ils héritèrent de la civilisation des Espagnols de même qu'ils étaient nés de leur sang. Dans les colonies à sucre, un phénomène analogue a été remarqué. De toutes ces colonies, celles des Espagnols renfermaient la population mulâtre la plus considérable et la mieux traitée; à défaut des lois, les usages, les mœurs, les habitudes, effaçaient presque toute différence entre les mulâtres et les Européens. Il en a été autrement partout où la race anglaise a dominé : le mélange du sang ne s'est fait qu'en bien moindre quantité; en même temps le produit en a été repoussé par la population blanche avec une sorte d'horreur inexplica-

ble aux yeux de la raison; elle ne saurait se comparer qu'à ces antipathies de races qui séparent entre elles certaines espèces d'animaux. Les Américains et les Anglais ont manifesté comme à l'envi ces dispositions. Dans leurs colonies ils avaient toujours fort bien traité les nègres. Ils viennent de faire un sacrifice considérable pour leur affranchissement; ils ne les en ont pas moins toujours tenus comme en dehors de la société. Ils ont décrété un affranchissement que les Espagnols avaient effectué pour ainsi dire à leur insu.

Dans l'Inde, la population née du mélange des deux races est donc fort peu considérable; à peine monte-t-elle à une vingtaine de mille dans les trois présidences. De plus ce nombre est demeuré stationnaire depuis un grand nombre d'années, et il est à croire qu'il en sera de même à l'avenir, les circonstances qui ont amené cet état de choses demeurant les mêmes. Les Anglo-Indous ont-ils été élevés avec soin, ont-ils hérité de quelque fortune de leurs parents, ils épousent des Européennes (ce qui n'est, à vrai dire, qu'une fraction presque imperceptible dans le chiffre total); alors ils prennent rang parmi les Européens. Le plus souvent ils épousent des femmes du pays; ils se confondent dès lors plus facilement encore avec les indigènes (1). Dans le premier cas, leurs enfants, élevés avec soin, deviennent Européens. Quant aux femmes, la même chose arrive par rapport à elles : ou elles épousent des Anglais, et alors leurs enfants, en général élevés en Angleterre, se confondent avec la population européenne;

(1) Ce qui rend la première hypothèse, celle du mariage des Anglo-Indous avec les Européens excessivement rare, c'est entre autres le petit nombre des femmes européennes dans l'Inde. Elles sont dès lors fort recherchées.

ou bien elles épousent des indigènes, ce qui aboutit à les faire disparaître au sein de la masse musulmane ou indoue. Les entrées et les sorties se balancent de telle sorte, que les vides se creusent et se comblent alternativement. Il y a donc lieu de croire que le nombre des individus de sang mêlé, pour employer une expression créole, ne sera point considérablement altéré à l'avenir. Les préjugés, les opinions des Anglais, tendent d'ailleurs à le diminuer de jour en jour plutôt qu'à l'augmenter; tantôt ils aident les enfants nés de ce mélange à sortir de leur classe pour venir se ranger parmi les Européens, tantôt ils les laissent se confondre, de manière à en perdre toute trace, au milieu de la population indigène.

Mais ne pourrait-on pas croire au moins que les Anglais, s'ils ne perpétuent pas leur sang en se mêlant, du moins soient en mesure de le perpétuer et de le multiplier dans l'Inde, tout en lui gardant sa pureté? Pourquoi ce petit nombre d'Anglais établis dans l'Inde ne serait-il pas comme une souche d'où sortiraient de nombreux rejetons, comme un germe destiné à se développer? On sait avec quelle rapidité s'accroît la population dans tel ou tel cas donné. Mais il se passe dans l'Inde un fait singulier : le pur sang européen ne saurait s'y propager; les enfants nés de père et mère européens périssent avant d'atteindre la maturité. Cette observation a été faite sur les enfants de soldats et de femmes de soldats inscrits sur les rôles des régiments; elle s'est constamment vérifiée. Un grand nombre d'enfants se jouent à la suite des régiments européens, le gouvernement pourvoit à leurs besoins avec une large sollicitude; pourtant on peut être certain que pas un n'atteindra l'âge d'homme sur cette terre où il est né,

que lui ont conquise la bravoure et l'habileté paternelle; s'il veut vivre, il doit fuir au plus vite; sous son berceau sa tombe s'entr'ouvre déjà. L'Inde semble avoir hâte de reprendre cette vie qu'elle lui a donnée, de dévorer ces étrangers qui croyaient en avoir fait leur proie. C'est une sombre, une terrible, une silencieuse protestation que la nature elle-même semble vouloir faire contre la conquête; à la lutte avec les hommes et les événements a succédé une lutte plus implacable, plus formidable, entre la vieille terre de l'Inde et ses dominateurs passagers (1).

(1) Voir dans les notes une lettre du colonel Hopkinson.

LIVRE IX.

LIVRE IX.

DES SENTIMENTS DES INDIGÈNES A L'ÉGARD DE LA DOMINATION ANGLAISE ET DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UNE FUSION ENTRE LES VAINQUEURS ET LES VAINCUS.

CHAPITRE Ier.

Comment la situation des Anglais dans l'Inde a été jusqu'à présent sans analogue dans l'histoire du monde.

Les Anglais se sont trouvés, se trouvent encore, au milieu de l'Inde, dans une situation absolument nouvelle dans l'histoire du monde. La situation des Romains dans l'ancien monde, celle des Espagnols dans le nouveau, a déjà été examinée sous le rapport militaire; elle ne présente avec la leur qu'une analogie toujours éloignée et le plus souvent trompeuse.

Les Romains exerçaient une influence morale sur les populations conquises par leurs armes. Les peuples de l'ancien monde ne repoussaient pas, pour la plupart, la civilisation dont ils étaient les missionnaires armés; la Gaule s'en laissa facilement pénétrer; elle y puisa sa propre civilisation. Les Espagnols ne trouvèrent pas les nations du Nouveau-Monde plus rebelles à celle qu'ils apportaient. Tombées sous l'épée de la conquête, elles s'agenouillèrent comme de leur propre mouvement au pied de la croix. Elles se laissèrent entraîner, sur les pas des missionnaires, dans les sentiers nouveaux de la civilisation européenne. D'un autre côté la force matérielle ne manquait ni aux Romains, ni aux Espagnols,

pour conserver ou consolider l'œuvre de la conquête. Les armées romaines avaient la supériorité de la discipline et de l'organisation, souvent l'égalité du nombre; les armes à feu rendaient invincibles les Espagnols. De nombreuses émigrations venaient sans cesse grossir, dans le Nouveau-Monde, la population européenne. Le sang et la civilisation de l'Espagne descendaient à larges doses sur le Mexique et le Pérou. On le vit bien à l'époque où commença pour ces colonies l'ère de leur indépendance. Détachées de l'Espagne, elles demeurèrent imprégnées, pour ainsi dire, de la civilisation espagnole, depuis les sommités jusqu'aux derniers rangs de la société. Encore au premier pas, sans doute, à la première phase du développement de cette civilisation, celle-ci n'en est pas moins évidemment le mobile tout-puissant de leur initiation à des destinées nouvelles; résultats vraiment glorieux de la domination des Espagnols, et qui jusqu'à un certain point rachètent aux yeux des philosophes les barbaries, la férocité, qui n'accompagnèrent que trop souvent leurs conquêtes.

En dépit de l'importance et de la durée de leur établissement dans l'Inde, les Anglais n'ont au contraire exercé aucune influence morale ou civilisatrice sur les peuples de l'Inde. L'institution des castes devait persister sous la conquête; elle offrait aux vaincus un asyle où il leur était loisible de conserver leurs croyances, leurs coutumes, leurs traditions. Les institutions villageoises, là où elles subsistaient, les rendaient, d'un autre côté, indépendants, quant à leurs intérêts matériels, de l'autorité politique qui régissait le pays. Nous avons montré l'abyme infranchissable qui séparait le brahminisme et le christianisme; abyme qui in-

terdisait à ce dernier tout moyen d'action sur les sectateurs du premier; et qu'on ne pouvait espérer de voir jamais comblé, car il existait aussi, et depuis des siècles, entre le brahminisme et l'islamisme. Or l'islamisme, gigantesque hérésie du christianisme, avait emprunté de celui-ci, on le sait, plusieurs de ses conceptions fondamentales. Dès lors aussi la civilisation musulmane, tout en régnant sur une population de douze à quinze millions de vrais croyants, demeura comme isolée au milieu des peuples de l'Inde. Comment la civilisation européenne aurait-elle donc chances de s'y développer au moyen de quelques milliers d'Européens? En tant que peuple de l'Orient, les musulmans, en dépit des barrières religieuses qui les en séparaient, se trouvaient en effet avoir avec les Indous mille points de contact, qui manquent aux Anglais, qui semblaient devoir être comme autant de points de départ comme autant de centres de fusion et d'assimilation. Les Anglais ne règnent donc point dans l'Inde comme l'ont fait les musulmans, ou bien à la façon des Romains dans l'ancien monde, des Espagnols au Mexique et au Pérou, nous voulons dire par une force qui leur soit propre, mais, tout au contraire, au moyen d'une force empruntée à la population conquise elle-même.

En dépit de certaines apparences la domination des Anglais diffère en effet, on ne saurait davantage, de celle qu'elle a remplacée. Les oppositions de croyances et de mœurs n'avaient engendré après la conquête mongole que des résultats purement négatifs. Le peuple conquérant demeura séparé du peuple conquis; d'ailleurs ce dernier conserva ses institutions politiques, administratives, municipales. Mais la civilisation européenne,

armée de cette terrible initiative qui lui est aujourd'hui dévolue, n'eut pas de ces ménagements. Les Anglais, dans leurs rapports avec l'Inde, semblèrent s'être proposé de répéter avec mille et mille variantes le fameux « Comment peut-on être Persan ? » Frappés des formes bizarres, ou du moins pour eux nouvelles, sous lesquelles se présentaient à eux les institutions indoues, ils refusèrent d'y reconnaître l'œuvre d'une civilisation qui, pour être différente de la leur, n'en était pas moins puissante et complète dans ses manifestations. Sous l'impression de cette idée, ils ne voulurent plus voir dans l'Inde qu'un pays arriéré, inculte, incapable de se gouverner, de s'administrer lui-même. « On a toujours traité l'Inde, dit quelque part sir Thomas Munro, comme un pays sauvage, barbare; pourtant, si la civilisation était une marchandise ayant cours dans le commerce, nous en trouverions ici, sous beaucoup de rapports, plutôt à acheter qu'à vendre. » Sir Thomas Munro fut lui-même, dans la pratique, de ceux qui traitèrent l'Inde comme un pays sauvage et barbare; mais cette contradiction ne fait qu'ajouter à l'autorité de ce qu'il a pu dire.

Placés à ce point de vue, les Anglais ne pouvaient manquer d'être dans l'Inde d'impitoyables dominateurs. Les Anglais, qui poussent dans leur propre patrie le culte du passé jusqu'à l'idolâtrie; les Anglais, qui modifient sans cesse, sans jamais le détruire radicalement, l'ensemble des institutions politiques dont ils ont hérité; les Anglais, conservateurs éclairés, intelligents, au besoin patients, devinrent dans l'Inde des réformateurs emportés, de fougueux révolutionnaires. Dans leur patrie fidèles dépositaires de la tradition historique, ils devinrent dans l'Inde auteurs ou instruments

d'innovations improvisées. Ils entreprirent de créer tout d'un coup, de fondre d'un seul jet, tout un gouvernement, tout un ensemble d'institutions administratives et judiciaires, pour des peuples dont ils ignoraient l'histoire, l'état social, les gouvernements, dont les croyances, les langues, les besoins, leur étaient inconnus; toutes choses dont ils dédaignaient de s'instruire, par suite d'une orgueilleuse conscience de leur propre supériorité. A la vérité le bien-être, la prospérité de ce peuple, n'étaient pas le but qu'ils se proposaient dans leurs travaux; ce qu'ils voulaient c'était d'en tirer pour eux-mêmes le meilleur parti, c'est-à-dire le plus d'argent possible. Toutefois, même dans ce but, il aurait dû leur paraître au moins douteux que ce fût à l'ignorance, à la précipitation de législateurs européens, qu'il fallût avoir recours.

Loin de là, les institutions nationales, sous l'impitoyable marteau de l'initiative européenne, vinrent couvrir le sol de leurs débris. Nous l'avons dit, ce rêve d'un petit nombre de nos plus ardents révolutionnaires exaltés ou par la contemplation solitaire, ou par l'emportement fiévreux de ces moments terribles; ce rêve où ils considéraient tout un peuple comme n'ayant ni passé, ni pour ainsi dire d'existence propre; où ils ne voyaient en lui qu'une matière inerte, livrée à tous les caprices de leurs volontés, n'attendant que leur *fiat* suprême; qu'ils étaient libres de constituer dans les formes nouvelles qu'il leur plairait de lui imposer; ce rêve que nous regardons comme insensé sur le sol de la France, ce rêve a été réalisé sur celui de l'Inde. Encore le fut-il au milieu de circonstances qui laisseraient en arrière comme difficultés, comme impossibilités, celles où auraient dû agir nos Babœuf et nos Buonarotti. Ces ré-

formateurs, tout insensés qu'ils fussent, appartenaient pourtant à la civilisation européenne, française même. Leur langue était celle du peuple sur lequel ils prétendaient opérer ces gigantesques réformes ; leurs croyances, leurs sentiments, leurs habitudes, étaient en grande partie ceux de ce peuple. Ils se seraient trouvés à même d'entendre les plaintes, de concevoir les misères des victimes sacrifiées à leur délire fanatique. Mais les législateurs de la société indoue lui étaient et lui sont demeurés étrangers, tout en la réformant, c'est-à-dire en la bouleversant de fond en comble.

Déjà les résultats déplorables de l'œuvre alors accomplie ont été racontés. Nous avens fait toucher du doigt et de l'œil tous les inconvénients du système du gouvernement général établi par les Anglais. Les institutions financières, judiciaires, militaires, nous ont tour à tour révélé leur faiblesse et leur insuffisance. La domination de tout peuple européen sur les populations de l'Inde aurait sans doute amené une partie de ces résultats. Toutefois peut-être quelques uns de ceux-ci auraient-ils été ou compensés ou annulés par le caractère du peuple dominateur, par la nature des relations qui se seraient établies entre ce dernier et les nations conquises. La main sympathique du vainqueur a plus d'une fois allégé en faveur du vaincu le joug de la conquête. Toute institution politique ou administrative est-elle autre chose qu'un simple instrument, qu'un instrument purement passif? La façon dont il est mis en jeu par la main qui le dirige n'est-elle pas pour beaucoup dans l'effet qu'il doit produire?

Il ne suffit donc pas d'avoir décrit l'instrument au moyen duquel l'Angleterre s'est proposé d'agir sur l'Inde, nous devons encore nous demander si sa mise

en jeu a été suffisamment habile pour en compenser l'imperfection; en d'autres termes, chercher une réponse à cette question : « La nature des relations qui se sont établies entre les Anglais et les indigènes est-elle propre à rendre supportable à ceux-ci le joug de la conquête? »

CHAPITRE II.

Comment le gouvernement anglais dans l'Inde est à la fois dépourvu d'ascendant moral et de force matérielle.

Les conquérants, dans leur propre intérêt, se virent le plus souvent obligés de respecter, au moins en partie, l'ordre de choses qu'ils rencontrèrent chez les peuples vaincus.

Dans l'Inde le gouvernement de la Compagnie s'est trouvé tout au contraire, dès son origine, dans des circonstances exceptionnelles; il lui a été loisible d'agir différemment. Entre le souverain et le peuple, qu'il s'agisse de monarchie, d'aristocratie, ou même de république, il existe toujours un certain nombre d'institutions politiques, administratives, financières, judiciaires, qui lient l'un à l'autre ces deux extrêmes. Ces institutions ont été pour ainsi dire façonnées par l'action réciproque de tous deux; elle sont l'expression de leurs rapports mutuels. Mais les royaumes de l'Inde vinrent s'ajouter comme un appoint aux dividendes d'une compagnie de commerce. Vingt-quatre marchands de la cité devinrent tout à coup les

possesseurs, les souverains, de contrées dont ils étaient distants de trois mille lieues, dont ils ignoraient la religion, l'histoire, le gouvernement, avec lesquels ils n'avaient eu jusqu'à ce moment aucune espèce de rapports politiques.

La protection des intérêts moraux et matériels des populations de l'Inde, leurs besoins divers, tout cela leur demeura bien long-temps étranger; ils continuèrent à poursuivre dans l'Inde les seuls objets qui les y avaient conduits : l'or, l'argent. Leurs nouveaux rapports avec les populations de l'Inde purent, pendant long-temps, s'exprimer par ce seul mot : *payez*. L'ensemble des institutions établies par eux, le gouvernement qu'ils créèrent, n'eut pas d'autre objet que celui-là. Il fut organisé dans le seul intérêt, au seul profit de la Compagnie. La cour des directeurs fut à la fois le sommet, la base, l'édifice tout entier du gouvernement.

De ce fait fondamental découlèrent un grand nombre de conséquences aussi singulières en elles-mêmes que funestes aux populations indigènes. Le gouvernement de l'Inde demeura absolument étranger aux contrées qu'il était chargé de régir. Le recouvrement de l'impôt, pour lequel il avait été institué, demeura son seul objet. Il se trouva concentré aux mains de gens complétement étrangers aux peuples dont ils réglaient les destinées. On vit alors un étrange spectacle : l'Inde entière, de son extrémité méridionale à sa base septentrionale, obéit à quelques centaines de fonctionnaires civils, appuyés sur quelques milliers de baïonnettes étrangères. De plus, comme le gouvernement s'était établi non seulement dans un but autre que l'intérêt des indigènes, mais en définitive hostile à cet intérêt, ils s'en trouvè-

rent pour ainsi dire naturellement exclus. Cent millions d'hommes demeurèrent en dehors du gouvernement auquel ils obéissaient; à peine un petit nombre d'entre eux furent-ils appelés à aider, dans les détails les plus inférieurs, deux fonctionnaires européens (le collecteur et le juge), en qui était concentré un pouvoir discrétionnaire sur des milliers d'Indous et de musulmans. On déclara incapables de se gouverner, de s'administrer, de se juger par eux-mêmes, les anciens de la civilisation du monde, les auteurs des plus magnifiques poëmes, des plus vastes systèmes de philosophie qui aient étonné et charmé la terre; on les déclara incapables, disons-nous, dans la personne de leurs descendants. Mais l'ordre intellectuel des choses était interverti dans ce singulier établissement : comment s'étonner d'en voir découler tant de résultats étranges?

Dès l'origine, ou pour mieux dire en raison de son origine, le gouvernement anglais eut à accomplir une tâche à la fois odieuse et impossible. Il n'existe qu'à la façon d'un fait anomalique, en dehors de l'état social du pays. Étranger aux populations de l'Inde, il marchait au milieu d'elles comme au hasard, comme à l'aveugle! Dans une des premières guerres des Anglais contre Hyder, un de leurs généraux écrivait : « Hyder semble avoir dix mille yeux ouverts sur nous, tandis que nous marchons au hasard. » Le même fait se représente à chaque instant dans l'administration civile. Dans un des districts les plus considérables de l'Inde il s'élève une insurrection redoutable. Le collecteur l'apprend par une lettre de Calcutta adressée à un négociant de ce district. De là cette incertitude où vit le gouvernement, de là l'impossibilité pour lui de savoir où il est, où il va, l'effet qu'il produit, d'où résultent dans sa con-

duite les contradictions les plus singulières, les plus étranges. Nous avons raconté comment le gouvernement suprême de Calcutta bouleversa tout à coup de fond en comble l'état social du pays; comment il anéantit toute une classe importante de la société, sans le savoir; comment il ne comprit tout le mal dont il était l'auteur que lorsque ce mal fut devenu irréparable. Eh bien, chacun des fonctionnaires anglais se trouve, dans l'exercice de ses attributions, dans une situation absolument analogue.

Les exemples pourraient seuls faire comprendre jusque où les choses peuvent être poussées en ce sens dans l'Inde. Nous n'en citerons qu'un seul. « Dans les premiers temps qui suivirent la soumission des provinces occidentales au gouvernement anglais, un grand nombre de propriétés territoriales furent vendues : il s'agissait du recouvrement d'arrérages dus par les propriétaires. On découvrit plus tard que la plupart de ces ventes avaient eu lieu sans cause suffisante, précipitées qu'elles avaient été sous main par les employés indigènes du revenu, dont quelques uns étaient de plus acquéreurs d'une partie des propriétés vendues, sinon en leur propre nom, du moins sous celui de parents ou d'amis. Instruit de ces circonstances, le gouvernement institua peu après une commission spéciale ayant mission d'examiner ces ventes et d'annuler celles qui se trouvaient entachées d'illégalité notoire. Or sans aucun doute l'injustice première avait été considérable; la justice de la seconde mesure n'en demeure pas moins fort douteuse. Ceux qui se virent forcés d'abandonner des terres qu'ils avaient achetées plusieurs années auparavant se plaignirent amèrement, et dans quelques cas avec toute raison, de l'injustice qui les en dépouil-

lait sans compensation aucune, parfois après avoir dépensé pour leur amélioration des sommes considérables. Beaucoup d'entre eux avaient d'ailleurs fait cette acquisition ouvertement, de bonne foi, sans participation aucune aux procédés illégaux dont nous venons de parler. Ceux-ci demandaient tout naturellement quelle confiance ils pourraient avoir à l'avenir dans les mesures du gouvernement, surtout en fait de ventes de propriétés, soit par le collecteur par suite d'arrérages de revenus, soit en vertu de sentences judiciaires: Cette mesure eut encore pour résultat de diminuer de beaucoup le bénéfice réalisé par la vente des terres. D'un autre côté les propriétaires primitifs, reçurent avec beaucoup d'apathie la restitution qui leur était faite; suivant toute probabilité, beaucoup de temps ne se passerait pas, à ce qu'ils ne craignaient pas de dire tout haut, sans qu'une nouvelle commission ne vînt défaire l'œuvre de la première (1).

L'impossibilité pour le gouvernement anglais d'agir avec convenance et justice ne se montre nulle part peut être plus à découvert. Il commet une injustice dont les résultats sont immenses; il ruine un grand nombre de familles; il veut et croit la réparer, mais au moyen d'une autre mesure d'une injustice tout aussi flagrante, et en fin de compte ne parvient seulement pas à donner quelque sécurité à ceux-là mêmes qu'il vient d'indemniser. C'est le propre, en effet, des positions fausses, que tout les aggrave, les bonnes comme les mauvaises institutions, les qualités comme les défauts de ceux qui se trouvent condamnés à les subir.

(1) Shore, t. I, p. 132-3.

Comme preuve à l'appui, on peut citer entre autres la multitude des lois, décisions, règlements, qui ont pour but de constituer ou de diriger le gouvernement de l'Inde. Le législateur s'est évidemment proposé, en les rendant, de suppléer au petit nombre de fonctionnaires. Il a voulu tout prévoir, tout calculer d'avance, pour soulager d'autant ceux-ci. Il a voulu de plus leur rendre l'arbitraire, la précipitation, impossibles. Eh ! bien, ce qui est arrivé, c'est précisément le contraire. Le collecteur et le juge se sont trouvés dans l'impossibilité la plus absolue non seulement d'y conformer leur conduite, de les mettre en pratique, seulement d'en avoir lu le plus grand nombre. Tout leur temps n'aurait pas suffi à les étudier, même superficiellement. Le collecteur et le juge se voient réduits à décider sur les simples lumières du bon sens naturel les affaires qui leur sont soumises. Le collectorat ou district judiciaire se trouve reproduire un véritable pachalik turc. Ici la complication des formes, la multitude des règlements ; là leur absence complète, l'abandon de toutes choses à la volonté d'un seul ; mais ici et là l'arbitraire le plus illimité.

Ces résultats, nous le répétons, sont inhérents à la nature même du gouvernement établi dans l'Inde ; ils tiennent aux choses autant, si ce n'est plus, qu'aux personnes. Ils viennent de l'impossibilité absolue pour un peuple de gouverner, de régir un autre peuple, au moins dans le sens ordinaire des mots, dans les rapports où se trouve l'Angleterre vis-à-vis l'Inde. On s'émerveille souvent de la facilité incroyable avec laquelle l'Angleterre semble être venue à bout de cette tâche difficile : défendre, juger, administrer, une population de deux cents millions d'Indous à l'aide de

onze cents fonctionnaires européens; mais, disons-le hardiment, le problème, loin d'avoir été résolu, n'a seulement pas été posé. Il en est de même de tous ceux dont l'énoncé contient une impossibilité physique ou morale. Seulement certaines circonstances exceptionnelles ont pu faire croire à cette solution. Ces circonstances ont permis à l'Angleterre d'escamoter, en quelque sorte une solution que, ainsi que nous venons de le dire, il lui était interdit même de poser.

Voilà un habile prestidigitateur; il est en face d'une montagne, et, armé d'un brin de paille, il s'engage à soulever la montagne à l'aide de ce levier: à quelle condition la chose est-elle possible? A une seule. Au moyen d'un tour d'escamotage. Par un art merveilleux, à l'aide d'effets d'optique habilement combinés, l'illusion aura peut-être été produite; c'est tout ce que nous pouvons admettre. Or l'entreprise de gouverner directement ou indirectement deux cents millions de sujets à trois mille lieues de l'Angleterre, de présider à leurs rapports entre eux, de les administrer, de protéger leurs intérêts, de veiller au développement de leur civilisation à l'aide de onze cents fonctionnaires étrangers à cette population, fonctionnaires dont pas un seul ne peut même s'y fixer, qui s'en trouvent plus séparés par les différences de races que par les abymes de l'Océan et la moitié du globe; cette entreprise n'est tout simplement qu'une traduction fidèle dans un autre ordre de choses et d'idées, c'est-à-dire dans une autre langue, du problème de soulever une montagne avec un brin de paille. Une illusion d'optique peut en produire l'apparence aux yeux du spectateur; la chose n'en est pas moins impossible, et de plus elle est absurde. Ajoutons, au reste, que dans ce cas

l'escamoteur, c'est-à-dire l'Angleterre, peut pourtant être dupe lui-même, au moins jusqu'à un certain point, de l'illusion qu'il produit.

Un mot de l'abbé du Bois exprime à merveille cet état de choses: « Le pouvoir européen maintenant établi dans l'Inde n'est, à proprement parler, étayé ni sur la force physique, ni sur la force morale; c'est une espèce de vaste machine compliquée, mue par des ressorts qui y sont adaptés avec plus ou moins d'industrie (1). »

Un pouvoir qui n'est pas étayé sur *la force physique* au jugement de l'abbé du Bois, c'est bien ce gouvernement de onze cents personnes, ce *brin de paille* dont nous parlions. Ce dénûment de force morale n'en ferait-il pas de plus un brin de paille pourrie?

CHAPITRE III.

Des fâcheux résultats de l'absence de force matérielle et d'influence morale du gouvernement.

Les fonctionnaires anglais dans l'Inde, par leur petit nombre, se trouvent déjà au dessous de la tâche qu'ils ont à remplir. Ils le sont en général bien davantage encore en raison des facultés, des talents qui leur seraient nécessaires pour l'accomplir dignement. De là une impossibilité toujours existante pour le gouvernement anglais de savoir si les mesures émanées de lui

(1) Abbé du Bois, t. I, préface.

atteignent ou non leur but. Il n'appartient pas à la même civilisation que ceux qu'il régit. Il ne partage ni leurs croyances, ni leurs habitudes, ni leurs préjugés. Les plus terribles résultats, les actes les plus iniques, peuvent découler de son amour même de la justice. Il se trouve dans le cas d'un chirurgien qui aurait à pratiquer de continuelles opérations sur une organisation à lui inconnue; son habileté même, employée mal à propos, courrait à chaque instant le risque de tourner contre le malade. Ajoutez encore, afin que l'analogie soit complète, que le *sujet* n'aurait aucun moyen de faire connaître qu'il se trouverait souffrir de cette habileté mal employée. Aussi le gouvernement a-t-il sans cesse recours à ces moyens violents et funestes dont nous parlions tout à l'heure. Il se sert hardiment du scalpel et du bistouri. Citons.

La collection de l'impôt, en raison de son exagération, devient de jour en jour plus difficile, menace de devenir impossible. Déjà elle ne peut s'effectuer qu'à l'aide de mesures d'une rigueur extraordinaire et toujours croissante. Le premier expédient employé par le gouvernement, et dont nous avons longuement parlé, fut la vente des terres. C'est alors qu'on vit dans une seule année un sixième des provinces de Bengale, Bahar et Orissa, vendu aux enchères publiques. Mais la difficulté de trouver des acquéreurs pour les terres mises en vente se fit bientôt sentir. D'un autre côté ce moyen de recouvrement avait l'inconvénient de mettre en évidence les embarras du gouvernement; aussi ne tarda-t-on pas à le suppléer par quelque autre. Le pouvoir des employés subalternes du revenu fut augmenté; on les mit à même de poursuivre avec plus de vigueur que par le passé la rentrée des arrérages, on

leur permit l'usage des moyens coercitifs qui suivent : l'emprisonnement, la privation de nourriture, l'introduction d'hommes de basses classes dans l'intérieur d'hommes de castes élevées et de rang supérieur jusqu'à ce que ceux-ci eussent payé ; l'achat au double de leur valeur de telle ou telle portion de terre imposé à des individus connus pour posséder de l'argent ou seulement soupçonnés d'en posséder (1).

Le préjugé des castes par rapport aux mariages a permis d'employer un autre moyen plus énergique encore. Les castes, comme il a été dit souvent, se subdivisent en nombreuses tribus. Celles-ci, quand elles sont sur le pied d'égalité, s'allient tout naturellement entre elles. En même temps le mariage n'est pourtant point interdit entre tribus qui ne sont inégales que jusqu'à tel ou tel degré ; il faut seulement que cette inégalité soit compensée d'un côté par certains avantages. Les mariages, dans l'Inde comme ailleurs, peuvent donc donner lieu à toutes sortes de combinaisons d'intérêt et d'amour propre. Les filles des tribus supérieures viennent-elles à contracter des alliances avec des hommes de tribus inférieures, la dot compense dans ce cas l'infériorité sociale. Mais c'est la dot des temps primitifs, celle payée par le mari à la famille de la fiancée, à vrai dire le prix de sa femme. Or le génie de la fiscalité a su s'emparer de tout cela. Un homme de haute tribu se trouve-t-il en retard dans ses paiements ; a-t-il en même temps une fille à marier : le fisc met la main sur un individu de tribu inférieure, souvent de beaucoup inférieure, et le propose ou plutôt l'impose comme gendre au contribua-

(1) Shore, t. II, p. 85.

ble en retard, à charge toutefois au futur de payer pour la dot de sa femme une somme considérable, d'autant plus considérable qu'il se trouve d'une tribu plus inférieure. Mais comme c'est le fisc, non le père, qui en définitive a fait le mariage, le fisc, excellent logicien, non le père, touche la dot. Bien plus, les arrérages une fois payés, reste-t-il du surplus, ce ne sera pas encore le père de la mariée qui en profitera, mais bien l'agent du fisc; c'est le prix de ses soins et démarches (1). C'est battre monnaie avec les filles à marier. Imaginons un percepteur d'arrondissement mariant la fille d'un pair de France au fils de son bottier pour rentrer dans quelques douzièmes arriérés !.....

Le système judiciaire n'est pas dans l'occasion moins docile aux mains du gouvernement. Il n'est souvent qu'un instrument mis au service de la collection des revenus, instrument dont le gouvernement peut diriger l'emploi à son gré, c'est-à-dire à son profit. Ici encore nous citerons. « En 1819 le gouvernement s'imagina que ses intérêts n'avaient pas été suffisamment protégés dans certaines ventes de domaines autrefois confisqués pour arrérages de contributions; qu'une partie de ces domaines pouvait en conséquence se trouver aux mains de gens qui n'en auraient pas justifié légalement la possession. Il conçut le projet de rentrer dans la propriété de ces domaines, puis de les affermer pour son propre compte. Une cour judiciaire fut nommée pour la mise à exécution de cette mesure. Il lui appartint de décider les cas litigieux. Elle se mit immédiatement à l'œuvre. En dépit de son zèle, gênée, arrêtée à chaque pas par le respect des formes légales

(1) Shore, t. II, p. 186.

auxquelles elle s'astreignait scrupuleusement, elle ne procéda qu'avec une extrême lenteur. Ajoutons à son honneur que dans un grand nombre de cas ses arrêts furent contraires aux prétentions du gouvernement. Irrité de ces obstacles, ce dernier lui enleva ce genre d'affaires; il les transféra à des tribunaux particuliers établis dans chaque district pour le jugement des seules affaires de cette nature. Dans chacun de ces tribunaux le collecteur se trouvait à la fois juge et rapporteur de la cause. Les détenteurs de domaines furent contraints de justifier de leurs titres. Après en avoir pris connaissance, il dut maintenir la possession provisoire, ou bien prononcer immédiatement la confiscation; sentence dont les propriétaires dépossédés ne pouvaient appeler que devant les cours de justice ordinaires.

Or l'encombrement des affaires dans ces cours, la lenteur de leur procédure ont déjà été signalés; la décision du collecteur était donc définitive, sans appel de fait, sinon de droit, bien que supposée seulement provisoire. Ce n'est pas tout : le zèle du collecteur fut stimulé par une prime de tant pour cent sur le prix des domaines confisqués par ses soins. Ce n'est pas tout encore : le détenteur du domaine, dans le cas où la décision du collecteur lui était contraire, n'avait qu'un moyen d'en solliciter le redressement, un appel aux tribunaux ordinaires, c'est-à-dire pour toute perspective qu'un déni de justice; mais le gouvernement, sa partie adverse, s'était au contraire réservé un droit exorbitant, celui de revenir sur cette décision quand elle ne se trouvait pas lui être favorable. En conséquence le bureau de Calcutta fut investi du droit de confirmer ou d'annuler sans aucune

forme de procédure la décision du collecteur (1). Le gouvernement ne reconnaissait donc la légalité des tribunaux institués par lui-même que dans le cas où leurs décisions lui étaient favorables ; il l'annulait dans le cas contraire. Il eût été sans doute plus franc, plus loyal, de confisquer immédiatement tous ces domaines ; mais aux profits de l'arbitraire il avait voulu joindre les honneurs de la légalité.

Et pourtant le gouvernement n'était pas encore à bout de précautions pour qu'il ne lui échappât pas un seul pouce de ces domaines qu'il convoitait. « A force de temps, de patience et d'argent, de bons droits plus clairs que le jour, une imperceptible minorité des anciens détenteurs de domaines, des premiers dépossédés par les décisions hâtives des collecteurs, parvinrent à obtenir du cours ordinaire de la justice de nouvelles décisions, qui pour cette fois leur furent favorables. Survint immédiatement une nouvelle décision législative qui enleva à ces cours de justice toute juridiction sur ces matières. Un nouveau tribunal fut érigé, auquel elles durent être exclusivement déférées à l'avenir ; tribunal spécial, nommé directement par le gouvernement, agissant sous ses yeux, ne pouvant manquer d'agir exclusivement dans son intérêt (2). » Singulière prodigalité des formes protectrices de la justice pour arriver au déni de toute justice ; singulier abus des formes compliquées de la procédure pour arriver à la confiscation, à la confiscation arbitraire et brutale! Cependant, dans cette bizarre opposition du moyen et du but, tout

(1) Regulation, 3, 1819. Shore, t. II, p. 90.
(2) Règlement de 1818. Shore, t. II, p. 90-96.

n'est pas calcul de la part de l'Anglais. Il a naturellement le goût des formes légales, des formalités judiciaires; il ne leur préfère que ce qu'il préfère à tout, son intérêt. Cet intérêt, il aimerait à le satisfaire, en le conciliant avec le respect de ces formes, de ces formalités qui lui plaisent, et dont il a l'habitude. C'est pour cela qu'il les modifie, qu'il les fausse, qu'il les altère, jusqu'à ce qu'il ait atteint son but. Comme par elles-mêmes elles flattent son penchant, il en demeure dupe jusqu'à un certain point; il ne voit pas qu'il en a ôté la vie, qu'il en a détruit l'esprit. Ici encore il faut reconnaître cette distinction de la formule et des faits, si profondément inhérente à l'esprit anglais. Dans le cas actuel la formule c'est le procédé légal; le fait, la confiscation.

Le système judiciaire, dans ses rapports avec les indigènes, considéré comme instrument propre à rendre la justice aux nombreuses populations de l'Inde, ne produit pas, tant s'en faut, de meilleurs résultats. Nous avons déjà trop dit pour qu'il soit convenable de revenir sur ce point. D'ailleurs tout ce que nous en pourrions dire ne se trouve-t-il pas énergiquement résumé dans certaines citations? Le gouvernement suprême, par l'organe de son secrétaire, ne s'est-il pas vu forcé de reconnaître « qu'il n'y avait de sécurité ni pour les hommes ni pour les choses (1). » La cour des directeurs n'arriva-t-elle pas promptement à se convaincre qu'il eût été mieux de laisser aux indigènes la faculté de faire juger eux-mêmes leurs procès par quelque moyen arbitral de leur propre choix que de blesser, comme elle l'avait fait, leurs sentiments, de ruiner leur fortune en éta-

(1) Dodeswell. — Shore, t. II, p. 97.

blissant des tribunaux où la justice était vainement réclamée (1). » Devant le comité de la chambre des pairs, un des personnages consultés sur les effets du système judiciaire répondait en 1830 : « Si l'on me demande mon opinion sur les effets de notre système judiciaire dans les provinces de l'ouest, je dois dire que le peuple en a souffert précisément dans la proportion du degré de force avec laquelle on l'a mis en pratique (2). » Ne reculant pas devant le développement de son idée, le même personnage ajoutait « que les districts cédés se trouvant dans le voisinage immédiat de la juridiction de la cour provinciale de Bénarès avaient cruellement souffert; qu'à mesure qu'il s'était avancé dans l'ouest, où les établissements judiciaires avaient eu moins d'importance, le peuple goûtait une plus grande sécurité, était moins troublé dans la jouissance de ses droits et de ses propriétés, etc., etc. » Quant au système de police, appendice nécessaire du système judiciaire, un autre magistrat disait : « L'établissement de police, d'après les renseignements les plus officiels, s'est montré parfaitement insuffisant pour protéger la vie et la liberté des individus (3). »

Il est encore un autre point sur lequel nous céderons également la parole aux Anglais eux-mêmes; mais ici plus que jamais nous n'appellerons en témoignage que des écrivains graves et sérieux. Ecoutons d'abord sir John Shore. « Les extorsions de nos employés subalternes du revenu, les sommes qui leur sont habituellement payées comme présents et *douceurs* (4), sont ostensible-

(1) Shore, t. II, p. 88. Dépêche de la cour du mois de mars 1812.
(2) Holt Mackensie, 1er octobre 1830. — Shore, t. II, p. 96.
(3) Shore, t. II, p. 92.
(4) Propres expressions de sir John Shore.

ment plus considérables qu'elles ne l'ont jamais été sous les princes indigènes. Des gens qui reçoivent cinquante à cent roupies par mois en dépensent le double et le triple. Ils n'en ont pas moins trouvé le moyen d'en avoir amassé vingt ou trente mille au bout de quelques années. De trois cents à un millier de roupies, c'est ce qui est ordinairement donné en cadeau à toute personne dont le crédit sur quelque fonctionnaire anglais peut procurer un emploi dont le salaire ostensible soit de huit à trente roupies par mois. Un jemadar (sergent de police), dont la solde mensuelle était de huit roupies, avouait, il n'y a pas long-temps, à une personne de ma connaissance, que son emploi, dans un espace de moins de dix mois, lui avait valu douze cents roupies; il en parlait comme d'un gain fort ordinaire (1). » Les militaires ne sont pas à l'abri des reproches de sir John Shore. « Quant à l'intégrité de ces fonctionnaires, dit-il, quoique ce soit avec regret que je puisse me décider à attaquer un corps en particulier, la vérité m'oblige à dire que, s'il était fait une enquête convenablement dirigée, on l'y trouverait en moins grande quantité par rapport à leur nombre que dans aucune autre classe des employés du gouvernement (2). » Sir John cite à l'appui de cette opinion ce fait, qu'il donne comme prouvé, qu'indépendamment de l'argent nécessaire à la solde des troupes auxiliaires, 2,390,000 livres sterling (59,770,000 francs) auraient été enlevées du royaume d'Oude sous forme de lettres de change particulières (3) », circonstance qu'il cite comme ayant causé

(1) Shore, t. II, p. 93.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 73.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 74.

un préjudice considérable au pays. La corruption des fonctionnaires publics est sans doute resserrée dans d'étroites limites; nous aimons à le croire. Mais le témoignage de sir John mérite pourtant attention: c'est celui d'un homme ayant occupé de hautes fonctions, d'un esprit supérieur dont aucune animosité, dont aucun esprit de parti, ne conduit la plume. La corruption des employés ne saurait donc être omise dans l'examen de toutes les causes qui ajoutent à l'absence d'autorité, d'ascendant moral des Anglais.

Un autre témoignage également important vient corroborer sur certains points celui de sir John. Dans sa déposition devant la chambre des pairs, et rendant compte d'un voyage dans les limites de sa juridiction, un autre juge, M. Holt Mackensie, disait: « Nous étions à chaque instant assailli par des populations entières, qui venaient se plaindre à nous des autorités instituées parmi elles. Plus de temps il y a que nous possédons un district quelconque, et plus semblent y prévaloir le mensonge et la chicane, plus les bons sentiments s'y montrent affaiblis, plus les fondements de l'ordre social s'y trouvent ébranlés, plus les travaux du gouvernement civil n'ont d'autre conséquences qu'une besogne ingrate, inutile, sans résultat (1). »

Par qui et où ce langage était-il tenu? Par un homme ayant occupé de grandes fonctions dans ce gouvernement dont il était appelé à parler; en présence d'une multitude de fonctionnaires de ce même gouvernement, en mesure et à portée de le contredire, s'il en était be-

(1) Shore, t. II, p. 97.

soin ; en face de la chambre des lords, c'est-à-dire de l'Angleterre elle-même.

CHAPITRE IV.

Des manières adoptées par les Anglais à l'égard des indigènes.

Les inconvénients, les défauts du système de gouvernement anglais dans l'Inde, viennent d'être exposés avec quelques détails. Toute la question qui nous occupe ne se trouve pourtant pas renfermée dans ce que nous venons de dire. Pour apprécier avec justesse la situation des Anglais dans l'Inde, leurs chances de s'y maintenir, ou le danger qu'ils courent d'en être expulsés, il faut encore essayer de se rendre compte de leurs manières d'être envers les indigènes, des sentiments de ceux-ci envers leurs dominateurs.

Or la manière d'être des Anglais à l'égard des indigènes, la nature des rapports qui s'établissent entre les deux races, ne sont pas de nature à alléger le joug toujours si pesant de la conquête. L'Anglais pousse jusqu'à l'idolâtrie le culte des habitudes nationales. Sur les bords du Gange et de l'Indus, sur les rivages ou au milieu des forêts de l'Amérique, il demeure tel qu'aux bords de la Tamise. Il en est de même partout où le pousse son indomptable activité. Pionnier de la civilisation, et la hache à la main, il s'enfonce sans hésiter dans les forêts vierges de l'Amérique, où il vivra de longues années tout entier à sa

lutte contre une nature sauvage et indomptée. L'isolement, la solitude, les périls sans cesse renaissants, n'ont rien qui l'étonne ou le trouble. Il se saisira du gouvernail et de la boussole du navigateur; il abordera les rivages les plus divers et les plus éloignés. Il traversera en touriste tous les états de l'Europe, leur jetant son or et gardant sonennui. Il s'assoira dans l'Inde en conquérant superbe au berceau de la plus ancienne civilisation du globe. Le mondelui appartient; mais, s'il peut habiter partout, il ne sait se modifier nulle part. Il peut successivement se mêler à tous les peuples de la terre, sans leur avoir rien emprunté, sans avoir participé en quoi que ce soit à leur communion sociale. Il aura persisté parmi eux dans ses idées, dans ses préjugés, dans ses habitudes. Partout il aura vécu au milieu d'une solitude dont l'orgueil et les préjugés nationaux interdisent sévèrement l'entrée à tout étranger. C'est Israël dressant sa tente et célébrant la pâque au milieu du désert, au sein de la captivité, dans sa dispersion parmi les gentils.

La situation des maîtres de l'Inde les met en mesure de se livrer sans obstacle à cette antipathie naturelle en eux pour tout ce qui est étranger. Avant l'affermissement de leur domination, au milieu des vicissitudes de leur fortune, ils se trouvèrent à la vérité dans l'obligation de faire violence sur ce point à leurs tendances naturelles. Des intérêts puissants les contraignirent, au temps de ces grandes luttes, de mettre quelque peu de côté préjugés et habitudes nationales. La nécessité de s'assurer le concours des populations indigènes les contraignit d'en ménager les mœurs et les croyances. D'un autre côté ce n'était alors qu'un nombre d'Anglais relativement peu considérable qui

se trouvaient en contact avec les indigènes. Mais aujourd'hui, sous tous ces rapports, les choses ont changé de face. La domination anglaise paraît affermie sur ses bases récentes. L'Anglais n'a plus le même intérêt à ménager des peuples qu'il croit soumis. Dès lors il est retourné tout naturellement, presqu'à son insu, à des préjugés, à des habitudes, à des antipathies qui ont cessé de lui paraître dangereuses. D'ailleurs, certains individus que nous nommerons d'élite peuvent bien se dépouiller, jusqu'à un certain point, des idées et des habitudes nationales, mais cela n'est pas possible à des masses, à des multitudes.

Or, les Anglais sont sans doute bien peu nombreux par rapport à la population indigène, ils n'y paraissent pour ainsi dire qu'une goutte d'eau dans l'Océan, sous quelques rapports, ils ne s'y trouvent pas moins en corps de nation. La société anglaise, partout où elle existe, se trouve constituée assez fortement pour se suffire à elle-même, dès lors aussi elle peut obéir à l'esprit qui lui est propre. Mais qui l'ignore? l'esprit de cette société est éminemment exclusif. L'importance, le bonheur, y ont une mesure; pour chacun c'est le nombre de gens auxquels il a droit de se croire supérieur. Or dans l'Inde les derniers rangs de la société anglaise se trouvèrent supérieurs aux premiers rangs de la société indoue; ils les dominèrent de plus haut qu'eux-mêmes ne l'étaient par aucune classe de la société nationale. L'occasion d'une revanche éclatante vis-à-vis deux cents millions d'hommes devait les tenter. Ils se sont hâtés de la saisir. Tantôt ils s'enferment scrupuleusement dans le sanctuaire infranchissable de l'étiquette nationale; tantôt ils font peser sur l'Indou, quel qu'il soit, à quelque rang qu'il appartienne,

dans la hiérarchie de sa propre nationalité, tout le poids d'un orgueil impitoyable.

Sir John Shore, magistrat grave, écrivain consciencieux, nous raconte comme il suit la manière d'être des jeunes Anglais et leurs opinions sur ce point : « Ce n'est pas chose rare d'entendre dans la société des jeunes gens qui comptent à peine une ou deux années de séjour dans l'Inde, qui sont demeurés complétement étrangers aux mœurs et aux usages des indigènes, qui ne savent rien de leur langue, à cela près de quelques mots d'un jargon anglo-indostani qui leur est propre, s'écrier qu'ils détestent les indigènes, avancer qu'ils ne possèdent aucune bonne qualité, qu'en revanche ils ont tous les défauts; qu'on ne saurait attendre autre chose d'une race abâtardie, dégradée, etc.; et beaucoup d'autres propos du même genre. Que de fois n'en ai-je pas entendu s'écrier qu'ils ne comprennent pas de plus grand plaisir que de battre, que de rosser ces drôles noirs (1) ! De semblables discours tenus en Angleterre au sujet des habitants d'un pays quelconque, surtout par des jeunes gens absolument ignorants de la langue et des usages dont ils s'aviseraient de parler de la sorte, n'auraient d'autre résultat que de valoir à ceux-ci la réputation d'étourdis, d'écervelés, ou pis encore. Mais il n'en est pas ainsi dans l'Inde : tout homme qui s'exprime de la sorte sur les indigènes n'a que trop souvent de son côté une bonne partie de ses auditeurs qui se hâtent de renchérir sur ce qu'il vient de dire. Mais que le contraire ait lieu, qu'un homme qui les a étudiés et fréquentés se montre convaincu

(1) *Black fellow*, expression dont se servent souvent les Anglais en parlant des indigènes, et emportant en elle-même une idée de mépris fort marquée.

qu'entre lui et eux la différence n'est pas tellement immense à son avantage, qu'il s'aventure à parler dans ce sens, il se verra presque inévitablement honni par la majorité de ses compatriotes. Tel fut le cas de sir John Malcolm (1).... L'expression le plus en usage, en même temps que toujours prise en mauvaise part, à l'occasion de quelque employé civil ou militaire, n'est-ce pas : « Oh ! il est entiché, il est fou des indigènes ! »

C'est donc un parti pris de la part des Anglais de les traiter en hommes de race inférieure, ce qui se montre effectivement à tout propos, dans les moindres paroles ou actions. Peu d'Anglais daignent rendre son salut à un indigène ; à grand'peine prennent-ils sur eux de leur parler quelque peu civilement. Les plus légères fautes d'un serviteur du pays lui attirent sinon des coups, ce qui n'arrive pourtant que trop fréquemment, du moins les plus grossières injures. Le langage de Billigstah est celui dont le maître se sert ordinairement avec les sommeliers, valets de pied, fort souvent sans qu'il y ait autrement de leur faute que de ne pas comprendre un inintelligible jargon. Souvent encore par la même raison, mais sous prétexte d'insolence, les serviteurs sont mis à la porte, leurs gages non payés. Ce prétexte d'insolence est en général l'allégation mise en avant par tout Anglais qui perd son sang-froid et maltraite ses gens sans motif (2). »

« Un indigène de rang distingué s'avise-t-il de rendre visite à un Anglais et se fait-il annoncer, la réponse est souvent : « Au diable ce drôle noir (black fellow) ! » —

(1) La sympathie montrée par sir John Malcolm aux indigènes lui fit beaucoup d'ennemis.

(2) Shore, t. I, p. 10-11.

Puis, en jargon à moitié indostani, au domestique : « Qu'on lui dise que je n'ai pas le temps de le voir. » — Est-il admis cependant, il ne reçoit qu'un négligent salut, et peut-être aucun ; et s'il obtient une chaise, ce qui n'est pas sûr, ce sera pour entendre en mauvais indostani deux ou trois mots soigneusement purgés de toutes ces formules de politesse en usage en Europe et dans l'Inde parmi les hommes des classes supérieures ; on lui dira *toom* au lieu de *nap*, ce qui est la même chose que si un gentleman, s'adressant à un autre, au lieu de *sir* lui disait *fellow* (camarade). Quelqu'un de la société se prend-il à observer que, puisque ce nouveau visiteur a été admis, encore faudra-t-il lui adresser quelques paroles, la réponse du maître du logis est souvent : « Pourquoi ce drôle à la peau cuivrée s'avise-t-il »de venir ainsi m'assommer ? Je ne sais que lui dire : de »quoi parler avec ces gens-là ? » Or celui dont on parle de la sorte est peut-être un prince ou un descendant des anciens princes du pays ; peut-être au courant de l'histoire d'Angleterre, et, à la honte de bon nombre d'Anglais, plus instruit qu'eux-mêmes de nos lois, de nos institutions anglo-indoues ; peut-être enfin un homme dont un interlocuteur intelligent pourrait tirer des renseignements utiles pour le gouvernement et l'administration du pays. Mais l'Anglais qui parle de la sorte est, suivant toute probabilité, un de ces gens (de beaucoup les plus nombreux) dont la conversation n'a d'autre objet que les chevaux, les chiens, les manœuvres de leur bataillon, les promotions de l'armée, ou bien quelque particularité de son emploi s'il appartient au service civil (1). »

(1) Shore, t. I, p. 12.

Peut-être serait-on tenté de voir dans ce qui précède une peinture de fantaisie ou bien un accident purement local. Mais un autre écrivain également grave et sérieux, après avoir parcouru l'Inde entière, s'accorde de tous points avec sir John Shore. « La société anglaise dans les provinces, c'est Reginald Heber qui parle, est à peu près formée des mêmes éléments qu'à Calcutta. Elle se compose, à chaque station, du juge, du collecteur, du greffier, du chirurgien et du maître de poste. Les stations militaires ne sont absolument que de simples camps, composés de baraques pour les soldats, de cottages un peu plus élégants pour les officiers, avec un hôpital, et parfois une chapelle et un chapelain. Mais ni les employés civils, ni les officiers de l'armée, n'ont pour ainsi dire de rapports avec les indigènes (1). Tout se borne à l'échange de quelques visites de cérémonie entre les officiers et les magistrats d'un certain rang avec les indigènes de distinction et de rang correspondant. Les employés civils vivent en grand style, ne se montrent en public qu'avec un grand train, qu'entourés de nombreux domestiques tant à pied qu'à cheval (2), ce qui contribuerait à les séparer de la population indigène. Mais les habitudes anglaises achèvent de maintenir cette séparation. Grâce à elle, ce qui n'était qu'une intervalle, est devenu un abyme. »

Reginald Heber revient plusieurs fois sur ce sujet ; il parle ailleurs de la distance à laquelle les Anglais tiennent les indigènes, de la hauteur, de l'arrogance qu'ils déploient dans leurs moindres rapports avec eux ; il les

(1) Héber, t. III, p. 337.
(2) *Id.*, *ibid.*

trouve absolument inexplicables (1). « Les préjugés des Indous, pour nous servir de ses propres termes, s'opposent à ce qu'ils prennent place aux mêmes tables que les Anglais. Mais il est cependant plusieurs sortes d'amusements européens, plusieurs sortes de sport qu'ils aimeraient à partager avec eux, et dont la raideur anglaise les éloigne (2). » Ce n'est pas tout, dit-il encore : « L'orgueil insensé des Anglais les pousse en ce sens jusqu'à ne tenir aucun compte des injonctions de leur propre gouvernement. Les tussildars, par exemple, ou principaux agents du revenu, ont droit à une chaise quand ils se trouvent appelés devant les Européens; les subahdars, dans l'arméee, ont également droit à la même distinction : on ne compterait pourtant pas dans l'Inde six collecteurs qui se soumettent à cette première étiquette; et la seconde, qui n'était jamais omise il y a seulement une quinzaine d'années, est à présent absolument hors d'usage (3). » Or, comme le dit Heber, il n'en était pas ainsi autrefois. Notons ce point : il confirme ce que nous avons dit sur la différence de la manière d'être des Anglais avant ou depuis l'affermissement de leur domination.

Les mœurs, les habitudes des Indous, si différentes de celles de l'Europe, sont sans doute pour beaucoup dans cet éloignement où ils vivent des Anglais. Il serait injuste de ne pas le reconnaître. Toutefois Heber, esprit observateur, voulut se rendre compte de la part qu'il fallait attribuer dans ces fâcheux résultats, d'un côté à la nature des choses, de l'autre à la manière d'être de ses compatriotes. Il s'informa s'il en avait été

(1) Heber, t. III, p. 338.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 337.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 338.

de même jadis entre les Français et les Indous; il prit sur ce point des renseignements à Delhi, où des chefs français avaient long-temps séjourné. Je le laisse parler. « Je saisis cette occasion, dit-il, de m'informer du degré de faveur dont jouissait dans cette partie de l'Inde le nom des Français, qui en ont été les dominateurs. J'entendis beaucoup de gens qui parlaient d'eux comme s'étant montrés souvent oppresseurs et avides, mais de manières beaucoup plus populaires et plus conciliantes que les saheb (1) anglais. Beaucoup d'entre eux, comme le vieux colonel *** (2), avaient complétement adopté les vêtements et les usages indous, et la plupart étaient exempts de cet esprit intolérant et exclusif qui fait des Anglais, partout où ils sont, une caste à part, détestée de leurs voisins et les détestant. Je ne vois chaque jour, en effet, que trop d'exemples de cet orgueil national absurde et farouche, et je suis convaincu qu'il nous fait un tort considérable dans ce pays. Nous ne nous rendons pas coupables d'injustice ou de tyrannie arbitraire; mais nous éloignons de nous les indigènes, dont nous ne savons plus parler qu'en paroles grossières et insolentes (3). »

Les Anglais, doués de la consistance et de l'énergie qui font les conquêtes, semblent dépourvus, en revanche, des qualités propres à les rendre stables, durables. Le joug de la conquête est plus lourd dans leurs mains que dans celles de tout autre vainqueur. La nation entière semble dénuée de cette faculté d'assimilation, de ce

(1) Nom sous lequel les indigènes désignent les Anglais.
(2) Un colonel d'origine française établi dans l'Inde.
(3) Heber, t. II, p. 343-4.

respect et de cette sympathie pour les croyances et les mœurs étrangères, qui seuls peuvent donner pour fondement aux conquêtes l'affection, le dévoûment des peuples soumis. Les instincts de race repousseraient au besoin toute concession réclamée même par l'intérêt bien entendu des dominateurs; dans cette route, les mœurs resteraient, le cas échéant, bien en deçà des idées : c'est ainsi que les Américains, en brisant par la loi les fers des nègres, les ont emprisonnés dans un cercle de préjugés aussi rétréci, aussi cruel que leur servitude passée. L'Espagnol en a agi tout autrement; il ne s'est pas encore avisé de proclamer à jour et heure fixes la liberté des noirs. Mais la tolérance de ses mœurs et de ses idées a été adoucissant de jour en jour l'esclavage; l'esclave à son insu, à l'insu de son maître, est entré dans la société, est devenu membre d'une famille. L'idée du siècle pénétrera sans doute dans les colonies espagnoles, là comme ailleurs la liberté des noirs sera proclamée; mais les nègres ne sauront peut-être pas tout d'abord ce dont il s'agit, et ce ne sera pas sans quelque peine qu'on leur fera comprendre la différence de la liberté qui commence et de l'esclavage qui finit. Or les Américains et les Anglais ne sont qu'une même race qui s'est développée au milieu de circonstances différentes.

CHAPITRE V.

Des sentiments des indigènes à l'égard de la domination anglaise et des Anglais.

Une opposition fondamentale se manifeste entre le génie de l'Inde et celui de l'Europe, à la source même de toute civilisation, dans les dogmes fondamentaux de leurs systèmes religieux.

De cette première opposition en découlent mille et mille autres. On les retrouve partout où les deux civilisations sont en contact. Nous venons d'indiquer comment Anglais et Indous vivent aujourd'hui plus séparés, plus étrangers que jamais les uns aux autres; mais nous n'avons envisagé la question que du point de vue anglais : il s'agirait maintenant de l'examiner de celui des Indous. Il ne faut pas considérer uniquement les manières d'être des Anglais à l'égard des Indous, mais aussi, mais surtout les sentiments de ceux-ci à l'égard des Anglais.

Les Indous ont éprouvé dès l'origine une profonde antipathie pour tout ce qui venait d'Europe. Depuis lors cette antipathie semble s'être accrue de jour en jour; on le reconnaît à mille symptômes. Les serviteurs qui s'offraient jadis aux Européens appartenaient à des castes plus élevée que ceux qu'ils peuvent se procurer aujourd'hui. Dans l'armée chose analogue est arrivée; les grades sont maintenant abandonnés aux individus des classes les plus inférieures. Il en est de même de tous les autres emplois dévolus aux indigènes. Étrangers aux préjugés de la société indoue, les

Anglais n'ont aucune considération pour la situation sociale des indigènes employés par eux; les services matériels sont les seuls dont ils aient tenu compte. Cette conduite a nécessairement éloigné d'eux ceux des musulmans et des Indous qui se croyaient en droit d'attendre un traitement plus distingué. D'un autre côté, les musulmans de rangs élevés ne peuvent manquer de se montrer plus sensibles que d'autres à de mauvais procédés, à de rudes paroles.

Les habitudes anglaises, ou pour mieux dire européennes, blessent, choquent d'ailleurs les Orientaux par mille points que nous ne pouvons deviner. Nous avons raconté l'héroïque abnégation de nos missionnaires à dépouiller l'Européen, et la nécessité pour eux d'en agir ainsi; comment attendre la même conduite d'armées victorieuses, de nations conquérantes, en un mot de maîtres et de souverains par le droit de l'épée! Aussi les Anglais n'ont-ils rien abandonné, dans l'Inde, de leurs habitudes nationales. Ils boivent publiquement des liqueurs spiritueuses, et mangent de la chair de bœuf; spectacle dont nous ne pouvons comprendre l'effet sur les indigènes, dominés que nous sommes par nos propres habitudes. Mais écoutons un de nos missionnaires catholiques, un de ceux qui s'étaient faits le plus profondément Indous.

« J'ai dit ailleurs, dit l'abbé du Bois, que les Européens se montrent peu disposés à adopter ce genre d'abstinence (celle de la chair) des peuples au milieu desquels ils vivent, et que, sans se mettre en peine du scandale qu'ils causent, ils mangent publiquement de la chair de bœuf; mais aussi cette conduite leur a singulièrement aliéné l'esprit des indigènes honnêtes, et il n'en est pas un qui ne mette *in petto* ces étrangers

bien au dessous des parias. Si les premiers conquérants qui envahirent l'Inde, se riant des préjugés les plus sacrés et les plus universellement reçus parmi les habitants, égorgèrent des bœufs et des vaches sans exciter une insurrection générale suite de l'indignation que dut faire naître dans tous les esprits le meurtre d'animaux qu'ils rangent au nombre de leurs divinités; si, depuis plusieurs siècles, une poignée d'étrangers établis parmi eux immolent impunément à leur voracité ces objets de la vénération de leurs hôtes, c'est au caractère doux, modéré, indolent, de cette nation, qu'il faut s'en prendre (1). » Le même écrivain dit encore : « Tuer une vache, dans l'esprit des Indous, ce n'est pas seulement un crime; c'est un sacrilége énorme, un *déicide*, qui ne saurait être expié que par la mort du coupable (2). »

Ces dernières paroles respirent, ce me semble, un parfum de tolérance, de sympathie profonde pour un peuple malheureux. Il s'en exhale en même temps je ne sais quelle odeur de brahminisme qui excite tout à la fois le sourire et l'admiration. Aucun Indou ne laisserait échapper une protestation plus douloureuse au sujet des profanations européennes. Mais, il ne faut pas l'oublier, ce missionnaire que nous voyons compatir si naïvement aux souffrances de peuples qu'il voit blessés dans leurs croyances, ce même missionnaire avait risqué mille fois sa vie pour les y arracher par la persuasion. Les sentiments de l'Indou à l'égard de l'Européen n'en sont que plus fidèlement exprimés dans les paroles de l'abbé du Bois. Tout Indou voit dans les Euro-

(1) Abbé du Bois, t. I, p. 365.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 364.

péens autant de parias, autant de *déicides*. Evoquons un moment par la pensée les croyances ardentes et naïves du moyen âge ; représentons-nous des étrangers établis par la conquête au milieu de nous, célébrant à Notre-Dame une orgie perpétuelle, où le temple, l'autel, les vases sacrés, l'hostie consacrée, seraient l'objet d'une perpétuelle profanation. Représentons-nous les juifs renouvelant chaque jour sous nos yeux le sacrifice sanglant du Golgotha..... Eh ! bien, voilà sous quel aspect se montrent les Anglais aux yeux des peuples de l'Inde!

Les musulmans, par d'autres motifs, participent de leur côté à l'aversion des Indous pour les manières et les mœurs des Européens. Chez eux cette répugnance, qu'ils expriment aujourd'hui sans ménagements, est d'autant plus significative qu'elle est de date toute récente, et sous ce rapport présente un symptôme d'autant plus menaçant pour l'avenir. Les préjugés des Indous se sont opposés de tout temps à ce qu'ils prissent place aux mêmes tables que les Européens ; mais ce préjugé n'existe pas chez les disciples de Mahomet. Les musulmans de la Perse, de la Turquie, mangent encore sans le moindre scrupule avec les Européens. Il en est de même de ceux de l'Afghanistan. Burnes pendant son voyage partagea souvent leurs repas (1). Cependant ceux de l'Inde refusent formellement de pratiquer cet usage. Aucune considération, pas même la déférence pour les rangs, dont ils sont scrupuleux observateurs, ne saurait ébranler sur ce point leur résolution.

Reginald Heber en fit lui-même l'expérience. Une petite mosquée se trouvait sur sa route d'Allahabad à

(1) Burnes, t. I.

Cawpoor. L'iman qui la desservait, en apprenant l'arrivée de l'évêque, se hâta de venir le voir. Cet iman avait accompli ses pèlerinages à la Mecque, à Médine, visité la Syrie, l'Egypte, l'Asie mineure, et couru long-temps le monde; il offrait, suivant l'expression de Heber, le véritable type du musulman voyageur et homme du monde; d'ailleurs fort peu préoccupé, à ce qu'il semblait, des exigences de sa croyance ou de pensées religieuses d'aucune sorte. Il se présenta chez Reginald Heber avec une certaine désinvolture de fort bon ton, s'étant empressé, disait-il, en qualité de *padre*, de venir rendre ses devoirs à son évêque. Charmé de la conversation de son hôte, de ses bonnes façons, de son instruction, l'évêque l'engagea à prendre le café, dans l'espoir de lui faire prolonger sa visite. « Vous le savez aussi bien que moi, lui dit-il; en Turquie, en Egypte, en Arabie, musulmans et chrétiens mangent ensemble sans scrupule. — Je le sais, mylord, répondit l'iman en s'inclinant; mais dans ce pays ce n'est pas l'usage (1). » Les musulmans de la suite du lieutenant Burnes témoignèrent leur étonnement de la condescendance de leurs coreligionnaires de l'Afghanistan; ils refusèrent de suivre leur exemple, tant cette résolution est définitivement adoptée par tous ceux de l'Inde (2).

Or, nous le disions tout à l'heure, ce changement de manière d'être est d'autant plus important à observer qu'il est venu graduellement. Les repas en commun avec les chrétiens ne sont interdits par aucune prescription religieuse aux vrais croyants; aussi ne se

(1) Heber, t. II, p. 16.
(2) Burnes, t. II, p. 241.

faisaient-ils jadis aucun scrupule dans l'Inde de manger avec des Européens. Aujourd'hui encore il existe un grand nombre de vieux officiers de l'armée anglo-indoue qui, au temps des anciennes guerres, ont fait avec eux table commune. Comme tous ces détails présentent beaucoup plus d'intérêt dans la bouche des historiens anglais qu'ils n'en pouraient offrir sous notre plume, nous citerons encore : « Le colonel D..., dit sir John Shore, à qui je parlais de ce refus des musulmans de manger avec nous, voulut à peine m'en croire; lui et deux ou trois autres vieux Indiens (1) qui se trouvaient là m'assurèrent que non seulement il n'en était pas ainsi de leur temps, mais qu'en général un employé civil ou militaire de la Compagnie ne pouvait voyager dans l'intérieur du pays sans recevoir de la plupart des musulmans de quelque rang l'invitation de quitter sa tente pour venir habiter leur maison (2). » Il semble donc que les musulmans n'aient pas demandé mieux que de vivre sur un pied de politesse et de familiarité avec les Européens; mais l'on dirait qu'ils ont fini par s'en éloigner, ne les trouvant pas d'assez bonne compagnie. Ici encore il faut recourir à une remarque déjà faite : les manières froides, hautaines, insultantes, des Européens, long-temps déguisées pendant la lutte, lorsque leur pouvoir était encore ou contesté, ou récemment assis, se sont montrées depuis lors en toute liberté.

Les habitudes européennes en ce qui concerne les femmes sont encore un point qui blesse et choque étrangement les indigènes, mahométans ou Indous.

(1) Nom donné dans la conversation familière aux officiers de la Compagnie.

(2) Shore, t. I, p. 16.

« Les Indous, aussi bien que les Mahométans, considèrent l'exposition de leurs femmes à la vue des étrangers comme le comble du déshonneur (1). » Chez les musulmans de l'Inde, quand le vice-roi d'une province donnâit lieu à quelque soupçon, éveillait quelque crainte, la première mesure prise contre lui consistait en un ordre d'envoyer ses femmes, ou seulement une partie de ses femmes, à la cour. Il suffisait qu'une seule s'y rendît, n'eût-elle pas été sa favorite, pour que l'empereur se considérât comme en possession d'un gage assuré de sa fidélité; le soupçon s'éloignait aussitôt. La moindre hésitation, le moindre retard à obéir à cet ordre, le confirmait au contraire. Ce n'était pas l'affection supposée du vice-roi pour cette femme qui rassurait le souverain; c'est que par cette démarche il avait rendu celui-ci comme le dépositaire de son honneur (2). » Un des premiers subahdars du Bengale devint odieux aux Indous et laissa parmi eux une mémoire détestée; son seul crime était d'avoir contemplé un instant sans voile la femme d'un grand personnage indou renommée pour son exquise beauté (3). On comprend l'impression que doit faire sur des gens doués de cette intensité de jalousie, de cette susceptibilité vraiment étrange, le mélange européen des hommes et des femmes. Ces préjugés sont scrupuleusement respectés par les Anglais jusque dans leurs plus étranges exigences, c'est une justice que nous devons leur rendre; mais il n'en est pas moins vrai que toute réunion européenne cause aux Indous et aux musulmans un sentiment de

(1) Verelts, *Affaires du Bengale*, p. 138. — Bolts, t. I.

(2) *Histoire de l'Indostan. Dissertations sur l'origine et la naiure du gouvernement de l'Indostan*, par Daw, t. III, p, 10.

(3) Verelts.

répugnance et de dégoût ; le moindre d'entre eux est là comme le serait une femme de la cour à un bal de la barrière, à une orgie de matelots.

On pourrait croire, à la vérité, qu'à part cette répugnance pour les manières européennes, les Indous n'en goûtent pas moins la domination anglaise ; qu'ils en comprennent, en apprécient les avantages, la préfèrent à celle qu'elle a remplacée. Mais sur ce point encore le gouvernement anglais ne semble pas devoir conserver cette illusion. Certains faits au contraire paraissent éminemment propres à la détruire.

Les Goorkas ayant conquis une portion des territoires situés au pied de l'Hymalaya, leur tyrannie fut telle, qu'une partie de la population indigène émigra ; un petit nombre de ceux qui prirent ce parti vint se fixer dans un district voisin des possessions anglaises ; le plus grand nombre alla s'établir chez les Seicks. Le gouvernement goorka, affermi dans sa conquête, fit des démarches auprès de cette dernière classe d'émigrés pour les engager à revenir dans leurs demeures ; il y réussit jusqu'à un certain point. La guerre éclata plus tard entre les Anglais et le Népaul ; ce territoire se trouva au nombre des districts cédés à la fin de la guerre au gouvernement britannique, et ce dernier se garda bien de mettre en doute le retour prochain, immédiat, des anciens émigrés dans leur patrie. Ce fut le contraire qui arriva : de nouveaux émigrants ne tardèrent pas à aller de jour en jour grossir le nombre de leurs compatriotes demeurés chez les Seicks. Ainsi, tantôt le gouvernement des Seicks, tantôt celui des Goorkas, fut préféré au gouvernement anglais. On connaît l'attachement des Indous à leurs villages : or la génération qui avait abandonné

les siens vivait encore, une distance de 20 à 50 milles l'en séparait à peine, aucun obstacle ne s'opposait à son retour; elle préféra cependant les amertumes de l'exil, sous un gouvernement également étranger, au parti de retourner vivre chez elle, mais sous la protection d'un gouvernement européen (1). Aucun fait ne pourrait exprimer une antipathie plus prononcée contre ce dernier genre de domination.

Cette aversion des indigènes pour le gouvernement étranger, la terreur que leur font éprouver les Européens, éclatent parfois de la façon la plus bizarre, la plus naïve, par conséquent la plus significative. Reginald Heber interroge un homme de sa suite, sujet du roi d'Oude; il lui demande s'il voudrait voir cet état passer sous la domination britannique. « Dieu nous en préserve! » répond naïvement cet homme, oublieux en cette seule circonstance de la politesse qui caractérise les hommes de l'Orient (2). Ailleurs une petite fille de douze ans qui aperçoit ce même Reginald, toute tremblante à la vue de son costume européen, s'écrie: « Puissant seigneur, ne me faites point de mal; je ne suis qu'une pauvre petite fille qui va porter du riz à son père. » « Ce qu'elle s'attendait que je lui fisse, dit Heber, c'est ce que je ne saurais dire; ce que je sais bien, c'est que jusque alors je n'avais jamais été apostrophé en termes aussi convenables à un ogre (3). » La spirituelle bonhomie de Heber se retrouve dans ces dernières paroles, en même temps que sa finesse habituelle d'observation; c'est grâce à elle qu'il a consi-

(1) Shore, t. I, p. 158.
(2) Heber, t.
(3) *Id.*, t. II, p. 450.

gné cette anecdote, puérile en apparence, mais dont il nous révèle tout le premier le sens profond.

Sous une forme différente nous voyons ailleurs un sentiment analogue. « J'étais un jour dans une boutique de la ville d'Agra, dit sir John Shore; le bazar était d'ailleurs encombré. Un officier que je ne connais sais pas s'avançait doucement au pas de son cheval; la foule se rangeait au fur et à mesure pour lui faire place. Un mendiant aveugle se trouva sur le chemin, qu'il barrait, ne sachant de quel côté se diriger. L'officier, arrêtant son cheval, appela un bystander (employé subalterne), qu'il chargea de diriger l'aveugle pendant quelques pas; puis il continua sa route. Alors on entendit de tous côtés s'élever de la foule des exclamations confuses: « Bien, bien! c'est là une bonne action; » combien d'autres seigneurs anglais auraient battu ce » pauvre homme pour s'être trouvé sur leur chemin! » J'aime à croire que beaucoup d'autres officiers auraient agi comme celui-là, et que l'étonnement du peuple d'Agra n'était nullement fondé; mais le fait n'en donne pas moins une singulière force à la réflexion dont l'écrivain qui nous le raconte en fait suivre le récit: « Quelle opinion les indigènes ont-ils donc des Anglais, lorsqu'un acte d'humanité aussi naturel suffit à leur causer un semblable étonnement! Mais est-il possible, d'un autre côté, qu'une semblable opinion se soit formée absolument sans motif (1)? »

Par elles-mêmes en effet, prises isolément, les anecdotes que nous venons de citer pourraient n'avoir pas une grande signification; mais il en est tout autrement cependant, car elles sont citées, par les écrivains aux-

(1) Shore, t. I, p. 23.

quels nons les empruntons, comme preuve à l'appui de cette thèse, qu'ils soutiennent aussi bien que nous, l'impopularité du gouvernement anglais dans l'Inde. Leur signification isolée n'est pas ce qui nous les fait reproduire; mais sous forme dramatique et individuelle elles offrent comme le résumé des opinions générales de Reginald Heber et de sir John Shore, écrivains graves, consciencieux, ayant tenu l'un et l'autre un rang des plus élevés dans la hiérarchie anglaise. Au surplus, la même opinion a été fréquemment reproduite, exprimée par des écrivains non moins considérables, entre autres sir John Malcolm, le major général Briggs. La différence des professions entraîne celle des points de vue de l'écrivain; la justesse des opinions qu'il émettent, n'en paraît dans ce cas que plus évidente. Comment concevoir qu'un prêtre, un magistrat, un militaire, soient d'accord sur un point, sans admettre que c'est la vérité même qui produit cette similitude dans leurs témoignages ?

Rapprochés de l'opinion émise par les missionnaires catholiques sur ce sujet, ces témoignages acquièrent une plus grande valeur encore. Les missionnaires se trouvaient dans la meilleure de toutes les situations pour en parler en connaissance de cause. A peine arrivé dans l'Inde, chacun d'eux se faisait Indou pour aller vivre parmi les Indous. Ils devenaient dès lors le confident du dégoût, de l'antipathie, de ceux-ci à l'égard de la civilisation européenne. Nous avons vu avec quelle énergie ce dégoût, cette antipathie, se sont souvent prononcés. Depuis lors aucun changement n'est survenu dans la situation relative des deux populations, qui ait pu les diminuer ou les adoucir. La ruine, la misère, l'anéantissement des anciennes institu-

tions sociales, voilà ce qui n'a cessé de marcher sur la trace des Anglais. Le protestantisme est demeuré isolé; le catholicisme n'a répandu ses bienfaits qu'en voilant leur origine. L'Européen, à ses premiers pas dans l'Inde ; l'Européen, vu à distance par les indigènes, leur inspirait déjà du dégoût et de l'horreur. Aujourd'hui il est partout, il se montre de près; il est maître absolu ; il n'a plus aucun intérêt à ménager leurs préjugés, leurs habitudes; il perd dans la conscience de sa force le peu d'ascendant moral qu'il pouvait puiser dans le sentiment de sa faiblesse.

CHAPITRE VI.

Des tentatives des indigènes pour secouer le joug de l'Angleterre.

La soumission apparente avec laquelle l'Inde supporte le joug de l'Angleterre peut sans doute paraître en contradiction avec ce qui précède. L'insurrection est la dernière raison des peuples opprimés, comme le canon celle des rois absolus. Mais ces protestations sanglantes et armées elles-mêmes n'ont pas manqué contre le pouvoir dominateur de l'Inde.

Le mouvement politique qui amena la conquête laissait pendant sa durée peu de place aux protestations de cette espèce. Ce n'était pas elle, mais ses suites qui devaient froisser, blesser, les sentiments, les habitudes, les préjugés des indigènes. Aussi deux choses à noter : d'un côté cette conquête s'effectue avec une facilité inouïe; de l'autre, à peine une mesure du gouvernement

anglais s'attaque-t-elle à toutes ces choses, qu'une résistance terrible ne manque jamais de se manifester. C'est ce qu'on a vu tour à tour à Velore, à Benarès, à Bareilly. Dans ces trois occasions l'insurrection fut sans doute étouffée dès son origine; elle n'en révèla pas moins de menaçants symptômes pour un avenir plus ou moins éloigné. En dépit de l'absence de résultats immédiats au moment où elles éclatèrent, ces trois révoltes n'en ont pas moins été véritablement immenses dans ce qu'elles annoncent : elles nous ont montré l'abyme sous les fondements, en apparence si solides, de l'établissement anglais.

L'insurrection de Velore fut de toutes trois la plus redoutable. Elle éclata dans les rangs de l'armée, c'est-à-dire dans les rangs des soutiens naturels, des seuls soutiens du gouvernement de l'Inde.

Un général anglais nouvellement arrivé dans ce pays s'occupa de la rédaction de quelques nouveaux règlements militaires. De ce nombre il s'en trouva un où on lisait : « Les cipayes sont tenus de paraître à la parade le menton rasé, et la moustache de la lèvre supérieure coupée d'après le même modèle; il leur est ordonné de ne jamais porter soit leurs boucles d'oreilles, soit les marques distinctives de leurs castes, quand ils sont en uniforme. Un turban d'un nouveau modèle sera de plus ordonné pour les cipayes. »

L'auteur de ce règlement, le général Craddock, était fort ignorant des choses de l'Inde. Seulement, suivant un travers fort commun aux militaires de profession, il était par trop amoureux de la discipline et de l'uniformité européennes. Aussi n'avait-il attaché que ce genre d'importance à ces règlements. Mais il se trompa cruellement. La défense faite aux Indous de porter les

marques distinctives de leurs castes les attaquait dans leurs sentiments religieux. Par une coïncidence bizarre, vraiment étrange, le règlement ne choqua pas moins les musulmans ; le turban ou shako qu'il menaçait de leur imposer avait quelque ressemblance avec le chapeau, coiffure que tout bon musulman a, comme on sait, en horreur. Le bruit se répandit en outre parmi les troupes indigènes que le gouvernement nourrissait le projet de les contraindre à embrasser la religion chrétienne. Ces changements dans l'uniforme en parurent la confirmation.

Un sourd mécontentement se propage dès lors parmi les troupes. Il éclate bientôt en insurrection ouverte, avec une violence inouïe. Les officiers européens n'avaient pas eu le moindre soupçon de ce qui s'était tramé. A deux heures du matin une attaque subite, dirigée par les cipayes contre les troupes européennes, les tire de leur sécurité. Quatorze officiers, quatre-vingt dix-neuf sous-officiers furent massacrés ; quinze autres moururent de leurs blessures les jours suivants. On ne sait où se serait arrêtée l'insurrection, ce premier pas franchi, sans une circonstance heureuse pour l'Angleterre. Le colonel Gillepsie, un des officiers les plus distingués de l'armée anglaise, homme d'une admirable intrépidité, et adoré de ses soldats, commandait un régiment de dragons indigènes dans le voisinage. Le dévoûment de ses soldats pour sa personne balança leurs sympathies nationales, l'emporta sur elles. Il les décida à attaquer les rebelles. Ce fut avec succès. Cet exemple entraîna quelques autres régiments. Que les dragons se fussent trouvés sous les ordres d'un officier européen peu goûté par eux, peut-être en était-ce fait de l'empire indou-britannique! Le résultat de l'enquête

faite à ce sujet par le gouvernement donne au moins tout lieu de le supposer.

A Benarès, une taxe sur les maisons fut la cause qui mit le peuple en mouvement. Les indigènes se dirent : «Nous reconnaissons bien aux Anglais les mêmes droits qu'à leurs prédécesseurs les mahométans ; qu'ils continuent donc la taxe sur les terres perçue par ceux-ci ; qu'ils soumettent à des droits de douanes nos marchandises, nous nous y résignons..... Mais si nos maisons sont imposées aujourd'hui, qui nous dit que nos femmes, que nos enfants, que nos personnes, ne le seront pas demain ? »

La population tout entière de Benarès fut bientôt en fermentation. Elle se décida par un mouvement spontané à résister de toutes ses forces aux prétentions du gouvernement, mais de la façon propre aux Indous, c'est-à-dire d'une manière passive. Elle se résolut à un Dhurna général ; le Dhurna est, comme on sait, l'action d'une personne qui s'asseoit, demeure immobile dans cette position, ne prend ni boisson ni nourriture jusqu'à ce que l'individu contre lequel il est dirigé consente à réparer le grief dont la première sollicite le redressement. D'après les croyances indoues, les esprits de ceux qui succombent dans l'accomplissement de cette terrible cérémonie reviennent comme autant de fantômes tourmenter leurs bourreaux. La résolution fut mise à exécution avec une énergie, une rapidité surprenante. La population des environs, à peine prévenue de ce qui se passait dans la ville, vint se joindre à elle. Dans les idées indoues, il s'agissait au fond d'un combat où devait être décidé le sort du pays. C'eût été une lâcheté déshonorante en ce monde, punissable dans l'autre, que d'y manquer. Les maisons furent aban-

données, les boutiques fermées, les travaux de l'agriculture suspendus, les feux éteints, tout préparatif de repas discontinué; puis trois cent mille personnes allèrent s'asseoir dans la plaine voisine de Benarès. Leur résolution était de demeurer privées de nourriture; elles devaient attendre ainsi que la faim en eût fait autant de cadavres ou que justice leur eût été rendue.

La perplexité du gouvernement devint extrême. Le besoin ne pouvait manquer de faire périr une grande partie de ces malheureux; des maladies produites par leur séjour prolongé à la belle étoile, sur une terre humide, devaient enlever le reste. L'interruption des travaux de la campagne, au moment le plus important de l'année agricole, menaçait de la famine la province entière. D'un autre côté les autorités de Benarès voyaient leur pouvoir à tout jamais compromis s'il leur arrivait de céder à de semblables menaces. Un orage affreux vint à éclater, des torrents d'eau inondèrent la multitude, le terrain sur lequel elle se trouvait se transforma en une boue profonde. La faim commença à se faire sentir; les ravages qu'elle devait exercer n'étaient pas seulement attendus, mais désirés; ils n'auraient donc nullement modifié les dispositions des Indous; mais survint une circonstance inattendue. Tout à coup une réflexion qui avait échappé à tous se présenta à l'esprit de quelques uns; ils se dirent que le gouvernement local ne pouvait retirer cette taxe, puisqu'elle avait été imposée par le gouverneur général. Dès lors un changement fut proposé dans ce qu'on pourrait appeler la manœuvre du Dhurna. Une députation de six mille personnes fut chargée de se rendre auprès du gouverneur général et de solliciter l'annulation de la taxe. Vingt à trente mille individus se mirent effectivement en route

pour Calcutta. Mais le Dhurna ne devait recommencer qu'en cas de rejet de la pétition par le gouverneur général. En attendant force était de se nourrir pendant la marche; chose d'une immense, d'une insurmontable difficulté. Bientôt la députation ne se trouva plus en nombre suffisant pour continuer. Le gouvernement n'en avait pas moins compris tout ce qu'il y avait de critique dans la situation. Il se hâta de profiter du temps qui lui restait avant que le Dhurna fût de nouveau résolu; la taxe fut abolie. Une mesure de rigueur eût peut-être tout perdu, ou du moins tout compromis. L'orage et l'éloignement des lieux vinrent en aide à l'habileté anglaise.

A Bareilly, une circonstance à peu près semblable produisit de même une redoutable insurrection. Il s'agissait encore d'un impôt indirect, difficile à distinguer d'une taxe personnelle. Or les événements de Benarès suffisent à faire connaître l'antipathie de la population indigène pour toute taxe de cette nature. Il est donc singulier que la leçon n'eût pas profité davantage aux Anglais. A la vérité on a bien attribué au caractère de l'employé indigène chargé de percevoir cette taxe les effets funestes qu'elle produisit; mais c'est là une vue superficielle du sujet. La cause première de cette nouvelle insurrection fut analogue à celle des événements que nous venons de raconter; seulement elle suivit une marche différente. La population de Bareilly, profondément alarmée de l'imposition de cette taxe nouvelle, résolut d'en demander le retrait par voie de pétition au magistrat du district. La pétition fut effectivement présentée, elle le fut même par le mufty, mais demeura sans résultat. La ville devint aussitôt la proie de la plus extrême fermentation. Un accident

fortuit vint compliquer les choses. Une femme fut blessée par des employés subalternes de police qui s'occupaient de lever cette taxe. L'étincelle tomba sur des matières inflammables; la multitude acheva de s'exaspérer. Un conflit très sérieux s'ensuivit entre le peuple et un détachement de soldats. La discipline triompha de la fureur populaire, mais non sans beaucoup de sang versé. Le peuple céda bien le champ de bataille, mais après avoir échoué dans plusieurs attaques successives, en laissant sur le carreau deux mille morts ou blessés (1).

Dans cette occasion, musulmans et Indous se montrèrent également prompts à se soulever contre les étrangers. L'insurrection éclata avec une rapidité, une unanimité, inconcevables. La fermeté, la bonne fortune du gouvernement, en triomphèrent. Elle n'en eut pas moins de terribles résultats; elle laissa dans la province un mécontentement, une désaffection générale du gouvernement anglais; elle sema des germes de rébellion qui ne demandèrent pendant long-temps, qui ne demandent encore qu'une occasion pour éclater. Pendant le second siége de Bhurtpoor, des multitudes d'Indous et de musulmans étaient tout préparés à prendre les armes; ils l'eussent fait dans le cas où l'issue en eût été aussi funeste aux Anglais que celle du premier. Le gouvernement en acquit la certitude (2). Les historiens

(1) Malcolm, *Polit. histor.*, t. Ier, p. 283.

(2) Marquis de Hastings, *Rapport général.* — « Il n'y a aucun doute, a dit encore Malcolm, que, dans le cas où le détachement du capitaine Boscaven eût eu le dessous, il s'en serait suivi un massacre général de tous les Européens habitant la province qui ne se seraient pas momentanément

anglais au fait de l'état social et politique de l'Inde ne parlent encore qu'avec une sorte de frémissementde ces derniers événements. Là en effet on vit plus clairement que jamais peut-être combien précaire et fragile était en définitive la base du gouvernement anglais; on vit de quelles difficultés perpétuelles il se trouvait entouré; on comprit comment l'ignorance et le hasard présidaient nécessairement et forcément à la plupart de ses actes.

Des commissaires furent immédiatement envoyés par le gouvernement pour s'enquérir des causes qui avaient amené ce mouvement. Leur rapport est des plus importants pour qui veut se rendre compte de la situation intérieure, de l'état moral de l'Inde. Ils disent « que la cause de l'insurrection fut une taxe odieuse aux peuples de l'Inde, particulièrement au peuple de Rohilcund. » Ils insistent sur ce qu'il y eut d'impolitique « à introduire cette mesure législative, ou toute autre, sans les plus grandes précautions, sans les plus scrupuleuses informations préalables, sans l'avis des employés locaux les mieux informés. » Ils ajoutent « que dans les provinces éloignées le caractère et les mœurs des indigènes des différentes classes de la population ne sauraient être intimement connus du gouvernement général » ; puis encore « qu'en conséquence il serait à désirer qu'un moyen fût trouvé de connaître l'opinion d'indigènes bien au courant des choses sur les résultats pratiques probables de toute loi projetée, etc. » Ils insistent enfin « sur l'inconvénient d'étendre à toutes les parties, à toutes les provinces de

trouvés sous la protection d'une force militaire considérable. » *Polit. hist.*, t. I, p. 584.

l'empire, toutes les dispositions législatives que des circonstances locales ont pu faire paraître nécessaires soit dans telle ou telle localité, soit dans les provinces inférieures (1). »

Mais le gouvernement anglais se trouve encore aux prises avec les mêmes inconvénients; donc force est de conclure, d'après les propres expressions du raport — « qu'il ne saurait éviter le danger de décréter telle ou telle taxe odieuse à la population indigène, particulièrement à celle de la province qui la doit subir; — qu'il est réduit à appliquer çà et là certaines mesures législatives, sans les avoir fait précéder d'informations préalables suffisantes, sans avoir eu l'avis des employés locaux les mieux informés; — que les mœurs et le caractère des habitants des différentes et discordantes classes de la population indigène des provinces éloignées ne sauraient être connus du gouvernement général; — qu'il manque de moyens de se mettre au fait de l'opinion des indigènes les mieux informés sur les résultats pratiques des mesures législatives adoptées; — enfin, que c'est un grand inconvénient que d'étendre à toutes les parties, à toutes les provinces de l'empire, toutes les dispositions législatives que certaines circonstances passagères ont rendues nécessaires soit dans telle ou telle localité, soit dans les provinces inférieures (2). »

Enfin les commissaires signalent encore comme la cause principale de l'insurrection de Barcilly « qu'on ne saurait mettre en doute qu'un grand nombre de musulmans ne nourrissent dans leur esprit une opiniâtre

(1) Rapport des commissaires adressé à M. B. Bayley, premier secrétaire du gouvernement. Consultations judiciaires du Bengale du 26 octobre 1816.

(2) *Id., ibid.*

crainte que notre gouvernement n'ait le projet de renverser leur religion ; que cette opinion leur fait envisager avec le soupçon le plus jaloux tout ce qui, dans leur idée, leur paraît avoir le rapport même le plus éloigné à ce but supposé ; que dans cette occasion ils semblent avoir réussi à persuader aux Indous que leur religion à eux était également menacée (1). » Dans l'affaire de Velore nous avons vu comment les Indous nourrissaient de leur côté des craintes semblables ; comment au besoin ils s'alarmeraient tout les premiers du moindre danger qu'ils croiraient avoir à redouter pour leur religion. Ces craintes obstinées, au dire des commissaires, subsistent encore ; elles n'ont cessé de pousser des racines de plus en plus profondes tout à la fois chez les musulmans et chez les Indous.

Au milieu de tous ces obstacles, au milieu de toutes ces difficultés le gouvernement anglais vit au jour le jour. De plus, il n'a aucun moyen de les apprécier et de s'en rendre compte ; il est réduit à les ignorer jusqu'au moment où il vient s'y heurter, où sa marche s'en trouve entravée, arrêtée. L'ignorance la plus absolue de l'opportunité ou de la légitimité de ses propres actes dans leurs rapports avec les préjugés, les opinions des Indous, lui sont choses inconnues. Aucune idée qui lui soit commune avec les populations qu'il administre ne l'avertit de l'importance des choses qu'il accomplit. Tantôt il peut se permettre des actes qui en Europe suffiraient à faire crouler dix gouvernements ; tantôt la chose en apparence la plus insignifiante, à la-

(1) Rapport des commissaires adressé à M. B. Bayley, premier secrétaire du gouvernement. Consultations judiciaires du Bengale du 25 octobre 1816.

quelle il a donné le moins d'attention, un turban de telle forme, une barbe coupée de telle façon, peut le mettre sur le bord de l'abyme. Enfin ce que l'on appellerait en Europe l'opinion publique, cette force toute-puissante qui élève et renverse les trônes, est pour lui lettre close.

Nos guerres de la révolution nous fournissent au reste un exemple de ces éruptions soudaines et imprévues des passions populaires. On sait la rapide conquête de Naples par les armées de la république. Un petit corps d'armée se trouvait à Rome; on le fait marcher sur Naples. Dix fois plus nombreuse, l'armée napolitaine attend à peine la rencontre. Elle ne résiste pas davantage sous les murs de Naples. Les Français n'ont à se plaindre que d'un triomphe dont la facilité annule la gloire. La monarchie napolitaine ne résiste pas plus que l'armée; roi, ministre, grands seigneurs, vont chercher un asile sur les vaisseaux anglais; le peuple les voit partir d'un œil indifférent. Les Français installent en grande pompe une république parthénopéenne, que le peuple considère avec la même indifférence qu'il a assisté au déménagement de la monarchie. On décrète l'abolition de la tyrannie; les fonctionnaires jurent haine à la royauté dans le grand style de l'époque; on proclame la liberté, l'égalité, au peuple, qui ne bouge. Le gouvernement français s'installe et se croit tout-puissant. Mais il arrive qu'il touche, sans qu'on sache encore précisément comment, aux préjugés, aux passions populaires. Le lazzarone avait vu passer toutes ces révolutions politiques sans se déranger de sa place au soleil : alors il se soulève tout à coup, il fait arme de ce qui lui tombe sous la main; il devient le soldat le plus terrible, car il est fanatique; les bandes de Cham-

pionnet, victorieuses d'une partie de l'Europe, se voient forcées de reculer. L'insurrection demeure un moment maîtresse de Naples.

Or la domination des Anglais dans l'Inde se trouve, sous quelques rapports, dans une situation analogue à celle des Français à Naples. Elle goûte paisiblement les fruits de longues victoires; mais la circonstance la plus imprévue peut les mettre, d'un moment à l'autre, en présence d'une sorte de lazzaroni semblables à ceux qui vainquirent Championnet. Une autre armée, partie de Rome, vint il est vrai arborer une seconde fois à Naples les couleurs républicaines; mais l'Angleterre n'a pas cette ressource.

CHAPITRE VII.

Coutinuation du même sujet. L'Angleterre conquise par une compagnie de marchands africains.

On s'étonnera peut-être des sentiments que nous venons d'attribuer aux indigènes à l'égard des Anglais, mais il est un moyen fort simple de nous assurer qu'ils sont bien tels néanmoins que nous venons de les décrire, et qu'ils ne sauraient être autres. Un paysage ou un tableau nous semblent-ils confus, changeons de point de vue; le plus souvent ils nous apparaîtront aussitôt fort distinctement et dans leurs moindres détails. Employons un procédé analogue dans un autre ordre d'idées. Supposons l'Angleterre dans une situation pareille, vis-à-vis un autre pays, à celle où l'Inde se trouve à son égard; supposons encore que cette situation s'est

établie dans des circonstances, par des moyens semblables; les sentiments qu'éprouveraient dans ce cas les Anglais à l'égard de leurs dominateurs seront précisément ceux qu'ils devront s'attendre à inspirer eux-mêmes aux habitants de l'Inde. Développons avec quelques détails cette supposition.

Au commencement du siècle dernier (1) une compagnie de marchands africains obtint du gouvernement anglais la permission d'élever une factorerie sur un point de la côte méridionale de l'Angleterre. Peu d'années après, un fonctionnaire anglais accusé de concussion se retira chez les Africains, qui refusèrent de le livrer. Les Anglais prirent possession de la factorerie, ils emprisonnèrent les Africains. Mais peu après ceux-ci, secourus par leur gouvernement, attaquèrent à leur tour les Anglais, et les contraignirent à leur céder une petite portion de territoire. Au bout de peu de temps, trouvant un prétendant soutenu par un parti assez fort, ils s'y joignirent. Pour un sujet à peu près insignifiant, ils se prirent de querelle avec les Anglais, déposèrent le souverain régnant, et le remplacèrent par le prétendant. Ce nouveau souverain subit, peu après, le sort de l'ancien; à son tour il fut déposé et remplacé par un nouveau prétendant. Dans l'un et l'autre cas les Africains avaient eu l'adresse de mettre, à l'aide de présents, les principaux personnages de la cour dans leurs intérêts.

Les Africains, ne recevant qu'une solde fort mesquine de la part de leurs supérieurs, cherchèrent à y suppléer par le commerce. Ils exigèrent du roi, leur créature, une exemption de droits de douanes pour

(1) Nous empruntons le fond de cette idée à sir John Shore.

leurs propres marchandises; ils l'obligèrent en outre à en mettre de fort considérables sur celles de ses sujets. Cette différence, avantageuse aux Africains, fatale aux Anglais, amena parmi ces derniers une détresse générale; le roi, dans le but d'établir entre eux l'égalité, abolit tout droit de douanes. Les Africains lui en firent un crime. Après quelques discussions ils déposèrent le roi et le remplacèrent à son tour par une autre de leurs créatures. A celui-ci ils persuadèrent de licencier une partie de ses troupes, et de s'en rapporter aux Africains pour la défense de son territoire, à condition toutefois qu'il demeurerait chargé des dépenses. La solde des troupes s'arriérant, ils exigèrent du roi la cession d'une partie de son territoire, comme gage d'un paiement plus régulier. Ils dépouillèrent ensuite de leurs seigneuries une partie des grands vassaux de la couronne, celui-ci en raison de certain manque de formalités dans les concessions primitives, celui-là par le motif qu'il aurait manqué à quelques unes des conditions jadis imposées à ses ancêtres. Ils leur donnèrent en dédommagement des pensions. D'après des promesses solennelles ces pensions devaient être invariables et héréditaires, elles furent successivement d'abord réduites, peu après supprimées.

L'impôt territorial, sous le gouvernement des Africains, monta bientôt à un point où on ne l'avait jamais vu. La plupart des propriétaires furent réduits à la misère, à la mendicité; le fisc se vit de plus dans l'obligation de faire vendre aux enchères la plus grande partie du territoire. Au bout de peu d'années il n'y avait pour ainsi dire plus une seule propriété demeurée dans les mains de ses premiers possesseurs. L'exi-

stence des anciennes familles fut détruite ; les nouveaux propriétaires se trouvèrent recrutés presque en totalité parmi les serviteurs des Africains. La population anglaise faisait-elle entendre quelques murmures à l'occasion de ces procédés, on lui répondait : « Les anciens gouvernements n'agissaient pas de la sorte, mais ils en avaient incontestablement le droit ; nous autres Africains, qui leur avons succédé, nous ne faisons donc qu'user d'un droit légitime. » Ils poursuivirent le cours de leurs acquisitions par les mêmes moyens qui les avaient rendus maîtres des premières ; ils ajoutèrent incessamment les districts aux districts, les comtés aux comtés ; le moment vint où ils se trouvèrent en possession de la totalité du territoire britannique. Ils le gouvernèrent de la même façon qu'ils l'avaient acquis. Quant au roi alors régnant, ils lui assurèrent une pension, puis l'enfermèrent dans le château de Windsor.

Le souverain et les grands de l'état, privés de toute puissance réelle, dépouillés même du prestige du passé, n'eurent plus aucun motif qui les excitât à développer leurs facultés. Ils ne pouvaient manquer de se laisser aller à une prompte dégénération : eux et leurs familles tombèrent dans la misère et l'imbécillité. Les Africains n'en affirmèrent pas moins que leur condition était au contraire meilleure qu'auparavant ; qu'au lieu de revenus précaires, ils en avaient maintenant d'assurés, en raison de la stabilité du gouvernement africain ; que ces revenus leur arrivaient sans aucun souci de leur part, sans qu'ils eussent besoin de s'assurer les votes de la chambre des communes, de se maintenir une majorité dans celle des lords, etc.

A l'époque de leurs premières acquisitions territo-

riales, les Africains laissèrent subsister çà et là soit certaines lois dont ils ignoraient l'existence, soit certaines coutumes nationales. Ils introduisirent cependant de temps à autre quelques règlements de leur propre invention; puis, à mesure qu'ils prirent successivement possession des provinces du nord, de l'Ecosse, de la principauté de Galles, de l'Irlande, des Hébrides, des îles de Shetland et d'Orkney, il mirent en pratique ces règlements. Ils ne s'embarrassèrent pas le moins du monde des coutumes particulières aux populations de ces différentes provinces.

Au commencement les Africains avaient laissé debout les justices de paix, les cours périodiques de justice, et autres autorités locales. Bientôt les indigènes leur parurent trop accessibles à la corruption pour qu'il fût prudent de leur confier le moindre office, le moindre emploi; ils supprimèrent en conséquence toutes ces institutions nationales; ils les remplacèrent par un certain nombre de juges africains exclusivement chargés de rendre la justice aux Anglais. Un juge, quelquefois assisté d'un autre, fut désigné pour chaque comté; un petit nombre d'indigènes lui furent attachés pour l'aider dans ses fonctions, ces derniers avec des salaires tellement faibles, que les gens des plus basses classes pouvaient seuls s'en contenter. Chacun de ces magistrats de comtés avait sous ses ordres un certain nombre de constables supérieurs, dans la proportion de un par district; tous ces magistrats africains ayant des pouvoirs plus considérables que les autorités anglaises qu'elles avaient remplacées. Par elles-mêmes ces cours ne pouvaient valoir grand'chose, de plus les Africains avaient ordonné que les affaires fussent traitées en français-normand; enfin, le nombre de ces cours était fort peu

considérable par rapport à l'étendue du territoire et au chiffre de la population de leur ressort; la moindre affaire obligeait les plaideurs à faire une route de vingt milles au moins, souvent de cent milles et plus (1). Les délais de la justice se trouvaient en proportion de ces distances; en sorte que la plus petite cause exigeait quinze jours, trois semaines, avant d'être jugée; et que les moindres contestations, dont l'objet s'élevait à peine à quelques livres, demeuraient pendantes des années entières avant d'obtenir une première sentence. Les délais pour l'appel n'étaient pas moindres.

Les Africains connaissaient fort peu la législation anglaise; leurs propres règlements étaient nombreux, compliqués et souvent contradictoires; ils n'en laissaient pas moins indécis un grand nombre de cas, et précisément les plus importants pour les Anglais. De jeunes magistrats africains de 22 et de 23 ans, n'ayant que peu ou point d'expérience du pays et de ses habitants, décidaient toutes choses à leur fantaisie; les uns se laissaient guider par les coutumes nationales, les autres par leur propre manière de voir; souvent ils se montraient en contradiction manifeste sur des questions identiques.

D'ailleurs ces Africains, se croyant d'une nature fort supérieure à celle des Anglais, traitaient ceux-ci avec légèreté et même avec une espèce de mépris; cette sorte de dicton populaire s'était établie parmi les Anglais : « Avoir une affaire quelconque avec un Africain, c'est aller chercher une insulte. » En effet, un grand nombre d'entre eux avaient l'habitude d'injurier, même

(1) Les dictricts indous sont souvent d'une étendue plus considérable que les comtés d'Angleterre.

de battre leurs gens, pour le moindre sujet, souvent sans autre motif que l'impossibilité où se trouvaient ceux-ci de comprendre le jargon mêlé de mauvais anglais de leurs maîtres. Long-temps ils négligèrent d'apprendre l'anglais, se contentant d'avoir un ou deux interprètes indigènes; ils se bornèrent ensuite à prendre quelque teinture d'un mauvais patois propre à la populace. Ils engageaient à leur service non seulement des gens de la lie du peuple, mais des repris de justice, mais des femmes de mauvaise vie. Qu'ils n'eussent aucune religion, c'est ce que semblait prouver toute leur conduite. Mais, ne se contentant pas ou de ne point en avoir, ou de ne la point pratiquer, ils paraissaient en outre se plaire à tourner en dérision le culte de la population conquise. On les voyait entrer dans les églises le chapeau sur la tête, ou bien faire mille autres choses du même genre sinon blâmables en elles-mêmes, du moins éminemment blessantes pour les Anglais.

Chose singulière! s'avisait-on de prévenir les Africains que leur domination était peu goûtée des indigènes, les uns prétendaient que c'était là chose impossible; d'autres allaient plus loin : ils en faisaient un crime à ces derniers, affirmant que c'était bien là une preuve de la perversité de leur naturel; que les Anglais auraient dû leur être reconnaissants; que jusque alors ils n'avaient jamais cessé de se quereller entre eux ou avec leurs voisins, mais que, grâce aux Africains, le moment était venu où ils jouissaient enfin d'un bon et stable gouvernement, où justice était assurée à tous, etc., etc.

La haute idée que les Africains avaient d'eux-mêmes, leur supériorité à leurs yeux incontestable sur les ra-

ces européennes, perçaient dans tous leurs rapports avec les Anglais. Qu'ils fussent faits pour commander, ceux-ci pour leur obéir, c'est ce qui ne faisait pas le moindre sujet de doute pour aucun d'eux. Ignorant la civilisation européenne, comprenant seulement qu'elle différait de la leur, il n'en fallait pas plus pour qu'ils n'en fissent pas le moindre cas. Le génie des Shakespeare, des Milton, des Byron, celui des Bacon, des Newton, des Locke, n'avaient pas le pouvoir de modifier cette opinion. Étrangers aux institutions anglaises, ne connaissant nullement les pouvoirs respectifs de la couronne, de la chambre des pairs, de celle des communes ; n'ayant jamais pénétré dans l'organisation du comté anglais ou des corporations municipales qui couvrent le sol de l'Angleterre, n'ayant jamais entendu parler ni du chancelier des douze juges, ni du jury, ils croyaient de bonne foi les Anglais dénués de tout moyen d'obtenir justice. Les triomphes de Marlborough, de Wellington, etc., ne leur paraissaient nullement témoigner en faveur du génie guerrier de leurs sujets, car depuis lors les armes et la tactique avaient changé. Ils étaient en effet fort supérieurs en organisation militaire : à l'aide d'une découverte plus puissante que la poudre, due à un savant africain, ils dispersaient sans efforts les bataillons nombreux des Anglais; les canons et les fusils de ceux-ci ne pouvaient rien contre ce mécanisme terrible, qui, simulant un front tout entier d'une place de guerre, couvrait d'immenses espaces de soufre enflammé, pendant que mille canons tirant à l'aide de la vapeur dix fois plus vite que les nôtres lançaient chacun cent boulets par minute, etc., etc. Aussi avaient-ils le plus profond mépris pour l'art militaire de l'Europe. Forcés par la né-

cessité de recruter des soldats parmi leurs sujets, ils ne s'en servaient que comme d'espèces de machines; ils leur fermaient toute carrière, empêchaient tout développement de leurs facultés guerrières. Si le duc de Wellington, s'étant dévoué à eux, avait servi dans leurs rangs, il serait resté caporal toute sa vie, et caporal traité avec beaucoup moins d'égards que ne le sont nos propres caporaux. Les plus grands seigneurs anglais, les descendants des Sutherland, des Northumberland, forcés par la misère, résultat des mesures financières prises par les Africains, se virent souvent réduits à prendre ce parti. Mais alors la naissance, les talents, les services, ne pouvaient dans aucun cas leur faire franchir cette ligne de démarcation, qui, dans l'opinion des dominateurs, ne pouvait être trop fortement établie entre Africains et Anglais.

Au besoin, ils auraient rapporté cette distinction à la main de la Providence elle-même. Retournant à leur profit le raisonnement dont se sert Montesquieu pour justifier l'esclavage des nègres dans les colonies à sucre, ils auraient dit : « Ces gens ont le teint blanc, blafard, au lieu de l'avoir de la couleur éclatante de l'ébène; les cheveux plats et tombants, au lieu de les avoir élégamment frisés par la main de la nature; le nez droit, tombant dans le prolongement du front, au lieu de l'avoir largement épaté, épanoui sur la figure.... Comment pourraient-ils se gouverner eux-mêmes? Comment ne seraient-ils pas trop heureux que la Providence nous ait chargés d'y pourvoir pour eux? »

CHAPITRE VIII.

Des inconvénients de la domination anglaise pour les états à alliance subsidiaire.

On sait la réponse faite à Louis XIV par un ambassadeur de France qui avait séjourné long-temps en Turquie. Le roi, bien jeune encore, entendant parler de la toute-puissance des sultans, s'écriait : « Voilà ce qui s'appelle être vraiment roi ! » — « Sire, répondit l'ambassadeur, pendant mon séjour à Constantinople, trois de ces princes furent étranglés par leurs sujets. » Belle et noble réponse pour qui se reporte au temps et au lieu.

Cette réponse de l'ambassadeur cache en outre un sens profond et vraiment philosophique. Elle nous montre comment le pouvoir absolu, le pouvoir sans limites, n'est pas aussi commun qu'on serait d'abord porté à le supposer. Elle nous montre comment les garanties ne manquent jamais tout à fait aux nations ; seulement la nature et aussi l'efficacité de ces garanties sont choses éminemment variables. Ici c'est un contrat écrit qui assure à la fois les droits du peuple et ceux du souverain ; là c'est la voix toujours vivante de la tradition ; ailleurs ce sont des usages auxquels il n'est donné à personne de se soustraire. Ce ne sont pas toujours les mêmes choses que les peuples songent à défendre : dans notre Europe moderne, c'est pour chacun sa personne, sa liberté, sa propriété ; dans une autre partie du monde, ce seraient peut-être les croyances religieuses ou les dogmes nationaux. Les moyens qu'ils emploient pour parvenir à ce but sont également différents : ici c'est un mécanisme gouvernemental savant et compliqué ; ailleurs un corps de prêtres, ailleurs de grandes

dignités nationales pouvant devenir au besoin autant de barrières et d'obstacles. Là où manquent toutes ces choses, le peuple les supplée en demandant de temps à autre en personne de terribles comptes. A l'époque où la Turquie n'était pas encore ce cadavre qu'on s'efforce de galvaniser à la pile européenne, la toute-puissance du sultan n'aurait pu le dispenser de se rendre à la mosquée le dimanche, lui donner la liberté de boire du vin, de porter un chapeau, que sais-je encore? Il aurait trouvé à tout cela des obstacles aussi insurmontables, quoique d'une tout autre nature, que le roi constitutionnel d'Angleterre à lever un impôt sans le consentement du parlement. Le sultan de Constantinople, au temps de sa grande puissance, n'eût pas été davantage libre de détruire les janissaires. Nous les avons vus expirer récemment sous le canon de Mahmoud. Mais l'empire turc les avait déjà précédés dans le tombeau.

Les peuples n'ont donc jamais été livrés sans garantie aucune à l'arbitraire, au despotisme. Là où les limites du pouvoir ne nous sont pas visibles, qu'on regarde à l'horizon : on y verra se dresser l'insurrection sanglante. Là où le pouvoir nous semble illimité, c'est que l'arme terrible d'une responsabilité personnelle demeure sans cesse suspendue sur la tête de celui qui l'exerce. Il n'en saurait du reste être autrement; c'est une des grandes lois du monde intellectuel que la responsabilité soit proportionnée à la liberté. Là où aucune barrière n'arrête le souverain, aucune barrière ne le défend; il égorge, en courant le risque d'être égorgé.

Dans l'Inde nous rencontrons cependant un certain nombre d'états qui paraissent une exception à ces lois générales. Ce sont les états indigènes attachés à l'Angleterre par ce lien politique que nous

avons appelé alliance subsidiaire, et soumis à l'influence anglaise, quoique d'une manière indirecte.

Ces états, dont le nombre est considérable, ont contracté avec le gouvernement anglais des traités où au milieu des stipulations les plus diverses se trouve toujours celle-ci : c'est que le prince paie au gouvernement anglais un subside au moyen duquel ce dernier s'engage à entretenir au service de ce prince un certain corps de troupes. De là, nous l'avons dit déjà, leur nom d'alliance subsidiaire. De ce moment le gouvernement anglais exerce la plénitude de l'autorité militaire. Il commande l'armée, la solde, l'exerce, l'organise, la fait mouvoir à sa fantaisie. Il s'empare de même de la direction des relations de cet état avec les états voisins; toute correspondance du prince avec ces autres états doit se faire par l'intermédiaire des agents anglais. En revanche le gouvernement anglais ne se mêle en aucune façon de l'administration intérieure. Le prince jouit à cet égard de la plus entière liberté. En un mot, des trois pouvoirs qui constituent la souveraineté, pouvoir militaire, pouvoir politique, pouvoir civil, le gouvernement anglais s'empare des deux premiers; il laisse le second aux souverains qu'il trouve sur le trône.

L'autorité, le pouvoir dont jouit chacun de ces derniers, devient dès lors absolu, sans borne. C'est une tendance inhérente au pouvoir de ne se jamais limiter par lui-même. Il va, va, jusqu'au moment où il rencontre un obstacle qui l'arrête. Or les Anglais se sont chargés d'écarter ces obstacles sous les pas des gouvernements qui lui sont attachés par des alliances subsidiaires. Le despotisme des princes avait trouvé jusque là des limites dans sa propre faiblesse; l'insuffisance et l'indiscipline de leurs troupes mettaient des

bornes à leurs entreprises sur la vie, la liberté, la propriété de leurs sujets; mais aux mains des Anglais l'armée devient puissante, forte, disciplinée. Elle continue cependant de demeurer aux mains du prince; elle le met en mesure de mener à bout dans l'intérieur de ses états toutes ses entreprises; elle le protége en même temps contre toute révolte ou insurrection. La loi générale dont nous parlions tout à l'heure se trouve renversée; la responsabilité de ces princes va en diminuant à mesure que leur pouvoir s'accroît. Ils arrivent à un pouvoir absolu, aussi funeste à ceux qui l'exercent qu'à ceux qui le subissent....

Les témoins appelés devant le parlement à se prononcer sur le mérite de ces sortes d'alliances sont unanimes sur leurs funestes résultats. L'un d'eux nous dit: « Le résultat le plus immédiat qu'une étroite alliance avec les Anglais ne manque jamais de produire chez tous les états qui s'y soumettent, c'est le despotisme prématuré dans lequel ils tombent (1). » Un second : « Le prince perd toute habitude de se mêler de ses affaires, toute faculté de les faire par lui-même. Du moment que l'Angleterre s'est engagée à le soutenir, il perd tout intérêt à se soutenir lui-même. L'habitude de ne plus se mouvoir sans lisières lui ôte l'usage de ses membres (2). » Il s'enfonce dès lors au fond de son harem, d'où ses moindres fantaisies deviennent autant d'arrêts du destin. Des subalternes choisis au hasard, par cette même raison qu'il n'a plus rien à redouter même de leur incapacité, gouvernent ou plutôt exploitent l'état à leur gré. Un troisième ajoute : « Bientôt le gouvernement devient faible et oppresseur; tout sentiment honorable

(1) Interrogatoire de Louis Russell. — Enquête, t. VI, p. 11.
(2) *Id., ibid.*

s'éteint dans les hautes classes de la société; le peuple se dégrade et s'appauvrit; le prince se livre à l'indolence parce qu'il s'est fié à des étrangers du soin de sa sûreté, et en même temps cruel et avare, parce qu'il sait n'avoir plus rien à craindre de la haine de ses sujets (1). »

Les peuples se trouvent dès lors soumis à toutes les exigences, à toutes les fantaisies d'un odieux despotisme, contre lequel aucun remède n'existe. Autrefois, en effet, la tyrannie était-elle arrivée au point de devenir intolérable, la révolte éclatait : alors, ou bien l'oppresseur était renversé du trône, et l'heureux rebelle prenait sa place, ou bien le premier faisait des concessions plus ou moins durables, mais qui, lors même qu'elles ne devaient pas l'être, faisaient du moins comme un temps d'arrêt dans la tyrannie; en tout cas, cette seule crainte de la révolte opposait déjà un obstacle à l'oppression. Mais aujourd'hui, sous la protection toute-puissante de l'Angleterre, « le peuple sait que toute tentative de rébellion doit être immédiatement réprimée, qu'il ne peut que se soumettre à tout ce qu'on exigera de lui, pendant que les princes savent, d'un autre côté, qu'ils peuvent tout oser en ne risquant rien (2). »

La souveraineté perd ainsi tout son prestige aux yeux des peuples à mesure que s'appesantit de jour en jour le joug qu'elle fait peser sur eux. En peu de temps tous les ressorts du gouvernement se trouvent affaiblis, relâchés, brisés. En fait, qu'est devenu le prince, sinon l'organe, l'intermédiaire de l'oppression étrangère? Au-

(1) Interrogatoire de W. M'Culloch. — Enquête, t. VI, p. 1.
(2) Interrogatoire de James Mill. — Enquête, t. VI, p. 7.

cun autre temps, aucun autre lieu, n'ont jamais montré une combinaison politique plus intolérable, plus fatale.

L'origine de ces alliances subsidiaires peut seule en effet expliquer l'existence d'un tel système. En Angleterre l'opinion publique repoussait énergiquement tout agrandissement, toute conquête territoriale. La conquête n'en était pas moins devenue la loi, le principe, la vie même de la puissance anglaise dans ce pays. Pour elle, s'arrêter dans cette voie c'était s'annuler, se suicider. Les guerres naissaient les unes des autres, le plus souvent contre la volonté de ceux qui les entreprenaient, et les agrandissements de territoire en formaient la conséquence inévitable.

La prise de possession de ces territoires, faite franchement et pour ainsi dire à visage découvert, n'en aurait pas moins révolté tous les préjugés, toutes les opinions de l'Angleterre; elle aurait soulevé toute une tempête d'indignation (1); lord Wellesley se vit dans la nécessité de déguiser la conquête sous le nom d'alliance subsidiaire, c'est-à-dire de faire un compromis entre les exigences de sa situation et celles de l'opinion. Aux yeux du public, en effet, les princes qui avaient contracté ces alliances continuaient de demeurer dans la même situation que précédemment; rien n'était changé quant aux apparences : en réalité, le pouvoir passait pourtant tout entier dans les mains de l'Angleterre.

Sous le rapport politique, qui est celui sous lequel nous en avons déjà parlé, les alliances subsidiaires offraient par cela même d'immenses avantages. C'est grâce à elles que lord Wellesley fonda définitivement l'empire

(1) Interrogatoire de James Mill. — Enquête, t. VI, p. 8.

indou-britannique, ou du moins qu'il allait le fonder après quinze derniers jours de guerre, lorsqu'il se vit forcé de quitter l'Inde. Grâce à elles l'Angleterre serait arrivée, dès l'administration de lord Wellesley, à ce but définitif qu'elle n'a touché que quinze années plus tard, après beaucoup de sang répandu, beaucoup d'argent dépensé. « Le mal a été que, pour satisfaire aux préjugés de l'Angleterre, on se soit mis dans l'obligation d'imposer à un grand nombre d'états de l'Inde le plus parfaitement mauvais de tous les gouvernements (1). »

Toutefois, en dépit de tous les avantages politiques des alliances subsidiaires, lord Wellesley lui-même aurait peut-être reculé devant leur établissement s'il eût pu pressentir tous les inconvénients que nous venons de signaler. Mais l'avenir est voilé dans bien des cas aux yeux du législateur tout aussi bien qu'à ceux de la foule. Quarante années ont mis à découvert tous les vices de cet accouplement monstrueux de deux principes opposés, une domination étrangère et un gouvernement indigène; principes non seulement opposés, mais ennemis, mais contradictoires, qui se repoussent sur tous les points, par toutes leurs faces, qui ne sauraient se trouver en contact que sous la main de fer de conquérants tout-puissants. Quarante années d'expérience ne sauraient, disons-nous, laisser aucune illusion à cet égard; mais, au moment de leur établissement, aucun autre homme d'état n'aurait pu, plus que lord Wellesley, deviner l'avenir qui les attendait.

M. de Maistre a dit quelque part un de ces mots marqués au coin de son génie : « La race de Sem s'y prend différemment que celle de Japhet pour constituer le

(1) Mill, t. VI, p. 8.

pouvoir politique; elle élève au dessus d'elle un homme auquel elle dit : « Faites ce que vous voudrez; » quand nous serons las, nous vous égorgerons. » Les Anglais élèvent aussi un homme au dessus des peuples de l'Inde; mais ils disent à ceux-ci : « Il fera ce qu'il voudra ; vous serez las, mais vous l'égorgerez pas. »

Un ambassadeur de France auprès d'un de ces états à alliances subsidiaires n'aurait donc pu faire à Louis XIV la noble réponse tout à l'heure citée.

CHAPITRE IX.

L'Inde a-t-elle gagné ou perdu en prospérité matérielle sous le gouvernement anglais.

L'Inde a-t-elle vu sa prospérité s'accroître ou diminuer sous la domination anglaise? C'est là une question qu'on se fait souvent; de la réponse que chacun lui donne dépend naturellement le jugement favorable ou défavorable qu'il porte du gouvernement de l'Inde par l'Angleterre.

Nous ne saurions, quant à nous, admettre que le mérite d'un gouvernement récemment établi chez un peuple puisse être définitivement apprécié sur cette mesure. Des circonstances fort indépendantes des maîtres d'un pays, jusqu'à un certain point même contrariées par eux, peuvent amener cette prospérité; dans d'autres cas, au contraire, toute leur habileté, toutes leurs bonnes intentions, ne sauraient lutter contre des circonstances éminemment défavorables. D'un autre cô-

té, certains symptômes allégués souvent comme témoignages de prospérité n'ont pas au fond cette signification : l'accroissement de la population, l'accroissement de l'impôt ou du revenu public, peuvent être parfaitement, ce nous semble, dans ce dernier cas.

Dans l'Inde, par exemple, l'impôt, c'est-à-dire le revenu, a augmenté dans les territoires soumis au gouvernement anglais depuis son établissement; mais c'est précisément dans l'Inde que ces symptômes perdent cette signification qu'on leur prête. Les territoires dont le gouvernement britannique se mettait en possession par la conquête venaient le plus ordinairement d'être dévastés, épuisés par la guerre; d'autres fois il ne s'en mettait ouvertement en possession qu'après les avoir long-temps administrés d'une manière détournée, indirecte. Dans le premier cas la paix ne pouvait manquer de porter dans l'Inde les mêmes fruits que partout ailleurs, c'est-à-dire de produire une augmentation de richesses; la même chose serait arrivée sous les administrations indigènes. Dans le second, celui où la domination ouverte succédait à l'influence cachée, on comprend, d'après ce que nous venons de dire, qu'une amélioration considérable devait se manifester dans la situation du pays. D'un autre côté enfin l'administration anglaise, beaucoup plus forte, ayant à son usage des moyens coercitifs plus énergiques que l'administration indigène, devait faire rendre bien davantage à l impôt. La quantité de matière sucrée que laisse échapper la canne soumise au pressoir ne dépend pas uniquement de sa nature propre, mais aussi de la force de pression qu'on lui fait subir. Or le collecteur représente la force qui met en mou-

vement la manivelle ; le tenancier, le fruit jeté dans le pressoir de la fiscalité.

Bien plus, cet accroissement de revenu doit nécessairement prouver contre la prospérité d'un pays, quand ses ressource n'ont pas pu s'accroître dans une proportion analogue. Si les accroissements d'impôts témoignent en faveur de la situation prospère d'un pays, c'est seulement dans le cas où ils demeurent dans la même proportion avec le revenu national ; mais qu'au lieu du cinquième le gouvernement exige le quart du revenu territorial, par exemple, il est clair que l'augmentation de l'impôt ne témoignera que d'une chose, la diminution de la richesse générale. La véritable mesure de la prospérité d'un pays n'est pas ce qu'on prend au contribuable, mais ce qu'on lui laisse. Or l'impôt, lorsqu'il grossit sous le gouvernement britannique, rentre exclusivement dans la première hypothèse.

L'accroissement de la population ne saurait non plus témoigner incontestablement de la prospérité d'un pays ni de l'habileté du gouvernement. La population du Bengale, par exemple, s'accroît dans une progression plus rapide que celle de l'Angleterre ; en tirerait-on cette conséquence que le Bengale est mieux gouverné que l'Angleterre, que le peuple y jouit d'un plus haut degré de prospérité ? Nullement. C'est dans un autre ordre de faits qu'il en faut chercher la raison, c'est-à-dire dans la fécondité des mariages, la facilité de vivre pour presque rien, enfin dans cette terrible famine qui enleva, il y a une soixantaine d'années, le tiers suivant les uns, suivant d'autres la moitié des habitants du Bengale. On sait que la population se précipite, à la façon d'un liquide, dans les vides qui s'y font çà et là : phénomène

aussi incontestable qu'inexplicable. La population de la malheureuse Irlande a quadruplé depuis un demi-siècle, au sein de la plus affreuse misère, du plus déplorable dénûment où ait jamais végété agglomération d'hommes. La cabane du journalier renferme souvent des troupeaux d'enfants affamés et joyeux, dont se trouvent privées les plus riches demeures !

De cet accroissement de population naissent tout à la fois et la misère du pays et les augmentations du revenu. La culture des terres est en effet le seul moyen d'existence à la portée de la population du Bengale, de l'Inde elle-même. De là une concurrence qui renchérit les loyers au delà de toute mesure, mais qui du même coup appauvrit le fermier, obligé qu'il se trouve de partager en un plus grand nombre la portion de récolte qui lui reste déduction faite des impôts et frais de culture.

D'autres symptômes, ceux-ci malheureusement plus significatifs, viennent encore déposer de l'appauvrissement successif de l'Inde. Aucune manufacture n'est établie, aucune entreprise industrielle tentée ; peu de routes entreprises, encore celles-ci le sont-elles par le gouvernement. Les droits de douanes diminuent plus rapidement que le revenu n'a augmenté ; les plus belles mousselines de Dacca ont cessé d'être fabriquées ; la consommation des châles de prix élevé a singulièrement diminué : à peine en rencontre-t-on çà et là, et comme par hasard, quelques uns dans les provinces de la domination anglaise ; Delhi, Agra, Cawpoor, les autres grandes villes qui en font partie, sont veuves d'objets précieux qui n'y étaient pas rares autrefois, qu'on retrouve encore dans certaines autres grandes villes de l'Inde appartenant à des princes indigènes. L'industrie n'a été enrichie d'aucun perfection-

nement : le tisserand se sert encore du métier informe, de la grossière navette, qui firent jadis l'étonnement des voyageurs. Les demeures des habitants de la campagne tombent sans cesse en ruines et ne sont pas relevées. Le nombre de ceux qui se servent de chevaux et d'éléphants diminue pour ainsi dire à vue d'œil. La pauvreté fardée, déguisée dans les trois capitales comme elle l'est en général dans toute grande ville, se montre hideuse à qui s'en éloigne seulement de quelques pas. Au milieu de toutes ces misères domine encore la crainte inspirée à tous par le gouvernement.

L'indigène compte peu, en effet, pour sa propre sécurité, sur la protection de ce gouvernement, et tellement peu qu'il revêt au besoin l'extérieur du mendiant, comme le seul manteau à l'abri duquel il se flatte de se dérober aux exigences de ses maîtres étrangers.

LIVRE X.

LIVRE X.

DE LA SITUATION POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'EMPIRE INDOU-BRITANNIQUE.

CHAPITRE Ier.

De la double direction imprimée par Pierre le Grand à la politique de la Russie.

L'Angleterre a maintenant touché le but vers lequel la conduisait, dès ses premiers pas dans l'Inde, une main invisible et toute-puissante.

Mais ce sceptre de l'Orient, arraché jadis par elle aux mains de la France, est-il à jamais affermi dans les siennes ? On ne saurait contempler l'immense empire où elle domine sans que cette question ne se présente aussitôt à l'esprit.

L'Inde ne fournira pas le nouvel adversaire que l'Angleterre aura sans doute à combattre dans un temps plus ou moins rapproché. Cet adversaire ne sera pas non plus, suivant toute apparence, aucune des puissances qui jadis prirent pied dans l'Inde, avant ou en même temps que l'Angleterre. L'éclair de la gloire portugaise s'est éteint dans d'épaisses ténèbres. La Hollande est descendue au rang des puissances du troisième ordre; d'ailleurs Java et ses autres possessions coloniales suffisent à son activité. La France elle-même ne semble pas en mesure de reprendre de sitôt le rôle glorieux qu'elle a joué jadis sur ce grand théâtre ; du moins nul œil ne saurait entrevoir encore les circon-

stances qui lui restitueraient cette grande initiative. Mais il est une autre puissance qui se trouve emportée presque irrésistiblement, je dirais volontiers presque fatalement, vers l'Orient. On a nommé la Russie.

La Russie semble avoir été destinée par la Providence à servir de lien, d'intermédiaire entre l'Europe et l'Asie. Le commerce l'enseigne depuis longues années à la guerre et à la civilisation. Quand l'Egypte, nous dit Robertson, fut séparée de l'empire romain par les Arabes, le génie actif des Grecs découvrit une nouvelle route par laquelle les marchandises de l'Inde pouvaient être amenées à Constantinople. On leur faisait remonter l'Indus jusqu'au point où ce grand fleuve n'est plus navigable; de là elles étaient transportées par terre jusqu'aux rivages de l'Oxus, « qui les portait à la mer Caspienne (1) ». Puis elles étaient embarquées sur le Volga, et, après avoir remonté ce fleuve, elles arrivaient par terre jusqu'au Tanaïs, qui les amenait dans le Pont-Euxin, où des navires de Constantinople venaient les recevoir. Long-temps le commerce de l'Inde suivit cette voie.

« La Russie méridionale, nous dit un autre historien, était, avant Tamerlan, l'entrepôt de la Grèce et même des Indes; les Génois étaient les principaux facteurs. Le Tanaïs et Borysthène étaient chargés des productions de l'Asie. Mais lorsque Tamerlan eut conquis, sur la fin du 14e siècle, la Chersonèse taurique, appelée la Crimée; lorsque les Turcs furent maîtres d'Azof, cette grande branche du commerce du monde fut anéantie (2). »

(1) *Histoire de l'Amérique.* Suivant Burnes, l'Oxus se serait toujours jeté, autrefois comme aujourd'hui, dans le lac Aral (t. 3, p. 145-6). Mais du lac Aral à la Caspienne la distance est peu considérable.

(2) Voltaire.

Un voyageur anglais moderne remarqua avec une anxiété jalouse « ces quatre lignes de routes, suivies par le commerce, qui passent de Russie en Bouckarie (1) », de là, comme d'un centre, communiquant avec le reste de l'Asie du midi et de l'orient.

Dès le 17e siècle, la civilisation orientale et la civilisation européenne se rencontraient déjà dans les murs de Moscou. Oléarius, le premier écrivain par qui l'Europe ait appris, pour ainsi dire, l'existence de la Russie, était frappé déjà, vers 1623, « de l'immensité de Moscou, de ses cinq enceintes, du vaste quartier des czars, et d'une splendeur tout asiatique qui régnait alors à cette cour (2). » Moscou n'avait sans doute rien alors, des arts ni de la magnificence de nos grandes villes d'Europe; mais une enceinte immense, le vaste quartier du Kremlin, des dômes dorés, de nombreuses tours d'une construction singulière, en faisaient une ville d'un aspect à la fois étrange et magnifique. La cour portait encore la longue robe asiatique, aujourd'hui le vêtement populaire. Dans les jours de cérémonie, on eût dit celle d'un roi de Perse (3). Une partie de la ville s'appelait alors la ville chinoise, et là s'étalaient toutes les raretés, toutes les curiosités de l'empire du milieu. Mais déjà aussi l'Europe, par de nombreux représentants, avait pris pied dans cette ville de l'Orient. Le duc de Holstein (4), plus tard l'Angleterre, lui envoyaient des ambassadeurs. Les arts utiles y étaient pratiqués

(1) Burnes, t. III, p. 377.

(2) Oléarius faisait partie d'une ambassade envoyée par le duc de Holstein.

(3) Expression du comte de Carlisle, ambassadeur d'Angleterre. — Voltaire, *Histoire de Pierre le Grand.*

(4) En 1633.

par un grand nombre d'ouvriers européens, surtout des Allemands et des Italiens.

Moscou semblait donc avoir pour mission de mettre en présence, en contact, l'Europe et l'Asie. Ce n'était pas seulement la capitale de l'empire russe tel qu'il existait alors; c'était encore un glorieux, un magnifique symbole du rôle assigné à ce dernier par la Providence dans l'histoire du monde. Là se trouvait le secret de la force immense qui dans son enceinte avait dès lors aggloméré une population de 500 mille âmes, chiffre énorme par rapport à celle du reste de l'empire. Déjà Moscou se montrait comme le centre de cette triple action réservée à la Russie, qui devait consister à s'assimiler la civilisation européenne, à se mettre en rapport avec l'Europe, à porter cette civilisation en Orient, c'est-à-dire, si la fortune ne lui était pas contraire, à dominer l'Orient par le commerce, les armes ou la politique.

Comme tous les grands hommes, Pierre eut le sentiment des destinées providentielles de sa patrie, ou, pour mieux dire, Pierre fut un grand homme parce qu'il eut ce sentiment. De là la poursuite obstinée de ces trois objets, qui pendant la durée de son règne préoccupèrent sa pensée, devinrent le but de tous ses efforts : 1° la fondation d'un port sur la Baltique, qui mît la Russie en communication avec l'Europe, la mît à même de devenir un des éléments du système politique européen; 2° l'accomplissement de réformes intérieures, qui eurent pour but de faire régner dans ses états la civilisation européenne; 3° la tentative souvent renouvelée de faire rentrer le commerce de l'Orient dans ses anciennes voies au profit de la Russie; en un mot d'étendre vers l'Orient la domination de la Russie.

De ces grands objets les deux premiers n'appartiennent point à notre sujet; leur exécution a d'ailleurs été la partie faible du plan gigantesque de Pierre; elle fut souvent prématurée et exagérée. L'impatience de l'homme d'action vint trop souvent, en effet, se mêler chez le réformateur, ou sous ses successeurs, à la conception profonde des destinées de la patrie.

Il eut le tort de vouloir transporter dans ses états la civilisation européenne sans lui laisser le temps de s'acclimater, de se modifier suivant le nouveau milieu où elle était appelée à croître et à grandir; elle n'a pu dès lors y pousser de profondes racines; elle y est demeurée à l'état de plante exotique; elle n'y vit qu'en serre chaude. Un grand observateur a pu dire à ce propos un de ces mots qui résument tout, auxquels on ne sait qu'ajouter : « Ce qui manque à la Russie, c'est quelque chose de profond qu'on sent profondément. »

D'un autre côté, Pierre s'est trop hâté de pousser la Russie à se faire une grande place, à jouer un rôle actif dans le système politique européen. Il eut été plus avantageux à celle-ci de demeurer plus longtemps passive à l'égard de l'Europe, et de se borner à s'assimiler plus entièrement ce qu'elle lui empruntait. Peut-être aussi devait-il se contenter de s'ouvrir la Baltique, et s'abstenir d'y porter trop exclusivement les efforts de l'empire. Ce qui semble le prouver, c'est qu'en dépit de la volonté de Pierre, la vraie capitale de la Russie, même aujourd'hui, n'est pas encore la ville où tout est étranger, depuis les pilotis qui portent ses palais nouveaux, jusqu'au nom qu'elle écrit dans l'histoire; mais bien la ville des vieux boyards, des vieilles traditions, des antiques souvenirs, la ville où

s'est chanté le cantique de la délivrance alors que la Russie s'affranchit de la domination mogole. La vraie capitale de la Russie n'est pas Pétersbourg, mais Moscou. Tant il est vrai qu'il n'est pas donné au génie de l'homme d'aller contre le cours naturel des choses et de refaire l'œuvre du temps, alors même que ce génie s'est trouvé secondé de la volonté la plus énergique qui se soit jamais condensée dans une tête humaine.

Pierre donna donc aux deux premières parties de son plan général une importance peut-être trop considérable, ou du moins prématurée. Loin de négliger la troisième, il ne cessa d'en poursuivre l'exécution avec l'énergique constance de son caractère. Toutefois, s'il se fût dirigé plus exclusivement de ce côté ; si une partie de l'argent, des efforts et de l'activité dépensés à Pétersbourg, l'eussent été à Moscou; s'il se fût porté avec autant d'ardeur, avec autant d'impétuosité, vers le Volga et la Caspienne, que vers la Baltique; s'il eût pensé plus fréquemment encore à cette mer d'Azof, qu'il conquit un moment, pour la reperdre aussitôt dans sa fatale campagne du Pruth ; si ses successeurs, sans négliger absolument les deux premiers objets, qu'il leur laissa le soin de poursuivre, se fussent eux-mêmes tournées plus exclusivement vers l'Orient; si la Russie eût réalisé de ce côté l'équivalent des nombreuses conquêtes que lui a cédées le sol européen, nul doute que le but définitif n'eût été touché depuis long-temps. La Turquie, la Perse et l'Inde, subiraient aujourd'hui la domination de la Russie; le pavillon russe flotterait à la fois, et en face de territoires russes, sous les murs du sérail, à l'embouchure de l'Indus et à celle du Gange. L'Indus, la Caspienne et le Volga, le Gange, l'Oxus et le lac d'Aral, seraient autant de routes ouvertes au commerce intérieur

de cet immense empire. L'empire des czars, voisin de la Pologne, aurait le Danube pour frontière, il serait baigné par l'Hellespont, par le golfe Persique, par la mer des Indes; il toucherait d'un côté par ses soldats au pied de la grande muraille, de l'autre par ses navires à Canton. Sans doute la Russie serait venue plus tard prendre part aux affaires de l'Europe; mais c'eût été tout à coup par ses vaisseaux sur la mer Noire, par ses armées sur le Danube.

L'imagination s'étonne et s'effraie de ce résultat quand elle le contemple dans son immensité : on se croit en face d'un rêve gigantesque. Et cependant c'est vers l'Europe que la Russie, depuis un siècle, a constamment porté la plus grande partie de ses efforts. C'est sur le sol de l'Europe que le sang et les trésors de la Russie ont été surtout dépensés. La défense ou la poursuite d'intérêts européens, voilà ce qui l'a presque constamment, sinon presque exclusivement, occupée. Considérez pourtant comme ses progrès vers l'Orient ne s'en sont pas moins enchaînés les uns les autres et sans un instant de relâche! La Turquie et la Perse ne sont-elles pas de fait déjà des provinces russes, bien qu'elles continuent de porter leurs anciens noms dans le style de nos chancelleries? Ce résultat, tous les soins de la Russie ne sont-ils pas employés non pas à en accélérer l'accomplissement, mais à le voiler, à le dissimuler, à le retarder? L'Inde, la proie habituelle des conquérants; l'Inde, que nous avons vue subir le joug d'une simple compagnie de marchands; l'Inde, avant le colossal empire que s'y est élevé l'Angleterre, aurait sans doute présenté moins de résistance encore à l'ambition de la Russie que la Perse et la Turquie. Les préoccupations européennes du cabinet russe, la crainte de se mettre

sur les bras des affaires qui compromettent sa situation en Europe, ont seules enchaîné de ce côté le bras des czars. L'Europe, disions-nous, devait fournir à la Russie les moyens de dompter l'Orient; mais, par un étrange retour des choses de ce monde, c'est elle qui protége en ce moment l'Orient contre la Russie.

L'empire russe fait face depuis Pierre le Grand à l'Orient et à l'Occident; il agit en même temps dans ces deux sphères. De là une double direction simultanément imprimée à sa politique. Il eût été plus avantageux d'agir d'abord exclusivement du côté de l'Orient, comme nous l'indiquions il n'y a qu'un moment; telle est du moins notre croyance. D'ailleurs ce que nous voulions constater, c'est ce progrès vers l'Orient, qu'en dépit de ses préoccupations européennes la Russie n'a jamais cessé d'accomplir. La persistance qu'elle a déployée en marchant dans ce sens nous donne la mesure de celle qu'elle doit y mettre à l'avenir. La géométrie nous enseigne que, lorsqu'une courbe a passé par tels et tels points, elle passera nécessairement par tels et tels autres. Or les courbes historiques, si l'on peut s'exprimer ainsi, n'obéissent pas à des lois moins rigoureuses. Celle décrite par le cabinet russe, après avoir atteint le trône des sultans de Constantinople et celui des shahs de Perse, ne rebroussera pas chemin, suivant toute probabilité, avant d'avoir touché celui des successeurs du Grand-Mogol.

D'ailleurs, il faut le dire, si le génie de Pierre a imprimé à la Russie cette double direction politique qu'elle suit encore; si elle cède encore, à l'heure qu'il est, à cette double impulsion, celle qui l'emporte vers l'Orient est sinon celle qui préoccupe le plus vivement son cabinet, du moins celle à laquelle il obéit

le plus naturellement, celle dont les résultats semblent dès lors les plus considérables et les plus assurés. Aussi tenterons-nous d'en constater les principaux, ceux qui la mettront peut-être un jour aux prises avec l'Angleterre, dans ces mêmes lieux où semblent dominer encore les ombres fameuses des Alexandre, des Gengis, des Timour, des Baber, qui s'offrent comme un théâtre naturel aux grands conquérants.

Mais d'abord nous dirons quelques mots de ces états intermédiaires situés entre la Russie et l'empire indou-britannique; leur rôle ne saurait manquer de devenir important en cas d'un choc entre ces deux puissances.

CHAPITRE II.

Des états intermédiaires entre la Russie et l'empire indou-britannique.

Les états situés entre l'empire russe et l'empire indou-britannique sont au nombre de cinq : la Perse, l'Afghanistan, la Khivie, la Bockarie, et la principauté de Kondouz.

La Perse, après la mort de Nadir-Shah, tomba dans un état de faiblesse et d'anarchie dont elle ne devait plus sortir. Toutefois elle ne saurait manquer, en raison même de sa situation géographique, d'avoir une haute importance, de jouer un grand rôle dans la politique de l'Orient. Il lui appartiendra de jeter un poids immense dans la balance où se pèseront un jour les destinées de l'Angleterre et la Russie.

Les grandes difficultés que la Russie a eu jusqu'à présent à surmonter dans ses conquêtes en Orient sont venues de la nécessité où elle s'est trouvée d'agir à une distance immense de sa base d'opérations. Dans ses guerres de la Géorgie, il lui est souvent arrivé de n'avoir pas plus de dix mille hommes sous les armes. Mais ces difficultés n'existeraient pas dans le cas d'une agression contre l'empire britannique, si la conquête préalable de la Perse, ou bien une alliance vraiment intime avec cette puissance, la mettaient à même de disposer de toutes les ressources de celle-ci. La Perse manque bien plus, en effet, de moyens de tirer parti de ce qu'elle possède que de ressources proprement dites. Dans les deux hypothèses dont nous venons de parler, elle pourrait mettre sous les armes 60 à 70 mille hommes, susceptibles, au dire de quelques uns, de devenir, sous la conduite d'officiers russes, de fort bons soldats. Elle pourrait en outre fournir en troupes irrégulières le double au moins de ce nombre.

Mais lors même que la prise de possession de la Perse par la Russie n'aurait pas lieu, l'influence russe ne peut s'établir en Perse sans que la domination anglaise dans l'Inde n'en reçoive un terrible contre-coup. La grande puissance morale exercée par les Anglais sur les peuples de l'Inde est fondée presque tout entière sur l'absence de toute rivalité européenne ; une partie de ce prestige, dont les Anglais sont encore entourés, disparaîtrait donc très certainement là où se montrerait l'influence russe. D'un autre côté, l'attente de la lutte entre ces deux puissances, en préoccupant l'esprit des populations indigènes, du moment que toutes deux seraient en présence, ne pourrait manquer d'avoir la plupart des inconvénients de la lutte elle-même. Elle

disposerait les peuples de l'Inde à ne pas considérer comme définitive la domination anglaise.

En raison de toutes ces considérations, la Perse est donc appelée, comme nous le disions tout à l'heure, à jouer encore une fois un grand rôle dans les affaires du monde. Mais c'est à sa situation géographique seule, non pas à elle-même, c'est-à dire à sa propre puissance, qu'elle devra cette importance. Dès lors aussi de plus longs détails deviendraient superflus sur ce point.

L'Afghanistan, qui comprenait autrefois, suivant Ferishta, tout le pays à l'ouest d'Hérat jusqu'à la frontière orientale de Cachemire, depuis l'embouchure de l'Indus jusqu'à l'Oxus, se trouva réuni en 1747 sous la domination d'un seul chef, Ahmet-Shah, de la tribu des Douraniens. A cette époque la population de l'Afghanistan était évaluée à 15 millions d'habitants, population dans laquelle se trouvaient un grand nombre de races diverses, Afghans proprement dits, Beloutchis, Tartares, Persans, etc. Entre toutes ces races, celle des Afghans était la plus puissante, celle des Indous la plus nombreuse; les premiers ne comptaient que trois millions d'habitants, les seconds cinq. Les Afghans se divisaient en tribus, dont la constitution ne manquait pas de quelque analogie avec les clans d'Ecosse. Parmi ces tribus on en distinguait quatre principales : les Douraniens, les Ghilozies, les Khiberis, et les Beloutchis. Leur origine est demeurée inconnue; il semble toutefois qu'ils aient habité depuis un temps immémorial la contrée où ils se trouvent encore à présent. Une tradition (1) les représente comme les héritiers directs des dix tribus juives tombées en captivité après

(1) Citée par Burnes.

la destruction de Samarie ; mais parmi toutes les preuves qu'il serait possible d'accumuler contre cette prétention, il en est une qui demeure sans réplique : c'est que leur langue n'offre aucune analogie soit avec l'hébreu, soit avec le chaldéen.

Le sceptre demeura dans les mains des successeurs d'Ahmet-Shah pendant une période de 76 ans. Des dissensions intestines amenèrent alors, après une multitude d'événements étrangers à notre sujet, la chute de l'empire. La monarchie afghane ou douranienne fut complétement démembrée ; des provinces qui la composaient les unes furent conquises par les Seicks, les autres déclarèrent leur indépendance. La révolution jeta deux rois en exil, arracha le pouvoir à la famille qui l'exerçait depuis la fondation de l'empire; elle amena de plus, comme nous le verrons plus tard, des événements importants déjà, qui le seront peut-être davantage dans l'avenir, pour la domination anglaise dans l'Orient.

Des états qui avaient composé l'ancienne monarchie douranienne il en sortit, pour ne pas nous occuper des provinces conquises par les Seicks, quatre nouveaux : Peschawer, Caboul, Candahar et Hérat. Le Peschawer ne dispose pas de forces considérables; on ne saurait évaluer ses troupes régulières à plus de trois mille hommes. Le bas prix des denrées y était prodigieux : on y achetait, quand Burnes y passa, 65 livres de froment pour une roupie, et le reste à proportion (1). Le Caboul formait un état plus considérable que le précédent. Il pouvait mettre sur pied neuf mille hommes de cavalerie bien montés et bien équipés ;

(1) Burnes, t. III, p. 255.

il avait de plus deux mille fantassins et d'autres troupes auxiliaires ; enfin quatorze pièces d'artillerie que long-temps avant la dernière guerre les voyageurs s'étonnaient de trouver aussi bien servies, quoiqu'elles ne le fussent que par des indigènes. La situation de l'état de Caboul, presque entièrement formé d'un territoire montagneux, le rendait d'une défense facile, et dangereux à attaquer. L'armée de Candahar se composait de neuf mille hommes, cavalerie et infanterie ; l'artillerie, de six pièces de canon. Le quatrième de ces états, Hérat, comprenant la province et la capitale de ce nom, tout le territoire jadis possédé par les monarques douraniens, était seul demeuré sous la domination d'un de leurs descendants. « Encore ce prince, au dire de Burnes, régnait-il plutôt par la tolérance de ses ennemis que par sa propre puissance. » C'est pourquoi, ajoute-t-il, le territoire de Hérat est devenu une dépendance de la Perse. La faiblesse de Hérat ajoutait donc singulièrement à cette puissance de circonstances dont se trouve saisie la Perse. Maîtresse de Hérat, combien ne deviendrait-elle pas menaçante pour l'Inde anglaise !

Des trois états usbecks dont nous venons de parler, la Khivie mérite d'abord de fixer l'attention. De tous trois c'est le plus voisin de la Caspienne ; il compte cinq villes, dont les plus considérables sont : Khiva, résidence du souverain ; Ourghendie, centre d'un commerce d'entrepôt considérable. Les limites en sont assez indécises (1). La Khivie, par sa situation géographique, est probablement appelée à jouer un grand rôle dans l'histoire de cette partie de l'Asie.

(1) Mouravieff.

Elle est éminemment propre à devenir l'entrepôt et l'intermédiaire d'un commerce considérable entre l'Asie centrale et la Russie. Les marchands du pays se rendent en Bockarie et dans d'autres contrées voisines. Là ils achètent des marchandises qu'ils transportent d'abord à Ourghendie, d'où ils se dirigent plus tard vers Orembourg et Astrakan. Ourghendie est ainsi le point central du commerce de la Khivie, comme la Khivie l'est elle-même de ce grand commerce entre la Russie et l'Asie dont nous venons de parler. « Les nombreuses boutiques d'Ourghendie, remplies de marchandises de prix venues de toutes les parties de l'Orient, éblouissent la vue par leur éclat. Il règne dans ses rues un bruit continuel, occasionné par l'affluence des marchands, et les cris des chameaux qui plient sous les pesants fardeaux dont ils sont chargés (1). » Suivant une expression essentiellement khivienne, « la distance d'Ourghendie à Bockara est de sept jours pour un marchand, de trois pour un voleur (2). » Les Khiviens se servent encore d'un autre moyen de transport pour l'exportation des marchandises qu'ils sont allés acheter à Bockara : ils les chargent sur des radeaux qui descendent l'Amour-Deria (Oxus) jusqu'à la mer d'Aral, d'où elles sont transportés à Manghielack sur la Caspienne : là on les embarque pour Astrakan ; ou bien encore elles sont conduites du lac d'Aral à Orembourg par les steppes des Kirghis. La durée du voyage de Bockara à la Caspienne est calculée devoir être de 29 jours ; de Manghielack à Astrakan 24 heures suffisent quand le temps est favorable. Aussi les marchands khiviens ac-

(1) Mouravieff, p. 334.
(2) *Id.*, *ibid.*

compagnent-ils souvent eux-mêmes leurs marchandises jusqu'à Astrakan, d'où ils les expédient soit à Moscou, soit à la fameuse foire de Saint-Macaire, entrepôt général du commerce de l'Asie, se tenant depuis quelques années à Novogorod (1).

La Khivie, en dépit de sa pauvreté actuelle, est à même de devenir, dans un avenir rapproché, un point d'une immense importance commerciale. Non seulement le commerce de la Haute-Asie, mais une partie de celui de l'Inde, pourrait, s'il était poussé par un bras puissant, prendre la route de la Khivie, pour aller aboutir à Astrakan. Une immense route de commerce formée de l'Indus, de l'Amour-Deria (les sources des deux fleuves ne sont éloignées que de quelques lieues), de la Caspienne, du Volga, irait ainsi aboutir de l'embouchure de l'Indus à Moscou. Alors on verrait se réaliser le brillant projet de Pierre le Grand.

« Maîtres de la Khivie (c'est un voyageur russe qui parle), beaucoup d'autres états se trouveraient sous notre dépendance. La Khivie est en ce moment un poste avancé qui s'oppose au commerce de la Russie avec la Bockarie et l'Inde septentrionale. Sous notre dépendance la Khivie serait une sauvegarde qui défendrait ce commerce contre les attaques des peuplades dispersées dans les steppes du nord de l'Asie. Cette oasis, située au milieu d'un océan de sable, deviendrait un point de réunion de tout le commerce de l'Asie, ébranlerait enfin jusqu'au centre de l'Inde l'énorme supériorité commerciale des dominateurs des mers (2).

L'émancipation de la Khivie de la domination de

(1) Mouravieff, *Nouvelles annales des voyages*, t. VIII, p. 82.
(2) *Id.*, *ibid.*

Bockara est récente. Les Usbecks, venus de la Bockarie, s'étaient partagés en quatre tribus, obéissant chacune à un chef héréditaire. Ces quatre chefs reconnaissaient la suprématie politique du gouvernement de Bockara; en dépit de cette dépendance commune, ils ne s'en faisaient pas moins la guerre. L'un des chefs, plus heureux que les autres, parvint à subjuguer ses rivaux, à réunir dans ses mains tout le pouvoir. Ce chef, nommé Ethell, se fit proclamer khan de Khivie. Non content d'avoir fondé son autorité à l'intérieur, il voulut se délivrer en même temps de toute dépendance politique à l'égard de Bockara. Il lui déclara la guerre. Déjà il était en campagne lorsqu'il se noya au passage d'une rivière. La succession de ce premier khan eut pour prétendants son frère cadet et dix cousins germains. De longues, d'interminables guerres, s'ensuivirent.

A la fin le pouvoir se trouva fixé dans la main d'un de ces derniers, nommé Mahomet Rahim. Le fer, le poison, la prison, le délivrèrent successivement de tous ses rivaux. Demeuré maître absolu, il prit ce titre de khan de Khiva, déjà porté par Ethell, mais qui cette fois demeura dans sa propre famille. Le nouveau khan employa pour se maintenir sur le trône les moyens qui l'y avaient élevé. Onze de ses plus proches parents furent sacrifiés à sa sécurité. Le moment vint alors où il crut pouvoir dormir en paix sur ce trône qui s'élevait comme un roc isolé, inaccessible, au milieu d'une mer de sang.

Dès lors aussi Mahomet Rahim, suivant l'exemple à lui inconnu de beaucoup d'autres usurpateurs, tenta de régulariser à son profit le pouvoir récemment usurpé. Il avait voulu le désordre et l'anarchie pour parve-

nir au pouvoir; il voulut, pour le conserver, l'ordre et la régularité. Ce barbare créa un conseil de gouvernement dont il prit les avis, sans s'obliger à les suivre, sur les objets importants. Il gouverna les trois autres tribus par des chefs dont il sut rendre la dépendance étroite. Il défendit le pillage, créant pour le remplacer un système de douanes et d'impôts réguliers; il fonda grand nombre d'établissements; des monnaies d'or et d'argent furent frappées pour la première fois. Il délivra à tout jamais la Khivie de l'oppression des hordes de Kirghis qui l'entouraient. Cessant d'être leur tributaire, ce fut elle qui tout au contraire leur imposa une redevance annuelle. Tout en conservant vis-à-vis de Bockara les apparences d'une dépendance purement nominale, il s'affranchit du paiement de tout tribut, de tout contrôle sur son autorité. Dès 1803 il se trouvait déjà en mesure d'attaquer le Khorassan à la tête de douze mille cavaliers, d'un corps d'infanterie considérable, de sept pièces d'artillerie. Ce barbare, ce Pierre le Grand du désert, pétrissait ainsi de sa main forte et sanglante les matériaux que lui livrait la destinée; il en formait une société, une sorte d'empire, qui ne manquait ni d'organisation à l'intérieur, ni de puissance au dehors.

La nature semblait, il est vrai, s'être plu à façonner ce sauvage législateur pour le rôle extraordinaire auquel il était appelé. Nous laisserons parler Mouravieff : « Mahomet Rahim est d'une haute taille, fortement constitué, d'une santé de fer; doué d'une physionomie assez agréable, n'annonçant en rien son naturel féroce. Son visage est assez régulier; il a l'œil vif et le regard perçant. Sa barbe est courte et blonde. Il est assez singulier qu'il n'ait de ressemblance avec ses

compatriotes que par les yeux, et que l'ensemble de sa figure le fasse plutôt ressembler à un Russe qu'à un Khivien. Sa barbe blonde augmente surtout ce disparate, car tous les Usbecks sans distinction ont la barbe noire. Le récit de ses actions fait voir qu'il a l'esprit pénétrant, qu'il est ambitieux et cruel jusqu'à la férocité; méfiant, impérieux, avide, audacieux, téméraire, et d'une fermeté rare pendant le temps qu'il mit à fonder sa puissance. Il s'était adonné à la débauche et à l'ivrognerie : ce fut pendant ses accès d'ivresse qu'il imagina les supplices atroces qu'il fit subir à ses victimes (1). » Le même historien nous apprend que pendant long-temps son unique boisson fut l'eau-de-vie pure; mais il y mêlait alors de l'eau. S'étant de même réformé sur d'autres points, il se contentait à cette époque de sept femmes.

La culture avait manqué à Mahomet Rahim, mais tout porte à croire qu'elle lui eût profité. Outre sa langue maternelle, il parlait, lisait, écrivait, l'arabe et le persan. Ayant conservé toutes ses inclinations nomades, il ne couchait jamais dans une maison; il se plaisait à errer çà et là, à chasser dans la steppe avec ses femmes et ses favoris. Il dormait pendant le jour, s'occupait pendant la nuit des soins du gouvernement, et prenait toutes ses résolutions dans la solitude et le silence. Il habituait ses enfants à voir, dès leurs plus tendres années, ruisseler le sang sans sourciller. Il aimait à les voir se plaire aux supplices atroces qu'il faisait infliger en leur présence à des prisonniers et à des esclaves. Le barbare et le grand homme se disputaient cette nature puissante,

(1) Mouravieff, p. 291.

ce géant fondateur d'un empire, tandis qu'à la manière de ses compatriotes il vivait dans sa kitibka nomade, au milieu des sables de l'Asie centrale.

Bockara, le second état usbeck dont nous avons à nous occuper dans l'ordre géographique que nous suivons, était le plus anciennement fondé et le plus considérable. C'était la résidence de la dynastie usbecke, dont les khans des deux autres états n'étaient primitivement qu de grands vassaux.

Bockara est une ville illustre entre toutes les villes de l'Asie centrale. Les plus grands noms de l'histoire de cette partie du monde sont venus s'écrire sur ses murailles. La tradition en rapporte la fondation à Alexandre. « La situation de la ville prouve au moins, dit à ce sujet un voyageur anglais, que cette fondation doit remonter à une date fort éloignée (1). » Un terrain fertile arrosé de ruisseaux, entouré de déserts, s'offrait là au voyageur comme un port au navigateur. Ce qu'il y a de certain, c'est que Bockara était déjà une ville fort considérable à l'époque où Gengis-Khan s'en empara à la tête de ses Mogols, en 1232. Les historiens de ses conquêtes se plaisent à l'énumération des boutiques, des bains, des bazars, qui la remplissaient. Du royaume de Bockara sortit ce Timour, à la longue trace de ruines et de sang. Les descendants de ce dernier en furent plus tard chassés par les Uskecks; ils ne conservèrent pas ce berceau de leur race, qui avait fondé de si grands empires. Les Usbecks en demeurèrent définitivement les maîtres dès le commencement du 16e siècle. Quarante ans plus tard Nadir-Shah l'étreignit de sa rude main; toutefois il l'épar-

(1) Burnes, t. II, p. 287.

gna dans sa miséricorde et son dédain pour porter ses pas vers de plus riches contrées. Mais la pitié elle-même de Nadir devait être marquée d'un signe sanglant, comme si la Providence lui eût interdit toute autre œuvre que la ruine et la dévastation. Le visir du khan alors régnant, profitant du trouble où l'apparition de Nadir jetait la population, le fit égorger pour le remplacer sur le trône par un fils de celui-ci, qu'il commença par marier à sa propre fille. Peu après il lui fit subir le sort de son père. Un autre souverain pris dans la même famille fut encore placé sur le trône par la main du ministre : il se proposait d'ôter au pouvoir par cette instabilité ce qu'il pouvait avoir de prestige et de sainteté aux yeux de la foule. Lorsqu'il crut avoir atteint son but, lorsqu'il crut avoir assez dégradé la majesté souveraine pour que le peuple ne se souciât plus guère de voir quelle main s'en emparerait, il s'en saisit au profit de sa propre famille; le véritable titre de possession du trône se trouvait effacé dans le sang de trois souverains.

Jadis le royaume de Bockara comprenait tout le pays situé entre l'Oxus et le Jaxarte. Il embrassait la Karismie, se prolongeait jusque vers la Caspienne, et très avant dans le Khorassan (1). Cette puissance territoriale a depuis leng-temps beaucoup diminué. Mais la Bockarie peut partager avec la Khivie un autre genre d'importance. La fertilité de son sol au milieu d'un désert sablonneux en fait une véritable oasis; elle est en outre située de manière à présenter un entrepôt naturel au commerce de l'Europe avec l'Asie centrale, de ce dernier avec l'Asie méridionale, par conséquent du commerce de l'Inde avec l'Europe. « C'est un marché

(1) Voyage en Bockarie, t. III, p. 276.

central où le négociant peut échanger avec avantage les marchandise de la Chine, de la Perse, de l'Inde et de l'Afghanistan (1). » Des routes partant des frontières de la Russie méridionale, à l'est de la Caspienne, sont fréquemment parcourues par des caravanes parties de la Bockarie. Le marché de Bockara se trouve ainsi abondamment approvisionné de marchandises russes. Or les marchands indous qui sont arrivés, il y a environ vingt ans, par le côté opposé, à ce même marché, y ont apporté des marchandises anglaises, dont la Péninsule est comme inondée. L'industrie anglaise et l'industrie russe s'y trouvent dès ce moment en présence. Depuis lors une active rivalité commerciale s'est établie entre les deux puissances. Les Anglais font leurs efforts pour pousser leur commerce dans cette route nouvelle, les Russes redoublent d'activité pour s'y maintenir. D'Orembourg et de Trock ils expédient sans cesse des marchandises européennes vers la Bockarie; ils établissent des foires annuelles dans la partie méridionale de la Russie. Du marché central de Bockara les marchandises sont ensuite expédiées à Samarcande, à Kochland, à Yarkand, à Ourghendie, et dans les provinces voisines de la capitale. Bockara, dès à présent, joue donc un rôle important dans les transactions commerciales de l'Asie. C'est le symbole de celui que lui réserve un jour la politique.

Bockara et Khiva se montrent sous certains rapports comme deux villes appartenant à deux ordres de civilisation différents. Les guerres, le pillage, les violences, dans ces derniers temps, ont pris la Khivie pour principal théâtre. La théologie, la théocratie,

(1) Burnes, t. III, p. 325.

semblent au contraire s'être emparées de Bockara, appelée, par la voix des peuples de l'Asie centrale, Bockara la Sainte. Le souverain de Bockara est considéré comme un des chefs de la religion musulmane. Il se fait nommer *émir al moumenim*, c'est-à-dire commandeur des fidèles; titre tellement éminent parmi les musulmans, que Timour, et ses descendants jusqu'à Baber, le préféraient à tout autre. Comme tous les autres souverains musulmans, celui de Bockara reconnaît d'ailleurs la suprématie du sultan de Constantinople; il s'enorguillit du titre de son porteur d'arc (1). Bockara est remplie d'écoles de théologie. C'est à leur fondation et à leur entretien qu'est employée une grande partie du revenu national. Le prêtre est le personnage important de l'état. Le pouvoir, comme c'est le propre des pays musulmans, a passé des mains du souverain dans celles d'un visir, dans la famille duquel il est devenu héréditaire, et dont les divers membres s'en partagent l'exercice (2). Le reste des fonctions est rempli par les prêtres, auxquels, sous des motifs et pour des raisons diverses, sont renvoyées toutes les affaires de l'état. Les pratiques religieuses les plus multipliées et les plus minutieuses remplissent la journée du souverain; les rues et les places publiques retentissent du matin au soir de discussions théologiques.

Les Bouckares, dans la naïveté de leur foi (nouvelle preuve de la puissance de leur idée dominante), ne dou-

(1) Burnes, t. II, p. 293.

(2) Au temps où Alexandre Burnes se trouvait à Bockara, le visir avait succédé à son père; lui-même avait désigné un de ses fils pour le remplacer. Deux de ses frères occupaient les gouvernements les plus importants du royaume; ses fils, au nombre de 13, occupaient les emplois les plus considérables de l'état. — Burnes, t. II, p. 292.

tent pas que tous les autres états du monde ne reconnaissent aussi bien qu'eux la suprématie du sultan de Constantinople. Un voyageur européen est souvent interrogé sur la quantité des tributs qu'ils supposent devoir lui être payés par les différents états de l'Europe. Mais de cette préoccupation religieuse excessive est d'ailleurs résulté pour Bockara un grand avantage : en perdant une partie de sa force matérielle elle a conquis une influence morale encore plus considérable. Les états usbecks voisins le considèrent comme leur métropole religieuse; la Chine, la Russie, la Turquie, la Perse, l'Afghanistan, où elle n'a jamais cessé d'entretenir des ambassadeurs, en ont la même idée. Bockara la sainte règne par la croyance là ou Bockara la guerrière a vu son sceptre brisé (1).

Le khanat de Kondouz paraît avoir été le terme de la grande invasion des Usbecks au 16e siècle. Kondouz se rattache à Bockara par un lien féodal qui depuis longtemps va se relâchant de plus en plus, qui pourtant n'est pas encore entièrement brisé. Le commerce de Kondouz s'approvisionne à Bockara de la plus grande partie des marchandises étrangères qui se consomment dans la principauté. L'influence russe n'a pu jusqu'à cette heure s'exercer directement à cette cour, en raison de son éloignement; mais le voisinage des Anglais a, suivant toute apparence, produit un résultat analogue. Le Khan de Kondouz, à l'époque où Alexandre Burnes visita ce pays, n'était accessible, suivant l'expression

(1) On peut citer en preuve de cette suprématie reconnue par les étrangers le fait suivant : Un ambassadeur chinois fut envoyé à Bockara dans l'année 172..., chargé de réclamer de la part de son souverain l'appui du roi de Bockarie contre le khan de Kochland, qui faisait des incursions sur la frontière chinoise.

de ce dernier, qu'à une seule crainte ; mais cette crainte était extrême : le nom anglais était pour lui un objet de perpétuelle terreur. Les conquérants de l'Inde lui étaient suspects, et il ne serait pas facile de bannir ce soupçon de son esprit (1). Au reste, il n'est sans doute pas impossible de rencontrer des craintes et des soupçons plus mal fondés que ceux de ce chef usbeck.

Ces trois états usbecks, pour être rapprochés, pour être, politiquement parlant, voisins les uns des autres, ne se touchent pourtant point dans l'espace. Ils sont séparés par de vastes déserts de sables dont l'aridité fait un contraste frappant avec la riche culture et la fertilité de leur sol. Les voyageurs ne manquent jamais de se montrer frappés de ce contraste, et le récit qu'ils en font ne manque jamais non plus de fraîcheur ni de vivacité. Meyendorff décrit comme il suit son entrée à Bockara : « A dix-sept verstes d'Oudern Koukouck nous fîmes une centaine de pas entre une chaîne de monticules sablonneux parmi lesquels nous vîmes des restes de murs et d'habitations en terre. Après avoir franchi ces buttes, nous entrâmes, à notre grande surprise, dans un pays fort différent : on croirait être à mille lieues de distance des contrées montueuses que l'on vient de traverser pendant soixante et dix jours. Le désert finit à ces tertres sablonneux ; au delà on est entouré de champs, de canaux, d'allées d'arbres ; on aperçoit de toutes parts des maisons, des villages, des jardins, des vergers, des mosquées et des minarets : en un mot, on se croit transporté dans un pays enchanté (2). » L'entrée de la Khivie ne fait pas une impression moins agréable. « Je n'avais

(1) Burnes, t. III, p. 269.
(2) Meyendorff, p. 79.

jamais vu, dit Mouravieff, même au cœur de l'Allemagne, des champs aussi bien cultivés que ceux de Khiva; toutes les maisons étaient entourées de canaux que traversent de petits ponts. Je me promenais dans de belles prairies, au milieu d'arbres fruitiers; une foule d'oiseaux animaient de leurs chants ces jolis vergers. Les maisons de terre glaise éparses dans ces lieux enchantés présentaient le coup d'œil le plus agréable (1).»

Mais tous ces biens ne sauraient tenter les hordes de tartares farouches qui errent çà et là au gré de leur caprice dans les sables arides qui bordent ces riantes contrées. La lance au poing, montés sur une bonne cavale, le ciel au dessus de leurs têtes, devant eux l'immensité, voilà les seuls biens dignes des vrais enfants du désert. Les bienfaits de la civilisation leur paraissent trop chèrement achetés par toutes les sujétions, tous les genres d'esclavage qu'elle entraîne. Leur parle-t-on des arts, de l'industrie, ils répondent : « Nous autres Kirghis, nous sommes des gens simples, et nous ne connaissons que notre sabre recourbé. » Frappé de la misère et des vêtements en lambeaux qui couvraient ses compagnons de voyage, Mouravieff leur demanda pourquoi ils ne se bâtissaient pas des maisons, ne cultivaient pas la terre. « Ambassadeur, lui répondit l'un d'eux, tu n'as pas parlé en homme sage. Ces gens là obéissent à un maître; notre maître à nous, c'est Dieu (2). »

Telles sont les puissances dont la Russie et l'Angleterre se disputent mutuellement la bienveillance. Leur alliance serait nécessairement d'une grande utilité à

(1) Mouravieff, p. 115.
(2) *Id., ibid.*

celle qui aurait su se la ménager. Elles constituent en quelque sorte l'échiquier sur lequel s'engagerait cette grande partie dont l'enjeu serait la domination de l'Asie.

CHAPITRE III.

Des entreprises de la Russie sur la Perse et la Turquie.

La Russie, continuant d'obéir à l'impulsion qui lui avait été donnée par Pierre le Grand, n'a cessé depuis ce moment de se préoccuper de l'Europe et de l'Orient; elle n'a cessé de marcher simultanément dans ces deux voies opposées : nous n'avons à la suivre que sur la seconde.

Nous jetterons un rapide coup d'œil sur le chemin qu'elle a déjà parcouru de ce côté; mais nous examinerons séparément les nombreuses expéditions qu'elle y a successivement dirigées, considérant d'abord ses entreprises sur la Turquie et la Perse, plus tard celles sur la Caspienne et à l'orient de la Caspienne.

Un des premiers objets de l'ambition de Pierre fut de se procurer un port sur la mer d'Azof. En 1693 il s'empara de Taganrok, qu'il destinait à devenir l'entrepôt de ce commerce avec l'Orient dont il rêvait la résurrection par ce chemin. Pierre n'avait pas encore visité l'Europe, la Baltique n'avait pas attiré son attention. Toutefois, même depuis cette époque, il n'abandonne pas son premier projet. Deux petits bâtiments construits à Vorogène descendirent le Don pour aller

déployer pour la première fois le pavillon russe en Orient. La funeste issue de la campagne de 1711 vint arrêter ces premières tentatives. La restitution de Taganrok fut une des conditions du traité qui la termina. Pierre comprit que le moment n'était pas encore venu de s'agrandir aux dépens de la Turquie. Abandonnant à ses successeurs, qui n'y firent pas défaut, la poursuite des projets ambitieux qu'il avait formés de ce côté, il cessa pour un moment de s'occuper de la merd'Azof; il se tourna vers la Caspienne.

La Perse, sous les derniers souverains de la dynastie des sophis, se débattait au milieu du désordre de la guerre civile et de l'anarchie. Une carrière illimitée semblait s'ouvrir de ce côté à l'ambition de Pierre. En 1722 une expédition considérable se trouva préparée par ses soins à Astrakan. Vingt-deux mille hommes d'infanterie, neuf mille dragons, quinze mille Cosaques, trois mille matelots pouvant au besoin servir dans les descentes, composaient cette armée. La cavalerie prit le chemin de terre; pour la première fois les échos du Caucase répétèrent les hennissements des chevaux russes, qui devaient leur devenir si familiers. La ville de Derbend fut occupée sans résistance, le siége fut mis devant Bakou. La province de Ghilan, dont sort la plus grande partie de la soie exportée par la Perse, tomba au pouvoir du czar. Le shah s'avisa alors de solliciter l'appui de celui qui envahissait ses états du dehors, contre des ennemis plus rapprochés, qui menaçaient de plus près son trône et sa vie. Le gouverneur de Bakou, croyant servir son souverain, livra cette ville à ce nouvel allié. Le shah devint le prisonnier des Afghans, qui s'étaient rués sur la Perse. Son fils se fit couronner; à son tour il sollicita l'appui des Russes.

Pour payer leur secours, il leur céda d'abord les provinces de Daghistan et de Ghilan, déjà occupées par eux ; puis encore celles de Mazanderan et d'Astarabad. La Russie acquérait ainsi par ce traité toute l'étendue de côtes possédées par la Perse à l'ouest et au midi de la Caspienne.

Le traité qui contenait ces immenses concessions fut signé par un ambassadeur du shah. Cet ambassadeur avait-il été gagné par l'or de la Russie? On ne saurait le dire. Toutefois la chose ne serait pas impossible, car le shah, à peine le traité signé, se mit à réclamer vivement contre son exécution. Le territoire concédé par le shah constituait à peu près tout ce qui lui restait encore ; on ne saurait par conséquent expliquer dans quel but il aurait agréé de pareilles conditions. Il se mit en mesure de résister, avec le peu de forces qui lui restaient encore, à la conquête russe. De son côté le czar fit ses dispositions pour s'affermir dans ses nouvelles acquisitions. Pendant ce temps, la Turquie, profitant de la circonstance, se mit en possession de la Géorgie, qui alors appartenait à la Perse. Les envoyés des trois états en ce moment sous les armes, c'est-à-dire la Perse, la Turquie et la Russie, se réunirent, sur la demande de Pierre, pour fixer définitivement, et d'un commun accord, les limites des trois empires. Mais la mort surprit Pierre avant que les conférences fussent terminées. Continuées sous Catherine, elles aboutirent à une fixation de limites qui laissa la Russie en possession du territoire qu'elle occupait. A la vérité la concession était le prix d'un secours solennellement promis, mais non livré, contre les ennemis intérieurs du shah. Ce secours n'étant pas fourni, le shah réclama contre la prise de possession de ces terri-

toires. La Russie, changeant dès lors brusquement de tactique, se tourna tout à coup du côté des Afghans, maîtres à cette époque d'une partie de la Perse. Elle leur céda ses droits éventuels sur les provinces de Mazanderan et d'Asterabad, à la charge de respecter sa prise de possession du Daghistan et du Ghilan.

Alors survint un de ces jeux gigantesques de la fortune dont l'Orient seul est le théâtre. Un gardeur de troupeaux, Nadir, s'élança d'un bond sur le trône de Perse. De sa puissante épée il déchira les traités jadis conclus entre les derniers shahs et la Russie; il refoula les Russes au delà de leurs anciennes limites, devint l'arbitre de leurs différends avec la Turquie, et les décida contre eux; il leur imposa la condition de n'avoir désormais aucun bâtiment sur la mer d'Azof (1). Deux Anglais employés à cette époque par la Russie à l'établissement d'une compagnie de commerce avec l'Orient par la Caspienne passèrent au service de Nadir. Un nombre considérable de bâtiments fut construit sous leur direction. La Perse devint un moment seule maîtresse de cette mer, d'où elle venait de bannir la Russie, à laquelle du moins celle-ci ne touchait plus que par ses anciennes possessions. De la mer d'Azof à la Caspienne l'œuvre du charpentier de Sardam croula sous le bras du berger du Khorassan.

Mais Nadir-Shah ne fut sur le trône qu'un météore éclatant et terrible qui s'éteignit bientôt dans de misérables successeurs; Pierre se perpétua dans une dynastie qui s'inspira de son esprit, se mit en mesure de continuer son œuvre, chemina hardiment dans la voie

(1) Progrès de la Russie, etc.

qu'il venait d'ouvrir. Le recouvrement des territoires un moment possédés par la Russie sur les bords de la Caspienne, la mer d'Azof et la mer Noire, ne cessa pas un moment d'être l'objet de leurs efforts.

Les affaires dont la Géorgie, dont la Russie s'était peu à peu et toujours de plus en plus mêlée, amenèrent de 1769 à 1774 une guerre sanglante entre la Turquie et la Russie. Cette dernière puissance montra des ressources et déploya une énergie surprenantes. Des flottes russes construites dans les ports de la Baltique et de la mer Blanche déployèrent leur pavillon dans la Méditerranée. La Grèce, l'Egypte, la Syrie, furent un moment sous les armes; la marine turque fut détruite. Puis un traité (1) survint, assurant à la Russie la libre navigation de la mer Noire et de toutes les mers ottomanes, y compris les Dardanelles, avec cette seule restriction de n'avoir jamais plus d'un vaisseau de guerre à la fois dans les eaux de Constantinople. Le même traité donnait à la Russie Azof et Taganrok; d'autres cessions de territoire avançaient en outre sa frontière jusqu'au Bog et lui préparaient les voies de la conquête de la Crimée (2). La Crimée avait bien été déclarée état indépendant sous un khan électif; mais c'est le propre de ces sortes d'états de demeurer ouverts à toutes les intrigues de l'étranger. La Russie ne manqua pas de prétexte pour occuper fréquemment le pays; puis une convention signée en 1784 à Constantinople sous la médiation de la France vint consacrer sa souveraineté. La guerre de 1792, terminée par le traité de Jassy, ajouta aux avantages précédemment conquis par elle :

(1) Traité de Kutshuck-Kaymardi (1774).
(2) Progrès de la Russie, p. 42-3.

les frontières russes furent poussées jusqu'au Dniester ; la mer Noire s'ouvrit à ses provinces polonaises (1). La Porte reconnut ses prétentions sur la Géorgie et les pays voisins (2). La guerre de 1806, aussi heureuse pour la Russie que la précédente, allait lui livrer, suivant toute probabilité, ce que la Turquie possédait au delà du Danube ; le traité de Tilsit la sauva. La guerre de 1808 à 1812 étendit les frontières de la Russie jusqu'au Pruth, et lui valut quelques autres avantages stipulés dans celui de Bucharest. Les délimitations réciproques des deux états laissaient des difficultés à résoudre ; mais l'Europe, lasse de la guerre, était impatiente de la paix. La Russie, partageant ce sentiment général, consentit à faire une halte dans la poursuite de ses agrandissements en Turquie. Mais ces difficultés, soulevées plus tard, au moment où l'insurrection grecque jetait une grande impopularité sur la Porte, aboutirent enfin à une dernière guerre, la plus funeste de toutes celles que l'empire ottoman avait eu jusque alors à soutenir ; elle se termina par le traité d'Andrinople.

Le pacha d'Egypte se trouva trop à l'étroit dans l'ancien royaume de Ptolémée. Du milieu de l'Asie mineure une armée égyptienne menaça Constantinople ; le trône du sultan trembla sur sa base incessamment rétrécie. Le descendant d'Othman s'appuya sur le premier bras qui se présenta, et ce bras fut celui du czar. Nicolas n'avait-il pas à perdre plus que Mahmoud aux victoires d'Ibrahim? La flotte et l'armée russes, réunies avec une célérité presque merveilleuses, se trouvèrent bien-

(1) Progrès de la Russie, p. 69.

(2) *Id.*, *ibid.* — La Perse ne consentit pas dès lors, comme nous le dirons plus tard, à l'abandon de la Géorgie.

tôt et pour la première fois dans le Bosphore. Les injonctions de la France arrêtèrent subitement les pas de l'armée égyptienne victorieuse à Nezib. De son côté la Russie était trop assurée de l'avenir pour sentir le besoin de se hâter; elle recula devant l'ébranlement que la chute d'une de ses parties ne pouvait manquer de donner au reste de l'édifice politique de l'Europe; elle se montra fidèle à des promesses d'accord avec ses intérêts. Les vaisseaux et les soldats russes se retirèrent; mais les grenadiers russes emportèrent dans leurs gibernes le traité d'Unkiar-Skelessi; traité qui constituait une alliance offensive et défensive entre les deux états, fermait les Dardanelles aux vaisseaux de guerre de toutes les autres nations, faisait ainsi de la mer Noire un port, un refuge assuré pour les flottes russes en cas de revers dans la Méditerranée, d'où elles pouvaient ensuite déboucher de nouveau et à leur convenance.

La Russie dès lors conquit, au moins en ce qui touchait ses rapports politiques avec l'Europe, la plus grande partie des avantages que lui aurait assurés la possession même de Constantinople; ou, pour mieux dire, lorsque les vaisseaux russes déployaient leur pavillon sous les murs du sérail, était-ce bien encore la capitale des sultans qu'ils se disposaient à défendre. Le poteau dressé par Catherine avec l'inscription fameuse: « Chemin de Constantinople », est sans doute abattu : à quoi pourrait-il servir? Est-il un soldat russe qui n'y puisse aller les yeux fermés? Les étapes n'en sont-elles pas toutes tracées dans les traités d'Andrinople etd'Unkiar-Skelessi ?

Les progrès de la Russie du côté de la Perse ne furent ni moins continus, ni moins considérables. La

Géorgie, après avoir d'abord appartenu à la Perse, s'en était détachée quelques années avant l'usurpation de Nadir. A cette époque elle se donna à la Turquie. Plus tard elle revint à la Perse, au moins nominalement. Un vally ou vice-roi qui recevait son investiture à Ispahan la gouvernait. Une garnison persane occupait la citadelle de Tiflis. Abandonnés à eux-mêmes par suite du désordre et de la faiblesse où tomba le gouvernement de la Perse, les vallys de Géorgie acceptèrent l'assistance ou le protectorat de la Russie. Un ukase de Catherine, à la suite d'événements, de transactions, étrangers à notre sujet, avait garanti la couronne de Géorgie à Héraclius et à ses successeurs. Mais c'était là un ukase d'impératrice qu'un ukase d'empereur pouvait fort bien annuler. Paul décréta la réunion de la Géorgie à l'empire russe. (Un vally ou gouverneur rebelle à la Perse avait commencé par y appeler les Russes.) Alexandre, en montant sur le trône ensanglanté de son père, confirma cet ukase. La Perse, qui n'avait nullement consenti à la cession, prit les armes. La guerre fut conduite assez mollement par la Russie; se voyant par anticipation menacée dans Moscou, elle ne pouvait guère songer à ses conquêtes du Caucase.

En ce moment la France vint rendre à la Perse une importance politique à laquelle celle-ci ne songeait guère, et qui devait s'accroître plus tard. Elle lui offrit son alliance, ce qui la faisait entrer dans le système politique de l'Europe. Elle lui offrait encore son secours pour la continuation de la guerre contre la Russie. Nous dirons plus tard comment l'Angleterre, survenant, proposa au contraire ses bons offices pour la conclusion de la paix, et se fit écouter. Quoi qu'il en soit, un

traité fut 'alors conclu à Goulistan, sous la médiation anglaise. La Perse abandonna toutes les acquisitions faites par la Russie au midi du Caucase ; elle renonça à entretenir aucune force navale sur la Caspienne ; elle mit la Russie en possession de la Géorgie, de l'Iremétrie, de la Mingrélie, de Bakou, du Daghistan, du Shirvan, de Shaki, de Gangie, de Karabaugh, d'une partie du Mogan, et de Talishe. Une politique habile, sachant tour à tour employer la force et la ruse, les armes et la diplomatie, rendait ainsi à la Russie, au bout d'un siècle, les conquêtes ou l'équivalent des conquêtes faites jadis tout d'un coup par Pierre le Grand, mais aussi à l'aide d'une sorte de surprise.

Le traité de Goulistan, aussi bien que les anciens traités, avait laissé beaucoup de vague dans la délimitation des frontières de la Perse et de la Russie. Plusieurs commissions mi-parties russes et persanes s'assemblèrent pour les régler. Les Russes, enorgueillis par leurs succès, les Persans, aigris par la défaite, étaient dans les plus mauvaises dispositions pour s'entendre. Rien n'était encore terminé à la mort d'Alexandre. Les événements sanglants qui marquèrent l'avénement du nouveau souverain furent accueillis avec joie par la Perse; elle crut à un soulèvement général des tribus du Caucase, alors fatiguées de la domination russe, comme elles l'avaient été jadis de la sienne. Elles implorèrent, dit-on, le secours du shah, comme d'un des protecteurs naturels de l'islamisme. La cour de Perse se flatta d'avoir trouvé une occasion favorable de revenir sur les concessions jadis faites par elle à son ennemie. En ce moment le prince Menzikoff arrivait à Téhéran chargé de notifier au shah, l'avénement de Nicolas à la couronne. La Perse réclama avec insistance l'évacuation

par les Russes d'un territoire demeuré en leur possession. Le prince n'avait aucun pouvoir pour traiter. La guerre s'ensuivit. Les troupes persanes, dans leurs rencontres avec les Russes, montrèrent souvent du courage et de l'énergie. La Russie, grâce à la supériorité toute-puissante de la discipline européenne, ne s'en trouva pas moins, au bout de fort peu de temps, en mesure de dicter les conditions de la paix.

Un traité fut négocié à Turkmantschaï (février 1828). Le vainqueur demandait pour frontière le cours de l'Araxe; il exigeait la cession des principales villes ou forteresses qui se trouvent dans le voisinage de fleuve, enfin le remboursement des frais de la guerre (1). Les conférences diplomatiques portèrent sur cette base; mais à la fin des conférences les conditions d'abord mises en avant par la Russie se trouvèrent quelque peu modifiées, et, comme de raison, à l'avantage du plus fort. La Russie se trouvait nantie des districts de Talish et de Mogan, situés sur la rive droite de l'Araxe, sur le bord de la Caspienne, au delà de ce fleuve par rapport au territoire russe; de telle sorte que la Russie, couverte par le fleuve sur son propre territoire, avait en même temps le pied sur le territoire persan, se trouvant de la sorte également en mesure pour l'offensive et la défensive (2). La Perse, comme dans les traités précédents, s'engageait en outre à n'entretenir aucune force navale sur la Caspienne.

Mais si le drapeau russe à cette époque s'arrêta sur les bords de l'Araxe, l'influence la Russie devait franchir ces limites. Le souverain de la Perse, comme celui

(1) Progrès de la Russie, p. 144-5.
(2) *Id.*

de Constantinople, ne doit qu'à la prudente lenteur de son adversaire, nullement à sa propre force, de demeurer sur le trône. La Russie veut bien condescendre à l'y tolérer; mais c'est l'Angleterre, non la Perse, qu'elle croit prudent de ménager quelque temps encore.

CHAPITRE IV.

Des entreprise de la Russie sur la Caspienne et à l'orient de la Caspienne.

En dépit de sa lutte contre Charles XII, de la fondation de Pétersbourg, de ses conquêtes en Perse, Pierre le Grand trouva encore le moyen de s'occuper soit de l'établissement d'une marine sur la Caspienne, soit d'entreprises à l'est de cette mer. Le petit état de Khiva, oasis perdue au milieu des sables de l'Asie centrale, attira dès lors son attention; il comprit toute l'importance qu'il devait avoir dans un avenir plus ou moins éloigné.

En 1717 le prince Alexandre Bekewitch, à la tête d'un corps d'armée de six à sept mille hommes, reçut de Pierre la mission de se rendre auprès du khan de Khiva. La nature des instructions du prince, l'objet même de sa mission, sont restés entourés d'incertitudes. Etait-il revêtu du caractère d'ambassadeur? était-il le chef d'une expédition militaire? c'est ce qui n'est point encore complétement éclairci. En dépit de la différence des moyens, le but était sans doute le même, celui d'établir la domination russe à Khiva, dont l'importance géographique et commerciale avait frappé Pierre. Quoi qu'il en soit, le prince parut d'abord avoir complétement réussi dans son entreprise. Il s'empara de Khiva.

Mais si les Khiviens, ou vaincus ou surpris, n'avaient opposé que peu de résistance, ils furent plus heureux en ayant recours à la ruse, cette arme si souvent terrible aux mains des peuples barbares. Les vivres devinrent de plus en plus rares à Khiva. Les chefs représentèrent à Bekewitch la difficulté de pourvoir aux besoins de tant d'hommes réunis. Le prince se laissa persuader. Le corps russe, divisé en détachements peu considérables, fut réparti en un grand nombre de villages éloignés les uns des autres, où ils durent passer l'hiver. Les choses semblèrent d'abord aller pour le mieux; mais, à un signal convenu, les Khiviens, avec cette unanimité que donne aux populations conquises la haine de l'étranger, les Khiviens, disons-nous, attaquèrent subitement et à l'improviste les troupes éparpillées. Elles furent taillées en pièces, à l'exception de quelques individus qui demeurèrent esclaves pour le reste de leur vie. Le prince Bekewitch fut lui-même égorgé, après avoir enduré les plus terribles supplices. Ecorché vivant ou mort (ce que la tradition ne dit pas), on fit de sa peau un tambour, qui fut placé auprès de la principale entrée du palais du chef, et plus tard du khan de Khiva.

Les successeurs de Pierre avaient continué à entretenir une force navale sur la Caspienne, où le premier il déploya le pavillon russe. Catherine II augmenta considérablement ces forces. Le comte Woenowith, qui les commandait, reçut en outre en 1781 des instructions pour l'exécution d'un voyage considérable. Il s'agissait d'explorer les côtes, surtout les côtes orientales et méridionales de cette mer, d'y fonder certains établissements de commerce. Woenowith alla jeter l'ancre dans le meilleur port du Mazanderan; c'était Asterabad, alors

en la puissance d'un chef du nom d'Aga-Mahomet, lequel, profitant de l'anarchie qui désolait alors la Perse, s'était créé de ce côté une espèce d'état indépendant. Woenowith lui fit demander la permission d'établir une factorerie sur la côte. Aga-Mahomet, qui ne se croyait pas en mesure de résister à force ouverte aux Russes, feignit d'y consentir. L'amiral fit en conséquence jeter les fondements d'un comptoir, qui, une fois achevé, se trouva transformé en une forteresse armée d'artillerie.

Le khan se garde bien d'y trouver à redire. Tout au contraire il se hâte de venir l'examiner de près, s'en fait montrer l'intérieur, ne se lasse pas d'en louer et d'en admirer la construction. Il se montre de même émerveillé de la grandeur et de la beauté des vaisseaux russes. Curieux de les examiner plus en détail, il s'invite lui-même à dîner à bord de la frégate commandée par Woenowith. Il se livre pendant toute la journée à la plus insouciante gaîté. Le soir venu, il manifeste les plus vifs regrets de voir finir un temps si bien employé, de se séparer aussi promptement de ses nouveaux amis. Il témoigne le désir de s'en dédommager, il veut traiter à son tour l'amiral russe et ses principaux officiers; il les invite à sa cour. Dupes des démonstrations du khan, se fiant d'ailleurs en leur grand nombre, jaloux d'entretenir de si bonnes dispositions chez les habitants de la côte, les Russes acceptèrent. Mais le khan avait pris ses précautions. A peine les Russes ont-ils franchi le seuil de sa maison, qu'ils se voient arrêtés, chargés de fers. Alors le khan se montre; il menace Woenowith de lui faire trancher la tête, ainsi qu'à tous les autres officiers, si la forteresse n'est aussitôt détruite. Toute résistance était inutile. La for-

teresse fut immédiatement démolie par les mains qui venaient de l'élever, l'artillerie qui la garnissait rembarquée en grande hâte. La Russie, n'ayant aucun moyen de venger cette injure, prit le parti de la dissimuler et de continuer à vivre aussi bien que possible avec le khan (1).

Plus heureuse ailleurs et dans d'autres circonstances, la Russie réussit à fonder un grand nombre d'établissements de commerce sur la côte orientale de la Caspienne; elle continua d'entretenir soigneusement des relations avec les états usbecks du voisinage. Dans l'année 1819-20 elle s'appliqua à leur donner plus de solidité et d'extension en cherchant à entrer tout à la fois en relation, d'un côté avec Bokhara, de l'autre avec Khiva.

M. de Négri, conseiller d'état, fut chargé de la première de ces deux missions. Des relations commerciales qui de tout temps avaient existé entre la Russie et la Boukharie avaient pris une plus grande extension dans la dernière moitié du 18e siècle. Pétersbourg avait vu assez fréquemment alors des envoyés bouckares. L'empereur Alexandre, continuateur de Pierre, comme tous les autres souverains de la Russie, n'avait pas perdu de vue, au milieu des grands événements, des terribles vicissitudes de son règne, ces états à l'orient de la Caspienne dont la Russie apprécie si bien l'importance à venir. La mission, toute pacifique qu'elle fût, présentait l'appareil d'une expédition guerrière. L'escorte de l'envoyé consistait en cinq cents hommes de cavalerie et d'infanterie, deux pièces de canon, deux bateaux transportés sur des charrettes pour le passage des riviè-

(1) Progrès de la Russie.

res, vingt-cinq wagons à trois chevaux, grand nombre de tentes de feutre. Des marchands se joignirent à la caravane, ce qui la fit monter à un millier de personnes et autant de chevaux.

La mission s'engagea dans les immenses plaines de sables qu'elle devait traverser avant d'atteindre Bokhara. La défiance que ne manque jamais d'éveiller chez les peuples étrangers l'apparition des Européens pouvait lui faire présager une issue funeste. Un vieux marchand boukhare, au moment du départ de la caravane, avait dit complaisamment à l'un de ses amis : « Peut-être aucun des voyageurs chrétiens ne reviendra chez lui; quand même le khan de Khivie les laisserait passer, notre khan ne commettrait pas la faute de les laisser repartir. Pourquoi voulez-vous que les chrétiens apprennent à connaître notre pays (1) ? »

La caravane, en dépit de ces funestes pronostics, ne devait rencontrer aucun obstacle. Elle vécut long-temps avec les Kirghis, qui errent çà et là dans les plaines immenses, vivant en tribus séparées, gouvernés par des chefs héréditaires qui se transmettent dans les siècles une autorité patriarchale. Les scènes les plus pittoresques se succèdent sous les pas des envoyés russes. Ici, ils sont reçus sous la tente d'un khan qu'ils trouvent assis au milieu de peaux remplies du lait de ses cavales; ses armes sont rangées tout autour de la tente; un diadème d'or garni de rubis est appendu auprès d'un quartier de mouton tout sanglant; on foule de magnifiques tapis de Perse. Là un Kirghis auquel on parle des bienfaits de l'agriculture répond par un proverbe national : « Quand les Kirghis auront des maisons, ils auront perdu leur

(1) Meyendorff, p. 8.

liberté. » Ailleurs un chef de Kirghis, ayant à se plaindre du khan de Boukhara, coupe la queue de son propre cheval, se rend auprès du khan, et lui dit : « De même que cette queue a été détachée de mon cheval, de même je me détache de toi. » Au milieu d'actes de férocité sans nom, un chant d'amour, tout empreint de la forte poésie des temps primitifs, vient quelquefois frapper les oreilles des Européens. Après ces scènes qui nous reportent aux premiers âges du monde, où nous n'avons pu nous refuser à laisser errer quelques instants notre pensée, les envoyés russes arrivent enfin à Boukhara et là c'est aussi tout un nouveau monde qui se révèle à eux.

Ils le quittèrent après un séjour de quatre mois. A leur départ rien n'était changé sans doute de ce qu'ils trouvèrent à leur arrive; « mais les chrétiens avaient appris à connaître le pays des Boukhares. » C'est l'avenir qui nous apprendra jusqu'à quel point étaient fondées les craintes du vieux marchand dont nous avons reproduit les paroles.

La mission de Kkiva était entourée de moins de pompe et de solennité, ce qui sous certains rapports peut lui valoir plus d'intérêt. Le général Yermoloff, alors gouverneur général de la Géorgie, dut tenter, sur l'ordre de Saint-Pétersbourg, de nouer de nouvelles relations avec le khan de Khivie. Il se proposait déjà de faire établir sur la côte orientale de la Caspienne un entrepôt où les vaisseaux marchands russes pussent demeurer à l'ancre et décharger leurs cargaisons en sûreté. Un officier russe, le major Ponomareff, était chargé de visiter dans ce but la côte orientale de la Caspienne. Un autre officier, le capitaine Mouravieff, devait se rendre pendant ce temps auprès du khan de

Khivie. Il était porteur d'une lettre où le général Yermoloff sollicitait le khan, en style oriental, d'ouvrir entre la Russie et la Khivie « les portes de l'amitié et de la bonne intelligence ». La mission de Mouravieff, outre ces choses générales, avait encore un autre but. Les caravanes khiviennes, pour se rendre à Manghilack, traversaient pendant trente jours des steppes dépourvues d'eau. On lui demandait de diriger dorénavant au contraire les caravanes sur le port de Crasnowodts, dans la baie de Balkan; nouvelle route construite depuis peu, n'exigeant que dix-sept jours de marche, abrégeant ainsi de treize jours la route ordinaire. Les navires d'Astrakan, suivant ce que l'on promettait au khan, ne manqueraient pas dès lors de se trouver à Crasnowodts pour faire les échanges.

Muni de cette lettre, après avoir entendu la messe dans l'église de Sion, à Tiflis (1), l'officier russe se mit en marche sans grand espoir de retour. Parvenu à la côte orientale de la Caspienne, il dut se séparer de ses compagnons. La triste issue de la mission moitié guerrière, moitié diplomatique, de Bekewitch, la férocité connue du khan, alors le fameux Mahomet-Rahim, ne lui laissaient que peu d'espérance. Un interprète, un soldat, faisaient toute l'escorte de ce nouvel envoyé, à quoi il faut ajouter « un bon fusil, un pistolet, un grand poignard et une épée, qu'il se proposait de ne pas quitter de toute la route». Au début de son voyage, du sommet d'une petite colline, il vit d'un côté la corvette qui l'avait amené, paisiblement à l'ancre dans la baie; de l'autre la steppe, la steppe immense; — « la steppe, c'est-à-dire l'image de la mort ou plutôt de la désola-

(1) Mouravieff, p. 2.

tion après un grand bouleversement de la nature, où l'on ne découvrait ni quadrupède ni oiseau, où nulle verdure, nulle plante, ne récréaient la vue; à peine de distance en distance quelques emplacements où de chétifs buissons croissent avec peine (1). »

Rencontrant, chemin faisant, une bande de Turcomans, leur chef s'enquit de celui d'une petite caravane à laquelle s'était joint Mouravieff, des étrangers qu'il voyait à ses côtés. Celui-ci répondit: « Ce sont des prisonniers russes que nous venons de prendre sur un de leurs bâtiments, échoué sur la côte, et que nous allons vendre à Khiva. » — « Conduisez, conduisez ces chiens d'infidèles, répondit-on; nous venons d'en vendre quelques uns nous-mêmes : ils sont d'un bon prix. » Singulier compliment de bonne venue adressé à un ambassadeur!

Le grand danger de la mission périlleuse de Mouravieff ne commença pourtant qu'à Khiva; mais là il fut extrême. Mahomet-Rahim, sous différents prétextes, refusa de jour en jour de l'admettre en sa présence; il inclinait à ne voir en lui qu'un émissaire adroit, qu'une espèce d'enfant perdu envoyé en éclaireur pour tracer la route à un corps d'armée qui le suivait de près. Ces délais accumulés avaient pour but de s'assurer de la vérité de la conjecture. Au bout d'un certain temps, le khan crut pourtant devoir assembler son conseil. « Les Turcomans qui ont amené ce chien de chrétien, dit-il, n'auraient pas dû le laisser entrer dans mes états. Leur devoir était de le tuer, et de m'apporter la lettre dont il est chargé. Maintenant qu'il est arrivé, qu'y a-t-il à

(1) Mouravieff.

faire? — C'est un mécréant, répondit le cadi; qu'on l'emmène dans la campagne, et qu'on l'enterre vivant. — Cadi, répliqua le khan, c'est à tort que je te supposais plus d'esprit qu'à moi-même ; je vois que tu en manques totalement. Si je le tue, dès l'année prochaine, le tzar blanc, son maître, viendra le venger, et m'enlever les femmes de mon harem. Le mieux est de le recevoir, puis de le renvoyer ; en attendant, qu'il demeure en prison. Quant à toi, va-t'en (1). »

Dès les premiers pas de l'officier russe en Khivie il avait été prisonnier de fait. Le khan fit resserrer de plus en plus cet emprisonnement, et exercer sur lui une surveillance de plus en plus sévère. D'ailleurs il était en proie à de violents combats sur le parti à prendre. La férocité de son caractère le poussait à faire mourir l'étranger, la crainte du czar blanc le retenait. Décidé plus tard à le recevoir, il crut convenable, comme chose de cérémonial, de lui en faire attendre long-temps le moment. L'officier russe commençait à croire réalisés les funestes pressentiments qu'il avait dû concevoir en commençant son voyage. L'esclavage à perpétuité, avec quelques vagues chances de salut dans l'avenir, c'était là maintenant la perspective la plus riante dont il osât se flatter. Mais tout se termina mieux qu'il ne l'espérait. Le khan se décida à le recevoir. Admis en sa présence, il put exposer l'objet de sa mission ; il sollicita ce changement dans la direction des caravanes dont nous avons parlé. Mais le khan s'y refusa absolument. « Les peuples de Manghilack me sont soumis, dit-il ; pourquoi consentirais-je à un changement qui

(1) Mouravieff, p. 125.

doit blesser leurs intérêts? » Il ne sortit pas de ce raisonnement, que Mouravieff fut chargé de transmettre au général Yermoloff.

Malgré cet échec apparent, la mission de Mouravieff n'en eut pas moins des résultats importants. La cour de Russie n'avait jamais abandonné le projet de venger un jour l'expédition du prince Bekewitch. Qu'est-ce qu'un siècle pour un cabinet qui vit de traditions et dont le seul but est l'agrandissement? Or Mouravieff rapportait des détails positifs sur ce pays jusque là inconnu ou oublié. Il concluait encore à la possibilité de recommencer Bekewitch avec de meilleures chances. « Les steppes immenses et arides qui entourent le pays forment, dit-il, sa principale défense. Cette fortification naturelle pourrait peut être effrayer quelque autre nation que la russe. Mais l'expédition du prince Bekewitch elle-même ne peut que nous confirmer dans la possibilité de faire la conquête de cette contrée, au centre de laquelle il a pénétré avec de très faibles moyens (1). « Un corps de trois mille Russes, dit-il un peu plus bas, pourrait conquérir et garder ce pays, si avantageux pour la Russie, en raison de l'importance des relations de son commerce avec l'Asie (2). » La réussite de l'expédition de Bekewitch, qui ne succomba qu'après le succès, et sous un piége grossier, vient à l'appui de ce jugement de Mouravieff. Mais on doit lui savoir gré de l'avoir aussi clairement, aussi résolument formulé dans les circonstances où lui-même écrivait; il est d'une âme

(1) Ici Mouravieff se trompe. Bekewitch était accompagné d'un corps d'armée deux fois plus nombreux que celui qu'il réclame lui-même pour la conquête du pays.

(2) Mouravieff, p. 356-7.

ferme, d'un vrai soldat, d'avoir continué de nourrir des projets de conquête pour la patrie au sein de l'isolement, de l'emprisonnement, en face d'une mort terrible sans cesse menaçante.

Fidèle à ses traditions sur ce point comme sur tous les autres, le cabinet russe prit la résolution de renouveler, après un siècle, la tentative de Pierre le Grand sur la Khivie. En mars 1839, le général Perowsky, aide-de-camp de l'empereur, gouverneur d'Orembourg, reçut l'ordre de se préparer à entrer en campagne. Tout l'été fut employé à réunir ou à faire confectionner le matériel supposé nécessaire. Dix mille chameaux furent rassemblés à grands frais. Deux points furent occupés d'avance sur la route qu'on se proposait de parcourir (Bich-Tamak à 200 k., Ak-Boulak à 460 k. au sud d'Orembourg). Des vivres, des munitions, du fourrage, des approvisionnements de toutes sortes, furent transportés dans ces deux dépôts. Toutes ces dispositions préliminaires achevées, le général Perowsky se mit en marche à la tête de la première division de son corps d'armée. Le 17 novembre 1839, deux autres divisions de force égale devaient suivre celle-là à quelques jours d'intervalle. Les colonnes se mettaient en mouvement de très grand matin, marchaient jusqu'à deux heures, s'arrêtaient alors pour faire paître les chameaux et les chevaux, puis se remettaient de nouveau en route. La saison fut des plus rigoureuses : le thermomètre de Réaumur descendit en plein air jusqu'à 34° au dessous de zéro, jusqu'à 26 sous les tentes. Les soldats, munis de vêtements garnis de fourrures et de peaux de moutons, de masques de drap, de lunettes de crins, propres à préserver la vue contre l'éclatante réverbération de la neige, résistèrent long-temps au froid et à la fati-

gue ; mais la lenteur de la marche fut extrême : la première colonne ne mit pas moins de vingt jours à atteindre le premier dépôt, c'est-à-dire à faire 75 lieues ; là elle fit une halte de quinze jours, soit pour se refaire, soit pour donner aux deux autres corps le temps de la rejoindre ; elle n'atteignit le second dépôt que le 17 janvier, c'est-à-dire au bout de deux mois de marche, mais ne dépassa pas ce point. Le général Perowsky renonça à se porter plus avant, puis rétrograda sur Orembourg. On ignore encore, à l'heure qu'il est, la nature précise des obstacles devant lesquels se retira ce général ; mais le plein succès de la première expédition, exécutée avec un corps d'armée tout aussi considérable, nous porte à considérer ces obstacles comme purement accidentels. L'opinion déjà citée de Mouravieff n'en saurait être ébranlée. D'ailleurs plusieurs autres routes que celle choisie dans cette occasion (à l'est de la mer d'Aral) mènent également à Khiva.

La véritable raison qui empêche la Russie de recommencer immédiatement l'entreprise ne vient pas, suivant toute probabilité, de ses difficultés propres ; elle se rattache à des considérations de politique générale. L'entrée des Anglais à Caboul l'avait décidée à tenter ce grand coup, pour contrebalancer l'effet moral qu'un tel événement devait produire sur les peuples de l'Asie. L'évacuation définitive de l'Afghanistan par l'Angleterre semble l'avoir délivrée pour long-temps de semblables soucis. La diplomatie a d'ailleurs réparé depuis long-temps cet échec de ses armes.

CHAPITRE V.

De la politique suivie par l'Angleterre en Orient pour lutter contre l'influence toujours croissante de la Russie.

Dans cette grande partie où doit se décider un jour l'avenir de l'Asie nous venons de voir le jeu de la Russie, s'il est permis de s'exprimer de la sorte. Le moment est venu de jeter aussi un coup d'œil sur celui de l'Angleterre. Examinons par quelle suite de mesures politiques, de décisions tantôt habiles, tantôt hardies, elle s'est efforcé de lutter contre ces agrandissements qui rapprochent incessamment d'elle la Russie, contre l'influence toujours croissante de la politique russe.

Pendant long-temps l'Angleterre et la Perse eurent réciproquement besoin l'une de l'autre. Mais ce fut l'Angleterre qui, menacée par Zemaoun-Shah, à la tête d'une armée afghane, réclama la première l'appui et la bienveillance de la Perse. Les communications furent entamées sur ce sujet entre les deux puissances, de 1799 à 1800. L'Afghanistan n'a jamais cessé, en effet, d'être une menace perpétuelle pour l'Inde. « Depuis l'antiquité la plus reculée, nous dit Abdul-Fazil, Kaboul et Kandahar ont été considérées comme les portes de l'Indostan : l'une y donnant entrée du Turan, l'autre de l'Iran ; et si ces places sont convenablement gardées, le vaste empire de l'Indostan est à l'abri des invasions de l'étranger (1). » Le seul remède à cette situation pour les gouvernements de l'Inde, quand ces

(1) Ayen-Ackboug, t. II, p. 165.

postes sont au pouvoir d'une main ennemie, c'est une alliance intime avec la Perse; une armée persane qui effectue une invasion dans l'Indostan ou seulement l'en menace contraint les possesseurs de cette contrée, quels qu'ils soient, à se défendre chez eux, au lieu d'aller attaquer les autres. Nous avons dit comment ce fut précisément ce qui se passa en 1800. Zemaoun-Shah, d'intelligence avec Tippoo, avec les états mahrattes, et, à ce que l'on craignait, avec les chef français au service du Nizam, semblait menacer l'Inde d'une invasion. Lord Wellesley, alors gouverneur général, s'empressa de négocier une alliance avec la Perse. Le capitaine Malcolm se rendit à la cour de Téhéran. L'objet de sa mission se trouve clairement exprimé par lord Wellesley lui-même. « Le but de votre mission, disait-il, est d'empêcher Zemaoun-Shah d'attaquer l'Indostan; dans le cas où il l'attaquerait cependant, de le contraindre, en lui donnant des inquiétudes sur ses propres états, à abandonner cette expédition (1). » S'il arrivait que ce dernier franchît l'Indus, il s'agissait de persuader au roi de Perse « d'adopter telles mesures qui seraient jugées convenables dans le but de contraindre Zemaoun-Shah à retourner immédiatement à la défense de ses propres états (2). » Le gouvernement indou-britannique, comme prix de ce service, s'engageait à solder au shah « soit une pension annuelle pendant la durée du traité, soit un subside ou une indemnité de guerre (3). » Il s'engageait en outre solennellement à n'élever aucune prétention à une portion quelconque

(1) Wellesley, t. V, p. 85.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 87.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 85.

des territoires qui pourraient être acquis par le shah aux dépens des Afghans, dans l'éventualité d'une guerre entre ces derniers et la Perse (1). » La durée du traité était limitée à trois ans; espace de temps qui semblait suffisant à lord Wellesley pour se mettre en mesure de n'avoir rien à craindre des Afghans.

La mission du capitaine, depuis sir John Malcolm, eut tout le succès qu'en pouvait attendre lord Wellesley. « L'envoyé anglais non seulement réussit à persuader au shah d'attaquer de nouveau le Korassan, ce qui eut pour effet de contraindre Zemaoun-Shah à abandonner ses desseins sur l'Inde, mais encore il détermina ce prince à conclure avec le gouvernement anglais un traité de commerce excluant complétement les Français de la Perse (2). »

Zemaoun-Shah trouva bientôt en effet, grâce aux soins du gouvernement anglais, assez d'occupation chez lui pour se trouver contraint d'abandonner ses projets sur l'Inde. Mahomet et Soudjah, ses frères, trouvèrent dans leurs prétentions des appuis actifs et puissants du côté de la Perse. Une tribu nombreuse (celle des Baracksaïs), qui l'avait porté au trône, prit les armes contre lui. Une conspiration fut découverte; six des principaux conjurés furent mis à mort. Un instant de tranquillité succéda à ces agitations; puis bientôt des guerres naquirent sans fin les unes des autres. L'unité monarchique, qui s'était reconstituée plus fortement que jamais dans les mains vigoureuses de Zemaoun, fut de nouveau brisée. L'empire indou-britannique pendant longtemps n'eut rien à redouter de ce côté. Le désordre, la

(1) Wellesley, t. V, p. 85.
(2) Malcolm, t. I, p. 272.

guerre, l'anarchie sanglante, veillaient pour lui à ces *portes redoutables* de l'Indostan, pour employer encore l'expression d'Abdul-Fazil.

En ce moment l'influence anglaise dominait toute-puissante à la cour de Perse. Elle régna seule exclusivement pendant plusieurs années. Mais, tranquille du côté de l'Afghanistan, qui la lui avait d'abord fait rechercher avec tant d'empressement, peut-être cessa-t-elle de la cultiver avec le même soin. La Russie continuant à la presser avec une supériorité toujours plus menaçante, le shah, refroidi sur l'alliance anglaise, ébloui peut-être de la gloire de Napoléon, voulut s'en rapprocher (1). Un envoyé persan accompagnait Napoléon à Tilsitt. Napoléon n'avait jamais cessé de se préoccuper de l'Orient; il profita avec empressement de cette occasion qui venait s'offrir. Une ambassade en Perse, d'abord destinée, assure-t-on, à Lucien, fut en définitive confiée au général Gardanne. Une mission persane montée sur un pied brillant, chargée de présents précieux, était en même temps dirigée sur Paris. Le monde ne vit jamais de présents mieux assortis à celui qui devait les recevoir. Le shah faisait mettre aux pieds de l'homme des Pyramides, d'Arcole et d'Austerlitz, qui fut plus tard celui de la Moskova et de Waterloo, deux sabres : l'un ayant appartenu à Timour, l'autre à Nadir.

L'Angleterre sentit se réveiller tout son intérêt pour la Perse du moment où les Français y mirent le pied. Le gouvernement général de l'Inde se hâta d'envoyer de son côté un plénipotentiaire à la cour de Téhéran. C'était ce même sir John Malcolm déjà chargé d'une

(1) Progrès de la Russie, p. 84.

mission semblable peu d'années auparavant. Cette fois l'issue en fut différente. Sir John, arrêté par des difficultés de toute sorte sur les frontières, ne put parvenir à Téhéran. Il refusa de traiter avec un sujet du shah, pendant que l'envoyé d'une autre puissance était à la cour. Il prit le parti de retourner dans l'Inde. Sir Hartfort Jones, venu peu après au nom du roi d'Angleterre, fut plus heureux. Sir Hartfort jouissait alors d'une grande influence en Perse, grâce à un voyage fait précédémment dans les intérêts du commerce. L'ambassadeur français se voyait au contraire de jour en jour plus impuissant à remplir les promesses d'abord faites par lui, mais dont la réalisation était devenue impossible par suite de la situation de la France. Le moment vint où il dut se retirer. L'influence de la Grande-Bretagne redevint encore une fois dominante à la cour de Perse. Un ambassadeur persan fut envoyé à Londres, et une alliance intime fut conclue entre les deux puissances. Sir George Ouseley vint remplacer sir Hartfort Jones en 1811. Des officiers anglais succédèrent à un certain nombre d'officiers français auxquels le shah avait confié le soin de discipliner ses troupes à l'européenne.

La Russie se trouvait en ce moment même en guerre avec la Perse; mais c'était aussi le moment de sa grande lutte avec Napoléon : elle ne pouvait employer qu'une bien petite partie de ses forces en Orient. L'Angleterre entremit ses bons offices pour amener la paix entre les deux puissances. Son propre intérêt la poussait à agir en ce sens par deux motifs : d'abord en tant que puissance européenne, en ce moment alliée intimement avec la Russie; d'un autre côté comme puissance dominatrice dans l'Inde, et trouvant dans ces alliances, comme en 1800, de nouveaux motifs de sécu-

rité. Elle s'y employa avec toute l'activité de l'intérêt personnel. Le traité de Goulistan fut conclu par ses soins à la fin de 1814. Mais ce traité, comme déjà nous l'avons dit, laissait indécises certaines questions de frontières dont la décision fut de nouveau remise aux armes, pour être définitivement tranchée dans le traité de Turkmanshaï (en 1828) (1), traité qui étendit l'influence russe jusqu'à Téhéran, où elle vint remplacer l'influence anglaise. Des événements prenant leur source dans le même traité de Goulistan, conclu quatorze ans auparavant, sous l'influence dominante de l'Angleterre, en amenaient alors le renversement. L'Angleterre perdit en même temps toute sécurité du côté de l'Afghanistan. L'alliance de la Perse l'avaient rassurée à cet égard depuis bientôt trente ans. La perte de cette alliance la laissait de nouveau à découvert. Bien plus, elle pouvait, le cas échéant, n'avoir plus seulement à redouter l'Afghanistan par lui-même, mais aussi l'influence perse sur l'Afghanistan, influence nécessairement exploitée par la Russie. La Russie ne touchait pas seulement à Téhéran, dont l'Angleterre l'avait tenue si long-temps éloignée, mais à Kaboul et Kandahar.

L'Angleterre dut s'occuper dès ce moment, avec une inquiétude plus jalouse que jamais, de l'Afghanistan. Zemaoun-Shah, qui un instant avait si vivement alarmé lord Wellesley, trahi par l'un des siens, fut livré à Mahmoud. Ce dernier lui fit arracher les yeux. En 1803 Mahmoud fut à son tour détrôné par Soudjah, qui, pendant les six années qui suivirent, se maintint avec peine, au milieu du désordre et de l'anarchie, sur un trône chancelant. Ce fut l'époque de la fameuse mis-

(1) Progrès de la Russie, p. 144.

sion d'Elphinstone à Caboul. L'année suivante (1810) une nouvelle révolution rendit la couronne à Mahmoud. Il conserva le pouvoir, ou du moins les apparences du pouvoir, qui dans la réalité était exercé par le visir, jusqu'en 1818 (1). Pendant ce temps Shah-Soudjah fit plusieurs tentatives pour recouvrer le sceptre, mais sans succès. C'est à Lahore qu'il avait cherché un asyle; il le paya chèrement. Runjet-Singh, dans le but de s'approprier les trésors du fugitif, entre autres ce diamant fameux dans tout l'Orient sous le nom du Mont de lumière, lui fit souffrir les plus atroces tourments de la faim et de la soif. S'échappant de l'étroite prison où le retenait le Mahahrajah, il fit une nouvelle tentative sur l'Afghanistan; il échoua, et vint alors chercher définitivement un asyle sur le territoire anglais à Loudianah (1816). Il reçut une pension du gouvernement britannique (2). Sous la main vigoureuse du visir (Futtah-Khan), la monarchie afghane n'avait cessé de tendre à se reconstituer; mais ce dernier fut assassiné par ordre de Shah-Kamran, fils du souverain nominal. La tribu puissante des Baracksaïs, à laquelle il appartenait, se révolta. La monarchie se déchira de nouveau; ses diverses provinces passèrent sous la domination des différents chefs baracksaïs; puis un moment vint où ceux-ci, fatigués d'une guerre sans résultats, finirent par vouloir s'entendre sur le partage.

La monarchie afghane fut subdivisée en quatre états: Kaboul, Kandahar, Peschawer et Hérat. Les trois premiers obéissaient à différents membres d'une famille appartenant à la tribu des Baracksaïs. Le qua-

(1) Futtah-Khan.
(2) 50 mille roupies.

trième, Hérat, était demeuré dans les mains des successeurs de Mahmoud-Shah-Kamran, seule partie de territoire qui fût restée en la possession de la tribu des Douranniens. Les émirs du Scindh, jadis vassaux de la monarchie afghane, au temps de la domination des Douranniens, avaient secoué le joug. Divers traités étaient intervenus entre eux et le gouvernement de l'Inde britannique. La province de Balk était tombée au pouvoir de Bockara; les provinces de Moultan, de Cachemire, de Peschawer, obéissaient à Runjet-Singh. Pour ajouter à la confusion, la principauté d'Hérat, en dépit de l'indépendance réelle dont elle jouissait depuis longtemps, en raison de ses antécédents historiques, qui la liaient au Khorassan, était censée sous la suzeraineté de la Perse.

Or tous ces événements étaient le résultat des mesures jadis prises par la Perse, à l'instigation de l'Angleterre, contre l'Afghanistan. On voit qu'ils ne laissaient pas grand'chose à désirer à celle-ci en fait de sécurité. Il devait se passer bien du temps avant que l'Afghanistan devînt encore une fois redoutable à l'Inde britannique, comme au temps de Zemaoun. Néanmoins Dost-Mahomet, celui des chefs baracksaïs qui régnait à Kaboul, montra de l'intelligence, du talent, de l'énergie. Il n'aurait pas été impossible qu'il fût parvenu, à l'aide du temps, à reconstituer à son profit l'ancienne monarchie afghane. Les événements ne lui en laissèrent pas le loisir.

La principauté d'Hérat, nous venons de le dire, tenait à la couronne de Perse par un lien de vassalité féodale, lien fort relâché sans doute, mais toujours subsistant. D'ailleurs Shah-Kamran, alors régnant, avait donné à la Perse différents sujets de plainte. Il ravageait avec impunité la province de Khorassan; conduite qui sans

doute, abstraction faite des liens particuliers qui rattachaient la principauté d'Hérat à la Perse, eût déjà suffi pour amener et justifier la guerre. Ce cas, quel était-il? Celui où deux souverains indépendants, ayant ou croyant avoir à se plaindre l'un de l'autre, en appellent aux armes. L'envoyé anglais à la cour de Perse, au sujet des veilléités guerrières du shah, écrivait : « J'ai eu aujourd'hui une audience du shah. Sa Majesté m'a fait observer que, comme roi et comme musulman, les plus fortes raisons lui faisaient un devoir de marcher sur le Khorassan; que Kamran avec ses Afghans avait enlevé douze mille sujets persans pour les vendre comme esclaves, etc. » — « Le shah, ajoutait un peu plus loin l'envoyé anglais, est par conséquent en droit d'exiger satisfaction par la force des armes. » Un autre envoyé anglais, successeur de celui-ci, écrivait encore : « Mettant de côté les prétentions de la Perse à la souveraineté de Hérat, et considérant la question comme subsistant entre deux souverainetés indépendantes, je suis porté à croire que l'on trouverait que c'est le gouvernement de Hérat qui a été l'agresseur. » Ailleurs : « Dans ces circonstances, il ne saurait exister de doute quant à la justice de la guerre que le shah veut entreprendre; et, bien que la prise de Hérat fût sans aucun doute un grand malheur pour nous, nous ne devons pas nous étonner que le shah, sans égard pour nos remontrances, etc. (1). »

Ici encore admirons un de ces retours singuliers de la fortune. L'intervention de la Perse et l'anarchie de l'Afghanistan avaient eu jadis pour cause principale la

(1) Papiers relatifs aux affaires de Perse mis devant le Parlement. — *Passim.*

politique anglaise; et voilà que maintenant l'un et l'autre tournaient également contre cette politique!

L'ambassadeur anglais s'interposa vainement en effet entre la cour de Perse et le khan de Hérat. Kamran, secouant toute dépendance, même nominale, à l'égard de la Perse, prit le titre de shah. L'armée persane alla mettre le siége devant Hérat. Un officier anglais qui se trouvait alors dans le Kaboul, chargé d'une mission d'observation par le gouverneur général, se jeta dans la place; il en dirigea la défense pendant toute la durée du siége. L'ambassadeur de Russie et celui d'Angleterre accompagnèrent le shah à l'armée, le second ne cessant d'offrir ses bons offices pour la conclusion de la paix. L'Angleterre continuait en effet de s'opposer par tous les moyens possibles à la poursuite des projets du shah. En ce moment même un agent russe (Vicowich) avait été reçu à merveille par le prince de Kaboul, ce qui achevait d'effrayer l'Angleterre sur les périls de sa situation. La question même de l'Afghanistan, nous voulons dire la question de savoir à quelle influence, russe ou anglaise, l'Afghanistan obéirait dans l'avenir, était ainsi nettement posée devant Hérat. Bien plus, l'Angleterre et la Russie s'y trouvaient déjà en face l'une de l'autre, et les armes à la main, au moins par représentants. Un officier anglais dirigeait la défense de la place, des déserteurs russes servaient en partie l'artillerie des assiégeants. L'envoyé russe aidait l'attaque de ses conseils; l'envoyé anglais avait des intelligences avec les assiégés. Ce dernier, qui peu à peu avait fini par perdre le caractère de représentant d'une puissance neutre, vit ses rapports s'envenimer avec la cour de Perse. Il prit le parti de se retirer, et se

mit en route pour la Turquie. Mais alors une expédition anglaise, faisant une diversion hardie en faveur de Kamran, vint mettre les choses sur un tout autre pied. Un corps expéditionnaire anglais débarqua dans l'île de Kharach, dans le golfe Persique, et s'en empara. Le shah, qui venait d'échouer dans un assaut au corps de place, alarmé d'ailleurs par le débarquement des Anglais, se décida à lever le siége et à regagner la Perse. Jadis le gouvernement anglais s'était procuré de la sécurité du côté de l'Afghanistan en le faisant attaquer par la Perse; aujourd'hui il recherchait encore cette même sécurité en attaquant cette dernière puissance. Le but était le même, les moyens divers.

Dès ce moment l'Angleterre prit le parti d'agir; dès lors aussi elle le fit avec vigueur et énergie. C'est le propre du génie anglais d'apporter beaucoup de lenteur dans la délibération, une impétuosité ardente et passionnée, sans retour sur elle-même, dans l'exécution. On en vit de nouvelles preuves dans cette circonstance. Une armée considérable fut promptement rassemblée dans le but avoué d'une intervention dans l'Afghanistan. Dans une proclamation qui précédait son entrée en campagne, le gouverneur général disait: « Dans l'état critique des affaires depuis le départ de notre envoyé à Kaboul, le gouverneur général a senti de quelle importance il était de prendre des mesures immédiates pour arrêter les progrès rapides de l'influence étrangère, et de l'agression qui menace notre propre territoire (1). » Puis, à propos du siége de Hérat: « Les assiégés se sont conduits avec une bravoure et une énergie

(1) Revue des Deux-Mondes. 1840. Dubois de Jancigny.

dignes de la justice de leur cause (1), et le gouvernement général se plaît à espérer que leur héroïsme maintiendra la lutte juqu'à l'arrivée des secours que l'Inde anglaise leur envoie. » La levée du siége d'Hérat, le consentement du shah aux conditions qui lui avaient été imposées par l'envoyé anglais à l'époque de l'expédition anglaise dans l'île de Kharach, ne changèrent rien à la détermination du gouvernement de l'Inde britannique. Annonçant publiquement, officiellement, la levée du siége d'Hérat, le gouverneur général proclamait « qu'il n'en continuerait pas moins à suivre avec vigueur l'exécution des mesures précédemment annoncées dans le but de substituer une *domination amie* à un pouvoir hostile dans les provinces orientales de l'Afghanistan, et d'établir une barrière permanente contre tout plan d'agression qui pourrait menacer notre frontière au nord-ouest (2) »; dernière expression où se trouve la véritable pensée de l'Angleterre dans tous ses rapports avec la Perse et l'Afghanistan.

L'Angleterre avait le choix entre deux moyens d'établir dans l'Afghanistan cette domination amie. Elle pouvait aider Dost-Mahomet, le chef de la tribu dont les membres influents se disputaient alors les lambeaux de la monarchie afghane, à la reconstituer à son profit. Tel avait été jadis l'avis d'Alexandre Burnes, de regrettable mémoire. Il écrivait : « Si nous pouvons rétablir l'union dans la famille de Baracksaïs, ce que je regarde comme très aisé, nous élèverons dans ce pays, au lieu d'états divisés et ouverts à toutes les intrigues, une

(1) Voir les propres dépêches de l'envoyé anglais sur la justice de la cause de la Perse.

(2) *Id., ibid.*

barrière qui préservera nos possessions. » L'Angleterre pouvait encore tenter une restauration en faveur de Shah-Soudjah, ce monarque détrôné qui avait trouvé un refuge sur le territoire anglais. Les diverses tentatives exécutées par celui-ci pour recouvrer le trône, la dernière en 1834, n'avaient été suivies d'aucun succès. Plusieurs écrivains ont pensé qu'il eût été facile alors au gouvernement anglais de leur donner une issue différente. Comme l'anarchie qui désolait alors Kaboul lui était favorable, il se garda de toute intervention. Mais du moment où l'état de l'Afghanistan lui donna de nouveau des inquiétudes, ses sympathies s'éveillèrent en faveur de Soudjah. La proclamation du gouvernement anglais tenait à cet égard une sorte de milieu entre le cynisme et la naïveté : « L'attention du gouvernement général a été naturellement appelée dans cette conjoncture (la crainte d'une influence étrangère) sur la position et les droits de Shah-Soudjad-oul-Mulk, etc. (1). »

La plus grande activité présida aux préparatifs de l'expédition résolue par l'Angleterre. Le nombre, la discipline, l'ardeur des troupes, firent de cette armée une des plus belles qui aient jamais été réunies dans l'Inde. On sait comment le plus éclatant succès couronna d'abord la hardiesse de lord Auckland. Shah-Soudjah fit son entrée à Kandahar à l'ombre des baïonnettes anglaises. Ghiznee tomba au pouvoir de l'armée d'expédition après un assaut meurtrier. Kaboul fut le terme de cette rapide et brillante campagne. Shah-Soudjad semblait assis avec sécurité sur son trône reconquis. Le prince d'Hérat reconnut lui-même ce nou-

(1) Papiers mis devant le Parlement.

veau gouvernement; en un mot l'influence anglaise parut régner sans partage sur l'Afghanistan tout entier. L'Angleterre pouvait se flatter d'avoir établi de ce côté cette *domination amie* si vivement désirée par lord Aucklan d.

Mais ces apparences furent trompeuses, l'Afghanistan n'avait pas pour toujours courbé la tête sous la domination étrangère. Une vaste conspiration s'ourdissait en silence. De trente-deux agents politiques anglais répandus dans le pays, pas un seul n'en découvre la moindre trace, et tout à coup elle éclate à Caboul. Alexandre Burnes en est une des premières et des plus regrettables victimes. En un moment la ville est en armes, les bazars sont pillés, les Anglais massacrés partout où on les rencontre. Dès le début de l'insurrection, tout nombreux qu'ils sont, les vainqueurs se voient réduits à se tenir sur la défensive. Les villes, les villages, les campagnes, ont promptement suivi l'exemple donné par Caboul. L'œuvre si rapidement, si triomphalement élevée par les armes britanniques, s'écroule plus rapidement encore. Jamais peut-être on ne vit dans aucun autre lieu du monde une révolte aussi soudaine, aussi unanime, aussi nationale; et la haine de l'étranger, la haine d'un souverain qui lui devait sa couronne, avait fait lever l'Afghanistan comme un seul homme.

Les désastres des armes anglaises furent glorieusement vengés dans la campagne suivante. Le drapeau britannique reparut triomphant partout où il avait connu l'humiliation et la défaite. Il ne nous appartient pas de le suivre dans cette nouvelle carrière; mais l'œuvre politique, et c'est là ce qu'il nous importe de remarquer, l'œuvre politique entreprise par lord Auckland n'en est pas moins demeurée inachevée.

En ordonnant l'évacuation de l'Afghanistan, lord Ellenborough dans une proclamation à l'armée disait : « Le gouverneur général laissera aux Afghans eux-mêmes la tâche de se créer un gouvernement au milieu de l'anarchie qui est la conséquence de leurs crimes. » L'expression de *crimes* est sans doute assez curieuse par elle-même; toutefois nous ne nous y arrêterons pas : nous nous bornerons à remarquer que la proclamation de lord Ellenborough peut être considérée comme la contre-partie la plus exacte de celle où lord Auckland annonçait la nécessité de l'établissement d'un gouvernement ami. La différence des deux rédactions indique tout le terrain perdu par la politique anglaise entre ces deux époques.

Le gouvernement anglais ne s'est pas fait faute d'une revanche du désastre de ses armes dans l'Afghanistan, même d'une double revanche; il l'a prise tout à la fois sur l'état de Gwalior et sur les émirs du Scind.

Depuis le traité conclu en 1808 avec Dowlut-Row-Scindiah, l'état de Gwalior se trouvait lié aux Anglais par un traité subsidiaire, où ces derniers s'étaient réservé certains moyens d'intervention. L'état intérieur du pays leur ayant permis d'en faire usage, ils se hâtèrent d'en profiter. L'orgueil et le sentiment de la nationalité se réveillèrent une dernière fois chez les Mahrattes, mais pour aboutir à la perte de deux sanglantes batailles. Les Anglais, demeurés en possession de Gwalior, dictèrent un nouveau traité qui acheva de river les fers imposés par le premier : l'armée fut licenciée, un parc d'artillerie de 300 pièces livré; une autre armée commandée par des officiers anglais fut réorganisée; ils devinrent en définitive, quoique sous un autre nom, les véritables souverains, les maîtres absolus du royaume.

Le Scind paya de même pour l'Afghanistan. Borné au nord par l'Afghanistan et le Penjaub, à l'ouest par le Belouchistan, au sud par la mer et la présidence de Bombay, ce pays, était gouverné par une confédération de chefs indépendants appelés émirs. Jusqu'en 1836 il n'avait eu avec les Anglais d'autres rapports que ceux d'un état indépendant avec un autre état indépendant. Menacés par Runjet-Singh, les émirs acceptèrent la protection britannique; un résident anglais vient s'établir à Hyderabad. Shah-Soudjah, dont les Anglais avaient épousé les intérêts, avait eu jadis des prétentions sur cet état; ils les firent revivre, et exigèrent des émirs certaines concessions. La marche des armées anglaises dans l'Afghanistan rendit nécessaire, ou du moins éminemment utile, l'occupation du Scind. Les Anglais obtinrent la faculté d'y établir une chaîne de postes depuis la mer jusqu'à la capitale de l'Afghanistan, qu'ils allaient conquérir. Ces concessions passagères se changèrent plus tard en un protectorat dont les conditions devinrent chaque jour plus avantageuses aux Anglais, plus oppressives pour la population. Le sentiment national ne tarda pas à se soulever contre l'occupation étrangère. Les émirs, malgré eux, car ils sentaient l'impossibilité de la résistance, en furent parfois les organes.

Le gouverneur général, pour traiter plus facilement avec ces chefs, avait d'abord déclaré leur confédération rompue : il croyait avoir meilleur marché d'individus isolés, plus tard il la supposa rétablie quand il se crut en mesure de la rendre tout entière responsable des procédés d'un seul d'entre eux (1). Ce moment venu, il fit dresser une longue liste de ses griefs et de ses demandes ; les émirs se trouvèrent dans l'impossibilité d'y

(1) « Il convient que vous soyez averti que, si *les émirs* ou *l'un d'eux* agis-

faire droit. Le licencîment de leurs troupes, mesure absolument hors de leur pouvoir, fut impérieusement demandée. Deux actions sanglantes, les batailles de Meami et d'Hyderabad, tranchèrent la question, comme de coutume, en faveur des Anglais. Puis, au mois de mars 1843, le Scind fut solennellement déclaré partie intégrante de l'empire britannique dans l'Inde.

Un des anciens résidents anglais dans le pays caractérise cette mesure dans les termes suivants : « J'ai dit et je dirai toujours, dans toutes les circonstances, en tous lieux, devant qui que ce soit, que c'est un des actes les plus pervers et les plus honteux qui aient jamais souillé les annales de notre empire dans l'Inde. Aucune explication, aucun raisonnement, ne pourra enlever la tache qu'elle a laissée à notre bonne foi et à notre honneur; et comme je suis au fait, plus qu'aucun homme vivant, des événements et des mesures qui se rapportent à ce pays sacrifié, je me crois en droit d'exprimer mon opinion et mes sentiments à ce sujet. » Que pourrions-nous ajouter à ces nobles paroles de sir Henri Pottinger?

En 1831 Alexandre Burnes déployait pour la première fois sur l'Indus le pavillon anglais, et la population accourait de plusieurs milles à l'entour pour contempler ce spectacle. Un Seid, descendant du prophète, s'écria : « Hélas ! c'en est fait du Scind, maintenant que les Anglais ont vu le fleuve qui est le chemin pour le conquérir (1)!... »

sent hostilement ou témoignent des desseins hostiles à l'égard de notre armée, c'est une résolution arrêtée, etc. — Dépêches de lord Ellenborough; papiers mis devant le Parlement.

(1) Alexandre Burnes, *Voyage de l'embouchure de l'Indus à Lahore, etc.*, t. I, p. 37-8.

CHAPITRE VI.

De la possibilité d'une invasion dans l'Inde jugée par quelques hommes d'état anglais.

Une étroite liaison enchaîne les uns aux autres les événements de ce monde; il n'est pas une seule combinaison politique de quelque importance qu'il soit possible de juger en elle-même et isolément.

Telle entreprise devenue impossible, que nous sommes portés à juger irrévocablement telle, a peut-être possédé les chances les plus nombreuses de succès; telle autre, sur laquelle nous portons le jugement contraire, viendrait échouer devant des obstacles qui nous demeurent inconnus. Ainsi, bien que la réalisation ait manqué à toute tentative d'agression dans l'Inde de la part de l'Europe, il n'est peut-être pas sans intérêt d'examiner les chances de succès qu'un semblable projet eût pu rencontrer dans son exécution; il l'est surtout de nous rendre compte du jugement qu'en ont porté les hommes qui se trouvaient alors le plus en mesure de parler avec connaissance de cause. C'est une page demeurée inédite, une page qui n'est pas venue s'écrire dans le grand livre de l'histoire du monde, mais qui n'en contient pas moins d'importantes révélations, de curieux renseignements.

Un Français du nom de Saint-Geniès présenta, dès 1791, à la cour de Russie, un projet d'invasion de l'Inde. Le prince de Nassau s'empressa de le faire mettre sous les yeux de l'impératrice. Le plan de Saint-Geniès consistait à faire marcher une armée par Bockara et Cachemire sur le Bengale, afin d'y attaquer l'Angle-

terre au siége même de sa puissance. Un consul anglais en Turquie, qui devint depuis un des confidents de Potemkin, disait à ce sujet : « On ne prévoyait que peu de difficultés à passer par Bockara; on se flattait même que, l'objet de l'expédition étant de rétablir sur le trône de l'Inde un prince de la religion du pays, les Bouckares se montreraient favorables à l'entreprise. » Saint-Geniès se prétendait en relations avec plusieurs princes indous en même temps qu'avec plusieurs agents envoyés dans le pays par M. de Vergennes. Il présentait à l'appui de son projet une carte et un itinéraire pour l'armée; « il affirmait devoir être renforcé dans l'Inde par des mécontents de toute sorte »; assertion qui dénotait quelque connaissance de la situation politique des Anglais. L'impératrice ne se montrait pas, dit-on, fort opposée à ce projet. Mais Potemkin le fit rejeter, chose étrange! car il semble qu'il dut se trouver en rapport avec ce qu'il y avait de grandiose, d'aventureux, de romanesque dans l'ancien favori.

L'expédition d'Egypte se rattachait peut-être, dans l'esprit de Napoléon, à un vaste projet d'invasion de l'Inde. Le principal objet de l'expédition française en Egypte était de combattre la puissance anglaise. L'armée qui pouvait changer la destinée de l'Inde serait partie des bords du Nil. Bonaparte entrait déjà en relation avec Tippoo, il s'annonçait comme au moment de *l'affranchir du joug du fer de l'Angleterre*. Bien des années après, sur le rocher de Sainte-Hélène, l'impérial exilé se plaisait encore à retracer tout le plan de l'expédition projetée; à calculer le nombre de chameaux, de chevaux, la quantité d'artillerie; à évaluer les distances à franchir. Il disait : « Les provinces de l'empire Ottoman où l'on parle arabe épiaient

avec impatience l'occasion de secouer le joug et n'attendaient qu'un chef. Nous pouvions, si nous avions réussi, nous trouver sur l'Euphrate avec cent mille auxiliaires, avec vingt-cinq mille vétérans français, les meilleures troupes du monde, et une nombreuse artillerie. Constantinople alors était menacé; et, dans le cas où une alliance eût été conclue avec la Porte, nous traversions le désert et nous marchions sur l'Indus à la fin de l'automne (1). »

Napoléon donna peut-être plus de réalité, du moins on est tenté de le croire, dans la solitude de l'exil, à la poésie de ce projet, qu'il n'en avait eu dans son esprit. Ce qu'il a de colossal nous frappe d'étonnement, et nous fait mettre en doute sa possibilité, pour ainsi dire sans examen. Toutefois un homme d'état anglais en mesure de l'apprécier n'en jugeait pas de même. Le président du bureau du contrôle, entouré des documents les meilleurs et les plus nombreux, écrivait à la fois à lord Granville, ambassadeur à Constantinople, et à lord Wellesley, alors gouverneur général : « Le transport d'une armée de la Méditerranée dans l'Inde peut être accompli de l'une des façons suivantes : ou par Constantinople et la mer Noire, ou par la mer Rouge, ou par terre de Djedda à l'Yémen supérieur, ou plutôt à cette partie des côtes de l'Arabie où la mer est le plus étroite (en face de l'île de Kirmida), puis là, à l'aide de navires rassemblés à Mascate, traverser le golfe, cheminer par la Perse et entrer dans l'Indostan en passant l'Indus; et, dans le cas où un nombre suffisant de vaisseaux seraient rassemblés à Mascate, éviter le passage du golfe Persique, et

(1) Evans, p. 8.

faire directement voile pour les côtes occidentales de l'Inde; ou bien enfin l'armée marcherait sur Alep, passerait l'Euphrate à Bir, et, suivant les rives du Tigre, descendrait au golfe Persique et s'avancerait de là le long de la côte jusqu'à l'Indus (1). »

Le président du bureau du contrôle n'exprimait pas de crainte au sujet de la première de ces routes. Il disait encore : « S'il est vrai que la Porte ottomane ait été assez insensée pour former avec les Français l'alliance dont parlent vos nouvelles de Francfort, la route suivie par ceux-ci serait certainement celle des Dardanelles et de la mer Noire. Mais il n'est pas possible de supposer que la Russie, qui a fait tant d'efforts pour dominer dans cette mer, permette le passage d'un corps d'armée français (2). » En revanche, la seconde et la troisième routes lui paraissaient parfaitement praticables. Dans le cas où cette expédition aurait été, ainsi qu'on l'annonçait, concertée avec Tippoo sultan, des vaisseaux pourraient avoir été expédiés soit de l'île de France, soit par Tippoo, soit par tous les deux, et dans ce cas aucune difficulté ne pouvait, selon lui, se rencontrer à transporter un corps de troupes de la mer Rouge ou du golfe Persique, comme il l'avait déjà supposé en indiquant les différentes routes conduisant de l'Egypte dans l'Inde. Toutefois cette dernière supposition ne paraissait pas encore la plus probable au président du bureau du contrôle. « La difficulté de rassembler des moyens de transport suffisants, de les réunir à un point désigné, de s'entendre avec l'île de France, etc.; les chances de mauvais temps, la découverte des mouvements des Français par les croiseurs anglais, tout cela

(1) Wellesley, t. II, p. 679.
(2) *Id.*, *ibid.*

lui semblait des motifs suffisants pour ne rien craindre de ce côté. »

« Ces raisons diverses, continuait-il, me portent donc à admettre que, dans le cas où cette entreprise serait réellement tentée, Bonaparte évitera autant que possible les dangers de la mer, qui n'est pas *son élément*; mais, se fiant à sa fortune, à l'enthousiasme de ses compagnons, il s'efforcera d'atteindre ce but en traversant l'Euphrate, et puis, imitant l'exemple d'Alexandre, suivant comme lui les rivages de l'Euphrate et du Tigre, il descendra jusqu'au golfe Persique, et de là le long de la côte jusqu'à l'Indus. Cette route n'exige pas de navires pour le transport des troupes; les chemins sont très praticables, les resources nombreuses en fourrages, vivres, etc. (1). »

Le président du bureau du contrôle conclut en ces termes la dépêche importante que nous analysons : « Je ne vois aucune raison pour croire qu'une invasion dans l'Inde ne puisse être accomplie. Elle entraînerait sans doute de grandes fatigues et de grandes pertes d'hommes; ce serait une longue opération; il y aurait beaucoup de misère à souffrir; mais ce sont là des considérations qui ne sauraient avoir d'influence sur le chef et les instruments d'une pareille entreprise : aussi me semble-t-il que ce serait de notre part agir fort inconsidérément que d'omettre la moindre précaution de nature à protéger nos intérêts dans l'Inde contre le plus formidable danger auquel, dans notre opinion, il puisse jamais être exposé (2). »

Lord Wellesley partageait les craintes dont nous venons de lire l'expression : lui aussi croyait, et on peut

(1) Wellesley, t. II, p. 68.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 88.

ajouter n'a cessé de croire, à la possibilité d'une invasion dans l'Inde. A l'époque où la flotte destinée à l'expédition d'Egypte se rassemblait, il écrivait au vice-amiral Rainier : « Quelques unes de mes lettres énoncent une opinion (sur la direction de la flotte de Toulon) à laquelle je me sens fort enclin à donner créance : c'est qu'une partie au moins de cette flotte serait, suivant toute probabilité, destinée à une expédition dans l'Inde par la voie ordinaire du cap de Bonne-Espérance. Un grand nombre de circonstances se réunissent pour rendre probable que les Français feront quelques tentatives pour envoyer des troupes dans l'Inde, dans le but d'aider Tippoo sultan, etc. »

Le moment, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, était on ne peut mieux choisi. Un tiers ou seulement un quart des troupes destinées à l'expédition d'Égypte abordant sur la côte de Malabar, et se réunissant à l'armée de Tippoo, changeait le sort de l'Inde. L'armée anglaise se trouvait alors dans un état complet de désorganisation. Lord Wellesley écrivait : « Je reconnais avec grand chagrin les imperfections de notre établissement militaire, qui ne saurait permettre qu'aucune portion un peu considérable de notre armée puisse être en mesure de se mettre en campagne avant plusieurs mois (1). » L'armée de Tippoo, plus formidable que jamais, consistait alors en 120 mille hommes toujours prêts à entrer en campagne. Un corps de quatorze mille hommes au service de Nizam était commandé par des Français. Chez Scindiah un autre corps non moins considérable obéissait à l'influence française. C'était encore à des Français qu'était confiée la garde

(1) Wellesley, Lettre aux directeurs, t. I, p. 191.

du vieil empereur mogol. Zemaoun, alors à la tête des Afghans, épiait l'occasion d'attaquer les Anglais; le visir d'Oude montrait des dispositions à se réunir à lui. Tippoo, inondant le Carnatique aussi rapidement que son père, comme ce dernier enfermait du premier coup dans Madras les Anglais pris au dépourvu. La ville ne pouvait tenir quinze jours. Le Deckan échappait dès lors à l'Angleterre. Zemaoun-Shah et le corps du général Perron les repoussaient vers Calcutta. Les Mahrattes, aidés des Français, se présentaient devant Bombay. Un mois après le débarquement des Français, l'empire anglais se fût trouvé renfermé dans les murs de Bombay et de Calcutta, au milieu de l'Inde soulevée. On sait qu'elle n'attendait pour cela qu'une occasion, qu'un signal.

Nous avons raconté ailleurs comment l'énergique habileté de lord Wellesley changea promptement cette situation. Elle n'en exista pas moins toute remplie des périls que nous venons de signaler. Lord Wellesley ne les oublia pas après en avoir triomphé. Le danger qu'aurait fait courir à l'empire anglais une expédition française ne cessa jamais de lui demeurer présent à l'esprit. Après la lecture des papiers trouvés à Seringapatam, dans le palais de Tippoo, papiers où ce dernier exposait tous ses projets, tout le parti qu'il se flattait de tirer de la coopération des Français, lord Wellesley écrivait au président du bureau du contrôle : « Je confesse qu'à la lecture de ces papiers je n'ai pu m'empêcher de trembler à la pensée des dangers auxquels nous avons échappé, et qui, je l'espère, sont maintenant détournés. Si Tippoo avait obtenu le secours de deux ou trois mille Français, il n'est pas douteux qu'il se fût précipité dans le Carnatique, et je vous renvoie à

toutes les communications qui nous sont venues de la côte durant le dernier été pour vous faire une idée des résultats probables d'une semblable invasion. Tous les offiiciers ayant servi pendant cette campagne avec qui j'en ai causé m'ont assuré qu'avec *un millier de Francais* dans ses murs, Seringapatam aurait été à peu près imprenable, non seulement en raison de la force de ses propres fortifications, mais aussi de la difficulté de ses approches, dans le voisinage de Kankanhally, Anical, etc. Dans toute l'étendue de cette ligne de forts allant jusqu'à Sultan-Pett, le moindre petit corps de bonnes troupes françaises aurait suffi à arrêter la marche de notre armée entière (1). »

Lord Wellesley croyait encore à une autre attaque des Français, celle-ci par le nord, à l'aide des Mahrattes, dans les armées desquels ils dominaient alors. L'état de désordre où se trouvait l'empire mahratte lui semblait devoir fournir au gouvernement français « une circonstance favorable pour l'accomplissement de ce qu'il appelait son projet favori, c'est-à-dire l'établissement de sa domination dans la péninsule indoue par l'introduction d'une force militaire destinée à venir au secours de l'un des partis en querelle. » Or les vues de la France lui paraissaient favorisées par le corps d'armée du général Perron. « Ce dernier, ajoutait-il, domine sur cette vaste étendue de territoire s'étendant de la rive gauche de l'Indus à travers le Penjaub, comprenant Agra, Delhi, une grande partie du Doab, de la Jumna et du Gange, sur la partie la plus vulnérable de notre frontière nord-ouest de l'Indostan ; il tient la personne et l'autorité nominale de l'infortuné Shah-Alaum (l'empereur mo-

(1) Wellesley, lettre à Dundas. Juin 1799. T. II, p. 40.

gol) dans la plus abjecte et la plus dégradante sujétion » (1). Une expédition française dirigée de l'île de France, ainsi le croyait lord Wellesley, devait appuyer, avec une démonstration sur la côte de Malabar, l'initiative prise par les corps mahrattes qui étaient sous le commandement de Perron.

Napoléon, au milieu de son éclatante carrière, au milieu des gigantesques combats dont l'Europe était le théâtre, ne quittait pas des yeux l'Orient. La mission du général Gardanne se liait probablement dans son esprit à quelque vaste projet sur l'Inde. Le gouvernement britannique, toujours inquiet sur ce sujet, se hâta de se mettre en mesure. De nombreux agents politiques parcoururent par son ordre l'Asie centrale et occidentale, avec mission de s'informer de la nature et de l'étendue des ressources des pays par lesquels une armée européennee devrait s'acheminer pour attaquer l'Indostan. De là résulta pour le gouvernement une quantité de renseignements, de documents précieux.

Le colonel Macdonald Kineir fut un des agents employés à ce travail par l'Angleterre. Cet officier avait été long-temps envoyé britannique à la cour de Téhéran. Il se proposa d'étudier les pays intermédiaires entre l'Europe et l'Asie qui pourraient être appelés à jouer un rôle dans le cas d'une attaque dirigée sur l'Inde par quelque puissance européenne. « C'était mon projet, dit-il, en quittant l'Angleterre, de visiter toutes les contrées à travers lesquelles une armée européenne pourrait tenter d'effectuer une invasion dans l'Inde; en conséquence de ce plan, d'explorer la partie nord-

(1) Wellesley, t. II. Remarquons, à propos de ces dernières expéditions, que Mill vante au contraire la conduite libérale et pleine de bons procédés des Français vis-à-vis l'empereur.

est de la Perse, et les vastes plaines qui s'étendent au delà de l'Oxus, vers les frontières de l'empire russe, etc. (1). » Le colonel Kineir ne considère point comme praticable (dans les circonstances données en 1809) le projet d'une attaque sur l'Inde par la mer Rouge et le golfe Persique. En revanche, une expédition dirigée soit par le Volga et la Caspienne, soit par Bockara et Balk jusqu'à l'Indus, lui paraît avoir grandes chances de succès. « De tous les plans qu'on peut faire pour attaquer l'Inde anglaise, celui qui consiste à traverser la Caspienne et à s'embarquer sur l'Oxus lui paraît de la plus facile exécution » (2). « C'est là, continue-t-il, dans mon opinion, la seule voie par où l'Inde peut jamais être attaquée avec quelque chance de succès. » Il cite comme une des difficultés de l'exécution la nécessité où l'on se trouverait de construire des bateaux sur l'Oxus. Mais Mouravieff a pris soin depuis lors de nous apprendre que les habitants des rives du fleuve sont eux-mêmes pourvus d'un grand nombre de bateaux, dont quelques uns de dimensions fort considérables.

Les hommes d'état les plus remarquables de l'Angleterre, les hommes spéciaux les plus à même d'en juger ont donc cru à la possibilité d'attaquer l'Inde avec chances de succès. Bien plus, ils ne doutèrent pas un moment que les Français ne fussent incessamment préoccupés de cette idée, ne tendissent constamment vers ce but. Une expédition dirigée sur l'Inde avait alors en sa faveur d'innombrables probabilités. Mais reconnaissons les illusions de la politique. Chacun comprend sa faiblesse et suppose son ennemi en mesure

(1) Mémoire sur l'Asie mineure. — Kineir. — Evans.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 15.

d'en profiter. Mais celui-ci prend au contraire souvent le côté fort pour le côté faible. Nos hommes d'état supposaient l'Inde en mesure de se défendre précisément en raison de l'importance dont elle était pour l'Angleterre; en revanche, Napoléon croyait avoir trouvé le côté faible de sa fière rivale en la menaçant dans ses foyers. Mais toute descente eût échoué presque infailliblement. L'impopularité qu'il supposait à l'aristocratie anglaise, c'était là le véritable fondement du projet de Napoléon; mais une plus profonde connaissance de l'Angleterre nous a depuis lors montré toute la fausseté de la supposition. En même temps il ne s'occupa que de loin en loin d'une expédition dans l'Inde.

Singulière moquerie de la destinée! Napoléon abandonnait l'Inde pour suivre une ombre, un fantôme, c'est-à-dire le projet d'une descente en Angleterre; Wellesley fondait l'empire indou-britannique en poursuivant une autre ombre, un autre fantôme, le projet supposé d'une expédition française en Orient!

CHAPITRE VII.

Des deux plans de campagne que suivrait la Russie dans le cas où elle tenterait une expédition sur l'Inde.

La frontière du nord-ouest était considérée jadis comme le côté décidément faible de l'empire indou-britannique. Le colonel Macdonald Kineir, sir John Malcolm, d'autres encore, qui ont traité la même question, sont arrivés à la même conclusion. Ce qui était vrai alors l'est bien davantage aujourd'hui. Les

Afghans, dont les dispositions pouvaient être considérées comme douteuses, sont devenus depuis lors des ennemis prononcés de l'Angleterre.

L'adversaire qui voudra troubler l'Angleterre dans sa possession de l'Inde devra marcher à elle par le chemin frayé depuis tant de siècles. Il devra se diriger sur le gué fameux de l'Attock ; les mêmes eaux qui ont vu passer les grandes figures de Gengis, de Timour, de Baber, de Nadir-Shah, devront réfléchir les images de ces nouveaux conquérants.

Deux chemins peuvent mener une armée russe à ce lieu célèbre : l'un par la Perse, dans la supposition où elle se serait emparée des provinces de la Perse à l'ouest et au midi de la Caspienne ; l'autre par la Caspienne, Khiva, Bockara, Kaboul.

Dans le premier cas, celui où la Russie serait en possession de la partie de la Perse voisine de la Caspienne, ou dans le cas où son influence serait devenue tellement dominante à la cour de Perse, qu'elle pourrait disposer, comme lui appartenant, des ressources de l'état, elle prendrait là sa base d'opérations. Ce serait le cas de toutes les anciennes guerres entre la Perse et l'Inde; seulement ces deux états, outre leurs ressources propres, seraient aidés chacun de celles d'un état européen. La Russie organiserait dans le Mazenderan ses dépôts et ses magasins. La Perse lui fournirait facilement 60 à 70 mille soldats qui, sous la conduite d'officiers russes, deviendraient d'excellentes troupes. La Russie aurait pu réunir sur ce point une nombreuse artillerie de campagne. Une cavalerie irrégulière presque innombrable accompagnerait, éclairerait et grossirait l'armée. La difficulté principale des guerres de la Russie contre la Perse n'existerait plus. Quand la Rus-

sie attaque la Perse, ce n'est en effet qu'avec des troupes qui peuvent être nourries et approvisionnées par ses possessions de Géorgie. La plus grande partie des objets nécessaires aux troupes stationnées en Géorgie, si l'on en croit un voyageur célèbre, « sont expédiées par la mer Noire ou le Caucase, par un chemin où les voitures ne peuvent que très rarement passer. Aussi a-t-on prétendu que dans la dernière guerre avec la Perse elle n'a jamais pu rassembler plus de dix mille hommes à la fois, ni en garder pendant quelques semaines plus de la moitié (1).» Mais, en possession de la Perse, la Russie serait dans une toute autre position. La Perse différemment administrée donnerait sans doute des ressources considérables. L'esprit de la Perse, s'il était réveillé, se montrerait, à ce que l'on suppose, favorable à une attaque sur l'Inde. « On ne saurait nier, dit Macdonald Kineir, que les Persans ne manqueraient pas de saisir avec avidité toute proposition de cette nature. L'attrait du pillage, le souvenir de Nadir-Shah, l'idée qu'ils se sont formée de la richesse et de la faiblesse de nos possessions orientales, seraient autant de stimulants propres à les exciter à cette entreprise (2). »

Dans la supposition de la prise de possession de la Perse par la Russie, un corps d'armée réuni dans les provinces orientales serait dans une condition très favorable pour se disposer à entrer en campagne. La Perse pourrait déjà subvenir par elle-même à une partie de ses besoins. La Caspienne et le Volga le mettraient à même de s'approvisionner de certains objets

(1) Klaproth. — Evans, p. 20.
(2) Mémoire sur l'Asie mineure. — Evans, p. 15.

au centre même de la Russie. L'Afghanistan le séparerait seul de ce point stratégique d'Attock où commencerait son entrée en campagne. Dans les circonstances actuelles, loin de lui être un obstacle, l'Afghanistan lui fournirait au contraire de nombreux auxiliaires. Il suffirait pour cela que la diplomatie eût préparé les voies avec quelque habileté ; le pays serait par lui-même dans des dispositions analogues à celles de la Perse ; une distance assez peu considérable séparerait le corps d'armée russe et la ligne de l'Indus ; il ne serait pas plus éloigné de ses ressources et de sa base d'opération que le corps d'armée anglais qui marcherait à sa rencontre. Les chances, ainsi qu'il a été dit ailleurs, se présentent à compter de ce moment en faveur de l'agresseur.

L'armée russe serait encore à même de prendre une autre ligne d'opérations ; elle pourrait s'avancer au milieu des descendants de ces Goths, de ces Vandales, qui ravagèrent l'Europe au moyen âge, de ces Scythes, vaillants, indomptables adversaires d'Alexandre le Grand. Elle se dirigerait alors sur Attock par Khiva, Bockara, Kaboul.

Le khanat de Khiva, en temps ordinaire, met environ 12 mille hommes sur pied ; et ce nombre, au besoin, peut être doublé. Mais ces troupes ne sauraient opposer la moindre résistance à un corps d'armée régulier. Les forces militaires de Bockara ne sont pas plus considérables. Les moyens d'approvisionnement ne manqueraient pas. Le Penjaub, Cachemire, Kaboul, Balk et Bockara, sont des pays où l'agriculture est éminemment florissante ; ils possèdent des pâturages étendus et de nombreux troupeaux, d'où l'on pourrait facilement tirer la subsistance d'une armée. La partie la plus difficile de l'entreprise consisterait dans les arrangements à pren-

dire avec les Turcomans, qui errent entre la Caspienne et Bockara, faisant un grand commerce de grains, qu'ils ne cultivent point eux-mêmes. En revanche, la Khivie abonde en toutes choses nécessaires à la vie.

Dans le cas où ce plan de campagne serait adopté, les Russes se porteraient rapidement sur Khiva avec un corps d'armée de cinq à six mille hommes. La distance de la baie de Balkan à cette ville, suivant Frazer, un des derniers voyageurs qui aient visité le pays, est de douze journées de marche en caravane. Ils auraient à traverser un désert manquant d'eau, mais dont la largeur n'est pas considérable. Cette première tentative ayant réussi, ils attendraient à Khiva de nouveaux détachements, qui, n'étant pas plus nombreux, n'exigeraient pas de moyens de transport plus considérables. On organiserait les Russes et les Persans qui s'y trouvent en esclavage. Les Russes, au dire de Mouravieff, montaient à trois mille hommes, les Persans à trente mille. On ne trouverait plus dès lors de difficultés jusqu'à Balk. Là il faudrait s'occuper d'organiser les moyens de transport sur une vaste échelle. De Balk à Attock la distance est de cinq cents mille (166 lieues). Mais le pays n'est pas dénué de ressources. Les caravanes de marchands qui traversent constamment l'Indou-Cooch emploient un nombre considérable de chameaux, dont les deux côtés de la montagne abondent également. Le nombre de ces animaux dans cette partie de l'Asie paraît effectivement immense. Le khan de Khiva lève un impôt évalué à 800 mille francs sur ceux qui se trouvent employés dans le commerce. Or le montant de la taxe est de 8 fr. par tête; ce qui en donne cent mille dans cette seule principauté. Il y a donc lieu de croire qu'un corps d'armée parvenu à Khiva ne

trouverait aucune difficulté à s'en procurer, par conséquent aussi à s'approvisionner, car les deux questions rentrent l'une dans l'autre. D'après Mouravieff, chaque simple soldat de Khiva en mène au moins un et souvent deux à sa suite et chargés de vivres. Or, malgré cet encombrement, le khan de Khiva a pourtant trouvé le moyen d'atteindre les bords de la Caspienne à la tête de vingt mille hommes.

La distance de Khiva à Bockara, où les Russes devraient se porter ensuite, est de sept jours de marche. De ce point à Balk, vingt-cinq, trente à trente-cinq jours, pourraient donc suffire à une armée russe pour s'établir à Khiva, Bockara, Samarcande. On s'occuperait alors de jeter des garnisons dans les villes importantes, de rassembler des chameaux, chevaux, etc.; d'entrer en relations avec les chefs du pays, de prendre certains arrangements de gouvernement; d'organiser des indigènes à l'européenne sous le commandement d'officiers russes; de délivrer les esclaves, de les enrégimenter et les discipliner, etc. Or, dès l'année suivante (en admettant qu'il se trouvât douze à quinze mille Russes renforcés d'une trentaine de mille hommes de troupes nouvellement organisées, entre Balk et l'ancien Anderob), des colonnes moins considérables pourraient être dirigées vers la passe des montagnes qui conduisent à Peschawer et à Cachemire. D'Anderob, à travers les défilés de l'Indou-Cooch, à Caboul, on ne compte qu'une centaine de milles; de Caboul à Attock, deux cent trente. Or, dès qu'on aurait mis le pied dans l'Afghanistan, la question deviendrait exclusivement politique; les dispositions des Afghans seraient tout. Militaire jusqu'à Khiva et Bockara, la question ne serait plus qu'administrative dans ces deux localités; elle deviendrait politi-

que dans l'Afghanistan, pour redevenir encore une fois militaire sur les bords de l'Indus.

Les moyens d'approvisionnement seraient sans doute la grande difficulté de l'entreprise. Toutefois l'officier anglais distingué auquel nous empruntons ce plan de campagne, et qui le croit réalisable, est loin de juger invincible cette difficulté. On peut citer en effet l'Espagne, qui pendant la dernière guerre, épuisée qu'elle était, dénuée de toutes ressources, parvint à nourrir quatre cent mille soldats. Les difficultés du chemin ne sont pas non plus insolubles. Bonaparte, pendant la campagne de Syrie, passa et repassa un désert de soixante-cinq lieues de long. Sir David Baird, dans sa marche de Cosséir au Kaire, accomplit chose semblable. Le chameau n'a-t-il pas été appelé avec autant de justesse que de poésie le vaisseau du désert? Or, nous venons de le dire, tout porte à le croire, il est en nombre fort considérable dans la Haute-Asie. « Le désert, a dit Napoléon, n'est nullement un obstacle à une armée qui possède en abondance des chameaux et des dromadaires. » Selon le calcul de Napoléon, cinquante mille chameaux et dix mille chevaux lui eussent suffi pour transporter soixante mille hommes, moitié Européens, moitié recrutés parmi les Orientaux, avec cinquante à soixante jours de vivres, un train d'artillerie de cent cinquante pièces de campagne, avec double approvisionnement de munitions; pour transporter tout cela, disons-nous, en quatre mois des bords du Nil à ceux de l'Indus (1). D'ailleurs, outre le grand nombre de chameaux dont cette partie de l'Asie abonde, elle présente encore d'autres ressources. L'Oxus fournirait de gran-

(1) Evans, p. 77.

des facilités pour les transports. La ligne d'opérations de la Caspienne à l'Indus ne réclamerait pas le tiers ou le quart de ce nombre de chameaux (1).

CHAPITRE VIII.

De la situation définitive de l'Angleterre et de la Russie.

L'Angleterre et la Russie se trouvent ainsi en présence ; du pied de la grande muraille jusqu'aux Dardanelles elles s'observent et se craignent. Une même politique de conquêtes et d'agrandissements leur a fait franchir d'immenses distances pour se rencontrer au cœur de l'Asie; elles ne sauraient faire un pas de plus sans se heurter.

De trois points isolés du rivage de l'Inde l'Angleterre a fini par étendre sa domination sur la totalité de la péninsule; la Russie, de son côté, n'a pas un instant cessé d'obéir à l'impulsion que la main vigoureuse de Pierre lui a imprimée vers l'Orient. La conquête, l'agrandissement territorial, a été jusqu'à présent comme la loi même de l'existence de ces deux états. Cesseront-ils tout à coup de lui obéir? Plus sages que Pyrrhus, l'un et l'autre céderont-ils aux conseils de quelque nouveau Cynéas? L'Angleterre le ferait sans doute volontiers. Elle a touché une limite, celle de l'Indus, qui paraît marquée par la nature elle-même comme celle de tout pouvoir qui règne sur l'Inde. Mais, pour conserver son influence en deçà du fleuve, force lui

(1) Evans, p. 77.

a déjà été, force lui sera sans doute encore, d'agir au delà. D'un autre côté, la Russie n'a pas encore atteint cette frontière au delà de laquelle toute expédition nouvelle menacerait de lui devenir funeste, tout agrandissement plutôt coûteux que profitable. L'intérêt bien entendu n'a pas encore posé de bornes à son ambition. On ne saurait donc se le dissimuler : à une époque, encore inconnue sans doute, bien que rapprochée peut-être, l'Angleterre et la Russie en viendront aux mains pour la domination de l'Orient. Entre elles s'agiteront encore une fois les destinées du monde.

Déjà certains signes précurseurs des orages politiques, aussi certains que ceux qui annoncent les tempêtes de l'atmosphère, se montrent de toutes parts. La lutte, bien qu'encore sourde et cachée, n'en est pas moins réelle, incessante, ardente. Déjà les deux puissances trahissent tour à tour tantôt leurs craintes, tantôt leurs prétentions.

La Russie, en dépit de la réserve ordinaire de tous ses actes, n'en laisse pas moins percer certaines indices de ses projets futurs. « Maîtres de la Khivie, dit Mouravieff, nous ébranlerions jusque dans leur centre la puissance des dominateurs des mers. » — « La Russie, dit Meyendorff, est appelée à exercer une vaste influence sur les peuples de l'Asie, à faire régner la civilisation européenne dans l'Asie centrale. »

En face de ces desseins déjà avoués l'Angleterre s'écrie par l'organe d'un de ses plus impétueux publicistes : « Le seul état dont la prépondérance et l'ambition menacent de troubler la tranquillité générale, c'est la Russie. L'unique puissance qui cherche à faire crouler des gouvernements existants, c'est la Rus-

sie (1). Dans les déserts de la Tartarie, à l'est, à l'ouest de la mer Caspienne, au nord et au sud de la mer Noire, partout nous trouvons que la Russie est notre adversaire infatigable et heureux (2). » Récapitulant ailleurs les conquêtes de la Russie, c'est pour dire : « Les acquisitions qu'elle a faites sur la Perse sont plus grandes que tout ce qui reste de cet ancien royaume; celles sur la Pologne égalent en étendue tout l'empire d'Autriche; le territoire ravi à la Turquie en Europe équivaut à toutes les possessions de la Prusse, moins les provinces rhénanes; les conquêtes russes sur la Turquie en Asie égalent en étendue les petits états de l'Allemagne, les provinces rhénanes de la Prusse, la Belgique et la Hollande, réunis; les pays arrachés à la Perse approchent de l'étendue de l'Angleterre; ceux acquis en Tartarie renfermeraient la Turquie d'Europe, la Grèce, l'Italie et l'Espagne; enfin tout ce qu'elle a acquis dans le courant de soixante-quatre années, depuis 1772, surpasse en étendue et en importance son empire entier en Europe avant cette époque (3). »

La chancellerie russe, en supposant que les plaintes de l'écrivain anglais fussent converties en dépêches officielles, pourrait y répondre, sans beaucoup de frais de rhétorique : Gibraltar, Malte, Corfou, les îles Ioniennes, en Europe; le Canada avec son immensité de côtes en Amérique; le cap de Bonne-Espérance en Afrique, Aden sur la mer Rouge, etc.; dans l'Inde, les provinces de Bengale, Bahar et Orissa, le Carnatique, les états du Nizam, de Tippoo, des Mahrattes, les états Rajpoots,

(1) Progrès de la Russie, p. 219.
(2) *Id.*, p. 215.
(3) *Id.*, p. 218.

ceux du rajah de Travancore, les provinces arrachées aux Birmans, Assam, Arracan, Tavoy, Ye, Tenasserim, la presqu'île de Malacca, Sincapoor, etc.; dans ces derniers temps les principautés du Scind et celle de Gwalior; enfin tous les états qui, pour nous borner à l'Inde, sont venus s'entasser les uns sur les autres pour former cet empire colossal qui obéit à l'Angleterre du midi au nord de la presqu'île indoue, et qui ne contient pas moins de deux cents millions d'habitants, c'est-à-dire qui équivaut à huit fois la population, à quinze ou vingt fois l'étendue des royaumes-unis en Europe, etc.; les noms de tous ces états, disons-nous, encadrés dans les mêmes phrases, formeraient sans doute une réponse facile au publiciste de la Russie. Les comparaisons entre l'importance des possessions récemment acquises par l'Angleterre et ses anciennes possessions ne lui feraient pas défaut. La Russie aussi pourrait se plaindre de trouver partout l'Angleterre comme son adversaire infatigable et heureux, à l'est ou à l'ouest de la Caspienne, au nord et au midi de la mer Noire. Alors aussi sans doute elle pourrait dire : « Le seul état dont la prépondérance et l'ambition menacent la tranquillité générale, c'est l'Angleterre. L'unique puissance qui cherche à faire crouler les gouvernements existants, c'est l'Angleterre. » Empruntant sur ce dernier point quelques arguments de circonstance, la chancellerie russe pourrait encore parler de deux guerres que nous avons vues éclater simultanément, l'une contre Naples pour l'obliger à vendre du soufre, l'autre contre la Chine pour la forcer à acheter de l'opium à un prix favorable au commerce anglais, etc.

Mais à quoi bon les récriminations? Le temps semble en être passé. La guerre, comme nous l'avons dit,

bien que sourde et cachée, semble engagée déjà entre les deux rivales, au moins en Orient, seul sujet dont nous voulions nous occuper en ce moment. Toutes deux se disputent l'alliance des états qui les séparent, la Perse, l'Afghanistan, la Bockarie, la Khivie. Chacune s'efforce d'y faire triompher son influence comme moyen d'y amener plus tard le triomphe de ses armes. Les envoyés russes ont à peine quitté Bockara et Khiva qu'ils y sont remplacés par ces hardis voyageurs qui jouent dans la politique anglaise le rôle des Cosaques dans les armées russes, qui sont aussi d'innombrables et intrépides *éclaireurs*. Déjà les marchandises anglaises et les marchandises russes, dont les unes ont descendu le Volga, les autres remonté l'Indus, se disputent les marchés de Bockara et de Khiva; présage d'une autre lutte : car le commerce et la guerre, ces deux grands agents de l'activité humaine, ne cessent de s'appeler depuis les premiers âges du monde; tantôt ils se précèdent, tantôt ils se suivent, toujours ils se nécessitent l'un l'autre. En Perse, dans l'Afghanistan, l'antagonisme des deux puissances, plus prononcé encore, a été sur le point de dégénérer en un appel aux armes.

La Perse et l'Afghanistan sont redevenus d'une importance immense dans la politique de l'Orient. Dès 1836 le chargé d'affaires anglais à la cour de Téhéran écrivait : « J'ai la conviction bien arrêtée que le gouvernement anglais ne peut permettre l'extension de la monarchie persane dans la direction de l'Afghanistan sans mettre en danger la tranquillité intérieure de l'Inde. Cette extension amènerait l'influence russe au seuil même de notre empire; et comme la Perse ne peut pas ou n'ose pas entrer en alliance étroite avec la Grande

Bretagne, notre politique doit être de la considérer non plus comme un ouvrage avancé par la défense de l'Inde, mais comme la première ligne d'où commencera l'attaque (1). »

Le siége d'Hérat parut un moment n'être que le signal de cette attaque. La disposition de la cour de Perse paraissait jusqu'à un certain point le mettre hors de doute. L'envoyé anglais écrivait (2) : « Si Hérat tombe, la Russie devient la maîtresse sans partage des destinées commerciales et politiques de l'Asie centrale, car l'Angleterre se trouve rejetée jusqu'à l'Indus; Khiva et Bockara sont forcées de se soumettre si on les attaque, tandis que la Perse et l'Afghanistan seront complétement à la disposition de la Russie (3). »

A cette époque, le nord de l'Inde, Balk, Bockara, Kaboul, Lahore, se remplissaient d'agents russes. Dost-Mohammed, désespérant d'obtenir quelque chose de l'Angleterre, finit par se donner à la Russie. Il écrivait à l'autocrate : « Le gouvernement britannique me montre de mauvaises dispositions, et si Votre Majesté impériale voulait arranger les affaires de l'Afghanistan et m'assister, elle ferait de moi son obligé. J'espère que Votre Majesté impériale me fera la faveur de m'admettre, comme les Persans, sous la protection du gouvernement russe. Je puis rendre avec mes Afghans des services utiles (4). » L'empereur promit des troupes et de l'argent après le siége d'Hérat. Un agent russe habile, actif, intrépide, du nom de Vicowitch, arriva alors à Kaboul; il s'y rencontra avec Alexandre Bur-

(1) Papiers et documents communiqués au parlement anglais, etc., 1842.
(2) *Id.*, *ibid.*
(3) *Id.*, *ibid.*
(4) *Id.*, *ibid.*

nes. Dost-Mohammed, s'il eût été assuré à cette époque des secours de l'Angleterre, aurait marché contre l'armée persane occupée au siége d'Hérat. Burnes, se croyant certain de l'appui de son gouvernement, s'était hâté de le promettre. Mais le gouvernement anglais prit une marche différente. Il se vit obligé de rétracter auprès de Dost-Mohammed les promesses qu'il avait cru pouvoir lui faire. La victoire demeura donc aux agents russes. C'est alors que Dost-Mohammed écrivit la dépêche dont nous venons de citer un passage. Alors aussi, entre la cour de Perse et le chef des Afghans, un traité fut signé qui établissait l'influence russe dans l'Afghanistan aussi bien qu'en Perse. L'officier anglais écrivait à ce propos : « Il ne me reste qu'à exprimer de nouveau ma conviction profonde, fondée sur une longue étude des événements de l'Asie centrale, que des conséquences de la nature la plus sérieuse sortiront inévitablement de ces démarches de la Russie, si le gouvernement anglais n'y met pas l'opposition la plus prompte et la plus décidée (1). »

Le gouvernement anglais, muni d'une copie du traité, en adressa des plaintes à Saint-Pétersbourg. Le marquis de Clanricarde, dans une dépêche officielle, s'exprimait comme il suit : « Le soussigné est chargé d'annoncer au cabinet de Saint-Pétersbourg que le gouvernement de la Grande-Bretagne a entre les mains une copie du traité conclu entre la Perse et le souverain de Kandahar, traité dont l'accomplissement est garanti par le comte Simonich, et dont les stipulations blessent les intérêts de l'Angleterre. Ce traité attribue à la Russie le droit d'obliger la Perse à s'emparer d'Hérat, et à re-

(1) Burnes, t. III, p. 292.

mettre cette ville au prince de Kandahar, etc.; ce traité stipule aussi le droit de la Russie d'obliger la Perse à protéger le souverain de Kandahar contre *toute attaque, de quelque part qu'elle vienne.* Le soussigné est encore chargé de déclarer qu'un agent russe, du nom de Vicowitch, qui souvent se donne le nom d'Omar-Bey, et qui annonce qu'il est attaché à l'état-major du commandant général d'Orembourg, a porté une lettre de l'empereur de Russie et du comte Simonich au prince de Kaboul. Des copies de ces lettres sont entre les mains du gouvernement britannique (1) ».

La question était aussi nettement posée qu'elle le sera jamais; d'ailleurs, les discussions ne sortirent pas de la sphère de la diplomatie. Le comte Simonich fut rappelé; l'agent russe Vicowitch se brûla la cervelle, ou, ce qui est plus probable, ne disparut que du monde politique, peut-être pour s'y montrer plus tard. Les mesures vigoureuses prises par le gouvernement anglais contre la Perse, la levée du siége d'Hérat, donnèrent pour un moment une autre direction au cours des événements; lente à délibérer, impétueuse dans l'action, l'Angleterre se jeta tête baissée au milieu des aventures de l'Afghanistan.

Dans cette sorte de lutte, ou, si l'on aime mieux, dans ces préliminaires de la lutte définitive, l'avantage demeura jusqu'à nouvel ordre à la Russie. Ils semblent mettre en sa faveur les probabilités de l'avenir. Depuis Pierre le Grand il a existé constamment des communications entre la Bockarie et la Russie; communications basées sur les avantages réciproques du commerce. Ces communications, qui se multiplient, aug-

(1) Papiers et documents communiqués au parlement anglais, etc., 1842.

mentent chaque jour l'influence de la Russie. La dernière expédition tentée sur Khiva a échoué sans doute, mais par des circonstances tout à fait accidentelles; en revanche la première, celle du prince Bekewitch, avait eu le succès le plus complet. La Perse, devenue plus importante que jamais dans la politique de l'Orient, n'est plus qu'une province russe. Enfin les derniers événements de l'Afghanistan, tout en ayant permis à l'Angleterre de prendre une revanche satisfaisante de sa première défaite, n'ont point rétabli, ne pouvaient rétablir son influence politique dans ce pays. Les ossements blanchis des soldats de Sale ont été vengés sans doute, mais la politique anglaise est restée sur le carreau. En évacuant le pays l'armée anglaise a laissé derrière elle des paroles déjà citées, et qui forment contre-partie exacte de celles qui avaient précédé son entrée.

Lord Palmerston a dit au parlement : « Je dois dire comme l'expression de la plus entière conviction que j'aie jamais eu dans tout le cours de mon existence que les plus grands intérêts du pays seraient sacrifiés si nous abandonnions la position militaire de l'Afghanistan. Croyez-le bien, si vous l'abandonnez, quoique vous puissiez alléger votre tâche pour le présent, le jour viendra où vous serez obligés de réoccuper le pays avec infiniment plus de sacrifices d'hommes et d'argent (1).» Or la vérité se trouve sans aucun doute dans ces paroles de lord Palmerston. L'Afghanistan est devenu le nœud de la politique anglaise en Orient. Il contient une question sinon de vie et de mort, du moins de la dernière importance pour l'empire indou-

(1) Revue des Deux Mondes.

britannique. Mais en même temps, par ses efforts les plus désespérés, et dût-elle y prodiguer pendant des années son or et son sang, l'Angleterre ne pourrait, suivant toute probabilité, l'occuper de nouveau d'une manière stable, moins encore y rétablir son influence morale ; contradiction sans issue où l'Angleterre se trouve enfermée sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, et qui résume énergiquement et fidèlement sa situation dans l'Inde.

Le monde assistera donc encore à un grand, à un prodigieux spectacle. L'Angleterre et la Russie, ces deux géants du monde politique, se disputeront l'empire de l'Orient. Les soldats russes et les soldats anglais se rencontreront sur les mêmes rivages qui ont vu passer les soldats d'Alexandre, de Timour et de Baber. Les défilés de l'Afghanistan, les plaines de l'Inde, deviendront le théâtre d'une guerre dont les bases d'opérations seront à Saint-Pétersbourg et à Londres. Le Volga, la Caspienne, l'Oxus, l'Indus et le Gange, seront les lignes stratégiques de cette gigantesque campagne. Les deux leviers les plus puissants qui aient jamais soulevé les peuples, l'absolutisme et l'aristocratie, seront appliqués à faire mouvoir, à précipiter l'un contre l'autre, deux peuples que la nature semblait avoir pris plaisir à séparer par tant de mers, de plaines et de montagnes : d'un côté toute la liberté, la richesse d'une société politique à son apogée; de l'autre cette force qui tend à disparaître de la terre, le despotisme, la toute-puissance d'un seul, la barbarie s'aidant de toutes les lumières de la civilisation. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, prendront part à la lutte. Il n'y aura pour ainsi dire pas un point du globe qui n'en soit ébranlé. Le prix de la victoire, digne des efforts qu'il devra

coûter, ne sera rien moins que l'empire d'Orient.

Le combat semble devoir commencer sous des auspices défavorables à l'Angleterre. Mais la fortune a des retours inespérés, la victoire des inconstances incalculables. La consistance et l'énergie anglaises pèseront dans la balance d'un poids qu'il serait téméraire de vouloir apprécier par anticipation.

LIVRE XI.

LIVRE XI.

DES MOYENS A LA DISPOSITION DE L'ANGLETERRE POUR ADOUCIR LES SOUFFRANCES DES PEUPLES DE L'INDE.

CHAPITRE Ier.

Comment toute réforme législative doit s'attaquer aux grands faits qui constituent l'état social et politique de l'Inde.

Jean-Jacques a dit : « Le premier qui, entourant un champ d'une haie ou d'un fossé, a dit : Ceci est à moi, celui-là fut le vrai fondateur de la société humaine. »

La propriété est en effet demeurée la base de nos sociétés ; le cours des siècles ne l'a pas encore déplacée, ne la déplacera peut-être jamais. Mais s'il en est ainsi, si l'établissement de la propriété n'est autre que celui de nos sociétés elles-mêmes, il en résulte que les différentes façons dont elle fut constituée dans la suite des temps n'ont pu manquer de former le trait le plus saillant de la constitution, de l'organisation de ces sociétés. Examinons, par exemple, avec quelque attention la situation sociale de l'Inde, comparons-la avec celle de quelque autre pays, nous voyons du premier coup d'œil que ce qui l'en distingue, c'est précisément la constitution de la propriété. Tandis que partout ailleurs le sol se trouve morcelé en une multitude de portions, réparties entre une multitude de propriétaires, dans l'Inde il appartient au gouvernement tout entier, de droit et de fait. D'autres souverains s'étaient bien en effet attribué ce droit de propriété exclu-

sive du sol. Nous avons cité à ce propos la France et l'Angleterre. Mais dans l'Inde le droit a été assez puissant pour se convertir en fait.

De là il est résulté que le gouvernement s'est trouvé vis-à-vis de la population de l'Inde dans une situation différente de celle où aucun autre s'est jamais vu. Il a été pour elle ce qu'est un propriétaire pour des fermiers auxquels il afferme sa terre, dont tous les rapports avec ceux-ci se bornent à leur louer le plus cher possible, puis qui fait recouvrer le prix du bail par des agents à lui, sans se mettre en peine du bien-être et de la situation du tenancier. Il n'a d'autre souci que de faire prélever tout le prix du fermage, il ne se préoccupe nullement de savoir si une partie de ce prix, laissée dans les mains du cultivateur, ne pourrait pas prospérer de manière à produire des avantages plus ou moins prochains, plus ou moins considérables, d'abord à ce dernier, plus tard à la société elle-même.

De là trois faits principaux, ou, si l'on aime mieux, trois faces diverses de ce grand fait fondamental de la concentration de la propriété dans les mains du gouvernement, à savoir :

Que la propriété particulière n'existe pas dans l'Inde ;

Que le gouvernement s'y résout tout entier dans la collection de l'impôt ;

Que la presque-totalité des impôts s'y résume dans l'impôt territorial ;

Trois faits essentiels, trois faits d'une immense portée, qui constituent, dominent la situation sociale, administrative et financière, de l'empire indou-britannique.

Cette situation nous l'avons décrite sans amertume et sans exagération, en nous efforçant de demeurer

dans les limites de la plus complète impartialité. Elle nous a démontré l'impossibilité, pour le gouvernement de venir au secours de la population de l'Inde, à moins que les circonstances où il se trouve ne fussent gravement modifiées, à moins qu'il ne réussît au préalable à créer dans l'Inde un état social, administratif et financier, qui différât sous tous les rapports de celui qui existe aujourd'hui.

Toute tentative de réforme et d'amélioration politique dans l'Inde ne saurait avoir d'efficacité qu'à la condition

De créer, d'établir sur une large base la propriété partiticulière;

De substituer un autre système de gouvernement au gouvernement aujourd'hui existant et fondé sur la collection de l'impôt;

De transformer une certaine portion, mais nécessairement considérable, de l'impôt territorial, en impôt indirect ou de consommation.

Mais si ce sont là les seuls remèdes efficaces aux misères, aux souffrances de la population de l'Inde, le gouvernement a-t-il le pouvoir d'en faire l'application?

A cette question qui ne manque pas de se présenter, nous ne craindrons point de répondre par l'affirmative.

Le gouvernement, selon nous, a ce pouvoir, au moins jusqu'à un certain degré, dans certaines limites. L'importance même du rôle de la propriété dans la constitution de l'ordre social nous en paraît la preuve : car, par cela même que le gouvernement de l'Inde possède le sol, il possède aussi une puissance immense; toutes les forces vitales du pays sont pour ainsi dire dans sa main. Il peut laisser à celles-ci pleine liberté d'action; il peut amoindrir, annuler celle-là. Il est vis-à-vis l'Inde ce

qu'est la Providence vis-à-vis le reste du monde. Cet impôt qui absorbe la totalité du revenu est un levier qui peut soulever le monde politique. Certains changements dans le système de collection de l'impôt avaient paru suffisants pour créer une aristocratie dans la présidence du Bengale; ils créèrent de fait à Madras une démocratie propriétaire. Qu'on juge par là de l'efficacité d'un semblable instrument dans les mains d'un pouvoir qui en comprend toute l'énergie, en même temps qu'il est fermement résolu à l'employer au bien du peuple dont les destinées lui ont été remises par la Providence. Chose étrange! le remède peut naître de l'immensité même du mal.

Nous tenterons dans un moment de nous rendre compte du parti qu'il nous semble possible aux Anglais de tirer de cette situation; nous dirons celui qu'il nous semble désirable qu'ils veuillent en tirer.

Mais, avant tout, nous commençons par insister quelques moments encore sur les trois faits politiques et sociaux qui viennent d'être signalés; considérons-les isolément l'un après l'autre.

CHAPITRE II.

Comment la situation sociale et politique de l'Inde se trouvent en désaccord avec les lois de l'économie politique. — Absence de la propriété particulière.

Un impôt territorial dont l'exagération va jusqu'à absorber la totalité du produit de la terre, jusqu'à confisquer le revenu du propriétaire, c'est-à-dire à anéantir la propriété, c'est là le trait caractéristique de la situation de l'Inde.

Nous avons dèjà considéré une partie des résultats funestes qui naissent de ce fait étrange. Mais pour en comprendre toute la portée il n'est pas hors de propos, ce nous semble, de le considérer dans ses rapports avec les lois générales de l'économie politique, avec les lois qui président à la production, à la distribution des richesses sociales. Par ce rapprochement la question se trouvera éclairée d'une façon plus complète. L'espèce de désaccord (si tant est qu'il existe) qui se trouvera entre ce fait particulier à l'Inde et ces lois générales nous mettra à même de conclure à l'impossibilité d'en attendre aucun bon résultat.

La richesse sociale, d'après ce que nous enseigne l'économie politique, découle de ces trois sources : l'agriculture, l'industrie, le commerce.

L'activité humaine, dans la poursuite de ce grand but qui l'absorbe et la captive tout entière dans l'ordre des choses matérielles, la production de la richesse sociale, s'exerce simultanément dans ces trois sphères : les travaux agricoles, industriels, commerciaux. Il est important d'examiner comment, dans quel ordre.

On ne sait à quelle époque de l'histoire commencent

pour les peuples les travaux de l'agriculture. Avant ce moment avaient-ils erré pendant de longues années, sur la surface de la terre, à la suite de nombreux troupeaux, poursuivi la bête fauve d'une flèche rapide, ou trompé le poisson des lacs et des rivières à l'aide d'un hameçon meurtrier? On l'ignore. Toujours est-il qu'un moment arrive où ils se fixent sur le sol, où ils demandent leur nourriture à la terre, où ils enfoncent le fer, ou seulement le bois durci, au sein de cette marâtre, qui ne laisse échapper le suc nourricier que d'une mamelle déchirée; alors s'enchaînent l'une à l'autre les diverses phases de la vie sociale.

Long-temps ces hommes du premier âge attendent, guettent d'un œil avide et inquiet la moisson qui doit suivre la semaille... Long-temps, bien long-temps la substance qu'à force de sueurs et de fatigues ils parviennent à arracher au sol demeure précaire et incertaine; long-temps elle peut à peine suffire à renouveler la vigueur de leurs bras fatigués; long-temps le travail le plus opiniâtre ne suffira qu'à grand'peine à nourrir celui qui l'aura exécuté. Le produit de la chasse et de la pêche, le lait et la toison des troupeaux, ces auxiliaires de l'agriculture, ne lui sont d'abord que d'un faible secours. Si cet état de choses devenait permanent; si chacun, donnant tout son temps et tout son travail à la culture de ses champs, aux soins de ses troupeaux, ne produisait par ce travail de tous les jours et de tous les instants que ce qu'exigent impérieusement ses propres besoins et ceux de sa famille; si tout ce qui a été produit se trouvait définitivement consommé, le sort d'une telle société demeurerait stationnaire pour les siècles. Aucun changement ne peut être prévu dans la condition des individus qui le composeraient.

Mais un moment arrive où le produit du travail excède la consommation. Dès lors commence une nouvelle vie pour le peuple dont nous racontons les premiers pas dans la vie sociale. Parmi les membres de cette société i en est quelques uns dont le produit du travail a dépassé d'une certaine quantité les besoins. Il leur est permis de se nourrir, de se vêtir, sans de nouveaux travaux, pendant un temps plus ou moins long. Par la même raison ils se trouveront avoir à leur disposition une certaine quantité de matières premières, paille, peaux d'animaux sauvages, laine donnée par leurs troupeaux, etc. Alors, parmi ces travailleurs dont les sueurs auront été fécondes, des instincts nouveaux s'éveilleront. L'idée viendra à quelques uns de fabriqner d'avance certains outils, certains vêtements, certains ustensiles de ménage, afin d'en être pourvus pour plus long-temps, de ne pas se trouver, le cas échéant, dans la nécessité d'interrompre leurs occupations dans un autre temps moins favorable. De là, ou de mille autres suppositions analogues, l'humble naissance de l'industrie, aujourd'hui la reine du monde. Il est vrai qu'au bout de ces premiers pas ses progrès deviennent bientôt rapides. Elle manipulera, façonnera de mille manières diverses la matière première; elle lui donnera bientôt un prix auprès duquel sa valeur primitive n'aura que peu d'importance. Elle ira en s'en rendant plus maîtresse de jour en jour; elle saura lui imposer mille formes, l'assouplir à mille nouveaux usages.

De l'industrie naît le commerce presque aussi nécessairement et dans les mêmes circonstances que lui-même est né de l'agriculture. Nous l'avons dit, les travaux de l'agriculture ou les soins de leurs troupeaux, éminemment profitables à certains individus, les auront

mis à même de tourner leur activité du côté de l'industrie; parmi ces derniers quelques uns de ceux qui se seront trouvés dans le cas de se livrer à la confection des vêtements, à la fabrication des ustensiles de ménage, ou bien des charrues, des bêches, des faucilles, ou bien encore de l'arc, des flèches, des carquois, quelques-uns en auront fabriqué d'avance une quantité plus considérable que celle dont la plus extrême prévoyance peut leur faire pressentir le besoin. Dès lors des échanges s'ensuivront naturellement, presque nécessairement, entre eux. La toison d'un agneau se troquera contre une bêche ou un soc de charrue; un arc et ses flèches contre tel autre objet se trouvant dans des mains où il demeure inutile.

Chacun continuera de fabriquer ce qu'il aura réussi à fabriquer une première fois. Au moyen des produits de sa propre industrie il se procurera ceux de toutes les autres. Ces échanges se perpétueront d'abord en nature, plus tard au moyen d'un autre produit de l'industrie propre à les représenter toutes, c'est-à-dire d'or, d'argent, plus tard encore, d'or et d'argent monnayé. Or fabricants ou détenteurs de ces différents produits de l'industrie n'habiteront pas tous une même localité. Un intermédiaire, c'est-à-dire le commerce, se présentera tout aussitôt pour les mettre en rapport; né dans l'intérieur de chacune de ces peuplades ou tribus, il s'étendra, par un procédé analogue, à d'autres peuplades, à d'autres tribus, qu'il mettra en rapport les unes avec les autres.

De là donc ce grand et triple phénomène : la production, la circulation, la distribution des richesses. L'agriculture, l'industrie et le commerce, sont les trois instruments au moyen desquels il s'accomplit. Dans

nos sociétés avancées, leur emploi est simultané; toutefois nous avons vu qu'il ne l'a pas été à l'origine. L'agriculture, avec tous les travaux secondaires qui s'y rattachent, a été le premier instrument mis en jeu. Le second instrument n'a pu entrer lui-même en activité qu'à l'époque où le premier a déjà créé un excédant de produit sur la consommation : c'est cet excédant de produit qui éveilla l'industrie, puis celle-ci le commerce; c'est cet excédant qui leur a fourni le moyen et l'occasion de se manifester. Des résultats analogues, quoique d'une moindre importance, auraient pu naître dans le cas où les produits de la chasse ou de la pêche eussent excédé les besoins de la consommation. Nous avons pris la supposition non seulement la plus fréquente, mais aussi la plus vraisemblable, historiquement parlant.

Notons donc ce fait comme évidemment général; le développement social n'a pu commencer par l'agriculture, le commerce ou l'industrie, qu'en ce moment important, solennel, dans l'histoire des sociétés humaines, où le produit du travail pour la première fois a dépassé les besoins des travailleurs pendant un temps donné. C'est seulement à cette époque qu'a vraiment commencé la propriété, sinon en principe, du moins en fait; c'est alors que pour la première fois l'homme s'est trouvé à même de disposer librement d'une chose quelconque, ce qu'il n'avait pu faire précédemment, car tout ce qu'il avait eu jusque alors sous la main, impérieusement réclamé par ses propres besoins, recevait un emploi indépendant de sa propre volonté.

Les économistes du XVIII[e] siècle (du moins ceux qui portaient alors exclusivement ce titre) ont à la vérité refusé à l'industrie tout pouvoir créateur dans la produc-

tion de la richesse nationale. Le raisonnement sur lequel ils s'appuyaient était celui-ci : Tout objet d'art, disaient-ils, en prenant ce mot dans sa plus large acception, exige pour sa fabrication le travail d'un ou de plusieurs ouvriers payés à raison de tant par jour. Soit donc 60 journées d'ouvriers à 2 fr. par jour, c'est-à-dire 120 fr. pour ce qu'aura coûté tel ou tel objet d'art. Or, suivant les économistes, cette somme aurait dû être à peine suffisante à fournir aux besoins de l'ouvrier pendant la durée de son travail. Il n'aurait donc rien créé. Si le même ouvrier, ajoutaient-ils, se fût livré aux travaux agricoles, il aurait subvenu à ses besoins à moins de frais, avec 20 sous par jour, par exemple. Il aurait donc créé une valeur de 60 fr. Le commerce fournissait un raisonnement analogue; là aussi le travail paraissait aux économistes ne satisfaire qu'à grand'peine aux besoins matériels du travailleur.

Le raisonnement, en apparence spécieux, portait pourtant à faux. D'abord il n'est nullement démontré qu'un ouvrier consomme dans tous les cas une valeur égale à celle qu'il produit. On peut citer un grand nombre de circonstances où le contraire arrive. D'un autre côté la terre est bien loin de produire en raison du nombre d'agriculteurs qui s'y trouvent employés; le plus souvent c'est en diminuer le revenu que de le faire arracher par un trop grand nombre de mains. Enfin les économistes se laissaient aller à une distraction singulière; ils ne voyaient pas que le créateur d'un objet d'art quelconque a produit non seulement ce qu'il a consommé pendant la durée de son travail, mais de plus ce qui a été le résultat de ce travail. Or cet objet d'art, une fois achevé, demeure dans la société, il ajoute toute sa valeur au capital social de la nation. Il re-

présente alors non seulement la valeur de la matière première, mais celle que lui a donnée la main de l'homme. Après avoir nourri celui dont il est l'œuvre, il va s'ajouter au capital productif de la société. Si l'agriculteur a ajouté 30 fr. à la richesse sociale, l'industriel dans certains peut donc y en ajouter 60 (1).

De là nous touchons du doigt et de l'œil la cause radicale des maux et de la misère de l'Inde. En paraissant nous en éloigner dans les réflexions qui précèdent, nous n'avons pourtant pas cessé de nous en occuper. L'impôt territorial absorbant dans l'Inde la totalité du produit de la terre, l'agriculture se trouve dans le cas où se trouvait la petite peuplade dont nous avons parlé à cette époque de son histoire où le travail fournissait aux besoins du travailleur, mais rien au delà. Le surplus de produit qui donne naissance à l'industrie et au commerce n'existe pas. L'excédant du produit de la terre sur les besoins du cultivateur est employé aux dépenses du gouvernement, c'est-à-dire à des dépenses improductives (2). Ce moyen tout-puissant de développement, de progrès, d'amélioration sociale, qu'on appelle en économie politique le capital productif, n'existe donc pas dans l'Inde, même en germe. Ce capital productif, c'est en effet la propriété, mais sous ses formes les plus diverses, les plus variées.

L'un des voyageurs les plus doués de sagacité que la France ou l'Europe ait produits, Bernier, ne s'était pas trompé sur la cause des misères dont l'Inde, il y a près

(1) Cette réflexion n'est point une digression. Nous voyons des publicistes anglais s'appuyer, vis-à-vis l'Inde, du raisonnement des économistes français du 18e siècle. Voir entre autres Montgomery-Martin.

(2) Celles de ces dépenses qui pourraient être productives, comme fournitures, etc., se font en Angleterre et au profit de l'Angleterre.

de deux siècles, était déjà le théâtre et la victime. Il écrivait : « Cela vient de ce que toutes les terres sont en propre au roi (1). » Ailleurs : « Aussi est-ce pour cela que nous voyons cet état asiatique aller ainsi se ruinant à vue d'œil si misérablement (2). » Ailleurs encore, à la vue du spectacle qui s'offrait à lui de toutes parts, il s'écriait : « A Dieu ne plaise donc que nos monarques d'Europe fussent ainsi les uniques possesseurs des terres de leurs royaumes (3) » !

CHAPITRE III.

Continuation du même sujet. — Gouvernement fondé sur la collection de l'impôt.

Le dénûment de force matérielle et d'ascendant moral, tristes apanages du gouvernement de l'empire indou-britannique, a déjà été raconté; toutefois il est à propos de revenir encore quelques instants sur ce sujet, et de l'examiner sous un point de vue plus spécial, plus technique, d'y pénétrer plus profondément.

La cour des propriétaires et celle des directeurs sont tout à la fois le sommet et la base de l'établissement indou-britannique. Ce gouvernement, loin d'être organisé comme doit l'être, comme l'est jusqu'à un certain point tout autre gouvernement, c'est-à-dire dans le double intérêt des gouvernants et des gouvernés, l'est uniquement dans celui des premiers. De là est ré-

(1) Bernier, t. I, p. 312.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 317.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 325.

sulté qu'il est venu s'absorber tout entier dans la collection des revenus, qui lui avait donné naissance. La collection de revenus ne fut pas seulement la base, le fondement, la partie principale, de ce gouvernement, mais elle fut ce gouvernement lui-même, elle le constitua tout entier ; le reste n'en fut que l'accessoire : de là encore un mécanisme publique aussi nouveau, aussi singulier dans l'histoire du monde que les circonstances au milieu desquelles il naquit.

La Compagnie, ayant acquis la dewanie des trois provinces de Bengale, Bahar et Orissa, commença alors seulement à se trouver en rapports avec ses nouveaux sujets indous. Quatre collecteurs chargés en 1772 d'examiner les baux, c'est-à-dire les conditions suivant lesquelles les terres étaient louées aux tenanciers, furent les premiers intermédiaires de ces rapports. Le nombre de ces collecteurs ne devait pas tarder à augmenter. La présidence de Bengale fut divisée en 66 districts, celle de Madras en 25, celle de Bombay en 12. A chacun de ces districts ou collectorats (nom qu'il serait peut-être plus à propos de leur donner), fut attaché un collecteur. Un juge fut également placé dans chacune ou du moins dans la plupart de ces circonscriptions. Enfin, comme la première condition pour la rentrée de l'impôt, c'est qu'un certain ordre règne dans la société, un système de police fut créé analogue à celui mis en œuvre en Angleterre par des fonctionnaires appelés magistrats. Mais comme l'économie ne permit pas de nommer les fonctionnaires à qui auraient dû être dévolues ces attributions, on se contenta de créer les fonctions; elles furent d'abord attribuées au juge, elles le sont maintenant au collecteur. Le collecteur demeure donc la base fondamentale, la pierre angulaire de l'édifice gouverne-

mental; son autorité de magistrat n'est qu'un moyen de plus qui lui a été donné pour s'acquitter de la collection du revenu.

La faiblesse de tout cet établissement gouvernemental ressort d'une manière évidente de sa seule mise en regard avec la tâche qui lui est imposée. La présidence du Bengale, par exemple, sans tenir compte de quelques acquisitions récentes, à l'époque où sir John Shore faisait ce calcul, était évaluée à 220,000 milles carrés; elle contenait 234,000 villes ou villages; sa population était de 50 et quelques millions d'habitants, soit seulement 50 millions. Or de quoi se compose l'établissement financier, judiciaire, de police, chargé de gouverner cette immense population? L'établissement judiciaire consiste en 49 juges, chacun de ces juges ayant par conséquent sous sa juridiction une étendue de territoire contenant 4,489 milles carrés, c'est-à-dire un district ou province de 70 milles de long sur 60 milles de large; 4,775 villes ou villages habités par une population d'un million et plus de sujets, c'est-à-dire égale en moyenne à celle de trois de nos départements. D'ailleurs c'est là le cas le plus ordinaire. L'étendue de la juridiction de certains juges est parfois bien autrement considérable. Le juge séant à Dinagpoor, par exemple, a sous sa juridiction un territoire de 6,000 milles carrés, contenant au delà de 12,000 villes et villages, avec une population dépassant le chiffre de 2,300,000 âmes. Un second juge, celui séant à Bajahalg, ne compte pas moins de 4 millions d'âmes sous sa juridiction. Le premier de ces juges se trouve par conséquent dans le cas d'un magistrat qui seul aurait à rendre la justice à un douzième ou à un treizième de la population de la France, c'est-à-dire à six ou

sept de nos départements; le second, à ce même magistrat rendant seul la justice à un neuvième de la population de la France, à huit ou neuf de nos départements; ce dernier, à une population de plus du double de celle de l'Ecosse (1).

Les collecteurs étaient un peu plus nombreux que les juges. Ils atteignaient en 1827 le chiffre de 62. Chacun de ces collecteurs ou adjoints collecteurs avait ainsi sous son administration une étendue de 3,548 milles carrés, contenant 3,772 villages ou villes, une population d'environ 800 mille habitants, c'est-à-dire égale à celle d'environ deux de nos départements.

Or les fonctions de magistrat, aussi compliquées que celles du juge ou du collecteur, sont en outre venues s'ajouter jadis à celles du premier, et récemment à celles du second; elles doublent le poids d'un fardeau déjà écrasant, auquel ne sauraient suffire les forces d'aucun homme.

L'insuffisance de ce mécanisme gouvernemental paraît plus évidente encore, si la chose est possible, quand on le compare à tout autre, à celui d'un de nos départements français, d'un comté anglais ou d'un cercle allemand. Dans le premier cas, l'autorité administrative est exercée par un préfet, des sous-préfets et des maires. Auprès de chacune de ces autorités se trouve un conseil nommé par les habitants : conseil général, conseil d'arrondissement, conseil municipal. Les principales affaires du département sont encore délibérées dans le conseil de préfecture. Le système judiciaire se composera de divers degrés de tribunaux : justice de paix, tribunal correctionnel, tribunal de première in-

(1) Shore, t. I, p. 187.

stance, cour d'appel. La justice criminelle comptera toute une organisation à part. Auprès de chacune de ces cours le ministère public représentera les intérêts généraux de la société. Des avocats seront chargés de la défense des parties. La police disposera de nombreux employés, tout au moins d'un commissaire de police par arrondissement; une force militaire imposante, la gendarmerie, sera toujours à ses ordres, aussi bien qu'à ceux des cours judiciaires. Le recouvrement des différents impôts, territorial, des portes et fenêtres, etc., comptera de même plusieurs administrations complètes : le receveur général, les receveurs d'arrondissement, les percepteurs pour les communes. Les impôts indirects seront recouvrés par des administrations complètes et organisées. L'autorité militaire, dans plusieurs cas, viendra se réunir à l'autorité civile. Répartie elle-même jusque dans les moindres localités, elle donnera partout à l'administration la force nécessaire à celle-ci. Enfin au dessous de tout ce mécanisme de gouvernement se trouve l'administration municipale, dont nous avons déjà parlé dans ses rapports avec l'administration générale. Dans chaque commune cette administration suffit par elle-même à constituer un tout administratif, un gouvernement au petit pied. Or la moyenne de la population de nos départements est de 300 mille âmes à peu près. Tout ce vaste appareil, tout ce mécanisme administratif, est donc employé uniquement pour accomplir une tâche bien moindre que celle abandonnée, dans l'Inde, à un seul juge, à un seul collecteur.

La comparaison du collectorat indou-britannique avec toute autre unité administrative européenne présenterait des résultats du même genre. Le cercle de l'Allemagne, le comté de l'Angleterre et de l'Irlande,

présentent sous des formes différentes un système d'administration, d'organisation judiciaire, de justice, vaste et complet. En Angleterre, où l'administration, moins systématique, a pour principe de faire la part la plus large aux efforts individuels, on n'en voit pas moins, dans le comté : le lieutenant, le juge de paix, le shériff, etc., qui représentent à divers titres l'autorité centrale. Divers fonctionnaires les assistent; des assemblées de différents degrés sont tenues réciproquement à des époques fixées d'avance, où se traitent les affaires et les intérêts du moment. A côté de cela se trouve l'administration de la justice, ayant sa sphère d'action propre. Enfin, en Allemagne, en Angleterre, aussi bien qu'en France, tout cela repose sur un vaste système d'administration municipale; d'ailleurs nous ne reproduirons pas ces formules plus ou moins complètes, plus ou moins développées, plus ou moins symétriques, mais les mêmes au fond.

La faiblesse matérielle du gouvernement indou-britannique, ou plutôt sa parfaite insuffisance pour la tâche qu'il est appelé à remplir, ressort donc avec la dernière évidence de tout ce qui précède.

Elle s'explique du reste par les origines mêmes de ce gouvernement, le but qui lui fut imposé. Les quatre collecteurs nommés en 1772, portés ensuite successivement jusqu'au nombre de quarante-neuf, étaient la seule partie essentielle de ce gouvernement. Les autres fonctionnaires, également en petit nombre, n'étaient sous quelques rapports qu'autant d'adjoints des collecteurs, en ce sens du moins que leur établissement n'avait d'autre but que de faciliter à ces derniers l'accomplissement de leurs propres fonctions.

Le petit nombre de ces fonctionnaires, en dépit de

la disparité réelle qui en résultait par rapport au but qu'ils doivent atteindre, s'explique encore par les considérations mêmes qui avaient présidé à leur établissement. Ils étaient en petit nombre par une double raison : d'abord celle de rendre le gouvernement moins coûteux, ensuite afin que chacun d'eux pût être payé plus magnifiquement. Leur autorité devait être immense, puisqu'elle constituait le seul moyen qu'eût la Compagnie de tirer le plus d'or et le plus d'argent possible de ces pays dont elle devenait tout à coup souveraine. D'un autre côté les indigènes se trouvèrent nécessairement, inévitablement éloignés de toutes les fonctions administratives quelque peu rétribuées, le salaire qu'il aurait fallu leur payer étant considéré comme autant de pris sur les revenus de la Compagnie. A peine quelques uns furent-ils encore tolérés dans les fonctions les moins importantes, les plus obscures, surtout les moins rétribuées. En un mot un seul intérêt a été considéré dans l'établissement de ce singulier gouvernement, celui de la Compagnie. Celui des indigènes fut sacrifié, et, chose plus étrange encore, absolument oublié, et de la meilleure foi du monde. Pour la première fois depuis que le monde existe, on vit une population de cent millions d'hommes gouvernés, administrés, jugés, dans le seul intérêt de quelques centaines de marchands habitant à trois mille lieues.

Le gouvernement de l'Inde ne sort donc pas du sol, des entrailles du pays qu'il est appelé à régir. Il y est descendu de la cité de Londres tout fait pour ainsi dire, cherchant au hasard quelques points d'appui, quelques étais sur lesquels il pût porter ; demeurant en quelque sorte en l'air, dans sa plus grande partie, situation où il se trouve encore aujourd'hui.

Déjà nous avions indiqué les inconvénients de l'ordre moral et politique résultant inévitablement de ce singulier établissement. Mais nous tenions à en montrer la faiblesse pour ainsi dire matériellement, en la mettant en regard soit des systèmes de gouvernement et d'administration de quelques autres contrées, soit de la tâche qu'il lui est imposée d'accomplir ; préliminaires indispensables en effet, car nous nous proposons d'examiner plus tard si quelque moyen n'existerait pas de remédier à cet état de choses.

CHAPITRE IV.

Continuation du même sujet. — Exagération de l'impôt territorial.

La terre étant dans l Inde la seule matière imposable, le gouvernement lui demande la presque-totalité des sommes nécessaires à ses dépenses. Ainsi l'impôt territorial se trouve représenter à lui seul la portion la plus considérable des revenus du gouvernement indou-britannique.

Certains publicistes anglais ont approuvé, au reste, ce mode d'imposition en lui-même; ils l'ont défendu en dépit des circonstances qui ont pu le rendre nécessaire dans l'Inde. L'un d'eux, apologiste officiel du gouvernement de la Compagnie, disait : « Dans un pays agricole comme l'Inde, la plus grande partie de l'impôt ne saurait manquer de tomber en définitive sur la terre. Il est donc extrêmement avantageux que la source d'où doit découler le revenu de l'état soit aussi

rapprochée, aussi directe que possible. Les économistes de France et une partie de leurs disciples n'ont-ils pas soutenu que tout impôt retombe en dernière analyse sur la terre? La chose ne fût-elle vraie qu'en partie, combien le mode d'imposition en usage dans l'Inde ne serait-il pas profitable à notre monde européen (1) ! »

L'idée d'un impôt unique destiné à remplacer tous les autres impôts, en partie réalisée dans l'Inde, avait en effet séduit beaucoup d'économistes européens. Vauban peut être considéré comme un des premiers qui lui aient donné cours. Dans sa *Dixme royale* il propose la suppression de tous les autres impôts au moyen de leur conversion en un impôt unique qui serait du dixième du revenu. Vauban, un des esprits les plus inventifs et en même temps les plus pratiques que nous connaissions, avait été frappé des défauts et surtout des frais énormes qu'entraînait le mode de perception en usage sous Louis XIV. L'état était à la merci des traitants. Des impôts énormes pesaient sur le peuple, mais il n'en arrivait qu'une faible partie dans les coffres de l'état. Le reste était employé en frais de perception, ou formait le bénéfice illicite des fermiers. En 1718, par exemple, une vingtaine d'années après l'époque où écrivait Vauban, le seul impôt de la gabelle n'employait pas moins de 80 mille individus qu'il nourrissait de la plus pure substance du peuple. La perception des autres impôts ne se faisait guère plus facilement ou à moindres frais. Or le principal but de Vauban était la suppression de tous les intermédiaires, également ruineux pour l'état et pour les contribuables.

(1) Montgomery-Martin, p. 248-9.

Mais, tandis que Vauban s'était surtout proposé de supprimer les abus du système de perception de l'impôt en usage dans son pays, les économistes allèrent bien au delà; ils dirent : « Que prétendez-vous obtenir par cette régie si menaçante et si dangereuse? De l'*argent*. Et sur quoi prenez-vous cet argent? Sur des *productions*. Et d'où viennent ces productions? De la terre. Allez donc plutôt puiser à la source, et demandez un partage égal, net et proproportionnel, du produit net du territoire (1). » A un certain point de vue, il est vrai de dire que tout sort de terre; mais il n'est nullement vrai que rien n'acquiert de la valeur une fois sorti du sein de la terre, ce qui était l'erreur des économistes : aussi refusaient-ils à l'industrie et au commerce toute puissance productive, pour l'attribuer uniquement à l'agriculture. Ils concluaient dès lors avec raison à l'opportunité d'imposer les matières premières, les seules qui, selon eux, eussent une valeur réelle au lieu même où elles sont produites. Déjà nous avons montré, au point de vue théorique, comment ce raisonnement portait à faux; mais à ce que nous avons dit viennent encore se joindre plusieurs preuves de faits.

Les doctrines des économistes eurent un grand retentissement à la tribune des états-généraux. L'impôt territorial unique y fut souvent proposé. Arthur Young, un des esprits les plus perspicaces dont la science de l'économie politique puisse se glorifier, voyageait alors en France; il écrivait à ce propos : « Nous sommes en état de supporter nos taxes (en Angleterre) assises comme elles le sont actuellement; mais, si elles étaient toutes absorbées dans un impôt

(1) Arthur Young, p. 486. — Letronne, t. I, p. 323.

territorial, l'agriculture recevrait un coup mortel, et la nation serait entièrement ruinée (1). » M. Necker démontrait, de son côté, que, pour absorber dans un impôt les différents impôts alors supportés par la France, force aurait été d'imposer les biens-fonds à vingt-huit vingtièmes, c'est-à-dire à plus d'un tiers au delà de leur produit net.

Arthur Young faisait encore une observation analogue. Selon lui, le revenu territorial de l'Angleterre n'était que d'un cinquième au dessus de la totalité des taxes; mais si l'on ajoutait à cette dernière somme le montant de la taxe pour les pauvres et les dîmes, le revenu territorial se trouvait lui-même dépassé (2). La situation financière de la France semble, au reste, être aujourd'hui du même genre. Le revenu du budget de nos dépenses s'élève à 1,400 millions; d'un autre côté, le revenu territorial de la France peut être évalué à 1,500 millions (3). Dans le cas où la doctrine des économistes serait fondée en raison, où tous les impôts tomberaient en définitive sur la terre, il ne serait donc rien resté à l'Angleterre au temps d'Arthur Young, une fois ses taxes acquittées; il ne resterait de nos jours à la France que 96 millions pour représenter toutes ses dépenses, l'intérêt de son capital productif, etc., etc.; supposition dont l'énoncé seul contient la réfutation.

L'impôt territorial a encore par lui-même beaucoup d'autres inconvénients qui deviennent fort graves dès qu'il se trouve exagéré. Une longue expérience a prouvé dans tous les pays l'extrême difficulté de parve-

(1) Arthur Young, p. 488.
(2) Young, p. 489.
(3) D'Audiffret.

nir à une connaissance exacte des propriétés territoriales; de là une inégalité réelle sous une apparente égalité entre les impôts assis sur la terre. Sont-ils levés en nature sur le produit brut, ils pèsent dix fois plus sur les mauvaises terres que sur les bonnes ; la portion prise par l'état cesse d'être en proportion avec les dépenses faites par l'agriculteur pour créer ce produit. Sont-ils levés sur le produit net, d'innombrables fraudes viennent se mêler à leur paiement. A-t-on recours à un cadastre pour leur assiette, l'insuffisance de ce moyen se manifeste aussitôt que l'impôt devient considérable. Un cadastre suppose fixe, en effet, une valeur aussi variable, si ce n'est plus, que toute autre ; c'est-à-dire la valeur de la terre. Or les impôts territoriaux ne se proportiennent qu'à la valeur nominale de la propriété; la valeur réelle échappe à l'appréciation ; celle-ci se trouve modifiée soit par des hypothèques, soit par des difficultés de culture qu'on ne saurait évaluer avec quelque exactitude. Tout impôt territorial contient dès lors en lui-même le principe d'une inégalité qui le rend oppressif et ruineux pour un grand nombre. Ces inconvénients sont peu saillants là où l'impôt se maintient dans une faible proportion à l'égard de la totalité des revenus, comme en Europe, par exemple ; ils se montrent au grand jour dès que l'impôt reçoit de l'accroissement.

L'impôt territorial a encore par lui-même et dans tous les pays un autre inconvénient : celui d'être d'une perception coûteuse, difficile et compliquée. Le propriétaire terrien se voit obligé de payer sa quote-part non pas à son heure, à sa commodité, comme le consommateur par l'impôt indirect, mais à l'heure, à la commodité du fisc. Ses convenances à lui ne sont

en rien consultées. N'a-t-il pas vendu ses denrées, dont le prix fait pourtant toute sa ressource, il n'en doit pas moins payer l'impôt. La terre, au lieu d'être une source de profit, lui devient-elle onéreuse, comme il arrive souvent, il n'en doit pas moins solder au fisc la même somme aux mêmes époques. Les dîmes prélevées en nature peuvent bien, à la vérité, échapper à une partie de ces inconvénients; mais elles en ont d'un autre genre, également considérables, entre autres de rendre nécessaire un nombre vraiment immense d'employés. L'impôt territorial, à un point de vue élevé, a encore ce vice capital, qu'il ne saurait avertir le législateur du point où il devient oppressif et ruineux. Le propriétaire n'a aucun moyen de cacher aux yeux du fisc des prairies, des champs ou des vignobles.

Cette extrême simplicité qui jadis le recommandait à plusieurs, peut aussi être comptée parmi les inconvénients de l'impôt territorial. La production, la circulation, la distribution de la richesse publique, sont des phénomènes des plus variés, des plus compliqués. Or l'impôt, qui en définitive est le moyen de poursuivre et d'atteindre cette richesse partout où elle naît, circule ou s'arrête; l'impôt, disons-nous, ne saurait être lui-même trop souple, s'engager dans des voies trop diverses, se revêtir de formes trop variées. Sa trop grande simplicité est au contraire la marque évidente que, négligeant toutes ces précautions, il n'aperçoit la richesse publique que par un seul côté, ne l'atteint que par un seul endroit, au grand détriment de ceux qui s'en trouvent en ce moment créateurs ou détenteurs.

CHAPITRE V.

Des moyens de remédier aux maux de l'Inde. — Création de la propriété particulière.

La propriété particulière, nous l'avons déjà dit, n'existe pas dans l'Inde. Reprenons à ce sujet une formule souvent employée. Le produit brut d'une terre se partage en trois parts distinctes, et qu'on peut, en général, considérer comme égales entre elles : la première employée aux frais de culture, la seconde à l'entretien et au salaire du cultivateur, la troisième constituant la rente ou le revenu du propriétaire. Ce dernier chiffre, multiplié par un certain nombre, quinze, vingt, vingt-cinq, exprime lui-même la valeur totale de la propriété, le chiffre de son capital, capital qui se réduit à zéro dès que la rente est elle-même zéro.

Or ce n'est pas seulement un tiers, c'est-à-dire 33 1/3 du produit brut de la terre, que prend le gouvernement anglais dans l'Inde; c'est 45, c'est-à-dire près de la moitié. Lui seul est donc propriétaire. Il est propriétaire d'un certain capital qui serait le produit de 45 multiplié par un certain nombre. Là est le point culminant de la situation politique et sociale de l'Inde. C'est le gouvernement qui possède, non les sujets. Mais nous avons montré d'un autre côté, dans une rapide esquisse, comment le triple mécanisme de la production de la richesse publique par l'agriculture, le commerce et l'industrie, supposait, pour être mis en jeu, l'existence de la propriété particulière, en d'autres termes un excédant de la production sur la consomma-

tion. Les trois instruments ne peuvent agir, ils demeurent frappés d'immobilité et de stérilité tant qu'ils ne sont pas mis en jeu par ce moteur tout-puissant. Donc aussi nous avons conclu avec toute raison qu'un seul moyen existe de porter remède aux misères dont l'Inde est le théâtre et la victime : c'est de modifier le fait dominant de sa situation; c'est de la placer dans des conditions analogues à celles des autres états où se montrent la richesse et la prospérité; c'est de déplacer la propriété, au moins en partie, de l'enlever aux mains du gouvernement pour la remettre à celles des particuliers; en un mot, de créer au profit des indigènes la propriété particulière, c'est-à-dire un excédant de la production sur la consommation.

Comment parvenir à réaliser cette tâche immense? Comment briser ce faisceau de la propriété, aujourd'hui réuni dans les mains du gouvernement? Comment l'éparpiller pour ainsi dire sur le sol de manière à en mettre les débris à la portée de milliers, de millions de mains? Comment parvenir à modifier profondément sans secousses et sans révolutions sociales un état de choses qui se trouve lui-même le résultat d'un passé de plusieurs siècles?.... Jamais tâche plus immense dans ses résultats ne s'est présentée dans aucun temps, dans aucun pays, aux méditations de l'homme d'état.

De l'immensité de la tâche ce serait pourtant à tort qu'on en conclurait l'impossibilité. C'est ce que nous tenterons d'expliquer le plus brièvement possible.

Trois moyens se présentent, en effet, au gouvernement anglais pour atteindre ce grand but : la vente par le gouvernement d'une partie des terres qu'il possède; l'abandon d'une portion de ses revenus, c'est-à-

dire de l'impôt; la concession aux cultivateurs actuels d'une partie des terres aujourd'hui en friche; concession qui leur serait faite à des conditions plus avantageuses que celles en vertu desquelles ils tiennent aujourd'hui les terres.

Le premier de ces moyens, c'est-à-dire la mise en vente d'une certaine portion du territoire de l'Inde, n'est pas à la portée du gouvernement. Les tenanciers, bien loin d'être en mesure d'épargner le capital nécessaire à un achat semblable, parviennent à peine à vivre au jour le jour, ou, pour mieux dire, à ne pas tout à fait mourir de faim. D'ailleurs le gouvernement, en vendant une portion de ces terres, aurait dès lors renoncé à la partie du revenu qu'elles représentent. Comment y suppléerait-il? Les dépenses sont annuelles, les ressources doivent être annuelles. Où placerait-il le capital provenu de ces ventes? Ce serait se créer une immense source d'embarras, en supposant l'hypothèse réalisable. Mais, ainsi que nous venons de le dire, elle ne l'est pas; le tenancier actuel ne saurait jamais se trouver en situation d'économiser le capital nécessaire à cet achat. Le gouvernement tenterait-il alors de faire crédit aux tenanciers devenus propriétaires? leur accorderait-il pour se libérer le délai d'un certain nombre d'années? La difficulté demeurerait la même que précédemment. Le fisc leur prenant tout ce qu'ils produisent, avec quoi paieraient-ils cette annuité?

Le second moyen, c'est-à-dire l'abandon par le gouvernement d'une portion de ses revenus actuels, ne paraît pas davantage praticable. Les revenus territoriaux étant de 350 millions de francs, supposons qu'il en abandonne un tiers, ou moins d'un tiers, cent millions seulement, il est évident qu'il créerait par là

la propriété particulière. Cette propriété, évaluée au denier 20, donnerait un capital de deux milliards, comme exprimant la valeur de la propriété particulière qui serait tout à coup créée. Cette somme de 100 millions, demeurant dans les mains des détenteurs actuels de la terre, exprimerait leur revenu annuel. Toute une classe de propriétaires aurait surgi du sol. Mais comment le gouvernement suppléerait-il à ce déficit annuel de 100 millions dans son budget des recettes ? Nous l'avons vu se refuser aux plus faibles réductions sur le revenu déclarées les plus urgentes par ses propres agents. A vrai dire, l'état actuel de ses finances ne lui permet déjà plus de soutenir un établissement politique qui demeure pourtant au dessous des exigences de sa situation.

Le troisième moyen consisterait, comme nous l'avons dit, à concéder aux cultivateurs certaines portions de territoire à des conditions différentes de celles qui président aujourd'hui à leur exploitation ? Or, par une circonstance aussi singulière que tout le reste dans le grand fait historique dont nous nous occupons, le gouvernement a dans les mains ce moyen. Il peut livrer à l'industrie particulière des territoires qui, bien que faisant partie du sol de l'Inde, sont pourtant en dehors de son état social.

L'Inde possède, en effet, une certaine quantité de terres en friche, quantité qui varie suivant les localités, mais toujours et partout fort considérable.

Lord Cornwallis, dans une dépêche à la cour des directeurs, évaluait ces terres au tiers des trois provinces de Bengale, Bahar et Orissa (1). Or ces terres seraient

(1) Lettre à la cour des directeurs.

susceptibles de devenir dans les mains du gouvernement un puissant moyen d'amélioration, de transformation sociale. Il pourrait les mettre en culture, les livrer à la production, en les abandonnant aux cultivateurs actuels du sol, renonçant à toute prétention à en tirer par lui-même aucun bénéfice. Le produit de ces terres formerait dès lors le revenu d'une classe de propriétaires nouvellement créés. L'industrie et le commerce sauraient s'en emparer au besoin pour le transformer et le multiplier.

Ce moyen d'action social, cet instrument de la richesse publique, faible et débile à son origine, ne tarderait pas à devenir fort et puissant. L'économie politique nous enseigne dans quelle progression rapide s'accroît tout capital productif, dès qu'il n'est pas troublé par quelque cause étrangère. Les terres nouvellement mises en culture ne devraient donc pas être chargées du même impôt que celles qui le sont actuellement. Dans le cas contraire, rien ne serait changé en effet à la situation de l'Inde. La moitié du globe serait mise en culture à de pareilles conditions qu'il en serait de même; seulement les revenus du gouvernement augmenteraient d'autant. Mais le gouvernement devrait se faire avant tout la loi d'abandonner à l'activité particulière le produit tout entier des terres nouvellement défrichées.

Le choix du moyen à employer pour mettre en pratique la mesure que nous venons d'indiquer n'est pas sans difficulté. A propos de la colonisation, nous avons montré la difficulté ou pour mieux dire l'impossibilité de les concéder à des Européens. Une partie de ces inconvénients se retrouveraient dans des concessions faites aux indigènes individuellement. Ces concessions, pour atteindre le but proposé, devraient être plus avan-

tageuses que les tenures actuelles de terres; ce serait dès lors créer deux propriétés de nature et d'espèce différentes sur le même sol. Bien plus, l'absence ou la diminution de l'impôt sur les terres nouvelles mettrait leurs nouveaux propriétaires à mesure d'en livrer les produits à meilleur marché que les anciens tenanciers. Ceux-ci, ne pouvant plus soutenir la concurrence, se trouveraient bientôt à la merci des premiers. Peut-être se verraient-ils réduits à n'être que leurs fermiers. La mise en culture de ces terres en friche nécessiterait l'emploi de capitaux qui ne sont nullement à la disposition des indigènes. La loi de succession, qui consacre dans l'Inde l'égalité des partages, produirait encore une espèce d'inconvénient de nature à frapper surtout les Anglais. Les domaines ne tarderaient pas à y être brisés, disséminés en parcelles, échappant à tout mode avantageux de culture, même à l'impôt. On a proposé, il est vrai, de remédier à cet inconvénient au moyen d'une loi de primogéniture; mais l'établissement de cette loi ne saurait manquer de blesser les Indous dans l'intimité même de leurs sentiments. L'histoire de l'Inde, les institutions nationales, sont opposées à ce droit. Les fâcheuses conséquences de cette grande division de la terre ne nous frapperaient certainement pas autant que les Anglais; mais elles paraissent telles à ceux-ci, qu'elles seraient sans aucun doute un obstacle invincible à l'adoption de la mesure dont nous nous occupons.

L'Inde serait-elle donc condamnée à s'interdire à tout jamais l'usage de ce moyen tout-puissant d'améliorer sa situation, que la Providence elle-même semblait tenir en réserve? Nous ne le croyons pas. Peut-être ne réclame-t-il, pour porter tous ses fruits, qu'une

main habile et puissante. L'institution des villages donnerait, suivant toute probabilité, au législateur le moyen de préparer et d'assurer ce nouvel avenir.

Les villages, en raison de ce droit de culture ou de première occupation appartenant à toute administration municipale, peuvent être déjà considérés, sous quelques rapports, comme propriétaires des terres en friche qui en dépendent. Toutes les fois que le gouvernement s'est mis en mesure de disposer de ces terres en tout ou en partie, ils n'ont pas manqué de faire entendre d'énergiques réclamations. Ces terres leur étaient inutiles pourtant; mais il s'agissait pour eux de maintenir leur droit : non toutefois un droit absolu de propriété, mais seulement de culture, d'exploitation. Or le gouvernement pourrait renoncer en faveur de ces villages à ses propres prétentions sur les terres de son voisinage; il pourrait leur abandonner ces terres comme moyen d'alléger le poids de l'impôt actuel. Cet impôt, fixé à une moyenne prise dans les vingt ou vingt-cinq dernières années, par exemple, serait déclaré permanent. Le produit des terres mises en culture deviendrait un bénéfice pour les villages. Ce serait un excédant de la production sur la consommation que le gouvernement devrait s'imposer la loi d'abandonner à tout jamais à l'industrie des municipalités.

L'administration de chaque village, une fois la mesure décrétée, mettrait tous les ans en culture une certaine portion de ces terres. C'est le propre des associations d'emprunter plus facilement et à de meilleures conditions que les individus. D'ailleurs les économies faites dès la première année mettraient chacune d'elles à même de continuer l'opération les années suivantes. L'inconvénient d'une trop grande division territoriale

serait ainsi évité. Nous avons déjà expliqué comment les exploitations agricoles conservaient leur intégrité au milieu de toutes les modifications de la propriété amenées par la loi de succession.

CHAPITRE VI.

Continuation du même sujet. — Rétablissement des anciennes institutions villageoises.

La mise en culture des terres en friche dans l'Inde, c'est-à-dire la création de la propriété particulière, suppose, comme on vient de le voir, le rétablissement de l'institution des villages. Cette institution est peut-être encore destinée à réaliser un objet plus important. Peut-être n'est-il pas impossible d'y trouver le moyen de suppléer à cette faiblesse d'un gouvernement fondé tout entier sur la collection de l'impôt dont il a déjà été question ; c'est ce que nous allons tenter de rendre sensible dans ce qui va suivre.

Nous ne reviendrons pas sur ce qui, dès le début de ces études, en a déjà été dit avec quelques détails ; mais, pour comprendre toute la force de l'institution, tous les avantages à tirer de son rétablissement, il n'est pas inutile de nous y arrêter encore quelques instants. D'ailleurs nous nous bornerons à exprimer aussi brièvement que possible l'importance dont elle est aux yeux des indigènes, les bienfaits qui en résultent là où elle a été conservée. Enfin nous comparerons les institutions municipales de l'Inde à deux autres systèmes municipaux, tous deux fils de la civilisa-

tion européenne ; si l'avantage leur demeure dans cette comparaison, nous pourrons conclure que nous n'en attendons rien qu'elles ne soient en mesure de tenir.

Aux enquêtes de 1833 le lieutenant-colonel Sykes fut appelé devant le comité de la chambre des pairs. On s'occupait de certaines localités où l'ancien système villageois avait été complétement bouleversé par les événements de la guerre, et où le nouveau système de l'impôt par tête (1) avait été introduit.

Les questions suivantes lui furent adressées : « Est-il possible de rétablir l'ancien système villageois (2); c'est-à-dire, selon l'expression du comité, de replacer la société sur ses anciennes bases?—Certainement cela serait facile. — Sous lequel des deux systèmes (3) pensez-vous que le gouvernement obtienne l'impôt le plus considérable?— Sous le système villageois. De plus ce système cause peu d'embarras au gouvernement et à ses agents. La somme fixée chaque année proportionnellement aux facultés ou aux revenus de chaque village est affermée pour un temps donné. Cette somme est payée sans difficulté et sans qu'aucune fraude vienne s'y mêler. Ce système donne au potail une autorité suffisante sur le village, maintient l'existence d'un corps respectable de propriétaires, enfin préserve les habitants de l'oppression des petits employés du gouvernement. — Sous quel système pensez-vous que les cultivateurs soient le plus heureux? — A en juger d'après les apparences, je dirai que, cheminant çà et là à travers le Deckan, vivant au milieu des populations indigènes, allant de village

(1) Ryotwar settlement.
(2) Mouzawar settlement.
(3) Mouzawar ou ryotwar settlement.

en village, de district en district, des villages de la Compagnie à ceux des Jagherdars (1), j'ai trouvé ces derniers huit fois sur dix plus florissants que les nôtres, entourés d'un plus grand nombre de jardins, manifestant plus d'aisance, d'industrie, de confort; pourtant les Jagherdars ne font pas des remises plus considérables que la Compagnie. Leur système est l'impôt par village. »

Le comité termina l'interrogatoire par cette dernière question : « Ce système prospérerait-il aussi bien sous la domination de la Compagnie que sous celle des Jagherdars? — Je ne vois aucun obstacle à ce qu'il en fût ainsi (2). L'institution demeure la même, quel que soit celui en faveur de qui elle fonctionne. »

La puissance de l'institution éclate en effet pour ainsi dire à chaque pas sur le sol de l'Inde. Les circonstances les plus défavorables peuvent à peine lui faire obstacle. — « Partout, nous dit Briggs, où, dans un pays pauvre, vous apercevez un ou plusieurs villages dans un état florissant, vous pouvez vous tenir pour assuré que ce village ou ces villages se trouvent administrés par des indigènes indépendants de toute intervention étrangère. Je ne pense pas que la vérité de l'assertion puisse être seulement mise en doute; et ce que prouve le fait, c'est que nous sommes beaucoup moins compétents que les indigènes pour administrer leurs propres affaires (3). »

La comparaison du système indou avec d'autres systèmes d'administration municipale achève au reste d'en

(1) Possesseurs des fiefs.

(2) Minute des témoignages devant la cour spéciale. — Revenu, p. 164. — Interrogatoire du lieutenant-colonel Sykes.

(3) Briggs, p. 445.

faire ressortir encore mieux toute la perfection relative; qu'on le mette, par exemple, en regard des systèmes municipaux les plus complets qui aient été produits, selon nous du moins, par notre civilisation européenne, tout l'avantage lui demeurera sans aucun doute. Nous esquisserons cette comparaison en lui donnant pour objet, d'un côté le système d'administration municipale de l'Amérique du Nord, produit de la liberté la plus illimitée qui ait encore paru dans ce monde; de l'autre l'organisation municipale du nord de l'Italie, qui, par un concours de circonstances singulières, s'est trouvée plus développée qu'aucune de celles que nous connaissions dans le reste de l'Europe.

Dans la commune américaine, le peuple est la source de tout pouvoir, aussi bien que dans le gouvernement général de l'état. Mais, tandis que par rapport au gouvernement général il exerce le plus souvent ce pouvoir par délégation, il l'exerce directement dans la commune; là il nomme ses magistrats, puis il dirige le plus souvent ceux-ci dans l'exercice de leurs fonctions (1).

La commune américaine (du moins les plus petites, les communes rurales) n'a ni maire, ni conseil municipal, comme celle de France. Des agents, des employés nommés *select men*, dont le nombre varie de trois à neuf, ont le pouvoir exécutif; ils remplacent le maire. Le corps des électeurs municipaux remplace de son côté le conseil municipal. Les *select men* sont les fonctionnaires de la commune, les exécuteurs de la volonté populaire; ils jouent dans une commune américaine le rôle de nos maires vis-à-vis nos conseils municipaux; c'est-à-dire qu'ils mettent à exécution ce qu-

(1) Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, t. I, p. 96.

a été délibéré dans les assemblées publiques. Ils prennent à l'occasion l'avis du corps des électeurs. Ils convoquent l'assemblée communale aussi souvent qu'ils le jugent nécessaire; ils sont de plus forcés de le faire toutes les fois que la demande en est formulée par dix électeurs. Cette assemblée les choisit tous les ans, à des époques déterminées.

Le même assemblée nomme en même temps plusieurs autres magistrats ou employés de la commune : les uns chargés de répartir l'impôt (assesseurs), les autres de le lever (collecteurs); un officier de police (constable); un greffier, qui enregistre toutes les délibérations; un caissier, chargé des fonds; un surveillant des pauvres (chargé de faire mettre à exécution les lois et règlements concernant les pauvres); des commissaires des écoles et des inspecteurs des routes; puis, outre ces fonctionnaires, qu'on peut considérer comme les plus importants ou de première classe, des commissaires de paroisses, chargés de régler les dépenses du culte; des inspecteurs de plusieurs genres, chargés les uns de diriger les efforts des citoyens en cas d'incendie, les autres de veiller aux récoltes, ceux-ci de lever provisoirement les difficultés qui peuvent naître par rapport aux clôtures; ceux-là d'inspecter le mesurage des bois, et de vérifier les poids et mesures (1); tout cela faisant dix-neuf fonctions différentes, que chacun des habitants se trouve contraint d'accepter sous peine d'amende (2).

Les communes de la Nouvelle-Angleterre, en tout ce qui se rapporte à elles seules, sont des corps indépen-

(1) Tocqueville, *id.*, t. I, p. 99.
(2) Il est vrai que la plupart sont rétribuées.

dants (1). Elles vendent, achètent, attaquent ou se défendent devant les tribunaux, chargent leur budget ou le dégrèvent sans qu'aucune autorité administrative supérieure songe à intervenir. Elles ont une existence individuelle, mais en même temps isolée. Aucun lien ne les rattache les unes aux autres de manière à en faire un tout, une agglomération. Aucune autorité intermédiaire n'existe entre elles et l'état qui puisse devenir l'organe, le moyen de leurs rapports obligés. « Il arrive quelquefois, nous dit l'écrivain auquel nous empruntons ces détails, que les fonctionnaires du comité réforment des décisions prises par les communes ou par les magistrats communaux; mais en général on peut dire que les administrateurs du comté n'ont pas le droit de diriger la conduite des administrateurs de la commune (2). » — « Il n'existe nulle part, ajoute-t-il un peu plus loin, de centre auquel les rayons du pouvoir administratif viennent aboutir (3). » Si l'état intervient, c'est par un moyen indirect, le pouvoir judiciaire. Mais ce pouvoir ne saurait agir que dans un petit nombre de cas positifs, déterminés, c'est-à-dire quand il y a délit; il ne le fait par conséquent que d'une façon en quelque sorte négative. La commune américaine, nous le répétons, a donc une existence complète, mais isolée.

La même constitution ne se retrouve pas dans les grandes communes : celles-ci ont en général un maire, et un conseil municipal divisé en deux branches. La force des choses, là comme ailleurs, a contraint

(1) Tocqueville.
(2) *Id.*, p. 114.
(3) *Id.*, *ibid.*

de concentrer le pouvoir à mesure qu'il s'étendait.

Le nord de l'Italie avait conservé pendant la durée du moyen âge une puissante organisation communale. Toutefois ce système subit vers le milieu de 18e siècle, pour les communes rurales, une transformation complète; il devint dès lors ce qu'il est encore aujourd'hui.

Une commission chargée par l'impératrice Marie-Thérèse de la grande œuvre du cadastre milanais, demeurée un modèle du genre, s'occupa d'un grand nombre de questions administratives liées à cette opération. L'administration municipale attira particulièrement son attention. Elle la refondit complétement et la jeta dans un moule uniforme. Jusque là aucune uniformité ne présidait, en effet, à l'administration des communes; seulement cette vieille terre des institutions municipales ne pouvait lui prêter que des fondements libéraux. Nous ne nous occuperons d'ailleurs que des communes rurales; comme nous l'avons dit à propos de la commune américaine, elles seules ont un rapport direct avec notre sujet.

Disons-le tout d'abord, le corps électoral, appelé à délibérer sur les affaires de la commune, n'est pas constitué sur de moindres proportions que dans la commune américaine. Pour les communes de trois cents contribuables et au dessous, il se compose de la totalité des propriétaires ou contribuables de la commune, sans égard à la différence du cens. Le législateur s'est, en effet proposé d'empêcher la population agricole de se trouver à la merci des grands propriétaires: « car il ne serait pas juste, dit en propres termes le décret d'institution, que les communes fussent soumises, dans le

gouvernement de leurs affaires, à la volonté de deux ou trois propriétaires (1). »

L'assemblée des propriétaires, présidée par le doyen d'âge, doit se tenir dans un lieu ouvert au public; elle est constituée par la présence de huit propriétaires; au dessous de ce nombre elle peut délibérer, mais ses actes ont alors besoin de la sanction de l'autorité provinciale. Cette assemblée s'occupe de la surveillance et de l'administration des biens possédés par la commune. Elle dresse la liste des contribuables, vote l'impôt communal, surveille l'état des routes, s'occupe des objets d'un intérêt général ou local, tels que constructions de fontaines, d'édifices publics, etc.; elle nomme aux emplois de la commune, présente au gouvernement des listes de candidats pour les places devenues vacantes dans les assemblées centrales et provinciales; elle examine les comptes de l'année précédente, qui lui sont présentés dans sa dernière séance. L'assemblée se tient régulièrement deux fois par an, à des époques déterminées; elle peut en outre être convoquée aussi souvent que les circonstances l'exigent.

Toutefois, comme l'assemblée ne saurait administrer elle-même, force lui est de le faire par représentants. Elle charge, en conséquence, de cette tâche ce que l'on appelle la députation, c'est-à-dire une réunion de trois propriétaires, dont l'un nécessairement pris parmi les plus imposés. Ces fonctions consistent à exécuter les délibérations prises par l'assemblée, à veiller à l'expédition des affaires, à correspondre avec les autorités supérieures. Ces fonctions, dont la durée est de trois ans, sont gratuites, et ne peuvent être exercées

(1) Décret du 30 déc. 1755.

par un employé du gouvernement. L'assemblée a sous sa direction un agent communal, espèce de secrétaire de la députation; un second agent de même sorte, mais d'ordre inférieur (cursore); deux gardes champêtres; un percepteur de l'impôt, en même temps caissier de la commune, etc. Comme en Amérique, ces formes subissent quelque altération quand la commune devient plus considérable. Ainsi, lorsqu'elles renferment plus de trois cents contribuables, les communes rurales sont régies par un conseil municipal. Ce conseil est composé de trente membres. Les deux premiers tiers sont pris parmi les cent plus imposés; le troisième peut l'être parmi tous les habitants indistinctement, même non propriétaires, à la seule condition pour ces derniers de posséder un établissement de commerce ou d'industrie dans la commune.

Les communes rurales, outre les agents et employés déjà nommés, en ont encore d'une autre sorte. Le législateur leur a imposé l'obligation de solder un médecin, un chirurgien; un apothicaire fournissant gratuitement, là où les revenus le permettent, remèdes, médicaments, etc.; une sage-femme ayant passé un temps déterminé dans les hôpitaux, subi des examens; d'entretenir dans les hôpitaux les aliénés, les individus atteints de maladies chroniques, et de fournir à chaque malade un secours à domicile qui ne saurait être au dessous de 17 sous de France par jour; de défrayer deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, etc. Or toutes ces dépenses communales sont nécessairement supportées dans leur plus grande partie par les riches; elles sont cependant également votées par tous les habitants. On ne saurait imaginer une institution législative où l'inégalité sociale ait été plus complète-

ment, je dirais volontiers plus généreusement effacée devant ce droit de tous les hommes à la jouissance des avantages de la société au milieu de laquelle ils ont reçu le jour. Combien cette disposition n'est-elle pas supérieure aussi à cette fastueuse charité dont se vante l'Angleterre dans sa taxe des pauvres! Là le riche épargne, il est vrai, quelques miettes de son festin; mais c'est lui qui les partage, les distribue à sa guise, en fait les parts au gré de sa fantaisie. Dans la commune rurale de la Lombardie, c'est le pauvre lui-même qui, en sa qualité d'homme, dans sa dignité de citoyen, en vertu de son propre droit, participe à l'administration, par suite aux avantages de la communauté.

On ne saurait s'en étonner : comme tant d'autres institutions du même genre, ce touchant système communal est peut-être né au souffle de l'inspiration catholique; au moins le législateur de 1755 avait-il eu dans Charles Borromée un noble prédécesseur; le grand archevêque l'avait devancé dans quelques parties de son œuvre. Borromée, un de ces hommes qui resplendissent à travers les âges, couronné d'une sainte auréole de charité, avait ordonné l'ouverture d'écoles publiques et gratuites dans toutes les parties de son diocèse. Il avait de plus voulu qu'elles fussent tenues par les curés, et, à défaut d'autre local, dans les églises elles-mêmes.

Toute comparaison entre la commune américaine et la commune lombarde est sans aucun doute favorable à cette dernière. Les habitants de l'une et de l'autre prennent une part égale à la gestion de leurs affaires, à la nomination de leurs employés; l'une et l'autre investissent directement de fonctions communales les agents dont elles ont le besoin. L'exercice de la liberté

individuelle est également garanti par toutes deux; les intérêts et les fonds communaux sont également surveillés. Au delà de ces différents points, tout l'avantage est à la commune milanaise. Tandis que le principe de la liberté demeure stérile sur le sol de l'Amérique, fécondé par la charité chrétienne, il porte en Italie d'admirables fruits; on devine que nous voulons parler de l'obligation pour chaque commune d'entretenir un maître et une maîtresse d'école, un chirurgien, un médecin, de distribuer des secours aux malades et indigents. La commune américaine assure à chacun la jouissance de ses facultés, la sécurité de ce qu'il possède; mais tous les avantages qu'elle garantit à l'individu sont précisément ceux dont il jouit déjà par lui-même, par sa propre situation sociale. Loin de là, la commune lombarde s'occupe principalement de celui pour lequel la société générale n'a rien fait; elle veille sur ses besoins, l'appelle à la science, le défend contre la maladie. Dans la commune américaine et dans la commune lombarde les frais du culte ne font pas partie du budget communal. En Amérique le prêtre est payé par des cotisations individuelles et volontaires. Dans le nord de l'Italie le clergé est demeuré propriétaire.

La commune lombarde l'emporte donc sur la commune de l'Amérique du nord; mais celle de l'Inde l'emporte plus incontestablement encore sur toutes deux. L'universalité des habitants d'un village indou, non pas seulement la grande majorité, est appelée à délibérer sur les affaires de la commune. Dans l'origine, c'est elle qui, en vertu de sa souveraineté, a partout nommé le chef et les fonctionnaires de chaque village; plus tard les mœurs, les habitudes de l'Inde, rendant ceux-ci héréditaires, établissaient des liens pour ainsi

dire de famille entre eux et la communauté. Les besoins de la société sont pourvus avec autant de prévoyance, avec plus de prévoyance, dans le village indou que dans la commune américaine. Tandis que celle-ci ne compte que dix-neuf fonctionnaires ou employés, la commune de l'Inde en compte vingt-quatre. Le village indou s'occupe aussi de pourvoir à d'autres besoins intellectuels qui sont négligés dans les communes lombarde et américaine : nous avons vu figurer dans la liste de ses employés le poëte, la danseuse, le musicien. Les maîtres d'école, les soins gratuits pour les malades appartenant au village, s'y retrouvent comme en Lombardie ; mais de plus l'hospitalité envers les étrangers, l'aumône envers les pauvres qui le traversent, sont encore des obligations communales. L'administration villageoise rend la justice et solde les frais du culte, ce que ne font pas les deux autres municipalités. Elle assure la liberté comme la commune américaine, elle pratique la charité comme la commune lombarde ; enfin elle a fourni le premier type, la première réalisation pratique de ce grand principe de l'association, destiné peut-être à changer la face du monde. Le village indou n'est pas seulement en effet un petit état; c'est aussi une vaste association agricole où se trouvent la division des travaux, la liaison des intérêts particuliers aux intérêts généraux, la mise en commun d'efforts divergents, mais dirigés vers un seul but; et par là il représente par anticipation comme une sorte de type de la société rêvée dans l'avenir par les économistes les plus avancés de notre époque.

On comprend dès lors l'importance dont serait pour l'Inde entière le rétablissement dans leur intégrité des anciennes institutions villageoises. A ce sujet c'est avec

toute raison que le colonel Wilkes écrivait : « Il est au pouvoir d'une compagnie de simples marchands de conférer de plus solides bienfaits à ces contrées (de l'Inde) que ceux jadis annoncés ou promis aux cités de la Grèce dans les splendides proclamations des consuls romains. La liberté, dans sa forme rationnelle et la plus acceptable, peut être accordée aux petites républiques de l'Inde par la déclaration du revenu fixe et modéré que chacune d'elles devra payer à l'avenir, à la condition d'en abandonner à elle-même la répartition intérieure, se réservant de n'intervenir que sur l'appel de leurs petits magistrats, soit sur les questions du revenu, soit sur celles de propriété territoriale ou personnelle (1).

Le rétablissement des institutions villageoises suppléerait donc à cette absence de gouvernement que nous avons remarquée dans l'Inde. Ces institutions, s'il était possible de leur restituer leur force, leur énergie première, remédieraient aux vices d'un gouvernement établi pour ce seul objet, la collection de l'impôt. Elles constitueraient une administration qui, commençant à où finit l'institution politique et administrative de l'Angleterre, s'enfoncerait jusque dans les entrailles mêmes du sol.

Enfin c'est aussi cette institution qui seule peut donner le moyen de créer dans l'Inde cette propriété particulière, ou, si l'on aime mieux, ce capital productif, d'où peut provenir sa régénération.

---

(1) Cité par William Monnier, *Enquête*, t. III, p. 584.

CHAPITRE VII.

Continuation du même sujet. — De la transformation d'une partie de l'impôt territorial en impôt indirect.

L'absence d'un excès de production sur la consommation est la cause principale, la seule cause, pour mieux dire, de la situation sociale de l'Inde. Tant que le produit ne surpasse pas la consommation, les nations ne sauraient en effet faire un seul pas dans la voie de la prospérité matérielle.

L'activité sociale ne tire pas la richesse d'elle-même; il lui faut tout à la fois une matière et un instrument qui tous deux se résument dans ce que les économistes appellent le capital productif. Ce capital commence à se former là où la production vient à l'emporter sur la consommation. Ainsi, tout ce qui s'élève au delà de la condition de simple journalier, tout ce qui vit d'autre chose que de ce qu'il arrache à la terre, toute la partie de la population qui ne tire pas directement de la terre ses moyens d'entretien, ou celle-ci par ce qu'elle en tire au delà de ce qui lui est strictement nécessaire, tout ce monde vit du capital productif de la nation.

Ce capital, nous l'avons dit, se trouve en germe dans l'Inde. Il existe une quantité de terres en friche qui n'attendent qu'une habile impulsion du gouvernement pour se couvrir de riches moissons. Le produit de celles de ces terres susceptibles d'être mises en culture est évalué, suivant quelques uns, à cent millions; supposons qu'une partie de ces cent millions surpassant les besoins du cultivateur ne soit pas consommée et demeure à la disposition du commerce et de l'indu-

strie; supposons que cette partie soit la moitié du produit total de ces terres, c'est-à-dire de cinquante millions; ces cinquante millions, la première année où ils auront été épargnés sur la consommation, seront le germe du futur capital productif de l'Inde. La même somme économisée pendant vingt années donnerait un milliard comme exprimant le capital disponible du pays. Le capital disponible du pays, avons-nous dit, et nous avons supposé pour un moment qu'il s'accroîtrait uniquement par l'économie; mais si cette somme est vraiment un capital productif, c'est-à-dire si elle est fécondée par l'industrie et le commerce, c'est dans une toute autre proportion qu'il doit s'accroître. On sait la rapidité vraiment prodigieuse avec laquelle se multiplie ce genre de capitaux. Si les épargnes, s'entassant sur les épargnes, grandissent dans une proportion arithmétique, la transformation des capitaux par le commerce et l'industrie leur fait suivre une progression géométrique des plus rapides. Le milliard ne tarderait pas à subir l'influence de cette loi; dès lors un demi-siècle ne s'écoulerait peut-être pas avant que la situation de l'Inde fût complétement changée. Le capital productif de la France est, je crois, évalué entre trente et quarante millions, celui de l'Angleterre entre quarante et cinquante. Cela suffit pour nous faire comprendre toute la force, toute la puissance d'un semblable instrument.

Mais la création de ce capital productif ne constituerait pourtant pas toute l'œuvre du législateur. Après l'avoir créé, le législateur devrait encore lui assurer la faculté de se développer de la façon la plus avantageuse pour la prospérité publique. Il s'agirait de lui laisser toute liberté d'agir en quelque sorte sur

soi-même, de se transformer le plus complétement et le plus avantageusement possible.

L'économie politique dispose de plusieurs moyens propres à favoriser le développement de ce capital productif; l'un des plus efficaces consiste à n'en atteindre les produits qu'après leur avoir laissé le temps d'acquérir toute la valeur dont ils sont susceptibles, ou du moins de les en laisser approcher. Il faudra imposer le moins possible les matières premières, mais attendre qu'elles aient reçu toute la valeur que le commerce ou l'industrie peuvent leur ajouter. Cette valeur est parfois vraiment prodigieuse.

Tout système d'impôt doit donc avoir pour objet de laisser aux matières premières le temps d'acquérir toute la valeur dont elles sont susceptibles, car c'est en cela que se résument le plus grand nombre des avantages que les économistes ont sans cesse vantés dans l'impôt indirect.

Ainsi, s'il était possible qu'un impôt quelconque attendît qu'une portion des produits du sol de l'Inde eût acquis toute la valeur à laquelle elle peut parvenir avant de l'atteindre, avant de peser sur elle, cet impôt pourrait fournir la même somme que tout autre au gouvernement, tout en étant beaucoup moins onéreux pour le contribuable. Empruntons un exemple: supposons qu'un gouvernement veuille lever une taxe sur le fer; qu'en conséquence dix livres de fer de la valeur de 20 sous soient taxées à dix pour cent de leur valeur, c'est-à-dire à deux sous. Le résultat de la taxe sera de rendre le fer plus cher, d'arrêter quelque peu la production de toutes les industries qui emploient le fer, depuis celles qui en font des clous jusqu'à celles qui le façonnent en ressorts de montres. Supposons cependant que les dix

livres de fer aient produit 500 ressorts de montres, de la valeur de cent sous pièce, que ceux-ci soient imposés à dix pour cent de leur valeur. La même quantité de fer donnerait dans ce cas, imposée au même taux, vingt-cinq francs au lieu de deux sous. En même temps aucun obstacle n'aura été mis au développement des industries qui s'occupent du fer. Le soin du législateur devra donc être de laisser au capital productif les moyens d'atteindre la plus haute valeur à laquelle il puisse être porté.

L'impôt territorial, en dehors même des inconvénients qu'il a dans l'Inde en raison de son exagération, a encore l'inconvénient d'arrêter la production. Il taxe les objets avant de leur avoir laissé le temps d'acquérir par l'industrie ou le commerce la valeur qui leur aurait donné le moyen de le supporter. Le législateur dans l'Inde devra donc se proposer cette tâche immense, la transformation d'une portion de l'impôt territorial en impôt indirect ou de consommation. On sait tous les avantages reconnus par les économistes dans les impôts de cette dernière sorte. Ils se répartissent plus également que tous les autres. Ils ne sont payés qu'au moment qui convient à celui qui les acquitte. Mais le gouvernement, dans le cas où il aurait la main assez habile, assez ferme, assez sûre, pour hasarder une opération semblable, rendrait encore à l'Inde un service plus considérable. Admettons qu'il remette cent millions par an sur l'impôt territorial, qu'il les remplace par un autre impôt, il se trouvera vis-à-vis le pays précisément dans le cas d'un capitaliste qui laisserait son argent aux mains d'un débiteur industrieux. Supposons de plus que ce dernier ait su en tirer le parti le plus avantageux ; le moment venu, il pourra non seulement

rendre cet argent, mais encore conserver un bénéfice considérable provenant de l'emploi qu'il en aurait fait. Telle est la situation du peuple sous un gouvernement qui a su établir ses impôts de manière à ne pas gêner la production.

Comment, par quels moyens, cette tranformation d'une partie de l'impôt territorial de l'Inde en impôt indirect ou de consommation peut-elle être effectuée? C'est ce qu'il serait téméraire à nous de prétendre indiquer; mais que ce soit là une des mesures que réclame le plus impérieusement la situation sociale de l'Inde, c'est ce dont on ne saurait douter; c'est ce que démontre tout ce qui précède. Disons-le donc hardiment : c'est seulement par la création d'un capital productif, par son libre développement, que l'Inde pourra se trouver placée dans une situation analogue, sous le rapport de l'économie politique, à celle des autres états.

CHAPITRE VIII.

De la nécessité pour l'Angleterre d'accomplir prochainement les réformes indiquées; rapprochement de la situation de l'Inde et de celle de l'Irlande.

Nous avons eu plus d'une fois l'occasion d'indiquer, dans les pages qui précèdent, tout ce qu'il y a de singulier, de fatal, d'exceptionnel, dans la situation politique et sociale de l'Inde sous la domination anglaise. Nous avons tenté de faire comprendre en quoi cette situation différait profondément de celle de la France, de l'Angleterre, de celle de tous nos états européens. Du moins avons-nous saisi l'occasion de l'indiquer aussi sou-

vent que l'occasion s'en présentait. Les profondes, les radicales différences qui séparaient les conditions de ces divers états, n'en permettaient pas une comparaison plus directe. En revanche, il est un autre pays qui se prête complétement à cette comparaison : c'est l'Irlande. Rien ne saurait être plus curieux que d'examiner comment une situation sociale pour ainsi dire identique se manifeste dans ces deux contrées situées à trois mille lieues l'une de l'autre, appartenant à des religions, à des races, à des climats si différents, séparées par les abymes de l'Océan, en quelque sorte par le monde entier, qui ne se touchent que par un point, un seul point, leur sujétion à l'Angleterre.

L'Inde et l'Irlande sont deux pays essentiellement agricoles. Dans l'Inde la totalité (à cela près d'une fraction imperceptible), en Irlande les trois quarts de la population, se livrent à la culture de la terre. Le commerce et l'industrie de l'Irlande lui demeurent pour ainsi dire étrangers : ils sont alimentés par des capitaux anglais; ils ne sont pas l'expression de l'état social du pays. S'ils emploient des bras irlandais, c'est seulement ceux que la terre refuse de nourrir. Retranchez de l'Irlande ce quart des habitants employés à des travaux soldés par l'étranger, ce n'est plus seulement analogie, c'est identité qui existe entre elle et l'Inde. Dans les deux pays les questions économiques les plus importantes seront donc celles qui se rattachent à l'exploitation de la terre. Les rapports existant entre les tenanciers et les propriétaires de la terre résumeront les questions les plus intéressantes pour leurs habitants. La constitution de la propriété foncière, les conditions sous lesquelles elle est livrée à l'industrie humaine, constitueront, à vrai dire, la

question sociale tout entière. Or là aussi les analogies abonderont.

La population indigène est exclue, dans l'Inde, de la propriété du sol. Il en est de même de celle de l'Irlande. Dans les deux pays la propriété territoriale est aux mains de maîtres et de conquérants étrangers. Considérez la masse des protestants ou orangistes possédant les terres de l'Irlande comme un seul être collectif : le revenu agricole de l'Irlande se trouvera dans les mains de ce seul être collectif. Vous retrouvez en Irlande l'état de choses que nous venons d'étudier dans l'Inde. Or, que la propriété soit dans les mains d'un seul ou de plusieurs, cela ne modifie en rien la situation de ceux qui cultivent le sol, quand les rapports des tenanciers aux propriétaires sont les mêmes dans ces deux circonstances.

Les gouvernements de l'Inde, possesseurs des terres, et les propriétaires du sol de l'Irlande, touchent également la totalité du produit net de terre, les premiers sous le nom d'impôt, les seconds comme revenus. Entre les propriétaires et les tenanciers se trouve dans les deux cas une race d'agents intermédiaires, les midlemen en Irlande, les agents du revenu dans l'Inde, chargés les uns et les autres de distribuer certaines portions de terre plus ou moins considérables à ceux qui les doivent immédiatement cultiver. La population soit de l'Inde, soit de l'Irlande, n'ayant d'autre ressource que la culture de la terre, se trouve obligée de la cultiver aux conditions qu'il plaît aux propriétaires de leur imposer. L'impôt dans l'Inde, le revenu du propriétaire en Irlande, tendent sans cesse à s'accroître ; les frais de culture demeurent les mêmes; il en résulte que c'est la portion du cultivateur qui va diminuant de

jour en jour. Aujourd'hui l'Irlandais et l'Indou partagent en trois ou quatre portions la poignée de riz ou la mesure de pommes de terre qui jadis ne leur faisait qu'un seul repas. Ni ni l'autre ne sauraient obtenir aucun adoucissement à ces rudes conditions auxquelles la terre leur est livrée. Il faut qu'ils subissent la loi que leur imposent le gouvernement et le propriétaire, ou bien qu'ils se résignent à aller mourir de faim au coin des champs qu'ils refusent de cultiver. Aucun autre moyen n'est à leur disposition pour subvenir à leurs besoins.

La terre, en Irlande et dans l'Inde, est livrée quant à son exploitation à une subdivision infinie, à un morcellement sans limites. Mais l'absence de capitaux paralyse en grande partie les efforts du cultivateur.

Ce n'est pas le moment de discuter les avantages et les inconvénients de la grande et de la petite culture ; l'une et l'autre peuvent avoir leur mérite relatif et de circonstance. La petite culture, dans les mains d'un propriétaire qui dispose d'un capital si petit qu'il soit, peut avoir certains avantages que n'a pas la grande. Mais il n'en est pas de même des tenanciers irlandais et indous dans leurs exploitations. Ceux-ci ne sont que des manœuvres; ils ne possèdent aucun capital, ils n'ont rien à confier à la terre pour y fructifier. Or, personne ne l'ignore, l'industrie agricole, parmi toutes les autres, est peut-être celle qui exige les capitaux les plus considérables, car c'est elle qui les laisse le plus long-temps stériles. Aussi l'Inde et l'Irlande offrent vainement des terres en friche immenses à des populations également livrées, uniquement livrées aux travaux agricoles, et qui n'y trouvent que d'insuffisantes ressources. Nous avons cité un rapport de lord Cornwallis à la cour des

directeurs, où il évalue à un tiers des provinces de Bengale, Bahar et Orissa, la quantité de terres alors en friche ; et cette proportion est plus forte dans certaines autres parties de l'Inde anglaise. En Irlande, sur dix-neuf millions d'acres dont se compose l'étendue de son territoire, il s'en trouve plus de cinq millions qui, à l'heure qu'il est, sont encore en friche (1). Le rapport des terres en friche aux terres cultivées ne varie donc guère dans les deux pays que du quart au tiers. C'est que tout défrichement suppose des avances de fonds assez considérables. Nous venons de dire comment le cultivateur ne peut pas faire ces avances; nous dirons dans un moment comment le propriétaire ne le veut pas.

L'excédant de la production sur la consommation, voilà le véritable, le seul mobile des deux puissants ressorts de l'activité humaine, le commerce et l'industrie. Le manque de capitaux dans les mains de la population agricole de l'Inde et de l'Irlande suffirait donc pour leur en interdire l'usage. A cette cause générale il faut en ajouter d'autres provenant de la nature de leurs relations avec l'Angleterre. « Il y avait autrefois, dit un historien déjà cité, des industries florissantes en Irlande. Le gouvernement anglais les a tuées (2). » Quant au commerce, « il (le gouvernement anglais) a interdit ses ports et ceux du monde entier aux produits du travail irlandais (3).» Il a atteint le but en chargeant le commerce de droits équivalant à une prohibition absolue. Le même procédé a produit le même résultat sur le commerce intérieur des

(1) Beaumont, t. II, p. 100.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 96.
(3) *Id.*, *ibid.*

indigènes dans toute l'étendue de la presqu'île; les Anglais exigèrent qu'il fût chargé de droits considérables dont eux-mêmes s'exemptaient. Ce même procédé a tué de même toute tentative, toute espérance pour mieux dire de commerce extérieur. Quel commerce pourrait exister sous cette condition d'acquitter un droit de 25 à 30 pour cent en concurrence avec un commerce qui n'en paie que 2 et demi (1)? Aucune circonstance, toute favorable qu'elle fût, ne lui permet de lutter contre semblable inégalité.

Le revenu de la terre, ou le prix de la location en Irlande et dans l'Inde, n'est pas fixé par une sorte de convention librement débattue entre le propriétaire et le tenancier. Dans toutes les autres contrées certaines influences se combattent jusqu'à ce qu'elles se mettent en équilibre. Les droits et les prétentions de tous parviennent dès lors à obtenir quelque satisfaction. La culture de la terre devient-elle trop pénible ou trop peu profitable au paysan, il va demander de nouvelles ressources au commerce ou à l'industrie; la propriété foncière se voit ainsi forcée d'abandonner tout ou partie de ses prétentions. Elle-même a en effet une concurrence à soutenir. Mais dans l'Inde et en Irlande c'est tout le contraire; la faim, toujours menaçante, livre l'une des parties contractantes à sa partie adverse. Force lui est de subir toutes les conditions qui lui sont imposées. Le propriétaire des terres de l'Irlande, le gouvernement, propriétaire du sol de l'Inde, fixent ainsi à peu près arbitrairement leur revenu, et tous deux sur les dépenses qu'ils croient nécessaires, le premier à l'état de sa maison, à ses plaisirs, à ses affaires; le second sur les be-

(1) Briggs, p. 459.

soins supposés de l'administration, de l'armée, la situation des affaires.

Le propriétaire irlandais, pour se procurer cette somme, a cédé son droit à ces traitants ou midlemen dont nous avons parlé. « Que voulez-vous de moi? » dira-t-il à l'aspect de ces maux affreux ; « je n'y puis rien. J'ai cédé mon droit aux traitants, qui exercent le leur comme il leur plaît (1). » Et le plus souvent il ne prononcera même pas ces paroles de regret. La plainte du malheureux tenancier ruiné par la maladie ou la mauvaise saison ne saurait frapper l'oreille du maître de la terre ; celui-ci lui demeure étranger, tandis qu'il étale son luxe à Londres et à Paris, « tandis que l'ouragan qui dévaste la pauvre Irlande ne saurait se faire entendre sous le beau ciel de l'Italie (2) ».

Dans son palais de India-House la Compagnie, ou la cour des directeurs, demeure également étrangère aux misères et aux désolations des peuples de l'Inde. Le gouvernement de l'Inde n'entend pas le bruit de l'ouragan qui dévaste les champs, du torrent qui enlève les récoltes. Quant à ses agents, quant à ses *midlemen*, comme ceux d'Irlande, ils sont étrangers à la population qu'ils régissent ; ils ne doivent faire au milieu d'elle qu'un court séjour ; ils sentent l'impossibilité de porter ses plaintes aux oreilles d'un maître qui réside à Londres; tout se réduit, de leur part ou de la sienne, à un échange de lieux communs philanthropiques sur la nécessité de ménager le cultivateur, à des doléances sur la misère à laquelle il est en proie, à de vagues désirs de la soulager; puis, au bout de tout cela, ne

(1) Beaumont, t. 2, *passim*.
(2) *Id.*, *ibid*.

manque jamais d'arriver le chiffre inflexible du revenu tel qu'il a été fixé les années précédentes.

L'*absentisme*, mot barbare dont il faut bien user pour exprimer une chose plus barbare encore, est en effet un de ces maux également communs à l'Inde et à l'Irlande. L'aristocratie irlandaise, c'est-à-dire le véritable propriétaire du sol de l'Irlande, vit à l'étranger. C'est en Angleterre ou sur le continent qu'elle consomme le revenu de ses immenses domaines. De là aussi cette autre cause, dont nous avons déjà parlé, de l'impossibilité du commerce et de l'industrie en Irlande. Dans l'Inde le propriétaire du sol est de même absent. De vingt millions de livres sterling qu'il tire du sol seize millions sont employés en frais d'administration, c'est-à-dire d'une manière improductive, inutile pour le cultivateur. Quatre autres millions sont dépensés à l'étranger, soit en pensions à d'anciens employés de la Compagnie, soit en achat d'objets d'équipement, d'approvisionnements militaires, etc. Pas un écu tiré par l'aristocratie irlandaise du sol de l'Irlande, par le gouvernement anglais de celui de l'Inde, qui représente tant de sueurs et de fatigues, n'y retourne pour y devenir un germe de commerce et d'industrie. Habite-t-elle accidentellement l'Irlande, c'est à l'industrie perfectionnée de l'Angleterre que l'aristocratie irlandaise s'adresse pour ce dont elle a besoin. C'est aussi l'industrie anglaise qui procure aux Anglais résidant dans l'Inde non seulement toutes les fournitures de l'armée, mais encore tous les objets de leur consommation.

Comment les résultats de causes semblables ne seraient-ils pas semblables ? Dans l'Inde de même qu'en Irlande, c'est aussi la misère, le dénûment, et, il faut le dire, la faim ; misères tellement identiques, qu'elles

s'expriment en quelque sorte dans les mêmes termes, par la bouche des voyageurs qui ont visité les deux pays.

Un pieux missionnaire, après avoir passé trente ans dans l'Inde, au milieu de misères qu'il ne pouvait que partager, s'exprime en ces termes : « La plupart des Indous ne possèdent rien, si ce n'est une misérable hutte de douze ou quinze pieds de long, sur six de large, et quatre à cinq de haut, remplie d'insectes et de vermine, exhalant une odeur infecte, et dans laquelle ils s'entassent pêle-mêle avec leurs femmes et leurs enfants. Tout leur mobilier consiste en quelques vases de terre, une ou deux faucilles, et les guenilles qu'ils ont sur le corps (1) ». — Obligés de vendre à l'avance et à bas prix à des usuriers avides qui profitent de leur détresse au moins la moitié de leur récolte pour payer leur redevance, ce qui leur reste est à peine suffisant pour les faire subsister avec leurs familles durant six ou huit mois de l'année. Plusieurs conservent à peine de quoi vivre quatre mois, et il en est qui ne moissonnent même pas le champ qu'ils ont cultivé : car, aussitôt que la plante a poussé un épi, et que le grain commence à s'y former, pressés par la faim, ils vont chaque jour couper une partie de ces épis verts, dont ils séparent le grain à demi-mûr, et en font une espèce de bouillie (2). — « Le temps compris entre l'époque où le grain commence à se former dans l'épi et celle où le gouvernement permet de le fouler dans l'aire, ce qui fait environ quatre mois, est appelé *souki-cala*, ou le temps du bien-être; et c'est à peu près le seul de l'année où les pauvres gens trouvent de quoi se repaître à discrétion d'une nourri-

(1) Abbé du Bois, t. I, p. 101-2.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 103.

ture grossière (1) ». — « Dans la plupart des provinces ceux qui cultivent du riz ne le mangent pas; ils le vendent pour payer leurs impôts. Cependant, durant les quatre mois de *souki-cala* ils ont quelques pois ou fèves qui ont poussé dans leurs champs. Le reste de l'année leur unique pitance est pour presque tous une bouillie de millet, etc. (2). » — « Le temps du bien-être passé, ils ont recours aux expédients. Les uns font des emprunts de grains qu'il leur faut restituer avec usure à la récolte suivante; les autres parcourent les bois, les bords des étangs et des rivières, où ils trouvent des feuilles, des rejetons de bambous, des fruits sauvages, des racines ou autres substances qui les aident à vivre ou plutôt à ne pas mourir de faim (3). » — « Ces trois mois surtout sont un temps de détresse pour ces pauvres gens, c'est-à-dire pour les trois quarts des habitants de la presqu'île. Ces trois mois sont pour le sud juillet, août et septembre; et l'on a coutume de dire que ceux qui ont des grains pour vivre pendant ces trois mois sont heureux comme des princes (4). » — « Les feuilles de certains arbrisseaux, les racines, les herbages, qu'ils font bouillir le plus souvent sans sel et sans assaisonnement, c'est là ce qui compose pendant une bonne partie de l'année la base principale et parfois unique de leurs repas (des cultivateurs). Les jets de bambous, qui abondent dans les bois, sont d'une grande ressource pendant deux ou trois mois aux pauvres gens qui vivent dans le voisinage des lieux où ils croissent (5). »

Voulez-vous maintenant vous faire une idée de l'Ir-

(1) Abbé du Bois, t. I, p. 104.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 105.
(3-4) *Id.*, *ibid.*
(5) *Id.*, *ibid.*, p. 100.

lande d'après un de nos publicistes qui l'ont le plus récemment visitée? « Je ne sais, dit-il, ce qu'il y a de plus triste à voir, de la demeure abandonnée, ou de celle qu'habite le pauvre Irlandais. Qu'on se représente quatre murs de boue desséchée, que la pluie, en tombant, rend sans cesse à son état primitif; pour toit un peu de chaume ou quelques coupures de gazon; pour cheminée un trou grossièrement pratiqué dans le toit, et le plus souvent la porte même du logis par laquelle seule la fumée trouve une issue. Une seule pièce contient le père, la mère, l'aïeul, les enfants; point de meubles dans ce pauvre réduit; une seule couche, composée ordinairement d'herbe et de paille, sert à toute la famille, etc. (1). « — « Au milieu de tous gît un porc, seul habitant du lieu qui soit bien, parce qu'il vit dans l'ordure (2). » — « Cette demeure est bien misérable; cependant ce n'est pas celle du pauvre proprement dit. On vient de décrire l'habitation du fermier irlandais et de l'ouvrier agricole(3).» -- «Tous, étant pauvres, n'emploient pour se nourrir que l'aliment le moins cher dans le pays, les pommes de terre; mais tous n'en consomment pas la même quantité : les uns, et ce sont les privilégiés, en mangent trois fois par jour; d'autres, moins heureux, deux fois; ceux-ci, en état d'indigence, une fois seulement; il en est qui, plus dénués encore, demeurent un jour, deux jours même, sans prendre aucune nourriture (4). » — « Quel que soit le courage du pauvre cultivateur à supporter la faim pour faire face à d'autres besoins, il est en général nu, ou

(1) Beaumont, t. I, p. 216.
(2) *Id.*, *ibid.*
(3) *Id.*, *ibid.*
(4) *Id.*, *ibid.*, p. 217.

couvert de haillons transmis dans la famille de génération en génération (1). » — « L'Irlandais ne mange de viande qu'une fois l'an, le jour de l'an (2). » D'autres voyageurs nous mettent à même d'ajouter, et ceux-là sont les Irlandais vraiment riches : « Tous les ans, à peu près à la même époque, on annonce en Irlande le commencement de la famine, ses progrès, ses ravages, son déclin (3). C'est la période qui s'écoule entre le moment où les pommes de terre de l'année précédente commencent à germer jusqu'à celui où se fera la récolte, celle de l'année présente. » Or, quand il faut constater ce qui se passe pendant cette période, le parlement se voit réduit à poser cette terrible question : « Avez-vous connaissance de quelque décès arrivé depuis les trois dernières années, et dont un besoin urgent ait été la cause? » Et il reçoit une réponse plus terrible encore, car l'enquête constate une foule de décès manifestement causés par les privations d'aliments.

L'abbé Dubois nous a montré pendant la saison de la famine la population de l'Inde abandonnant ses pauvres demeures, se répandant çà et là pour disputer aux bêtes fauves les feuilles des arbres, les jets de bambous, l'herbe des champs. Le voyageur français en Irlande, traversant la paroisse de New-Port-Pratt, « trouva toute la population debout, et donnant, au milieu d'une extrême agitation, les signes du plus violent désespoir. C'était *la saison de la disette*, le peuple était affamé (4). » Il put voir alors de ses propres yeux

(1) Beaumont, t. I, p. 217.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 360, en note
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 220.
(4) *Id.*, *ibid.*, p. 361.

« ce que c'est qu'une population entière épuisée par le jeûne, mourant de faim. »

Des désordres ailleurs inconnus naissent en Irlande et dans l'Inde de ce même état de choses. Les deux pays sont également la proie de bandes organisées dans l'Inde sous le nom de Decoïts, Thugs, etc. ; en Irlande sous celui de White-Boys, Steel-Boys, etc.

« De tous les crimes par lesquels les membres d'une même société peuvent se nuire les uns aux autres, le vol, lorsqu'il se trouve mêlé au meurtre et à la violence, est celui qui apporte avec soi le plus grand dommage tout à la fois par le mal qu'il fait à ceux qui en sont immédiatement victimes, et par les inquiétudes que la prédominance de ce crime jette dans les esprits de la plupart des membres de la communauté. Mais ce crime prend surtout dans l'Inde un aspect vraiment terrible. Là les voleurs (en langage du pays Decoïts) se réunissent en confédérations, accomplissent leurs projets avec un ensemble de forces auxquelles il n'est pas aisé de résister. Ils envahissent des villages entiers, s'emparent des riches habitants, leur font souffrir d'horribles tortures, jusqu'à ce qu'ils en obtiennent la révélation du lieu où ils ont caché leur argent (1). » C'est un des historiens de l'Inde qui s'exprime ainsi. Les récits d'Arthur Young, qui parcourait l'Irlande en 1780, ceux de nos voyageurs modernes, nous fourniraient facilement un pendant à ce tableau. Les exploits des White-Boys et des Steel-Boys ne nous paraîtraient point inférieurs à ceux des Decoïts et des Thugs. Mais pourquoi s'arrêter sur ce lamentable sujet ?

(1) Mill, t. V, p. 465.

La cause de ces désordres également effrayants aux deux extrémités du monde, est la même dans les deux pays; dans l'un et l'autre c'est la misère, l'oppression, la domination étrangère. « C'était une idée généralement répandue parmi les protestants que l'or et les intrigues de la France étaient au fond de toutes les rébellions; mais telles n'en étaient pas les causes réelles, d'ailleurs bien faciles à reconnaître... La cause manifeste à tous les yeux c'était la misère, l'oppression, la famine parmi le peuple (1) ». Le même caractère s'est toujours trouvé au fond de tous les troubles qui depuis de longues années ont agité l'Irlande; leur véritable cause était sociale, non politique. Or, nous l'avons dit, dans l'Inde comme en Irlande l'état social se résume tout entier dans les rapports du cultivateur au propriétaire de la terre. Cela explique comment la grande extension prise par le crime de Decoït a dû dater des altérations survenues dans les rapports du tenancier et du propriétaire par suite des mesures du gouvernement anglais. « Ce genre de crime n'a pas diminué, nous dit un historien, sous le gouvernement anglais et ses mesures législatives. Il augmente au contraire à un point vraiment honteux pour la législation d'un peuple civilisé; il augmente non seulement à un degré dont il n'y avait eu jusque alors aucun exemple sous les gouvernements indigènes, mais à un degré qui surpasse tout ce qu'on avait vu d'analogue dans aucun pays où l'on puisse dire qu'il existe des lois et un gouvernement (2). » — « Le nombre des crimes de decoït, nous dit une autre autorité fort compétente, a aug-

(1) Vie de lord Charlemont, t. I, p. 173. — Beaumont, t. I, p. 146.
(2) Mill, t. V, p. 465-6.

menté d'une inconcevable façon sous l'administration anglaise (1). » Dans les deux pays, la propriété est constituée en effet de manière à ne laisser en partage à ceux qui la cultivent que la misère et la faim.

Nous pourrions soutenir long-temps encore ce parallèle. Dans l'Inde comme en Irlande, en Irlande comme dans l'Inde, les pouvoirs politique, administratif, judiciaire, militaire, etc., se trouvent aux mains de dominateurs étrangers à la population. Le peuple et l'administration ne se rattachent l'un à l'autre par aucun intermédiaire. Aucune affinité, aucune sympathie, n'existe entre gouvernants et gouvernés; s'ils sont en contact, c'est dans la main de fer de la nécessité. Dans les deux cas tout le système du gouvernement se borne à ceci : faire rendre à l'impôt le plus possible.

Nous n'arrêterons pas plus long-temps les yeux sur ce pénible, sur ce douloureux rapprochement. Mais peut-être n'était-il pas sans quelque intérêt de les y fixer un moment. L'Irlande est à nos portes : de nombreux voyageurs la parcourent incessamment, nous sommes initiés au secret de ses misères et de ses souffrances. D'ailleurs ces misères et ces souffrances, nous les entendons du premier mot, nous les devinerions au besoin. Elles s'expriment, s'il est permis de parler ainsi, dans une langue qui nous est familière; elles remuent toutes nos sympathies politiques, sociales et religieuses. Nous souffrons des maux de l'Irlande pour ainsi dire dans notre propre chair. Les coups qui lui sont portés, qui la sillonnent en tous sens, agissent sur nous comme le ferait la souffrance physique endurée sous nos yeux par un de nos semblables. C'est, en

(1) 5e rapport, p. 559.

effet, une nationalité de même espèce, de même nature que la nôtre, qui se débat sous le fer de la conquête, sous le joug de la servitude.

Au contraire, tout nous sépare de l'Inde. Les différences de religions, de civilisations, de mœurs, de lois, creusent entre elle et nous un abyme sans fond. Elle nous est inconnue. Les voyageurs européens, tout en la visitant, continuent de lui demeurer étrangers. L'expression d'une souffrance qui s'exprime en langue étrangère nous échappe ; l'agonie d'une nationalité qui appartient à une civilisation différente de la nôtre nous trouve insensibles. Les peuples de l'Inde n'ayant, pour ainsi dire, rien de commun avec nous, nous ne pouvons les comprendre ou les plaindre par un retour sympathique sur nous-mêmes.

Et pourtant sur les bords du Gange et de l'Indus, sur les côtes de Coromandel et de Malabar, du pied de l'Hymalaya, au cap Comorin, cent millions d'hommes souffrent les mêmes maux, endurent les mêmes misères que sept millions d'Irlandais sur la surface de la verte Erin, dont la destinée occupe la moitié des organes de la presse en Angleterre et en Europe !

Cette voix toute-puissante, j'ai voulu l'emprunter un moment, au moyen du rapprochement qui précède, pour parler des souffrances lointaines et jusqu'à présent cachées des populations de l'Inde.

LIVRE XII.

LIVRE XII.

DE L'AVENIR DE L'EMPIRE INDOU-BRITANNIQUE.

Nous avons tenté, dans les études qui précèdent, de tracer une rapide esquisse de l'établissement des Anglais dans l'Inde.

Nous avons tenté plus encore; nous avons voulu, dans la mesure de nos forces, analyser cet établissement lui-même, en décrire les parties diverses, leur liaisons réciproques, en expliquer le mécanisme. Nous avons montré comment le génie européen est parvenu à le mettre en mouvement, et, par ce moyen, à imposer ses lois, à soumettre à ses intérêts, une population de deux cents millions d'habitants de la Péninsule indoue, à attacher au même joug les deux races qui l'habitent depuis trois siècles, c'est-à-dire les Indous, sectateurs de Brahma, et les Musulmans, leurs vainqueurs et leurs maîtres.

Une autre question d'un intérêt plus grand, d'une importance plus immédiate, se présente pour ainsi dire comme d'elle-même à la fin de ces recherches. Cette question c'est celle-ci : Quelles sont les chances d'avenir de la domination de l'Europe dans la péninsule indoue? Faut-il la considérer comme un fait définitif, acquis désormais à la philosophie politique de notre époque, ou bien au contraire comme un fait éminemment transitoire? La durée de cette domination sera-t-elle proportionnée à ce qu'elle a eu d'étrange, de singulier, de merveilleux? Tout au contraire est-elle destinée à fournir une nouvelle preuve de cette

loi du monde physique et moral qui veut que la durée des choses soit en rapport avec le temps qu'elles ont mis à s'accroître et à se former ? Faut-il s'attendre dès lors à la voir disparaître et s'engloutir dans l'abyme avec la même rapidité que nous l'avons vue s'en élancer, en quelque sorte, pour s'épanouir dans l'espace et dans le temps?

Toutes ces questions, ou d'autres analogues, doivent se trouver pour ainsi dire résolues, au moins implicitement, dans l'esprit du lecteur, à la suite des considérations qui précèdent. Nous nous bornerons donc à résumer brièvement ces considérations, c'est-à-dire à indiquer la faiblesse des institutions politiques et administratives de l'établissement britannique ; à montrer comment la conservation de l'empire est une tâche plus difficile que son acquisition ; à faire pressentir la nature des dangers auxquels il peut être exposé, soit au dedans, soit du dehors, dernière considération d'où devra sortir l'indication du rôle imposé à l'Angleterre pour ses propres intérêts pendant la durée de sa domination.

CHAPITRE Ier.

De la faiblesse générale du gouvernement de l'empire indou-britannique.

Le gouvernement anglais dans l'Inde, pour le redire encore une fois, ne ressemble à aucun de ceux qui jusqu'à présent ont paru dans le monde. Ces gouvernements peuvent en général se classer en deux grandes divisions : les uns nationaux, les autres imposés par la conquête. Les premiers, sortis des entrailles mêmes de

la société, nés des besoins qu'ils sont destinés à satisfaire, en dépit de leurs imperfections nombreuses, remplissent forcément plus ou moins cette tâche. Ils sont fondés sur l'assentiment national : de là résultait pour eux une sorte d'ascendant moral, d'autorité non contestée, sur les peuples. Dépourvus de cet ascendant, de cette autorité, les gouvernements fondés par la conquête y suppléent par la force. Fondés par l'épée, ils s'appuient sur l'épée. Mais le gouvernement anglais dans l'Inde (chose plus d'une fois constatée jusqu'à l'évidence) est à la fois dépourvu d'autorité morale et de force matérielle. Ce qui le constitue c'est une sorte de mécanisme composé de ces trois parties principales : institutions financières, judiciaires, militaires; institutions créées de toutes pièces, façonnées de ses propres mains par l'Angleterre, et auxquelles elle a confié l'avenir de sa puissance. C'est donc de ce mécanisme et de ses parties diverses que nous nous occuperons d'abord.

L'institution politique, sociale, administrative, de l'Inde, se résumait jadis à peu près tout entière dans l'institution des villages. Les Anglais, en renversant cette institution dans une partie de la péninsule, dans la présidence de Bengale et dans celle de Calcutta, ont révolutionné le pays plus profondément qu'aucune autre contrée du globe ne l'avait jamais été. Dans la présidence du Bengale, les innovations tentées par eux eurent pour objet d'imposer à la société certaines formes aristocratiques. Lord Cornwallis se proposa d'établir une aristocratie propriétaire de terres, qui reproduisît jusqu'à un certain point sur le sol de l'Inde l'aristocratie anglaise. On sait comment les résultats allèrent directement contre l'intention du législateur. La

classe dont il avait voulu faire cette aristocratie, celle des zemindars, subit la ruine et la misère. La hiérarchie sociale existant avant l'arrivée des Anglais, brisée par le terrible mécanisme alors mis en jeu, couvrit bientôt l'Inde de ses débris. Les zemindars, en ce moment chefs pour ainsi dire naturels de cette société, allèrent bientôt disparaître dans ses derniers rangs. A Madras, le législateur s'était proposé, peut-être sans s'en rendre compte, l'établissement d'une démocratie : ce fut une sorte d'aristocratie violente, factice, oppressive, qu'on vit sortir de terre. Dans les deux cas, la société fut bouleversée de fond en comble, non pas seulement dans ses institutions politiques et administratives, mais dans son essence même. Dans la présidence de Bengale, dans celle de Madras, la constitution de la propriété fut violemment altérée, profondément modifiée, ou, pour mieux dire, renversée. De là les misères, les souffrances, les catastrophes, précédemment racontées ou pour mieux dire indiquées. De là aussi à la place de l'ancienne société, qui depuis ce moment n'a pu sortir de ses débris, une sorte de multitude éparse, sans lien, sans cohésion, que la main de l'Angleterre s'est montrée jusqu'à présent impuissante à constituer.

Les innovations tentées dans le système judiciaire n'ont pas été et ne pouvaient être plus heureuses. L'ancienne organisation politique de l'Inde rattachait aux institutions financières ou municipales les institutions judiciaires. Les zemindars, agents de finances dans une certaine étendue de territoire, jouissaient en outre du droit d'y rendre la justice criminelle ou civile. Les villages possédaient des tribunaux d'arbitres ne manquant pas d'analogie avec notre jury. Les musulmans

se donnèrent garde d'y toucher; ils se contentèrent d'établir des tribunaux particuliers pour leur propre usage. Les deux populations continuèrent à être régies chacune par ses propres lois. Les Anglais brisèrent du même coup toute cette organisation judiciaire. Ils en créèrent, ils en façonnèrent une nouvelle à leur guise; mais celle-ci est demeurée incomplète, insuffisante pour la tâche qu'elle est appelée à remplir; elle détruit de plus toute garantie, elle livre les intérêts les plus considérables, la vie même, à l'arbitraire, à l'ignorance de juges européens, c'est-à-dire étrangers, inconnus à leurs justiciables. Plusieurs systèmes de lois d'origines différentes coexistent dans ces tribunaux; ils s'y combattent dans la plupart de leurs dispositions. Des formalités sans nombre, empruntées à la procédure anglaise, laissent toutes choses à la discrétion, à l'arbitraire des juges. En dépit de leurs talents et de leurs efforts, il n'est aucun de ceux-ci qui puisse se flatter d'accomplir jamais la tâche qui lui est imposée. Les rapports sociaux ayant été violemment intervertis, le nombre des crimes s'est accru dans une progression effrayante. Toutefois ce n'est pas le vol, ce n'est pas l'assassinat, qui font la principale terreur de l'Indou; c'est la justice anglaise. Un homme a-t-il été volé, a-t-il couru risque de la vie, ce qui le préoccupe avant tout, c'est de dérober la connaissance du fait au juge anglais. La terreur que lui inspire ce personnage le rend le complice de celui qui l'a dépouillé, le sauveur de celui qui a versé son propre sang.

L'armée anglo-indoue peut être considérée comme la pierre fondamentale de la domination anglaise. Mais cette armée, au moyen de laquelle a été effectuée la conquête de l'Inde, n'est plus, à beaucoup près, dans

ses éléments, ce qu'elle fut dans les premiers temps qui suivirent sa formation. L'organisation de 1796, toujours existante, a tué l'esprit vraiment militaire, l'esprit belliqueux des premiers temps, au profit d'une imparfaite imitation de discipline européenne. Nous avons dit comment les cipayes étaient jadis fortement attachés aux officiers anglais; mais ce lien s'est relâché, il s'affaiblit de jour en jour, il menace de se briser au premier choc. L'armée, en revêtant une apparence, en subissant une organisation plus régulière, a vu s'attiédir, se refroidir cette ardeur qui jadis la distinguait. Le guerrier des premiers temps, le compagnon de Clive, de Coote, de Cornwallis, a disparu pour toujours; il a fait place au mercenaire, à un soldat devenu hostile, étranger à l'officier. L'avantage de la solde, les difficultés de trouver ailleurs d'autres moyens de subsistance, voilà les seuls motifs qui retiennent aujourd'hui l'Indou sous le drapeau anglais. Mais ces motifs, qui peuvent enchaîner l'obéissance en des temps ordinaires, deviendraient impuissants dès que les circonstances acquerraient quelque gravité. Tout ce qui faisait jadis le mérite propre de cette armée, tout ce qui l'avait distinguée dès le commencement de son histoire, le législateur l'a sacrifié à une idée presque puérile, à la fantaisie de la modeler plus exactement sur le type de nos armées européennes, ou pour mieux dire de l'armée anglaise. C'était commencer par lui ôter la vie pour en tailler plus commodément le cadavre sur un patron étranger. La faculté de dévoûment du soldat à son chef, poussé chez l'Indou plus loin que chez tout autre peuple, c'était bien, en effet, la vie de cette armée. Or nous avons vu comment on a fait tourner contre l'institution militaire cette précieuse, cette admirable faculté. Les

seules relations conservées entre la partie indoue et la partie européenne de l'armée sont devenues pour la première autant d'occasions de souffrance, autant de sujets de douleur et d'humiliation. Les seuls points de contact ménagés entre les deux races sont précisément ceux où elles se blessent le plus profondément, se repoussent le plus énergiquement. En un mot, une scission profonde a été creusée là où il fallait avant tout l'unité, la fusion.

Le gouvernement de l'empire, eût-il toutes les perfections qu'on pourrait lui souhaiter, pècherait encore par une sorte d'insuffisance et de faiblesse générale qui menaceraient de les rendre inutiles. Le nombre des fonctionnaires se trouve trop peu, beaucoup trop peu considérable pour la tâche qui leur est assignée. Il semble à la vérité, qu'il est possible, facile, de remédier à cet inconvénient en augmentant leur nombre. Mais là commence la difficulté. Ce gouvernement, en même temps qu'il demeure insuffisant pour la tâche qu'il doit remplir, n'en est pas moins trop coûteux pour le budget qui le solde. Depuis long-temps ses dépenses surpassent de beaucoup ses recettes. Le déficit a été comblé, mais c'est seulement grâce au monopole de l'opium, c'est-à-dire au moyen d'une ressource étrangère au pays, et qui par sa nature est tout à fait accidentelle. Or non seulement toute augmentation d'impôts est chose impraticable dans l'Inde, mais l'exagération de l'impôt est de plus arrivée à ce point que son recouvrement devient de jour en jour plus difficile, qu'il menace dans certaines localités de devenir impossible. D'un autre côté cette faiblesse pour ainsi dire matérielle du gouvernement n'est peut-être que le moindre de ses inconvénients. Le législateur eût-il en main les moyens

de doubler, de tripler le nombre des fonctionnaires, n'aurait encore résolu qu'une partie de la question, et la moins importante : car les conditions sous lesquelles seraient tenus d'agir ces fonctionnaires plus nombreux continueraient de demeurer les mêmes; le mécanisme de ce gouvernement étranger n'en continuerait pas moins de froisser, de blesser de mille façons les populations sur lesquelles il est appelé à agir. Le levier aurait plus de puissance; l'impulsion à laquelle il obéirait demeurerait également fausse et funeste.

L'Angleterre, en raison même de sa situation dans l'Inde, ne saurait, en effet, suppléer par la force morale à la force matérielle qui lui manque. La civilisation européenne, dont elle est le représentant, et la civilisation indoue, en face de laquelle elle se trouve, se repoussent par tous les points. La conversion des Indous et des musulmans a bien été espérée, conseillée par quelques publicistes; elle a été tentée par un certain nombre de missionnaires; on s'est flatté d'en faire un moyen de triomphe pour la civilisation européenne, et, par suite, d'affermissement de la domination anglaise. Mais jusqu'à cette heure toute entreprise de cette sorte n'a obtenu aucun résultat. Le brahminisme et le christianisme demeurent séparés; leur conception fondamentale de Dieu, leur manière d'entendre les rapports de Dieu au monde n'ont rien de semblable, rien d'analogue. Les premiers missionnaires catholique sont pu se féliciter d'avoir surmonté cette difficulté; mais c'était en raison même de leur ignorance à ce sujet. Nous l'avons dit, la multitude des conversions dont ils ont d'abord pu se croire les instruments tenait à une véritable illusion d'optique; elle s'est évanouïe dès que le point de vue a été changé. Le christianisme non seu-

lement ne paraît pas en progrès, mais plutôt en décadence. Toutefois de ce côté aussi il faudrait se garder d'une illusion d'optique en sens inverse. Si le christianisme paraît en décadence, c'est seulement parce que aujourd'hui, le brahminisme étant mieux connu, les missionnaires demandent plus soigneusement aux néophytes à quelles conditions ils prétendent se faire chrétiens. La conversion des musulmans ne présente pas de plus favorables résultats. Les deux cultes se repoussent, comme nous l'avons expliqué, en raison de l'analogie de leur origine, comme le christianisme et le brahminisme par leur contraste.

La colonisation de l'Inde par l'Angleterre, cet autre moyen de suppléer à la faiblesse morale et matérielle du gouvernement indou-britannique, doit encore être rangée dans la classe des impossibilités.

La constitution de la propriété fait de l'Inde un pays absolument différent de tous ceux où se sont établies des colonies européennes. La première condition qui rende possible une colonie quelconque, c'est en effet un territoire sur lequel elle puisse s'établir. Or ici le territoire ne saurait être possédé qu'à des conditions qui en frapperaient la possession de nullité. Quel parti tirer d'un domaine dont le propriétaire doit d'abord payer, sous le nom d'impôt, une somme d'un tiers supérieure à celle qui fait le revenu de toute propriété foncière en Europe. La culture de l'indigo, l'établissement de certaines industries particulières, peuvent bien apporter quelque exception à cet état de choses; il n'en demeure pas moins vrai dans sa généralité. Le gouvernement concéderait-il des terres à de meilleures conditions à ces nouveaux colons? Mais c'est là un parti dont nous avons montré tous les inconvé-

nients, pour mieux dire toutes les impossibilités. D'abord c'est là un sacrifice que le gouvernement, déjà en dessous de ses affaires comme il est, ne saurait s'imposer. D'un autre côté, ce serait créer deux sortes de propriétés, deux propriétés de nature diverse sur le même sol : l'une privilégiée, l'autre écrasée sous un fardeau au dessus de ses forces. Ce serait en un mot semer à pleines mains les germes d'inextricables embarras dans l'avenir. Encore passons-nous sous silence l'insurmontable difficulté pour le gouvernement de régir simultanément deux populations de races, d'habitudes, de prétentions différentes.

La prospérité du pays placé sous la domination de l'Angleterre est-elle du moins de nature à prêter au gouvernement cette force que nous voyons lui manquer de tous côtés? Mais la constitution sociale de l'Inde s'oppose à ce qu'elle parvienne jamais à un grand développement de richesses. La condition première du développement industriel et commercial de tout pays lui manque. Non seulement la production ne dépasse en rien la consommation, mais elle ne suffit pas à garantir de la misère et de la famine les populations de la péninsule. L'Indou, voué dès sa naissance à un travail infructueux, subit dans toute leur rigueur les paroles du poëte : *Sic vos non vobis!* Dans toute la force du terme, l'Inde n'est qu'une vaste manufacture agricole exploitée par l'Angleterre; ses habitants sont autant de tenanciers, ou, moins encore, de journaliers cultivant un sol qui ne leur appartient pas. Ils labourent ce sol, ils en recueillent les produits; mais c'est pour les livrer à des maîtres, à des vainqueurs, en échange du modique salaire qu'il plaît à ceux-ci de leur abandonner. Rien ne leur reste qui, fécondé par le commerce ou l'industrie,

puisse devenir un soulagement à cette misère extrême. Les plus riches moissons couvriraient donc vainement le sol de l'Inde : la misère et la faim n'en resteraient pas moins le partage de ses habitants. Suivant l'énergique expression que nous ne cessons de répéter, « il en serait de même quand la terre produirait non du blé, mais de l'or. » Car ce que la terre produit, ce n'est pas l'Inde, mais l'Angleterre, qui en profite. Donc enfin, sous la constitution même de la propriété, qui est la base du gouvernement anglais, par le seul fait de l'existence de ce gouvernement, l'Inde se trouve privée de tout moyen d'amélioration et de développement social.

Les habitudes anglaises, c'est-à-dire la hauteur, la fierté, le dédain à l'égard des peuples étrangers, viennent s'ajouter à la différence de religion, de mœurs, pour tenir les maîtres de l'Inde éloignés de leurs sujets ; elles achèvent de leur enlever tout moyen d'influence morale. Les injonctions les plus pressantes du gouvernement anglais demeurent sans résultat dès qu'elles prescrivent les moindres égards à montrer aux Indous ou aux musulmans. Les officiers de l'armée, les employés du revenu, dont quelques uns appartiennent peut-être à des familles jadis puissantes, peut-être à des princes qui ont régné sur le pays, ne sauraient obtenir la moindre marque d'égard, le plus léger signe de déférence, de la part du dernier fonctionnaire anglais. Fidèle dans l'Inde aux habitudes de sa patrie, l'Anglais demeure comme campé au milieu des populations étrangères ; il se tient séparé d'elles par un abyme qu'un orgueil impitoyable se plaît à creuser chaque jour plus profondément.

Enfin le sol de l'Inde ne voit pas s'acclimater de ces races mixtes provenant du mélange des vainqueurs et des vaincus, propres à devenir un anneau qui les

unisse. Le petit nombre d'individus nés de ce mélange est demeuré stationnaire depuis le moment où il a été possible de l'observer. Une imperceptible fraction de ceux qui le composent parvient à se glisser dans la société anglaise; la presque-totalité va disparaître au sein de la population indigène, dont rien ne la distingue.

Quant aux descendants des Anglais eux-mêmes, aux Anglais nés sur le sol de l'Inde, l'Inde semble se plaire à les dévorer dès leur jeune âge; elle moissonne dans sa fleur cette postérité de ses maîtres qui semblerait devoir assurer leur conquête.

CHAPITRE II.

Comment la conservation de l'empire indou-britannique est une tâche plus difficile que son acquisition.

Un écrivain souvent cité dans les pages qui précèdent, sir John Malcolm, a dit: « Aux yeux de ceux qui réfléchissent à la constitution actuelle de notre domination dans l'Inde, il n'est point douteux que l'acquisition de notre empire ne semble avoir été une tâche facile comparée à celle que nous présage sa conservation (1) ». Paroles qui sous une apparence paradoxale renferment un grand fond de vérité.

La situation politique et sociale de l'Inde à l'époque où les Anglais y formèrent leurs premiers établissements se prêtait à la conquête, appelait pour ainsi dire la conquête. L'Inde était alors couverte de petits états qui tendaient à se mettre en quelque sorte d'eux-mêmes sous la protection d'un plus fort. Tous les états

(1) Malcolm, *Hist. polit.*, t. II, p. 64.

devenus puissants qui se formèrent avant ou en même temps que l'établissement anglais marchèrent de même à la domination universelle. Ils n'avaient pas touché le but, mais c'était seulement par suite de quelque accident qui s'était trouvé sur leur chemin ; cette cause ne sortait pas de la nature même des choses ; elle ne ressemblait nullement à celles qui arrêtèrent en Europe tous les états qui suivirent la même voie. Les Mogols avaient possédé pendant plus de deux siècles cette monarchie universelle. Les Mahrattes allaient probablement s'en emparer à leur tour, lorsqu'ils rencontrèrent le sabre des Afghans à la sanglante bataille de Paniput. Hyder d'abord, Tippoo plus tard, sans les Anglais, auraient eu plus de succès. Or ces Afghans vainqueurs à Paniput, ces Anglais qui vainquirent Hyder et Tippoo, se trouvaient en dehors du système politique de l'Inde ; ils n'y furent mêlés qu'accidentellement. A peine ce lien féodal qui attachait tous les états de l'Inde au trône du Grand-Mogol fut-il brisé qu'ils semblèrent chercher un nouveau centre où se rattacher. Ils tendirent de toutes parts à se reconstituer sous les mêmes conditions. Ils s'essayèrent à former un système politique analogue autour de toute nouvelle domination qui promettait à chacun paix, protection et sécurité.

Les Anglais ne trouvèrent pas plus de difficulté à s'emparer du gouvernement intérieur de chaque état. Les institutions fondamentales du pays, c'est-à-dire les castes et les villages, ne présentaient aucun obstacle à la substitution d'une administration anglaise à une administration musulmane ou indoue. Les penchants les plus naturels au cœur de l'homme, l'amour de la nouveauté, l'attrait de l'inconnu, le dégoût de ce qu'il possède, les calculs de l'ambition, le mécontente-

ment qui vit à côté de tout ce qui existe, des hommes éminemment propres à cette œuvre sortis de leurs rangs, enfin mille autres causes naturelles ou accidentelles, vinrent au secours des Anglais. Toutes ces causes, par leur action et réaction, ne pouvaient manquer de faire sortir de leur premier établissement au Bengale la domination de la presqu'île; c'est ainsi que l'air, l'eau, la chaleur, savent tirer le chêne immense du gland qui a été confié à la terre. Dès l'origine la grande difficulté qu'eurent à surmonter les hommes d'état chargés des destinées de l'empire fut d'en retarder l'extension, non de l'accélérer. Comme il arrive toujours là où peuples ou individus accomplissent une œuvre providentielle, tout leur venait en aide : le mauvais aussi bien que le bon du caractère anglais; l'avidité farouche, l'âpreté au gain de quelques-uns de leurs fonctionnaires, aussi bien que les talents de leurs généraux, le génie de leurs hommes d'état.

Aujourd'hui la situation est inverse. Ces mêmes causes naturelles et accidentelles qui jadis favorisaient l'ambition des Anglais tournent contre leur sécurité. Les raisons qui ont amené la conquête en menacent la durée. Les différents états de l'Inde forment un tout moins complet, moins systématique que sous la domination mogole. Ces sentiments de dégoût de ce qu'on possède, d'attrait de la nouveauté, ces ambitions de toute sorte, conspirent maintenant contre la domination qu'ils ont élevée. Un despotisme sans contrôle, sans limites, pèse sur les états à alliances subsidiaires ; les indigènes y sont descendus à un degré de misère et d'oppression inconnu jusqu'à cette heure sur la surface du globe. Il n'est pas de révolution que le peuple puisse redouter ; il n'en est pas qu'il ne doive appeler de tous

ses vœux. Au milieu de circonstances semblables, comment l'influence morale des Anglais n'irait-elle pas en s'amoindrissant de jour en jour? La civilisation chrétienne et la civilisation indoue sont bien en présence, mais pour se repousser par tous les points. L'Inde est revenue de cette espèce de surprise qui lui a fait courber la tête sous ses maîtres actuels; elle attend avec une sorte de frémissement le moment de briser le joug.

Tout ennemi qui se présenterait maintenant pour combattre l'Angleterre aurait donc pour lui ces mêmes chances qui jadis l'ont favorisée. La faiblesse propre au gouvernement anglais, la faiblesse inhérente en quelque sorte à son origine et à sa constitution, s'accroît d'un autre côté par sa durée. Les Anglais, en arrivant dans l'Inde, étrangers qu'ils étaient aux institutions, à la situation intérieure du pays, ne pensaient nullement à se mêler à la population, encore moins à la gouverner un jour. Ils ne se proposaient d'autre objet que d'en tirer le plus fort revenu. Dès lors ils se sont enfoncés à la recherche de l'or et de l'argent dans les entrailles mêmes de la société, pour ainsi dire, à la façon d'une compagnie de mineurs. Ils ont enlevé tout le *minerai* qui brillait à la surface, suivi d'abord les veines les plus riches, puis celles qui l'étaient moins, puis jusqu'à ses moindres traces, jusqu'à ses moindres parcelles. Tous ces travaux entrepris au hasard étaient exécutés sans plan, sans symétrie, les galeries multipliées outre mesure; comme on ne comptait pas sur le travail du lendemain, on les laissait sans soutien, sans étançonnement. De la sorte le moment est arrivé où le *vide* est peut-être plus considérable que le *plein*; où le moindre ébranlement, le moindre coup de pioche,

donné à faux, peut entraîner quelque éboulement général : car chaque jour le travail se continue, les veines s'épuisent, les chances funestes se multiplient. Dès aujourd'hui, si nous en croyons quelques uns de ces *mineurs*, mieux en mesure d'examiner, d'étudier l'ensemble des travaux, dès aujourd'hui le danger serait imminent. Certains symptômes leur semblent annoncer le moment de la catastrophe; quelques uns croient déjà sentir la terre trembler sous leurs pieds, s'ébranler sur leurs têtes.

Sir John Shore, un des hommes le mieux placés pour étudier ces symptômes, est aussi un de ceux qui se montrent les plus effrayés. La mauvaise réception faite depuis Cassandre ou Jérémie aux prophètes de funeste augure ne l'effraie nullement; après avoir hardiment signalé le danger, il termine comme il suit : « Quel peut être le but d'un individu isolé comme je le suis en dépréciant le gouvernement anglais et mes propres concitoyens? L'amour propre, la vanité nationale, se seraient mieux arrangés sans doute de l'idée de notre supériorité sur le reste du monde. Toutefois aucun de ceux qui comprennent vraiment l'honneur de leur pays, qui ont le caractère d'un véritable Anglais, ne saurait se montrer l'approbateur des actes de son gouvernement ou des membres de ce gouvernement, actes si souvent répétés dans ce pays à la honte plutôt qu'à la gloire de l'Angleterre. J'ai assez long-temps vécu parmi les peuples de l'Inde, j'ai été assez long-temps témoin de leurs souffrances, pour m'être initié à leurs sentiments, et *je suis convaincu qu'une crise ne saurait être éloignée*.... Je crains les désastreuses conséquences qui en naîtront soit pour nous-mêmes, soit pour les Indous : aussi voudrais-je faire naître dans

l'esprit de ceux dont dépend le sort de tant de millions de nos semblables (parmi lesquels se trouvent leurs femmes, leurs enfants, leurs familles), aussi voudrais-je, ainsi que je le disais, leur inspirer le désir de corriger ce qui est mauvais; de se mettre en mesure de faire face à cette crise, de la faire même servir au profit de leur pays, à la consolidation de notre pouvoir, pouvoir qui ne peut avoir d'autre fondement solide que la confiance et l'affection du peuple (1). »

Les Anglais n'ont donc nullement démenti ces éloquentes paroles de M. de Maistre : « Observez les peuples les plus sages et les mieux gouvernés chez eux; vous les verrez perdre absolument cette sagesse et ne ressembler plus à eux-mêmes, lorsqu'il s'agira d'en gouverner d'autres. L'étranger qui vient commander chez une nation sujette, au nom d'une souveraineté lointaine, au lieu de s'informer des idées nationales pour s'y conformer, ne semble trop souvent les étudier que pour les contrarier (2). »

On ne saurait donc considérer comme définitive la domination de l'Angleterre dans l'Inde. Loin de là, ceux qui ont le plus contribué à son établissement, ou bien ceux qui l'ont le plus profondément étudiée, sont précisément ceux-là qui croient le moins à son avenir. Warren Hastings écrivait : « Si l'Inde tient à l'Angleterre, c'est par un fil d'une contexture tellement légère, que le choc du moindre événement, que le souffle même de l'opinion, peut suffire à le briser. »; l'abbé du Bois : « Le pouvoir aujourd'hui dominant dans l'Inde est tout à la fois dépourvu de force matérielle et

(1) Shore, t. II, p. 102.
(2) Du Pape, t. I, p. 304.

d'autorité morale. »; sir John Shore, que nous venons de citer au long : « Une crise est immanquable. »; sir John Malcolm : « L'acquisition de notre empire dans l'Inde a été tâche facile comparée à celle que nous réserve sa conservation. »; le major général Briggs : « C'est une connexion contre nature (celle de l'Inde à l'Angleterre), et qui ne saurait durer. » Hommes d'état, missionnaires, magistrats, militaires, ayant visité l'Inde, s'accordent donc sur ce point, l'instabilité de la domination anglaise. Qui les mettrait ainsi d'accord, sinon la vérité? Tous sont à des points de vue différents, tous écrivent sous l'impression d'intérêts et d'opinions qui n'ont rien de commun, tous demeurent pourtant d'accord sur ce seul point. Tous s'accordent à voir dans cet empire étrange une sorte d'édifice sans fondement, soutenu dans les airs par un prodige d'équilibre, une sorte de plante exotique, qui conserve la vie à force d'art et de soins, mais qui ne tient pas à ce sol dont elle ne vient pas, qu'il suffira peut-être du moindre souffle du vent pour en arracher.

CHAPITRE III.

Comment l'Angleterre doit se préparer à la chute de sa domination.

Deux sortes de dangers ne cessent jamais de menacer la domination anglaise dans l'Inde : l'un intérieur, l'autre qui viendrait du dehors. L'insurrection de Velore, les soulèvements de Benarès et de Bareilly sont, sous ce rapport, comme la figure des événements peut-être réservés à l'avenir. Le danger viendra, suivant toute probabilité, d'une source qu'on aura d'a-

bord méprisée. Ce sera quelque petite insurrection, quelque trouble, qui paraîtront sans importance, et aux extrémités les plus reculées de l'empire; un mécontentement qui aura circulé parmi les troupes, qu'on aura jugé d'abord insignifiant, qu'on aura cru avoir étouffé sur-le-champ; ou bien encore quelque Hampden indou qui se sera refusé au paiement d'une taxe de six pences. Mais tout à coup l'insurrection envahira des provinces entières, sans qu'on puisse comprendre par quelle voie, par quel chemin. D'autres insurrections surgiront çà et là, semblables à elle, bien qu'elle ne les ait pas engendrées. Une compagnie de cipayes aura montré quelque hésitation à agir contre ses compatriotes, un régiment s'y refusera, un autre se joindra aux rebelles. La nouvelle de la défection d'une ville ou d'un district se sera trouvée fausse, mais, avant d'être démentie, aura produit la défection de trois autres villes, celle d'une province. On verra des multitudes immenses refuser de boire, de manger, de marcher; elles couvriront, elles joncheront les environs de Madras, de Calcutta, de Bombay. On sait l'impitoyable acharnement des Indous à braver des maux semblables. Le moment pourra venir alors où le gouvernement britannique ne saurait céder sans s'abdiquer, ou résister sans se briser. La veille même il se sera peut-être endormi dans la plus complète sécurité; il aura reçu les meilleures nouvelles officielles des provinces. La mine sur laquelle il marchait ne se sera révélée qu'en l'engloutissant.

L'ambition de la Russie pourrait donner lieu à ce danger extérieur dont nous venons de parler. Nous avons montré comment une armée russe sur les bords de l'Indus, ne fût-elle pas très considérable, n'en mettrait pas moins l'empire en danger. Les obstacles qui s'op-

poseraient à ce que ce corps d'armée parvînt jusque là étaient surtout de nature politique ; aujourd'hui ils sont écartés. La Perse obéit à l'influence russe; l'Afghanistan est soustrait pour long-temps, probablement pour toujours, à celle de l'Angleterre. Le pavillon russe flotte seul sur la Caspienne ; le commerce russe prend pied au midi et à l'est de cette mer. Les états de Khiva et de Bockara se rattachent plus étroitement chaque jour à l'empire de Russie. Les chances purement militaires seraient égales, ou peuvent être supposées telles dans le calcul des probabilités de l'avenir, entre un corps d'armée russe parvenu sur l'Indus, et l'armée indou-britannique qui se mettrait en campagne pour le combattre. Mais la question ne saurait rester purement militaire: elle se compliquerait nécessairement de considérations et d'événements politiques ; or tous ceux-ci ne peuvent manquer de tourner contre le gouvernement britannique. Il est absolument impossible de croire que des soulèvements de l'intérieur ne naquissent pas au contre-coup du choc extérieur ; or nous avons dit quelles en seraient les inévitables conséquences.

Ces événements sont-ils à redouter pour l'Inde? Le philosophe, l'homme d'état, doivent-ils éloigner de leurs vœux le moment où s'engagera le conflit ; doivent-ils déplorer par anticipation les conséquences qui pourront en résulter pour la domination britannique? S'il fallait juger de la situation de l'Inde par celle de toutes les autres contrées du monde, on devrait sans doute redouter ce moment, craindre ces conséquences. Qui ne sait les misères, les calamités, les déceptions de toute sorte apportées partout ailleurs par ces grands cataclysmes sociaux appelés révolutions! Qui ne sait combien de fois s'y sont engloutis et l'ordre

moral, et la prospérité matérielle! Qui ne sait qu'elles n'ont eu presque partout et presque en tout temps d'autre résultat que de faire payer avec des monceaux d'or et des torrents de sang, après d'interminables délais, ces mêmes choses qui auraient été obtenues sans elles, par le seul progrès du temps et le cours naturel des événements! Mais l'Inde, devons-nous le répéter encore, se trouve dans une situation absolument exceptionnelle. Le petit nombre d'étrangers qui la gouvernent, ou pour mieux dire l'exploitent à leur profit, pourraient en disparaître sans que son état social et politique en fût le moins du monde altéré. Tout au contraire ce sont eux qui déposent dans son sein les éléments de révolutions sans fin. Tout pouvoir nouveau qui leur succéderait pèserait moins sur les peuples soumis, au moins momentanément, qu'ils ne le font eux-mêmes. Ce pouvoir nouveau ne saurait manier, dès les premiers temps, le mécanisme de la collection de l'impôt d'une manière aussi experte, aussi habile, aussi impitoyable. L'instrument terrible, une fois brisé, ne serait pas remonté du premier coup. Or pour l'Inde c'est là qu'est la question.

La guerre, la conquête, les bouleversements politiques, entraînent sans doute, dans tous les pays du monde, d'incalculables misères, lors même que leurs résultats définitifs doivent être favorables dans l'avenir. On le comprend facilement : supposez le plus détestable de tous les gouvernements, une partie de sa force n'en est pas moins employée dans une certaine mesure à la protection des intérêts particuliers. Il n'est pas de pays où le propriétaire ne soit assuré de moissonner le champ qu'il a ensemencé. Une certaine force publique, sous quelque dénomination, sous quelque

forme qu'elle se manifeste, s'emploie à lui donner cette sécurité. Cette force ne saurait être brisée, détruite, amoindrie, combattue par quelque cause que ce soit, qu'une partie de ce résultat ne soit compromise. Toute commotion politique ou sociale produit donc au moins momentanément de funestes conséquences. Mais, dans l'Inde, si la force publique est employée à protéger le champ du cultivateur, ce n'est pas au profit de celui-ci; c'est au profit du gouvernement, c'est-à-dire de l'étranger. Toute la force publique n'est dirigée que vers ce seul but, ne se propose que ce seul objet: enlever de la moisson la portion la plus forte, en laisser au cultivateur la plus petite possible; elle ne cesse de tendre vers cet idéal, enlever au sol la *moitié* plus qu'il ne produit ailleurs à son *propriétaire*. Or tout ce qui tend à distraire de ces soins cruels une portion de la force publique, tout ce qui la contraint de se porter ailleurs, tout ce qui lui donne un autre emploi, fût-ce momentanément, ne saurait manquer d'être favorable à la population agricole, c'est-à-dire à la presque-totalité de la population de l'Inde. Le cultivateur goûtera peut-être quelques moments de répit pendant que la main impitoyable du fisc, sous laquelle il se débattait, repoussera l'agresseur étranger.

De l'ensemble de ces considérations on pourrait déjà conclure, ce nous semble, à la nécessité que l'Inde échappe un jour à l'Angleterre. Il semble d'ailleurs que toutes les analogies générales de l'histoire se réunissent pour la montrer comme un fait éminemment transitoire. L'établissement indou-britannique peut être considérée, ainsi qu'il a déjà été dit, comme analogue à l'empire romain. Mais l'empire romain ne fut pas le dernier mot de la Providence. Lorsque toutes

les nations de la terre furent venues tomber tour à tour sous l'épée de Rome, on put croire le monde arrivé à un état définitif. Le but auquel l'immense ambition du peuple roi tendait depuis tant de siècles était enfin atteint. Le Romain, s'asseyant auprès de la dernière gerbe de peuples qui venait de tomber sous sa faucille victorieuse, dut croire sa tâche achevée; la moisson semblait terminée; mais un nouveau grain germait déjà dans le vaste champ de l'histoire. Le christianisme, fermentant au sein des barbares et des peuples vaincus, devait transformer le monde. Encore invisible aux yeux des masses, ce travail intérieur n'aurait pas manqué de se révéler à ceux à qui il eût été donné de soulever le voile de l'avenir. De même au sein de l'empire indou-britannique germe un avenir encore caché peut-être à la vue du plus grand nombre, mais dont quelque chose peut se révéler déjà à ceux qui ont pénétré plus profondément au fond de la situation.

Les calamités, les souffrances de toutes sortes, sous lesquelles gémissent deux cents millions d'individus, nous paraissent, nous l'avouerons, un argument irrésistible en faveur de cette opinion. Il faudrait cesser de croire aux harmonies du monde intellectuel, aux développements réguliers de l'histoire dans un but providentiel, développement partout visible, partout éclatant, et qui se trouve en harmonie avec les plus précieuses analogies de la science, avec les instincts les plus secrets de notre propre nature, s'il nous était prescrit de voir dans l'établissement politique que nous avons décrit autre chose qu'un intermédiaire, qu'un passage nécessaire, entre un passé écroulé et un avenir encore inconnu. L'établissement de la domination romaine sur le monde connu fut le point de départ de la

prédication de l'Évangile; l'établissement de la domination anglaise dans l'Inde sera de même le point de départ d'une nouvelle phase du développement de l'humanité; elle marque l'ère d'une fusion entre la civilisation de l'Orient et celle de l'Occident. Mais ce qu'on en voit, c'est seulement que cette fusion se fera sous des conditions qui nous sont encore cachées, qui certainement ne sauraient être celles que l'Angleterre a prétendu lui imposer à son profit exclusif.

L'Angleterre peut puiser dans cette considération l'inspiration d'un beau, d'un grand, d'un noble rôle. Le major général Briggs, que nous citerons encore une fois, le lui a tracé. « Cette connexion est contre nature, dit-il à ses compatriotes; elle doit finir, suivant toute probabilité, par être dissoute. Préparons-nous à cette séparation; préparons-y également les peuples de l'Inde, en les mettant à même de se gouverner, de se défendre par eux-mêmes, les laissant dès lors disposés à continuer d'amicales relations avec nous. » L'Angleterre peut se regarder comme la tutrice des peuples livrés par la Providence à sa direction. Elle doit se proposer de les mettre en mesure de se passer d'elle; leur apprendre à s'administrer, à se gouverner, à se défendre par eux-mêmes; en un mot à remplir tous ces devoirs de la vie sociale imposés aux nations comme aux individus. Elle doit les relever de la nullité où ils se sont effacés; leur rendre les institutions nationales qui ont péri sous l'épée de la conquête; ouvrir de nouveau la carrière aux talents militaires, aujourd'hui condamnés à végéter dans les derniers rangs; leur restituer peu à peu l'administration des finances, celle de la justice. Elle doit enfin, et en cela viennent en quelque sorte se résumer les obligations précé-

dentes, elle doit surtout alléger le fardeau écrasant de l'impôt. Et, chose singulière ! toutes ces mesures prises dans le seul but de préparer les peuples de l'Inde à une indépendance qui ne saurait leur échapper sont aussi celles qu'il faudrait conseiller à l'Angleterre dans le seul but opposé de prolonger la durée de sa domination. Les motifs ressortent de tout ce qui précède. La situation des peuples de l'Inde est devenue intolérable ; elle demande à être adoucie pour ne pas aboutir à d'étranges catastrophes. D'un autre côté cette conduite à laquelle nous convions l'Angleterre est aussi la seule qui soit propre à lui assurer la continuation de bons et par conséquent de profitables rapports avec l'Inde, une fois la séparation effectuée.

Que l'Angleterre entre noblement dans cette voie, et, le jour de la séparation venu, l'Inde pourra conserver un souvenir reconnaissant du temps où la destinée l'avait soumise à l'Angleterre.

L'Inde pourra se rappeler avec orgueil les exploits dont elle aura été le théâtre, les talents déployés dans son sein par de grands hommes d'état anglais ; elle conservera soigneusement le souvenir de Clive, qui a conquis l'empire indou-britannique ; de Warren Hastings, qui a su le conserver ; de Wellesley, qui l'a étendu et affermi ; de lord Minto, qui comprit la nécessité de la prépondéranee anglaise ; de lord Hastings, qui la proclama. Elle oubliera la misère et les calamités dont ces grands événements furent accompagnés ; elle se souviendra seulement de ce qu'ils eurent de grand et de glorieux.

Elle devra peut-être conserver un souvenir plus reconnaissant encore à ceux de ses maîtres actuels qui dans des rangs plus secondaires ont témoigné de la

sympathie pour ses souffrances, de la sollicitude pour son avenir : ceux-là, en ne se laissant pas aveugler par la force dont ils étaient les dépositaires et les représentants, en n'oubliant pas les droits de l'humanité envers le faible et l'opprimé, en les proclamant hautement, auront manifesté ce que la nature humaine peut recéler de plus noble et de plus généreux.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

NOTES.

TOME II.

Note de la page 179.

« Quand j'étais officier subalterne, dit le colonel Hopkinson, c'était mon habitude, comme aussi mon devoir, de me rendre souvent au quartier des Européens, pour m'assurer si les rues et le quartier étaient tenus en bon état, si les soldats avaient leurs besoins satisfaits. Dans ces fréquentes inspections j'avais occasion de voir un grand nembre d'enfants de pur sang européen. Toutefois, dans toute la durée du temps que je passai au service, je ne puis me rappeler qu'un seul cas où l'un de ces enfants atteignit sa maturité. Cette circonstance fit sur moi une profonde impression. Je me livrai pendant plusieurs années à de de nombreuses recherches à ce sujet; mais je trouvai le même résultat pour les autres corps, sinon beaucoup de ces enfants seraient entrés dans l'armée ou dans tout autre service public. Cette circonstance me frappa d'autant plus qu'elle se trouva rapprochée avec une autre remarque que j'eus occasion de faire à cette époque. Grand nombre de soldats venus dans l'Inde comme recrues d'artillerie eurent besoin, pour obtenir leur congé, de se procurer des remplaçants. Or, si un petit nombre, si seulement quelques uns de ces enfants nés dans l'Inde eussent vécu jusqu'à l'âge de maturité, ces soldats n'auraient eu aucune difficulté à se procurer des remplaçants. Or je n'ai jamais été témoin, je n'ai même jamais entendu parler, dans toute l'étendue de la présidence de Madras, qu'un seul remplaçant ait été ainsi trouvé; je n'ai, de plus, jamais entendu parler d'un individu né dans l'Inde de pur sang européen qui ait atteint l'âge nécessaire pour devenir remplaçant.

» Je signalai à l'adjudant général de Madras ce fait, sur lequel j'appelai son attention. Il en fut frappé, le signala à son tour au commandant en chef, qui, sur sa recommandation, donna l'ordre à tous les corps de l'armée du roi ou de la Compagnie de lui faire passer un état de tous les enfants nés dans l'Inde de parents européens, et ces états me furent adressés. Par malheur les corps ne

comprirent pas fort exactement, à ce qu'il semble, l'ordre qui leur avait été transmis. L'examen que je fis de ces états me donna la certitude qu'ils étaient incomplets et incorrects. Plusieurs comprenaient les enfants nés dans le pays, mais qui l'avaient quitté avec leurs parents ; d'autres états comprenaient les enfants de sang mêlé ou anglo-indous. Toutefois, en dépit de leur incorrection, je pus me convaincre combien faible se trouvait le nombre de ces enfants qui survivaient par rapport au nombre des naissances; combien peu de ceux-là allaient au delà de l'enfance (1) ! »

C'est là sans doute un fait singulièrement curieux. On ne saurait trop regretter qu'il n'ait pas été étudié et observé avec un soin suffisant pour en tirer toutes les conséquences qu'il pourrait renfermer. On ne saurait toutefois douter qu'il n'y ait un grand fond de vérité dans les observations du colonel Hopkinson.

Un autre fait, celui ci facile à observer, vient d'ailleurs à l'appui de celui-là. C'est que, dans le voisinage des cantonnements, la population de sang mêlé est fort peu considérable, et de plus stationnaire (2).

(1) Enquête, t. V, p. 54-55. — Témoignage du colonel Hopkinson.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 54. — *Id.*, Objection contre la colonisation, p. 55.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME PREMIER.

Pages

PRÉFACE. V

LIVRE Ier.

NAISSANCE DE LA PUISSANCE POLITIQUE ET TERRITORIALE DES ANGLAIS DANS L'INDE.

Sect. 1. Période commerciale de l'histoire de la Compagnie. 3
Sect. 2. Lutte de la France et de l'Angleterre. 11
Sect. 3. Acquisition par la Compagnie de la souveraineté des trois provinces de Bengale, Bahar et Orissa. 20

LIVRE II.

L'INDE SOUS LE GOUVERNEMENT INDOU-MUSULMAN.

Chap. 1. De la situation réciproque des Indous et des Musulmans. 35
Chap. 2. Du principe générateur des institutions indoues. 42
Chap. 3. De la forme générale du gouvernement indou. 49
Chap. 4. Des institutions municipales du gouvernement indou. 57
Chap. 5. De la constitution de la propriété sous l'institution indoue. — Conjectures sur l'origine des constitutions villageoises. 67
Chap. 6. De la situation des personnes ou des castes sous les institutions indoues. 80
Chap. 7. Du principe générateur du gouvernement musulman. 92
Chap. 8. Du gouvernement musulman dans ses rapports avec les peuples conquis. 98
Chap. 9. Du système de gouvernement et d'administration adopté par les musulmans dans l'Inde. 106
Chap. 10. Comment l'état social et politique de l'Inde se prêtait à la conquête anglaise. 116

LIVRE III.

DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE POLITIQUE EXTÉRIEURE QUI ONT CONDUIT L'ANGLETERRE A LA DOMINATION DE L'INDE.

Pages.

Chap. 1. De la nécessité où se trouve l'Angleterre d'adopter un système de politique extérieure pour l'empire nouvellement fondé dans l'Inde. 123

Chap. 2. Du système politique de l'Inde à l'époque où les Anglais y devinrent une puissance territoriale. — Etat d'Hyderabad, confédération Mahratte, empire de Mysore, etc., etc. 127

Chap. 3. Du système de neutralité politique. 141

Chap. 4. Du système de la balance politique ou de l'équilibre de puissance. 151

Chap. 5. Comment le système de la balance politique vient se briser contre la crainte de la guerre. 166

Chap. 6. De l'établissement du système des alliances subsidiaires et de l'arbitrage politique de l'Angleterre. 172

Chap. 7. D'un retour momentané au système de la neutralité politique. 196

Chap. 8. Du système de la prépondérance politique de l'Angleterre hautement et définitivement proclamé. 199

Chap. 9. Comment le système de la prépondérance politique de l'Angleterre était une conséquence nécessaire de la situation politique de l'Inde. 212

LIVRE IV.

DU GOUVERNEMENT ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

Chap. 1. Comment les règlements commerciaux de la Compagnie deviennent la législation de l'empire. 219

Chap. 2. De la nature complexe du pouvoir de la Compagnie.— Des éléments constitutifs de ce pouvoir. 221

Chap. 3. De la forme générale des institutions de la Compagnie, telles qu'elles sont sorties de la nature même des choses. 232

Chap. 4. Des premières tentatives du pouvoir politique pour s'emparer de la direction des affaires de l'Inde. 241

Chap. 5. Comment le pouvoir politique parvint à s'emparer définitivement de la direction des affaires de l'Inde. 253

Chap. 6. De l'origine du gouvernement de l'Inde; des modifications qu'il a subies dans la première période de son existence. 264

Pages.

Chap. 7. De la portion du gouvernement de la Compagnie résidant en Angleterre. 274

Chap. 8. De l'organisation définitive de la portion du gouvernement de la Compagnie résidant dans l'Inde. 286

Chap. 9. Considérations générales sur les employés du gouvernement indou-britannique. 291

Chap. 10. Comment le génie national de l'Angleterre a été la cause principale de ses succès dans l'Inde. 299

LIVRE V.

DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES.

Chap. 1. Comment le système administratif de l'Inde se résout dans la collection de l'impôt. 313

Chap. 2. De l'impôt territorial sous les gouvernements indou et musulman. 317

Chap. 3. Des innovations introduites par les Anglais dans le mode de collection de l'impôt. 328

Chap. 4. Des funestes résultats des innovations des Anglais comme économie politique. 337

Chap. 5. Des avantages de l'ancien système de collection de l'impôt au point de vue de l'économie politique. 358

Chap. 6. Des trois modes de collection de l'impôt considérés comme institutions politiques. 366

Chap. 7. De l'insuffisance des impôts sur le commerce et l'industrie. — Coup-d'œil sur la situation industrielle et commerciale de l'Inde. 376

Chap. 8. Résumé général du système financier de l'empire indou-britannique. — Comment il se résume dans ce seul fait, l'exagération de l'impôt territorial. 385

LIVRE VI.

DES INSTITUTIONS JUDICIAIRES.

Chap. 1. De la difficulté de créer un système de législation et d'organisation judiciaire pour un peuple étranger. 395

Chap. 2. Des différents systèmes de législation qui régissent l'empire indou-britannique. 398

Chap. 3. Des diverses organisations des tribunaux primitivement établis et successivement modifiés par les Anglais. 404

Pages.

Chap. 4. De la juridiction des divers tribunaux, de la procédure, des gens de lois, etc., etc. 416
Chap. 5. Extension subite de la juridiction de la cour suprême. — Lutte du pouvoir judiciaire contre le pouvoir politique. 421
Chap. 6. Des inconvénients de la loi anglaise dans ses rapports avec les individus et les intérêts particuliers. 434
Chap. 7. De l'insuffisance de l'organisation judiciaire telle qu'elle a été établie dans l'empire indou-britannique. 449
Chap. 8. Continuation du même sujet. — De la vie d'un juge anglais dans l'Inde. — Aventures d'un plaideur indou. 459
Chap. 9. Des deux sortes d'inconvénients inhérents à la nature de toute l'organisation judiciaire de l'empire. 468
NOTES. 473

TOME SECOND.

LIVRE VII.

DES INSTITUTIONS MILITAIRES.

Chap. 1. Considérations générales sur l'armée anglo-indoue. 1
Chap. 2. Coup d'œil sur l'organisation militaire de la Grande-Bretagne. 6
Chap. 3. De l'origine des troupes indigènes; leur subdivision en trois armées de Bombay, de Madras et du Bengale. — Traits caractéristiques de chacune de ces armées. 18
Chap. 4. Des diverses organisations de l'armée anglo-indoue depuis son origine jusqu'à nos jours. 27
Chap. 5. D'un trait caractéristique de la dernière organisation de l'armée anglo-indoue. — Situation des officiers indigènes. 36
Chap. 6. Du caractère, des mœurs et des habitudes du soldat indou. 41
Chap. 7. Des inconvénients de la dernière organisation imposée à l'armée anglo-indoue. 62
Chap. 8. Du rôle de l'organisation, de la tactique et de la stratégie, dans la conquête anglaise; caractère des généraux anglais. 72
Chap. 9. De la faiblesse des institutions militaires de l'empire indou-britannique dans leurs rapports avec l'offensive et la défensive. 84

LIVRE VIII.

DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE ET DU CHRISTIANISME DANS L'INDE.

Pages.

Chap. 1. Des deux moyens d'action d'un peuple vainqueur sur le vaincu : la conversion, la colonisation. 95
Chap. 2. Des premiers établissements chrétiens dans l'Inde. 99
Chap. 3. Des missions catholiques dans l'Inde. 109
Chap. 4. Des missions protestantes. 123
Chap. 5. Des obstacles qui s'opposent à la propagation du christianisme dans l'Inde. — Comment les missionnaires se trouvent dans l'Inde dans une position différente de celle des apôtres dans le monde romain. 136
Chap. 6. De l'apparente facilité et de la difficulté réelle de la conversion des Indous. 154
Chap. 7. Continuation du même sujet. Le brahminisme et le protestantisme en conférence publique. 164
Chap. 8. De l'impossibilité de la colonisation de l'Inde par l'Angleterre. 168

LIVRE IX.

DES SENTIMENTS DES INDIGÈNES A L'ÉGARD DE LA DOMINATION ANGLAISE, ET DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UNE FUSION ENTRE LES VAINQUEURS ET LES VAINCUS.

Chap. 1. Comment la situation des Anglais dans l'Inde a été jusqu'à présent sans analogue dans l'histoire du monde. 183
Chap. 2. Comment le gouvernement anglais dans l'Inde est à la fois dépourvu d'ascendant moral et de force matérielle. 189
Chap. 3. Des fâcheux résultats de l'absence de force matérielle et d'influence morale du gouvernement. 196
Chap. 4. Des manières adoptées par les Anglais à l'égard des indigènes. 206
Chap. 5. Des sentiments des indigènes à l'égard de la domination anglaise et des Anglais. 216
Chap. 6. Des tentatives des indigènes pour secouer le joug de l'Angleterre. 227

Pages.

Chap. 7. Continuation du même sujet. L'Angleterre conquise par une compagnie de marchands africains. 238
Chap. 8. Des inconvénients de la domination anglaise pour les états à alliance subsidiaire. 247
Chap. 9. L'Inde a-t-elle gagné ou perdu en prospérité matérielle sous le gouvernement anglais. 254

LIVRE X.

DE LA SITUATION POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'EMPIRE INDOU-BRITANNIQUE.

Chap. 1. De la double direction imprimée par Pierre le Grand à la politique de la Russie. 261
Chap. 2. Des états intermédiaires entre la Russie et l'empire indou-britannique. 269
Chap. 3. Des entreprises de la Russie sur la Perse et la Turquie. 286
Chap. 4. Des entreprises de la Russie sur la Caspienne et à l'orient de la Caspienne. 296
Chap. 5. De la politique suivie par l'Angleterre en Orient pour lutter contre l'influence toujours croissante de la Russie. 308
Chap. 6. De la possibilité d'une invasion dans l'Inde jugée par quelques hommes d'état anglais. 325
Chap. 7. Des deux plans de campagne que suivrait la Russie dans le cas où elle tenterait une expédition sur l'Inde. 335
Chap. 8. De la situation définitive de l'Angleterre et de la Russie. 342

LIVRE XI.

DES MOYENS A LA DISPOSITION DE L'ANGLETERRE POUR ADOUCIR LES SOUFFRANCES DES PEUPLES DE L'INDE.

Chap. 1. Comment toute réforme législative doit s'attaquer aux grands faits qui constituent l'état social et politique de l'Inde. 353
Chap. 2. Comment la situation sociale et politique de l'Inde se trouve en désaccord avec les lois de l'économie politique. — Absence de la propriété particulière. 359
Chap. 3. Continuation du même sujet. — Gouvernement fondé sur la collection de l'impôt. 366

Pages.

Chap. 4. Continuation du même sujet. — Exagération de l'impôt territorial. 373

Chap. 5. Des moyens de remédier aux maux de l'Inde. — Création de la propriété particulière. 379

Chap. 6. Continuation du même sujet. — Rétablissement des anciennes institutions villageoises. 386

Chap. 7. Continuation du même sujet. — De la transformation d'une partie de l'impôt territorial en impôt indirect. 399

Chap. 8. De la nécessité pour l'Angleterre d'accomplir prochainement les réformes indiquées; rapprochement de la situation de l'Inde et de celle de l'Irlande. 403

LIVRE XII.

DE L'AVENIR DE L'EMPIRE INDOU-BRITANNIQUE.

Chap. 1. De la faiblesse générale du gouvernement de l'empire indou-britannique. 422

Chap. 2. Comment la conservation de l'empire indou-britannique est une tâche plus difficile que son acquisition. 432

Chap. 3. Comment l'Angleterre doit se préparer à la chute de sa domination. 438

NOTES. 447

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

En vente à la même librairie.

Histoire de la conquête de l'Inde par l'Angleterre, par le baron **Barchou de Penhoen**, auteur de *L'Inde sous la domination anglaise*. — 6 vol. in-8. 36 fr.

Philosophie générale des connaissances humaines, exposition raisonnée, et mise à la portée des gens du monde, des notions premières et des principes des choses, par J.-P. **Gasc**, licencié ès lettres, professeur-officier de l'Université, chef d'institution à Paris, de la Société philomathique, etc.— 1 vol. in-8. 7 fr. 50 cent.

Histoire de l'empire ottoman depuis 1792 jusqu'en 1844, par le baron **Juchereau de Saint-Denys**, maréchal de camp, ministre de France en Grèce en 1828, ancien directeur du génie militaire de l'empire ottoman. — 4 vol. in-8. 30 fr.

Trois Magistrats français du XVIe siècle (études historiques), par Edouard **Faye de Brys**, maître des requêtes au conseil d'état. — 1 vol. in-8. 7 fr. 50 cent.

Catalogue des livres composant la bibliothèque poétique de M. **Viollet le Duc**, avec des notes bibliographiques, biographiques et littéraires, sur chacun des ouvrages catalogués. — Pour servir à l'histoire de la poésie en France. — 1 vol. in-8. 9 fr.

Études sur l'économie sociale, par J.-B.-F. **Marbeau**. — 1 vol. in-8. 5 fr.

Essai historique sur l'origine des Hongrois, par M. **de Gérando**. 1 vol. in-8. 3 fr.

SOUS PRESSE.

La Transylvanie et ses habitants, par M. **de Gérando**. — 2 vol. in-8.

Imprimerie de Guiraudet et Jouaust,
315, rue Saint-Honoré.

Bar[illegible] de Penhoën.

L'INDE

sous la

[illegible]TINATION ANGLAIS[illegible]

II

PRIX : 15 FR.

COMPTOIR

DES

IMPRIMEURS-UNIS

1844